



**LA COMMUNE LIBRE  
DE SAINT-MARTIN**

**UNE EXPÉRIENCE  
COMMUNALE  
DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE**

**Jean-François  
Aupetitgendre**

## Préface.

Au café du commerce, en famille ou au travail, l'habitude de refaire le monde est bien française. Chacun d'entre nous est capable d'idées fulgurantes et imaginatives, et entraîne parfois ses auditeurs à regretter que cela reste dans le petit microcosme de notre entourage immédiat. Le contraste entre ces adhésions enthousiastes à des innovations possibles et les vives réticences dès que l'on pose des principes que l'on pourrait qualifier d'anarchistes ou de libertaires m'a souvent intrigué. Si l'on dit que nos députés sont des menteurs et que rien ne pourra jamais les obliger à tenir leurs promesses, nos copains de comptoir applaudissent. Mais si l'on dit que l'élection de ces mêmes députés est antidémocratique, on devient subitement utopique, rêveur, fantaisiste. C'est pourquoi, j'ai éprouvé le besoin de mettre ces fulgurances parfois géniales, parfois farfelues, sur le papier et de les intégrer dans l'histoire plausible d'une petite ville de province qui passe à l'acte, un beau jour, sans mobile apparent, sans événement pré-curseur.

Ne cherchez pas où pourrait se trouver la commune de Saint-Martin, ni si tel où tel personnage a un modèle quelque part, toute ressemblance avec une personne ou un lieu connu ne pouvant être que fortuite ! Ne cherchez pas non plus à dater l'histoire, elle se passe peu après le moment où je l'ai écrite, sans plus de précisions. Les seuls éléments vraiment historiques concernent les anarchistes du XIX<sup>e</sup> siècle cités au premier chapitre et dont les dossiers de police se trouvent en série 1 M des Archives Départementales du Gard. Les villes de Nîmes, Beaucaire, La Grand' Combe et Bessèges ont connu des groupes libertaires très actifs.

Ce jeu de politique fiction est bien entendu perfectible à l'infini et mon rêve serait que chaque lecteur s'arme d'un crayon et annote le récit : « Ça c'est impossible... ; il a oublié de parler de cela... ; moi j'aurais préféré telle réforme... ; ce passage est complètement incohérent philosophiquement, économiquement, administrativement ou juridiquement.... »

Et si chacun réécrivait tel ou tel chapitre, en rajoutait un autre, modifiait le cours du récit selon ses connaissances théoriques ou techniques, ses rêves personnels ou ses convictions politiques, si certains s'inséraient dans l'histoire comme promoteurs d'une réforme ou contradicteurs farouches, ce serait alors un livre évolutif, à réimprimer régulièrement avec les apports collectifs. La seule contrainte que j'exigerais alors de mes co-auteurs serait d'en garder la forme concrète et de ne pas trop se prendre au sérieux.

Je n'ai pas voulu en effet, faire un essai philosophico-politique, mais simplement imaginer ce qui se passe concrètement quand on change l'une des données essentielles dans une société classique. Pourvu que le lecteur joue à ce petit jeu avec autant de plaisir que j'en ai eu à l'écrire, je n'en demanderais pas plus.

## Monsieur Laurent.

*Ce n'est pas en tournant le dos  
aux choses qu'on leur fait face...  
(Pierre Dac)*

Monsieur Laurent, professeur d'histoire vacataire, occupait ses périodes de non-activité à la défense du patrimoine de sa commune. Elu adjoint à la culture, il rassemblait tous les documents qu'il pouvait trouver aux Archives Départementales sur l'histoire de cette petite ville qui l'avait vu naître et à laquelle il était tant attaché. Il était intarissable sur les toponymes et pouvait dresser l'historique du moindre hameau, de la moindre bergerie, à partir de son nom. Telle parcelle de terre s'appelle *La Besède* car il y avait jadis des bouleaux ; telle ferme s'appelle *La Gypière* car on y fabriquait du plâtre...

Il s'était particulièrement attaché à défendre le patrimoine industriel qui tendait à disparaître peu à peu sous les ronces ou les plans de rénovations urbaines. Jadis centre minier et métallurgique, Saint-Martin avait perdu une à une toutes ses entreprises jugées obsolètes et il ne restait plus guère que l'ANPE qui ait l'air d'être occupée à

plein temps. Les entrées de puits, les tours d'aéragé, les vestiaires des mineurs avaient été sauvés de la ruine par monsieur Laurent qui les faisait visiter maintenant aux rares touristes passant dans la région, en expliquant longuement le passé glorieux de ces mineurs de fond.

Cette petite ville méridionale n'avait plus que ces vestiges pour rappeler qu'elle fut en d'autres temps, grouillante de vie. Sa population était passée de vingt à cinq mille habitants en quelques années. Des quarante trois cafés ouvriers que comptaient la ville, il ne restait dans le centre historique, qu'un bar-tabac et une brasserie. Les plus vaillants étaient partis chercher un travail ailleurs, et ceux qui étaient restés, par incapacité d'adaptation, vieillesse ou attachement viscéral à leur bourg, déprimaient consciencieusement en se remémorant le joli temps du plein emploi, de la métallurgie sous payée et de la mine qui n'avait laissé au lieu que le surnom de *Silicose Vallée*.

Le seul moment où la ville retrouvait un peu de son dynamisme et de sa sociabilité, c'était au marché du samedi. Les paysans des environs venaient y vendre leurs fruits, légumes et fromages, les partis politiques y distribuaient leurs tracts. Les expatriés revenaient parfois le week-end pour voir Grand-père ou s'enivrer du plaisir d'afficher leur réussite, d'en mettre plein la vue aux résidents fixes. Le maire de Saint-Martin était communiste par tradition locale et familiale. Jadis principal défenseur des ouvriers, le PC s'était embourbé depuis longtemps dans ses compromissions, d'abord avec les socialistes puis avec le gouvernement de droite. Mais monsieur le maire continuait à débiter les mêmes promesses, les mêmes critiques du capitalisme, les mêmes appels au plein emploi et à l'augmentation du pouvoir d'achat, comme son père avant

lui. Car à Saint-Martin, on est maire et communiste de père en fils à défaut de l'être de droit divin !

\*

Par hasard, monsieur Laurent tomba un jour sur des documents de la Préfecture, relatant l'arrestation d'un groupe d'anarchistes de Saint-Martin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la nuit du dimanche au lundi 12 octobre 1896, un bâton de dynamite avait atterri sur le toit du bureau de la mine, emportant deux mètres carrés de tuiles et brisant vingt huit vitres de la maison d'habitation de l'ingénieur. Pour le juge d'instruction, il était clair que les auteurs de l'attentat n'avaient pas voulu mettre en danger cet ingénieur et sa famille et qu'ils savaient le bureau vide à cette heure tardive. La première enquête mit en évidence la dureté de l'ingénieur et sa propension à distribuer des amendes sévères aux six cents mineurs sous ses ordres. Il avait déjà reçu des lettres anonymes de menaces, et la dernière retenue de deux francs sur le salaire d'un pauvre bougre pour une faute dérisoire, semblait bien être l'étincelle ayant mis le feu à la poudre.

Malgré l'évidence d'une action individuelle et purement réactionnelle, l'occasion était trop belle pour ne pas la mettre sur le dos du groupe d'anarchistes de la ville qui devenaient de plus en plus influents. Ils furent donc arrêtés, leurs maisons perquisitionnées, leurs noms étalés dans la presse locale assortis de commentaires alarmistes et injurieux. Le commissaire de police, s'en donnait à cœur joie et communiquait aux journaux des citations tronquées de tracts et de livres saisis. Plusieurs revues défendaient l'idée de *la propagande par le fait*, consistant à

faire connaître les idées révolutionnaires par l'attentat, le vol, la destruction des outils de l'exploitation de l'ouvrier. C'est le sang, le désordre et la peur que ces utopistes apporteraient si on ne les arrêtait pas !

Avec l'appui du sous-préfet, cette banale histoire de vengeance fut déguisée en complot politique visant à renverser le gouvernement. Quelques condamnations à des peines de prison dissuaderaient la jeunesse d'écouter le discours insensé des anarchistes. Les trois hommes inculpés étaient plutôt modérés et ne pensaient pas que la violence favoriserait leur cause. Ils croyaient plutôt à la persuasion, à la solidarité dans les mouvements sociaux, à l'exemplarité de vies sobres et militantes. Mais l'Etat avait besoin de criminaliser le mouvement dans l'opinion publique et ne voulut entendre que la propagande par le fait.

Cet événement oublié de tous, intrigua Laurent au plus au point et il chercha à comprendre les motivations de ce groupe à travers les rapports de police, la correspondance du préfet avec son ministre de tutelle et les minutes de leur procès. Les tracts saisis au domicile d'un certain Claude Leger, le marchand de journaux de la rue Ledru-Rollin, étaient d'une époustouflante actualité : *« ...C'est vous qui, par votre travail, produisez toute la richesse pour ne récolter que la pauvreté. Vos maîtres habitent des maisons somptueuses et vous, vous logez dans des mansardes ; ils se parent de beaux vêtements, vous n'avez que des loques pour vous couvrir ; ils roulent carrosse et vous n'avez pas de souliers. Songez donc, camarades, que cette société est organisée de telle sorte que si les sauvages qui vivent en liberté dans leurs bois venaient chez nous, ils nous prendraient pour des fous, car chez eux, personne*

*n'a droit au superflu, tant que tout le monde n'a pas le nécessaire.... Le merveilleux développement du machinisme à fait son apparition et qui pourrait compter combien nous sommes sans travail ? ...Puisque les vampires du capital s'arrogent le droit de nous faire crever de faim, nous nous arrogerons celui de leur ôter la vie. ...On veut vous faire faire la guerre, mais les ouvriers d'en face ne sont-ils pas des exploités comme vous qui mangent ce qui tombe de la table du riche ? Non, camarades, ce ne sont pas ces hommes, aussi misérables que nous, qui sont nos ennemis. Au contraire, tendons-leur la main pour marcher contre nos seuls et vrais ennemis : nos maîtres, nos patrons, nos exploités... Vive l'Humanité libre ! Vive l'Anarchie ! »*

Cette découverte, monsieur Laurent la fit peu de temps après la dernière élection présidentielle et les discours de ces anarchistes, lors de leur procès qu'ils transformèrent vite en tribune, avaient une résonance étrangement contemporaine. Et si ces hommes avaient été des visionnaires, malheureusement avec un siècle d'avance, les seuls à comprendre l'impasse dans laquelle s'engageait la société de leur temps... Claude Leger, ce libraire de trente et un an, était un militant extrêmement actif. En relation avec les groupes anarchistes de Suisse, de Belgique et d'Angleterre, il recevait tous les journaux interdits en France : Le Révolté<sup>1</sup>, Ni Dieu ni maître<sup>2</sup>, Le Liber-

---

<sup>1</sup> Le Révolté : Fondé à Genève le 22.02.1879 par Pierre Kropotkine, aidé par Elisée Reclus et Jean Grave. Condamné le 03.09.1887 pour avoir organisé une loterie non autorisée, le journal change de nom et devient La Révolte. Le titre disparaît le 10.03.1894.

taire<sup>3</sup>, Le Forçat du travail<sup>4</sup>, La Bataille<sup>5</sup>, Le Drapeau noir<sup>6</sup>, Terre et liberté<sup>7</sup>... Ces journaux arrivaient par le train dans des gares éloignées de Saint-Martin, étaient récupérés par des compagnons toujours différents pour tromper la vigilance policière et distribués sous le manteau dans tout le département.

Il organisait régulièrement des conférences et faisait venir des orateurs de toute la France : Sébastien Faure<sup>8</sup> du comité anarchiste de Bordeaux, Gédéon Ferrière, le correspondant à Nîmes du comité central de la ligue anarchiste, Henri Fabre<sup>9</sup>, le correspondant du Libertaire à Alès, Monet, le théoricien de Marseille... L'arrière salle de sa boutique servait de refuge à tous les camarades de la région recherchés par la police, d'auberge à ceux qui se déplaçaient, voire d'hospice pour certains militants épu-

<sup>2</sup> Ni Dieu ni Maître : Fondé en 1880 par le socialiste révolutionnaire Auguste Blanqui.

<sup>3</sup> Le Libertaire : Fondé à New York en 1858, le titre disparaît en 1861 et réapparaît en 1894 en Belgique.

<sup>4</sup> Le Forçat du travail : Organe communiste-anarchiste paraissant tous les 15 jours, imprimé à Bordeaux par Jean Benoit.

<sup>5</sup> La Bataille, publié à Paris par Lissagaray. Quotidien à un sou axé sur les luttes sociales.

<sup>6</sup> Le drapeau noir : Sort à Lyon en 1883 avec l'appui de Louise Michel. Victime de la répression, il cesse sa parution au 17<sup>ème</sup> numéro.

<sup>7</sup> Terre et Liberté : créé en 1884 pour servir de liaison entre les différents groupes européens.

<sup>8</sup> Sébastien Faure : Né le 06.01.1858 à Saint-Etienne, décédé à Bes-sèges le 14.07.1942.

<sup>9</sup> Henri Fabre : Représentant de commerce pour les thés suisses, né à Lyon. Il utilise ses déplacements constants pour rencontrer les groupes anarchistes. Habite plusieurs années à Alès (30).

sés par des années de lutte. Il reçut ainsi pendant de longs mois son ami Antoine Plan.

De douze à vingt cinq ans, ce gardois avait travaillé dans la mine de Tréllys où il fut grièvement blessé dans l'éboulement d'une galerie. Avec la maigre pension que lui versa la mine, il s'installa à la Goutte d'Or à Paris et dévora toute la littérature anarchiste que les compagnons lui procuraient. Pour répandre plus aisément ses idées révolutionnaires, il s'engagea dans la profession de monteur de charpente en fer, ce qui lui permit de suivre les chantiers, de Paris au Creusot, de Marseille à Lyon. En août 1886, un cancer mit fin à sa carrière de charpentier mais pas de militant. Avec une folle énergie, il continua à parcourir le midi de la France haranguant les ouvriers dans les conférences, les salles de cafés et aux sorties d'usines. Après la grève des mineurs de Bessèges en mars 1887, il arriva chez Claude Leger dans un état d'épuisement total. Malgré les recommandations des médecins et de son ami libraire, Antoine passait ses jours à converser avec les compagnons de passage et ses nuits à dépouiller la presse anarchiste. En avril 1889, n'ayant plus que quelques mois à vivre, il voulut repartir à Bessèges pour terminer sa vie parmi les siens<sup>10</sup>.

La réflexion de monsieur Laurent et les lectures qu'elle entraîna, tараudèrent plusieurs années ce tranquille historien local. Si l'analyse des libertaires lui semblait pertinente, il n'en voyait pas bien l'application pratique. Le problème était trop global pour se satisfaire de simples

---

<sup>10</sup> Antoine-François PLAN, né à Robiac le 12.12.1853, fils d'Antoine-François et d'Emilie Hours, décédé à l'hôpital de Bessèges en juillet 1889.

réformes. L'homme est trop mal éduqué à l'exercice de la démocratie pour qu'un système sans maîtres ni guides puisse fonctionner. Sa présence au conseil municipal de la ville en tant qu'adjoint à la culture lui avait appris que la délégation électorale aboutit toujours à l'exercice individuel du pouvoir, sans contrôle possible des électeurs, même au niveau d'une petite commune.

Mais un matin, monsieur Laurent trouva dans les archives un dossier constitué par le commissaire de police de Saint-Martin en 1889, au sujet des élections au Conseil Général. Une affiche, soigneusement soulignée par le commissaire, attira son attention. Tout y était dit : l'iniquité du suffrage universel mais son détournement possible pour en faire une tribune, l'action directe, la récupération des moyens de production....

*Election au Conseil général du 28 juillet 1889*

## ***LE PÈRE PEINARD AU POPULO<sup>11</sup>.***

*Les amis, je me fous candidat. Mais je ne vous prends pas en traître ; ne votez pas pour moi ; élu je serais aussi salop que le premier venu. Ce que j'en fais c'est pour engueuler un brin toute la bande des légumeux et jaspiner quelques vérités aux bons bougres.*

*Nous ne sommes pas heureux ; nous avons compté sur le suffrage universel pour changer un peu notre sort, il faut en rabattre, nom de dieu ! Plus on fait d'élections, moins ça change.*

---

<sup>11</sup> Le Père Peinard est un hebdomadaire crée par Emile Pouget (1860-1931) en 1889. (Biographie publiée par Xose Ulla Quiben aux Ed. Publico)

*Les richards et les gouvernants se servent du truc électoral pour nous rouler ; à notre honte, mille bombes, faut avouer que jusqu'ici, ils ont bougrement réussi : ils nous appellent **PEUPLE SOUVERAIN**, ...cochonne de souveraineté que la nôtre ! Trimer comme des forçats, bouffer de la vache enragée, et en fin de compte crever à l'hôpital, ...c'est notre vie !*

*Faut mettre de l'ordre à ça, nom de dieu ! Mais ne croyez pas qu'en nommant un copain on arriverait à quelque chose : une fois élu c'est plus un copain, c'est un supérieur. Je l'ai déjà dit : à l'atelier, le camaro qui passe contremaître devient mufle ; à la caserne le griffon qui monte en grade devient rosse.*

*Qu'ils soient bourgeois ou ouvriers, socialistes ou réacs, une fois élus, les types se foutent de nous. Autant ils sont peloteurs avant, autant ils sont arrogants après. Dam, y a rien de drôle, ils sont nos maîtres. C'est pourquoi, nom de dieu, torchons nous le cul des bulletins de vote !*

*Envoyons dinguer tous ces chameaux ! Ceux qui aujourd'hui veulent être conseillers généraux, et ceux qui voudront être députés demain.*

*A quoi servent les conseillers généraux ? A nous faire cracher la belle galette pour engraisser les budgétivores. ...De ça nous avons soupé !*

*Ce que nous voulons, nom de dieu, c'est qu'il n'y ait plus de feignants qui vivent de notre travail ; de gros richards qui gaspillent la boustifaille de cent familles. Ce que nous voulons c'est foutre dehors cette racaille d'employés et de gouvernants que nous gobergeons bêtement.*

*Nous sommes assez grands pour faire nos affaires nous-mêmes : à bas les patrons et les gouvernants !*

*Mais ça ne viendra pas tout seul. Foutons les pieds dans le plat ! Ce n'est qu'un chambardement complet qui donnera au populo les trois choses indispensables à l'existence : le logement, le vêtement et la boustifaille.*

*Pour ça, tonnerre, ne votons plus ! Foutons les riches en l'air, et que les paysans prennent la terre, les ouvriers l'usine, les mineurs la mine !*

***Vive la Sociale, nom de dieu !***

*Vu : PEINARD, candidat (pour la fôorme)*

*Pour plus d'explication, les bons bougres n'ont qu'à se payer chaque dimanche le « PERE PEINARD », réflexes d'un gniaff. Pour DEUX RONDS, chez un chand de journaux, ils en verront la farce.*

Cette affiche, un siècle après sa diffusion, fit encore de l'effet et entraîna monsieur Laurent dans une décision folle. Il allait reprendre les idéaux de ces anarchistes du siècle passé et les mettre en pratique sur sa commune qui était devenue le paradigme parfait de ce qu'ils avaient annoncé, une mort sociale et économique. Comme le Père Peinard, il se présenterait aux élections municipales pour se saborder de suite en cas de victoire, en redistribuant le pouvoir à qui de droit ! Depuis trop longtemps, il entendait et croyait lui-même qu'il n'existait pas d'autre forme sociale envisageable. Une organisation non capitaliste, telle qu'en rêvaient les anarchistes du XIX<sup>e</sup> siècle, devait voir le jour. Il était devenu insupportable d'être condamné à vivre dans un tel monde. Il fallait bien que se fissure enfin l'arrogant discours néolibéral et mondialiste. Il alla voir le vieux Pablo, l'anarchiste, et lui exposa son projet.

- S'il y a quelque chose à faire, Pablo, c'est au niveau d'une commune. Je sais que tu es contre les élections et que tu ne crois pas que l'on puisse changer le système de l'intérieur, mais j'ai besoin que tu m'aides à chercher le moins mauvais système possible.
- Ya basta ! Ne cherche pas, fais le... Si tu ne sais pas comment, tu inventes. Si ça te semble impossible, c'est que tu es sur la bonne voie. Si tout le monde est contre toi, baisse la tête et fonce...
- Si je me présente, ton groupe m'accompagnera ?
- Sûrement pas ! Nous ne croyons pas au municipalisme libertaire, tu l'as dit toi-même. Si tu es élu, tu te feras bouffer ou tu termineras en prison. Tu auras vite les mains liées par l'Etat et par les résistances idéologiques de ceux-là même qui t'auront élu. Par contre, nous serons toujours là pour t'aider à construire une démocratie directe ou à te rentrer dans le lard si tu débloques.
- Ça me va Pablo. Je prends le risque....

## Le passage à l'acte.

*Les aspirations des pauvres ne sont pas très éloignées de la réalité des riches...*

*(Pierre Desproges)*

Depuis leur création au début du XII<sup>e</sup> siècle, les paroisses ont toujours représenté un enjeu de pouvoir. Elles ont été créées pour préserver et gérer les intérêts collectifs des villageois face au seigneur. Les chartes qui les fondaient étaient pour certaines de pure forme, pour d'autres d'une grande autonomie, les constituant en personnalités juridiques avec leur sceau, leur milice, leurs représentants élus. Curieusement, ces laboratoires de la démocratie furent largement soutenus par le roi qui y voyait le moyen de restreindre le pouvoir de la féodalité en faveur du pouvoir central. Une fois établi comme maître absolu du pays, le roi s'empressa de restreindre les libertés paroissiales. Avec la Révolution de 1789, les communes tentèrent de récupérer plus d'autonomie vis-à-vis du centralisme jacobin. Mais la création des préfets leur imposa un contrôle permanent de leur gestion, les cantonnant au rôle de représentant de l'Etat. Les lois de décentralisation à la fin du XX<sup>e</sup> siècle redonnèrent espoir aux tenants du pouvoir local, espoir vite déçu par le désengagement financier de l'Etat laissant les charges aux communes en les privant des ressources. Monsieur Laurent s'inscrivait dans une longue tradition en s'interrogeant sur le devenir de sa commune.

Les élections municipales arrivant, il se présenta donc comme candidat sans étiquette avec pour programme la suppression pure et simple du commissariat de police, de l'école, des banques, de l'ANPE, et même de la mairie et de la fonction de maire ! Il ne fit guère de campagne, se contentant de répondre aux questions des gens sur le marché du samedi. Ses réponses étaient si radicales que la plupart des Martiniais en riaient, comme on rit d'un bon gag, d'une contrepèterie ou d'une citation d'Alphonse Allais. Il usait d'ailleurs très souvent des bons mots de cet auteur : *Il faut demander plus aux impôts et moins aux contribuables...*, *Une fois qu'on a passé les bornes, il n'y a plus de limites...*, *On aurait du construire les villes à la campagne...* La liste de conseillers que Laurent présentait était constituée de novices en politique, mais tous étaient engagés dans le milieu associatif et appréciés par les Martiniais pour leur dévouement au bien commun.

Les opposants étant le communiste sortant, auquel plus personne ne faisait confiance, et un arriviste de droite parachuté de Paris par son parti, contre toute attente, Laurent fut élu avec une forte majorité. Les électeurs crurent que son programme n'était qu'une provocation verbale. Ils pensaient sérieusement que monsieur Laurent ne pourrait être pire que les autres, qu'étant natif et amoureux du pays, il en prendrait soin et qu'ayant été pendant des années le défenseur du patrimoine local, il saurait les préserver d'aventures douteuses...

A la surprise générale, le lendemain des élections, monsieur Laurent annonça par arrêté municipal la création d'un Centre Communal d'Autogestion (CCA). En attendant que la politique nationale permette la dissolution du conseil et la suppression pure et simple de la mairie, une

double gestion sera mise en place. Les anciennes structures seront légalement respectées et s'effaceront progressivement au profit des nouvelles lorsque cela sera juridiquement possible. La première proclamation du CCA fut placardée sur la porte de l'ex-mairie :

### ***Nouvelle charte de Saint-Martin.***

*Art.1 : Chaque citoyen est invité à donner son avis, ses critiques et ses suggestions, un homme équivalant à une voix, quelque soit son âge, son sexe, sa nationalité, pourvu qu'il puisse justifier d'une résidence permanente sur la Commune Libre de Saint-Martin.*

*Art. 2 : Le service de l'état-civil est transféré chez monsieur Vigne. Ce féru de généalogie, connaissant déjà tous vos pédigrées, du Moyen-âge à nos jours, vous délivrera tout certificat de naissance, baptême, mariage, décès et enregistrera les nouveaux actes. Monsieur Vigne étant retraité et heureux de voir sa passion se transformer en fonction, n'a pas désiré établir d'horaire. Il sera disponible à la mairie mais aussi à son domicile où il acceptera volontiers que les usagers de son service généalogique fassent la vaisselle en passant, attendu que l'eau chaude réactive son arthrose.*

*Art.3 : Le jardin public de la place Jean-Jaurès sera débarrassé de ses palmiers, lauriers et géraniums jugés inutiles, et transformé en jardin potager et verger communal. Les fruits de ce jardin seront à la disposition des citoyens les plus nécessiteux. Aucun contrôle n'étant exercé sur les récoltants, chacun veillera à ce que ces fruits soient judicieusement répartis en fonction des besoins réels.*

*Art.4 : Toute la zone urbaine centrale est déclarée zone piétonne et ne sera accessible aux véhicules motorisés qu'en cas de nécessité absolue que les chauffeurs devront justifier auprès des citoyens habitant les rues empruntées. L'unique véhicule électrique qui était propriété de l'ancienne municipalité sera mis à la disposition permanente des citoyens ne pouvant se déplacer à pied ou en vélo.*

*Art.5 : Mme Marize, qui occupe la fonction de secrétaire de mairie, a proposé de tenir le poste de communication du CCA. Tout citoyen ayant une idée géniale quant à l'organisation de la Commune Libre, une réclamation à déposer ou un souhait quelconque, peut s'adresser à son bureau du CCA ou à son domicile rue de l'Abreuvoir. Elle prendra tout en note afin d'établir l'ordre du jour de la prochaine assemblée du peuple.*

*Art.6 : En attendant que la propriété privée soit abolie sur le territoire de Saint-Martin, tous les terrains communaux, vacants ou inexploités depuis plus de dix ans seront mis à disposition de la population à l'unique condition que leur usage soit orienté dans le sens de l'intérêt général.*

*Art.7 : Le service du cadastre restera en fonction le temps nécessaire à l'enregistrement des biens immobiliers communaux, des biens dont les habitants font usage, lesquels en garderont la possession, des biens anciennement privatisés et qui devront entrer dans le plan d'urbanisme et de réforme agraire à venir. La commune de Saint-Martin ayant unilatéralement décidé de se passer de toute aide d'Etat, de la Région et du Département dans la gestion patrimoniale, avise la population que le plus tôt possible, l'impôt foncier et les taxes d'habitations seront purement*

*et simplement supprimés et remplacés par des appels de fonds communautaires et volontaires.*

*Art.8 : Les deux écoles primaires et le collège seront désormais ouverts à toute personne désirant s'instruire ou faire partager son savoir, quelque soit son âge, son rang, sa qualification. Monsieur Bortolli, qui exerçait jusqu'à présent la fonction d'instituteur et que sa position de désobéissance à l'égard des nouveaux programmes de l'Education Nationale a mis en difficulté avec l'Académie, sera chargé de recenser tous les besoins et toutes les richesses culturelles de la commune, puis d'en faire la synergie.*

*Art.9 : La nouvelle commune libre de Saint-Martin connaîtra un temps d'adaptation qui représente un coût financier non négligeable. Il est donc demandé à chaque citoyen de gérer l'entretien et le nettoyage de la partie de rue commune qui lui permet d'accéder à sa demeure. L'équipe des employés communaux de l'ex-mairie sera provisoirement occupée à des tâches d'intérêt général, plus utiles et plus épanouissantes que de balayer les ordures des autres.*

*Art.10 : Cette charte, ayant été conçue sans consultation préalable, restera valable durant le temps nécessaire à la mise en place d'une démocratie directe.*

***Je vous rends mon pouvoir de maire, il est à vous citoyens, soyez en dignes !***

*Signé : M. Laurent, ex-maire de Saint-Martin, président du CCA provisoire.*

\*

Cette affiche mit aussitôt la commune en ébullition. Monsieur Laurent était devenu fou. Il mettait en pratique son fameux programme qui avait fait tant rire avant

les élections. Les uns se précipitèrent au Centre Communal d'Autogestion pour proposer mille réformes immédiates, les autres se ruèrent devant leur ancienne mairie pour réclamer un retour à la norme et à la santé mentale. A cinq heures du soir, la place Jean Jaurès était occupée par une grande majorité des habitants et un immense brouhaha s'élevait au dessus des petits groupes de contradicteurs qui débattaient entre eux. Même le marché du samedi, même la grande vogue de l'automne, n'avaient jamais réussi à réunir tant de monde et à susciter tant de discussions. Les rêveurs réclamaient monsieur Laurent pour en savoir plus sur la suite des réformes ; les réalistes exigeaient qu'il vienne s'expliquer sur ce fatras de mesures inconcevables ; les sceptiques qui n'avaient pas cru au programme électoral, ne croyaient pas plus à la réalité du placard et attendaient que monsieur Laurent apparaisse et annonce la fin du jeu, la clôture du bon gag. Peu à peu, l'unité des manifestants se fit sur cette exigence et sur la forme qu'elle devait prendre. Avec un bel ensemble, tous les habitants de Saint-Martin entonnèrent en chœur : « **Laurent, au balcon... Laurent, au balcon...** »

Monsieur Laurent avait attendu tout le jour dans la salle du conseil que la foule parvienne à ce magnifique et exceptionnel accord. Il parut alors au balcon de la mairie, un micro en main et réclama un peu de calme. Quand la foule se fut apaisée et qu'une longue minute de silence eut été respectée, **monsieur Laurent s'écria :**

« *Bravo mes amis, je n'en espérais pas moins de vous. Depuis des heures, j'attendais dans l'angoisse que l'unanimité se fasse, mais j'ai eu raison de patienter et de vous faire confiance. C'est la première fois depuis la fondation de la paroisse de Saint-Martin par les moines dé-*

*fricheurs de Marseille, en l'an de grâce 987, que sa population se met d'accord sur un programme quelconque. Vous avez crié tous en chœur, et malgré vos divergences politiques, religieuses, philosophiques, " Laurent au balcon ", et ça marche, je suis là. Pour tout le reste, ce sera pareil. Nous nous battons, nous nous époumonerons à convaincre notre voisin, nous nous fâcherons tout rouge, mais à la fin nous trouverons pour chaque décision, celle qui est vraiment démocratique, c'est-à-dire qui émane du peuple, pas d'une partie du peuple.*

*Les larmes me viennent aux yeux devant cet événement historique et que nous fêterons chaque année, en lieu et place de la commémoration des grandes boucheries du siècle dernier. Je déclare ce jour fête communale, afin que nos enfants, nos petits-enfants et arrières petits-enfants se rappellent que c'est ici, sur cette place Jean Jaurès, que pour la première fois au monde, une vraie décision démocratique a été prise par une ville. La nouvelle charte de la ville aura pour article premier : " Le représentant du peuple se montrera au balcon chaque fois que la population l'aura unanimement demandé."*

*Vous m'avez fait confiance en m'élisant maire et je vous en remercie du fond du cœur. J'en accepte la charge mais je vous rends de suite le pouvoir qui va avec. C'est vous seuls qui aviez désormais le droit de décider de votre vie, pour le meilleur et pour le pire. Demain matin, dès l'aube, je serai dans l'entrée de ce bâtiment que j'appelle désormais le siège du CCA, pour accueillir toutes vos propositions et enfin donner libre cours à vos talents, à votre imagination et à votre dévouement à la cause commune. Tout ce que nous avons connu jusqu'à ce jour pourra être remis en cause, puis conservé, modifié,*

*supprimé, remplacé par une nouvelle pratique. Désormais à Saint-Martin, il n'y a plus de limite à l'innovation, plus de frein à la réalisation de ce que nos ancêtres avaient écrit sur le fronton de cet immeuble : Liberté, Egalité, Fraternité. Bonne nuit mes amis, et à demain ! »*

Ce bref mais enflammé discours fut suivi d'un long silence et la foule hébétée mit du temps à récupérer ses capacités critiques coutumières. L'affaire était trop énorme, trop inhabituelle pour être assimilée d'un coup comme cela, à sec. Il fallait au moins boire un verre auparavant. Les deux cafés de la ville furent aussitôt envahis et débordés par les demandes de pastis. Les deux patrons finirent par se concerter et n'étant même plus en mesure d'encaisser le prix des consommations, ils sortirent sur leurs trottoirs respectifs une dizaine de planches posées sur des tréteaux, y posèrent bouteilles de pastis, verres, carafes d'eau et glaçons et laissèrent la foule s'abreuver gratuitement. Après tout, monsieur Laurent avait dit que ce jour était historique, il trouvera bien demain le moyen de leur faire récupérer cette coûteuse tournée générale...

Victor, le quincailler de la rue Félix Faure était monté sur le toit de sa camionnette pour mieux se faire entendre. Il avait tiqué sur l'article 7 de la charte qui laissait entendre que la propriété serait abolie, et il s'inquiétait pour son commerce, son appartement en ville, sa villa qu'il avait fait bâtir à grands frais au flanc de la colline du Bosquet.

- C'est quoi cette histoire de possession, interrogeait Victor ? Si je possède une chose, c'est que vous autres n'avez pas cette même chose. Et les biens privatisés, c'est la même chose ou pas que la propriété ? Je vous le dis, avec

des formules aussi alambiquées, il va tous nous rouler dans la farine le père Laurent !

- Moi, j'ai pas de villa de luxe sur la colline. J'ai pas vendu au détail des vis achetées en gros avec des bénéfiques dont tu devrais avoir honte. Si Laurent te prend ton château pour loger des immigrés tu ne l'auras pas volé !

- Toi le Coco, t'as bien une bagnole ? Si Laurent te la prend pour trimballer les pouilleux de la ville, tu réviseras ton Karl Marx, je te le promets.

- Vous n'avez rien compris, les mecs, intervint Maxime le boulanger. Ce que l'on possède, c'est ce dont on a besoin. La propriété privée, c'est ce que l'on possède pour rien, pour la frime, par cupidité. Ta villa et la bagnole du Coco, c'est de la possession.

- Où as-tu appris ça, la Boulange ? T'es devenu intelligent d'un coup ? Tu ferais mieux de t'occuper de tes miches..., de pain bien sûr !

Un employé du service des impôts s'immisça dans la conversation, lui aussi fort intrigué par cet article 7.

- Victor a raison. Si Laurent dit qu'il va supprimer les impôts fonciers c'est parce qu'il n'y aura plus de propriétaires, et par la même occasion, plus de travail pour moi. Ça va être comme en Russie, tout payé par l'Etat et en fin de compte, la misère. Même eux, ils en sont revenus. Si Victor ne peut plus détailler ses vis, pourquoi se crèverait-il la paillasse ? Et s'il ne fait plus de bénéf, il n'y aura pas besoin de lui faire payer des impôts. Me revoilà une deuxième fois au chômage depuis cinq minutes !...

- Mais arrêtez de vous prendre le chou et de faire des scénarios-catastrophe. Vous voyez bien que Laurent nous a fait un coup de provoc pour nous forcer à réfléchir. Saint-Martin, c'est pas sur une autre planète et un maire ne peut

supprimer des impôts d'Etat sans se mettre hors la loi. Dès le lendemain, il serait destitué par le préfet et irait méditer en prison sur les bienfaits de la Révolution.

Cette intervention du fleuriste calma un temps les esprits mais l'inquiétude reprit vite le dessus. Ces gens n'étaient pas habitués à voir des écrits placardés au devant d'une mairie pour rire, pour provoquer. Il devait bien y avoir une intention cachée derrière ce charabia. Laurent visait-il la réorganisation du cadastre dont chacun trouvait qu'il était obscur, obsolète et coûteux ? Visait-il une nouvelle répartition des taxes d'habitation qui n'étaient pas toujours justes ni proportionnées aux revenus réels des contribuables ? Que venait faire un plan d'urbanisme et de réforme agraire dans cette affaire ? Les trois-quarts de la commune étant urbanisés et le quart restant constitué de bois, landes et terrains vagues, Laurent voulait-il raser la ville et tous nous transformer en paysans ? Victor ne consentit à redescendre du toit de sa camionnette qu'à épuisement de toutes les conjectures possibles et inimaginables sur la folie de cet article 7, c'est-à-dire fort tard dans la nuit.

\*

Au bar-tabac de la rue des Glycines, c'est l'article 1 qui mit tout le monde en émoi. Duriez, le patron souligna que si l'on prenait à la lettre son contenu, il fallait donner le droit de vote aux enfants et encore pire, aux mâtèques qui venaient nous emmerder au lieu de bouffer leur merguez ou leur kébab tranquillement chez eux.

- Ces gens là font dix gosses par femme et se marient trois ou quatre fois. Dans dix ans le maire s'appellera Ahmed ou Mamadou et il nous obligera à aller à la mosquée le vendredi si on leur donne le droit de vote aujourd'hui.

- Surtout si on fait voter les moins de dix huit ans ! Vous vous rendez compte du nombre d'électeurs en plus ? Et comme chez eux c'est le père qui décide, cela revient à donner quarante voix à un seul homme...

- Eh ben, tu vendras du thé à la menthe au lieu de ton pastis, Bistrot. Ne t'en fais pas, ta femme s'habitue bien à la burka ! Et puis, tu as toi aussi trois femmes, la première que tu as laissée pour la deuxième mais qui te pompe une pension alimentaire, et la troisième qui est clandestine mais que tout le monde reconnaît comme ta maîtresse.

- Mais tout ça c'est légal s'insurgea Duriez. Et ça ne fait toujours que quatre voix pour quatre personnes. Je n'ai jamais incité une de mes femmes à voter dans un sens ou dans l'autre, moi. Et puis laissez ma maîtresse tranquille, ce n'est pas le sujet du jour. Vous aurez mieux à faire pour sauver Saint-Martin de l'invasion qui nous guette.

- Ça c'est bien vrai, approuva Giardini, le patron du magasin de chaussures. Après les Arabes, on a eu les Turcs, les Kurdes, les Afghans, les Pakistanais et maintenant les Bengladéchois !

- Eh, l'Italien, tes parents ne sont-ils pas arrivés en fraude comme eux ? Et d'abord, on dit Bangladeshis pas les Bengladéchois.

- Faut pas confondre. Nous on était des chrétiens et on était persécutés pour des raisons politiques. On n'arrivait pas de la brousse, on n'était pas cousins avec les singes.

- Vous avez la mémoire courte, Giardini. On vous appelait les Ritals et quand on a ouvert le chantier de la mine du Bosquet, il a fallu faire deux équipes, les Français d'un côté, les Ritals de l'autre, et les gendarmes au milieu pour empêcher les bagarres au couteau !

- Bien envoyé, s'écria le boucher. Vous les Italiens, vous êtes venus pour des raisons politiques mais les *Bengladéchois*, ils ont été mis à la porte de chez eux par la montée du niveau de la mer. Et si leur pays a été inondé c'est parce que nous, les bons chrétiens, on leur a pourri le climat ! Alors vous feriez bien de vous écraser et de recevoir ces gens un peu mieux que nos grands-pères ne l'ont fait avec les Ritals. Vous n'êtes qu'une bande de racistes dans ce foutu café !

- C'est pas être raciste que de vouloir être tranquille chez soi, rétorqua Giordini. Moi j'aime bien les *Bengladéchois*, mais chez eux, quand je les vois à Télé Planète !

- Alors retourne dans ta botte natale. Je suis sûr que les gens de là-bas seront ravis de t'acheter tes godasses...

- C'est trop tard, maintenant je suis français, mon père a fait la guerre, mes enfants ne parlent même plus l'italien.

- Ben, c'est pareil pour les Ahmed et les Mamadou que tu critiques sans cesse. Beaucoup sont nés ici, aux Clapas, et leurs pères aussi ont fait la guerre. Va voir le vieux Zoubir, celui qui boite. C'est à Cassini, chez toi, qu'il a failli perdre sa jambe..., pour vous libérer des boches !

\*

Au kiosque à musique de la place Jean Jaurès, un important groupe s'était constitué autour du projet de jardins potagers communaux. Le grand-père Berthier s'indignait que l'on s'attaque aux magnifiques platanes, micocouliers et palmiers de la place pour les remplacer par des salades et des poireaux.

- C'est un crime. J'ai quatre-vingt-deux ans et j'ai vu grandir ces arbres en même temps que moi. Si on en coupe un, il faudra me couper avec. De quoi ça aura l'air quand il n'y aura plus que des légumes ici !

- Bien sûr, tu t'en fous le vieux. A ton âge t'as presque plus besoin de manger. Et puis, c'est pas sûr qu'on les coupe tes arbres. On peut planter les tomates autour.

- Moi je trouve l'idée très bonne, intervint un autre ancien. Du temps de la mine, on avait tous des jardins ouvriers que la mairie nous louait. Ça nous a bien aidés à l'époque. Quand on les a remplacés par un boulo-drome, un parking et ces affreux immeubles de dix étages, j'étais aussi triste que toi avec tes arbres et tu n'as pas levé le petit doigt pour sauver mon jardin. Alors, s'ils te coupent avec tes arbres, je viendrai tenir la tronçonneuse !

- C'est peut être une bonne idée de nourrir les chômeurs avec des jardins communaux, mais ce que Laurent n'a pas pensé c'est qu'un potager, ça s'improvise pas. Y a plus grand monde qui s'y connaît à présent. Ça va coûter un fric fou en semences, en engrais, en outils et en arrosage pour des clopinettes. Je vois mal les jeunes d'aujourd'hui descendre de leurs mobylettes pour biner des betteraves ou désherber une raie de poireaux...

- Dites tout de suite qu'on est trop cons pour planter des radis, intervint un jeune du haut de sa bécane. J'ai appris à mon grand-père à se servir d'Internet, il m'apprendra bien à repiquer des carottes !

- Alors commence par apprendre qu'on ne repique pas les carottes. On les éclaircit, lança Berthier du haut de son kiosque. C'est pas la cervelle qui vous manque à vous les jeunes. C'est le courage, la patience et l'amour du bel ouvrage. Je ne te donne pas quinze jours pour que le jardinage te fatigue et pour que tu retournes faire le tour de ton immeuble avec ta mobylette !

\*

Les femmes n'étaient pas en reste dans ces discussions. Tout un groupe compact s'était formé devant la devanture de la mère Garispe, la mercière. L'article 9 les avait mises en furie.

- On fait déjà tout à la maison, et voilà qu'on nous rajoute les trottoirs. C'était le seul endroit où l'on voyait un homme tenir un balai. Je ne crois pas que Madame Laurent ait vu souvent son homme faire du ménage, avec le temps qu'il passe dans ses bouquins.

Malika se tailla un beau succès en signalant que l'article 9 demandait aux citoyens de nettoyer les trottoirs, pas aux citoyennes.

- Il suffira de rajouter dans cet article que les citoyennes seront chargées de veiller au bon déroulement des opérations pour que nous soyons définitivement déchargées de ce boulot. Ça leur apprendra à mettre tout le monde au masculin !

Il s'en suivit une houleuse discussion sur la place que les femmes devraient prendre si le nouveau système de Laurent se mettait en place. La République avait eu beau leur donner le droit de vote et l'accès à tous les métiers, le mouvement féministe imposer le droit à l'avortement et à la pilule, dans une ville comme Saint-Martin, elles étaient encore largement traitées comme des citoyennes de seconde zone. Depuis que les hommes avaient compris que les femmes faisaient de meilleures études, travaillaient mieux et plus vite, géraient plus facilement les problèmes quotidiens, ces messieurs s'étaient repliés doucement mais sûrement dans une posture de machos dominateurs et condescendants qui devenait insupportable. Et plus ils étaient en difficultés, plus les femmes en prenaient plein la figure. Quelques femmes des Clapas

qui s'étaient aventurées dans ce débat, approuvèrent et parlèrent des violences conjugales de plus en plus fréquentes, des jeunes filles obligées de porter des survêtements informes pour ne pas être embêtées par les garçons.

- Reprenons le pouvoir, s'écria la pharmacienne. C'est maintenant ou jamais !

- Nous exigerons que Laurent ouvre une commission sur l'égalité des sexes, lui qui aime tant les grands mots !

- Nous exigerons une rémunération pour les travaux ménagers et pour l'éducation des enfants, hurla une mère au foyer. C'est un vrai métier que nous exerçons là et il faut le faire reconnaître !

- Et cette fois, s'ils ne nous écoutent pas, on fait la grève du sexe. Ils nous ont tenues par leurs muscles, on les tiendra par la queue, s'écria la toujours élégante épicière !

\*

C'est vers une heure du matin que les derniers groupes de discutailleurs se séparèrent à bout d'arguments. Les rues de Saint-Martin qui habituellement étaient complètement vides dès huit heures du soir, avaient été le théâtre d'un gigantesque forum, d'un débat à ciel ouvert aussi animé et vif qu'une scène de ménage. Les conservateurs avaient surtout retenu la promesse de garder ce qui méritait de l'être. Ils étaient donc convaincus que la raison revenant, l'essentiel de ce qui faisait le quotidien d'une municipalité normale serait préservé, au moins faute de meilleures solutions. Les rêveurs, que le discours de Laurent avait littéralement enflammés, préparaient déjà les réformes à programmer sur l'ordre du jour du lendemain. Les citoyens qui se disaient de gauche, communistes, socialistes, anticapitalistes, avaient passé la soirée à chercher

comment récupérer ce formidable élan populaire et le canaliser dans des structures solides, hiérarchisées.... Ils reprirent en chœur leur éternelle dispute pour savoir quel parti serait le plus à même de fédérer le mouvement, le PC largement rodé aux mouvements de masse, le PS qui restait majoritaire au plan national, le NPA qui montait en puissance chez les jeunes... Chacun de ces partis préconisait une Union de la Gauche, à condition bien sûr, d'être le porteur de bannière de cette union.

Les sceptiques qui avaient cessé de rire et de croire au gag, se regroupèrent vite autour de l'idée qu'un strict cadre était le plus sûr garant des dérives révolutionnaires. Il fallait donc rester dans les limites de la loi et rappeler que Saint-Martin n'était pas une république bananière mais bien une entité faisant partie d'un département, d'une région, d'un Etat et depuis plusieurs décennies, de l'Europe. Il n'était donc pas question de remettre en cause les lois de la République comme le laissait entendre cette annonce stupide de la suppression des impôts fonciers. Il y avait suffisamment d'innovations possibles sans se mettre dans une situation d'autonomie qui entraînerait à coup sûr l'envoi des gendarmes, des gardes mobiles, voire de la brigade antiterroriste sur la commune.

\*

La salle du conseil municipal ne fut pas épargnée par ce tsunami de débats. Pierre, le jeune anarchiste qui avait soutenu Laurent dans sa campagne se précipita sur le nouveau maire pour lui demander s'il n'était pas tombé sur la tête.

- Et t'es content de toi ? T'as fait un beau discours ! Continue comme ça et dans trois mois, t'es aussi con que les autres.

- Qu'est-ce que j'ai dit ? Regarde la place. Ça discute dans tous les coins. C'est bien ce que tu voulais, non ?

- Pas à n'importe quel prix. Tu présentes comme un événement historique le fait que l'unanimité se soit faite autour d'un même slogan. Laurent au balcon... Relis donc Proudhon. Ce qui importe ce n'est pas le consensus mou, la majorité, l'unanimité, c'est la différence, le dysensus dur. Le jour sera historique quand toutes les contradictions pourront être vécues au sein de la commune de Saint-Martin, sans se détruire l'une et l'autre dans un informe et insipide magma démocratique. Les différences entre l'homme et la femme ne se coalisent pas si tu bandes mou !...

- Mais Pierre, il fallait bien lancer le débat, autoriser tous ces gens à réfléchir par eux-mêmes après toutes ces années de politiquement correct, de fatalisme, de conformisme...

- Arrête, Laurent. On ne fait rien de bon avec de l'illusion, sinon de la magie. Laisse croire aux gens qu'un consensus est possible et tu recrées la démocratie la plus totalitaire qui soit. C'est la lutte, la controverse, la marche vers l'inaccessible étoile que tu devais mettre en exergue, pas l'unanimité. Et puis je me fous de ce que pensent ou disent les autres. C'est à toi que je parle, pas au peuple. Si tu prends pour Dieu en rassemblant tout le monde sous ton balcon, je saurai t'empêcher de devenir le maître de qui-conque.

- Un discours est un discours, pas un traité de philosophie.

- Un discours ne dispense pas de la rigueur dans son élaboration intellectuelle. C'est toi qui es venu chercher les anarchistes, pas l'inverse. Maintenant que tu les as, tu vas devoir supporter leur rigueur. Je ne te laisserai rien passer, ni par amitié, ni au nom d'une quelconque efficacité.

- Ça, j'avais compris et je l'ai accepté depuis longtemps. Tu as peut être raison sur le fond mais dans la forme, je n'ai pas su dire autre chose dans mon discours. Putain d'anarchistes !...

\*

Il ne fallut pas moins de deux semaines pour recueillir les premières doléances des habitants, les consigner sur un grand registre ouvert à cet effet, les classer par catégorie et par degré d'importance. Les affaires courantes de l'ancienne mairie furent gérées du mieux possible, sans toutefois qu'aucune décision hypothéquant l'avenir ne soit officiellement prise. Jamais personne n'aurait pu imaginer un tel flot de recommandations, avis, conseils, idées géniales ou farfelues. Cette population réputée dépressive et amorphe se déchaînait, l'imagination était au pouvoir. Monsieur Laurent, l'instituteur Bortolli et la secrétaire Marize durent faire appel à une bonne dizaine de volontaires pour lire les lettres, en noter le nom de l'auteur et le sujet, et les ranger dans de grands cartons par thème : La propriété, l'école, la police, l'aménagement urbain, l'emploi, le système monétaire, les modes de votation, la voirie, l'eau et l'électricité, l'avenir des employés municipaux, la protection de l'environnement, la réhabilitation des quartiers d'HLM, le commerce, les rapports aux administrations nationales, le remplacement des sanisettes payantes par les traditionnelles pissotières du siècle dernier, les handicapés, les services de santé etc. Souvent les hommes du tri devaient faire appel à monsieur Laurent pour choisir le bon carton ou en ouvrir un nouveau. La question des chiens devait elle être classée dans le carton *Sécurité* à cause des dangers qu'ils impliquent, dans celui

de l'*Assainissement* à cause de leurs déjections, dans celui du Service vétérinaire, ou fallait-il ouvrir un carton *Animaux* ?...

\*

Il n'y avait pas qu'à Saint-Martin que les esprits atteignaient leur seuil d'ébullition. La nouvelle de la création du fameux CCA, était en première page des deux principaux quotidiens du Département, dès le lendemain du fameux discours du nouveau maire. Le préfet en était averti et avait aussitôt contacté le gouvernement qui recommanda la mise en place immédiate d'une cellule de crise. Le ministre de l'Intérieur qui sortait tout juste d'une affaire complexe d'anarchistes français et mexicains, menant conjointement une campagne de propagande sur le thème de la Commune libre d'Oaxaca, craignait au plus haut point que l'affaire de Saint-Martin soit la partie émergée d'un immense iceberg préfigurant la prise de pouvoir par les anarco-autonomes ou autres groupuscules assimilés. Le préfet reçut l'ordre de saisir la première mesure illégale que pourrait commettre le maire de cette commune pour le destituer et étouffer le mouvement dans l'œuf.

Pour l'instant, les services municipaux fonctionnaient normalement, aucun bâtiment public n'avait été investi, aucun acte de violence n'avait été commis. Il n'y avait que cette histoire d'état civil confié à un généalogiste amateur qui pourrait sortir de la légalité. Mais après enquête, l'homme n'avait pour l'instant touché aucun des registres officiels et s'était contenté d'enregistrer une naissance dans son logiciel personnel et de délivrer aux parents une fiche familiale tirée de son ordinateur mentionnant les date et lieu de naissance de l'enfant, ses prénoms

et son numéro de Soza dans sa généalogie. Rien n'était donc illégal puisque le délai imposé par la loi pour la déclaration légale d'un enfant n'était pas encore forclos.

Officiellement, le maire de Saint-Martin restait donc maire et assurait la pérennité de l'institution communale. Monsieur Laurent espérait que la mise en place du CCA resterait le plus longtemps possible dans la légalité et ne s'attirerait pas les foudres répressives du préfet de police avant même que les nouvelles structures n'aient pu se concrétiser.

## Le Dépôt Alimentaire.

*La faim justifie les classes moyennes...*  
(Julien Torma)

Le dépouillement de la première grande consultation citoyenne fit de suite apparaître qu'une proportion non négligeable des habitants de Saint-Martin vivait à la limite du seuil de pauvreté. Une fois payées les charges incompressibles de loyer, gaz, électricité, chauffage..., ce qui restait pour l'alimentation de ces familles ne dépassait guère deux euros par jour et par personne. En attendant que les potagers, vergers et élevages municipaux soient opérationnels, il fut décidé d'ouvrir un Dépôt Alimentaire dans la salle des fêtes de la rue Victor Hugo, la plupart du temps inoccupée. Un appel fut lancé à tous les commerçants ayant des invendus, tous les producteurs (professionnels ou amateurs) ayant des surplus, de les mettre à disposition du Dépôt. Monsieur Vigouroux avait tenu la cantine scolaire pendant plus de quinze ans et s'étiolait dans son chômage forcé depuis que la municipalité précédente avait jugé bon de faire appel à une cuisine centralisée et semi industrielle. Il se proposa de transformer bénévolement ces produits en repas chauds, à emporter ou

prendre sur place. Il ne serait demandé aux usagers qu'une participation couvrant les frais d'eau, gaz et électricité.

Cette initiative, style Resto du cœur amélioré, eut rapidement un franc succès. Les directeurs des deux grandes surfaces de la ville subirent une pression douce mais efficace pour qu'ils participent à l'opération. Ils avaient l'habitude de jeter dans des bennes à ordures tous les produits frais périmés, les conserves cabossées et suspectes, les fruits et légumes avariés. Un petit groupe d'indigents venaient régulièrement fouiller ces poubelles à la tombée de la nuit et l'on fit remarquer aux directeurs que leur responsabilité était engagée en cas d'intoxication grave de l'un des pilleurs. Un procès avait déjà eu lieu en France au bénéfice d'un particulier qui avait argué que les bennes n'étant pas fermées, l'étalage de ces produits consommables était une incitation à la récupération. La grande surface avait été condamnée à des dommages et intérêts conséquents.

Les deux directeurs de supermarchés de la ville furent très embarrassés par cette demande. Ils se concertèrent longtemps avant de prendre une position commune.

- Si les invendus sont officiellement redistribués, ce sera considéré par nos sièges respectifs comme un manque à gagner évident. Avec les contraintes de rentabilité que l'on nous impose, cela ne passera jamais...

- Mais tout le monde sait qu'un yaourt dont la date de péremption est du 10 octobre, ne sera jamais acheté par un client le 9 et reste consommable jusqu'au 11 sans problème. Dans le contexte actuel, cela apparaît comme un gaspillage insupportable. Ce n'est pas fait pour améliorer notre image de marque.

- Nous devrions faire comme nos voisins, arroser les bennes de gasoil pour rendre les produits non consommables. Il n'y aurait plus d'invendus, donc plus de contestations.

- Mais là, avec ces clodos qui viennent fouiller les poubelles, on prend un risque. Vous avez bien compris que l'on nous menace de procédure judiciaire en cas d'intoxication d'un particulier !

- Ce n'est pas gagné pour eux. Nous pouvons aussi porter plainte contre les voleurs. Le tribunal de Nîmes en 2009 a prononcé un jugement en faveur d'un collègue considérant que la soustraction de nourriture dans les poubelles était un vol.

- Absolument pas ! Le voleur a été acquitté. De plus, avec les manifestations, les comités de soutien et les articles des journaux, je ne suis pas du tout sûr que le gérant ait tiré un quelconque bénéfice commercial de cette affaire.

- Alors prenons la commune à son propre jeu. On a bien intégré le commerce équitable, le bio, le commerce de proximité, pourquoi pas l'aide aux plus démunis ! Si l'on marque sur nos pubs « fournisseur officiel du Dépôt Alimentaire », on y gagne sur le plan marketing, juridique, et aussi sécuritaire puisque les clodos iront chez eux et plus chez nous...

Ainsi débuta une collaboration étroite entre les généreux donateurs des grandes surfaces et le cuisinier Vigouroux. Le dépôt était prévenu dès que des produits consommables étaient disponibles, les bennes ne recevaient plus que les cartons d'emballages et les deux commerçants présentèrent à leurs centrales une nouvelle publicité choc : « *Votre supermarché s'engage...*, Dans

*l'aisance un jour, pauvres un autre jour, vous restez nos clients..., Votre magasin lutte contre le gaspillage... »*

Du côté des potagers, tous les jardiniers amateurs ne faisant pas systématiquement des conserves, ils prirent vite l'habitude de fournir le dépôt en produits frais. Un même légume arrivant à maturité dans une période très courte et en trop grande quantité, il ne pouvait être consommé intégralement par la famille du jardinier. Monsieur Vigouroux fit une dizaine de repas les premiers jours, une cinquantaine la semaine suivante. Les plus pauvres hésitèrent à fréquenter ce lieu qui les étiquetait indigents, mais Vigouroux était accueillant et chaleureux, les repas étaient bons, et la place étant occupée en premier lieu par les plus malins plutôt que par les plus nécessiteux, leur pudeur naturelle fit place à l'enthousiasme. L'ambiance festive et familiale de ce restaurant improvisé l'ouvrit rapidement à tous, quelque soit leur niveau de vie. Les fournisseurs les premiers prirent l'habitude de manger chez Vigouroux les jours où ils amenaient leurs surplus. Gentiment invités par le cuisinier jovial, les deux directeurs de supermarchés y amenèrent leurs représentants de commerce en tournée, y firent quelques repas d'affaires. L'usage se fit tout naturellement de payer le repas lorsque l'on n'y venait pas par nécessité financière, en oubliant un billet ou deux sur la table. Aucun prix n'était fixé, ce qui incitait les plus riches à faire preuve de générosité et à laisser des sommes supérieures au prix de revient réel.

L'argent ainsi récolté dispensa les plus démunis de payer la participation symbolique prévue initialement. Il permit également d'acheter les produits de base qui manquèrent au début de l'expérience. L'huile ou le sucre par

exemple, ne sont pas des denrées périssables et ne sont pas produits sur la commune. La viande restait rare au début. Les premiers repas furent donc garantis sans matières grasses et souvent végétariens. Vigouroux dut faire un bel effort d'imagination pour présenter des mets appétissants sans que le goût et l'équilibre alimentaire en souffrent. Avec un grand souci éducatif, il se faisait un point d'honneur de donner à ses invités un exemple de saine gestion de la pénurie et de prouver aux mères de famille qu'elles pouvaient nourrir correctement leurs enfants, même en période de crise. Parodiant le bon vieux Raymond Devos, il disait souvent, *rien, c'est déjà quelque chose puisqu'il y a moins que rien !...* Un dimanche particulièrement démuné, le menu se limita au pain perdu et au clafoutis, au grand régal des enfants.

Les familles les plus pauvres, les immigrés magrébins ou africains, mangèrent pour la première fois de leur vie à une table voisine de celle du maire, du directeur de supermarché, du maraîcher, de l'employé de banque. Après quelques semaines de méfiance réciproque, de regards en coin et de timides et maladroitement tentatives d'approches, l'ouverture vint des femmes algériennes. Elles proposèrent à Vigouroux de lui préparer un menu oriental : couscous, tajine, chorba, gâteaux traditionnels. Le jour prévu, pour ce menu, ce sont elles qui servirent les tables et recueillirent les compliments des clients plus fortunés. Les femmes turques ne voulurent pas être en reste et proposèrent leurs spécialités. Les Italiens et Polonais, généralement plus aisés et depuis longtemps intégrés dans le paysage urbain, proposèrent une fastueuse participation à ce défilé de gastronomies exotiques.

Le seul à voir d'un mauvais œil le développement exponentiel du Dépôt Alimentaire fut le patron de l'unique brasserie de la ville. Son chiffre d'affaires, déjà bien limité avant l'apparition tapageuse de monsieur Laurent, commençait à frôler le rouge. Il se renseigna sur la légalité d'une telle concurrence déloyale, mais aucune loi n'interdisait à la mairie de prêter un local à des particuliers, à ceux-ci d'y organiser des repas gratuits, ni même certains invités à oublier un billet sur la table. Nul salaire n'étant payé, nulle facture ne pouvant prouver un quelconque commerce, nulle recette ne pouvant être assimilée à une vente ou prestation de service, aucun recours n'était possible. Même sur le plan de l'hygiène, aucune action ne pouvait être engagée. Vigouroux n'étant qu'un particulier, il avait le droit de louer la salle des fêtes et de nourrir ses invités comme il l'entendait. Il finit donc par demander audience à monsieur Laurent pour lui exposer son problème.

- Vous savez parfaitement les difficultés que représente la gestion d'un établissement comme le mien. Si vous continuez à me concurrencer sur la restauration qui représente plus de 30% de mon chiffre d'affaires, je n'arriverai plus à équilibrer mon budget. A très court terme, vous me mettez au chômage et Saint-Martin n'aura plus qu'un unique bar-tabac pour 5 000 habitants. Est-ce cela que vous cherchez ?

- Non, mon ami. Je ne cherche nullement votre perte et je considère même votre café-restaurant comme un service public nécessaire à la ville et à son équilibre. Mais je ne peux refuser des repas aux plus démunis pour que quelques clients aisés viennent épisodiquement chez vous, déguster vos excellentes entrecôtes à l'échalote. Il faut

trouver le moyen de faire vivre honnêtement votre brasserie tout en développant notre Dépôt Alimentaire qui est aussi bon pour les estomacs des plus pauvres que pour le lien social.

-Nos deux points de vue sont contradictoires et incompatibles. Si mes clients partent manger le couscous au Dépôt Alimentaire, vos pauvres ne viendront pas pour autant boire des bières chez moi. C'est à sens unique ! C'est moi qui vais bientôt devenir client de votre resto clandestin...

- Et si vous deveniez une brasserie municipale ?

- Jamais, monsieur. C'est une entreprise familiale depuis 1870. Elle n'est pas à vendre. Tant que je serai en vie, tant que j'aurai un revenu égal au RMI, je ne mettrai pas la clef sous la porte.

- Il n'est pas question de cela. On pourrait décréter votre entreprise d'intérêt général et vous verser un salaire pour que vous fassiez perdurer votre commerce. Si votre comptable peut nous prouver que vos revenus sont insuffisants pour maintenir votre activité, nous pourrions la subventionner jusqu'à hauteur d'un salaire honnête. Vous garderiez la propriété du fond que vous loueriez à la commune et en contrôleriez la gestion. Il suffirait que votre licence de débit de boisson soit cédée à la commune et vous deviendriez simple employé municipal. Vous seriez assuré d'un salaire fixe mais en revanche, vous vous engageriez à ne jamais fermer votre brasserie, à accueillir des manifestations culturelles dans l'établissement et à ne jamais détourner certains bénéfices pour arrondir votre salaire. Je vous offre la sécurité d'un revenu, modeste mais sûr, contre l'angoisse quotidienne de la faillite. Réfléchissez-y tranquillement, parlez-en à votre comptable et si ma proposition vous tente, revenez me voir avec lui.

C'est ainsi que le patron de la Brasserie Jean Jaurès fit insérer le mot *Municipale* dans l'intitulé de son enseigne. Quand le chiffre d'affaires du mois dépassait le salaire prévu, le patron était payé sur les bénéfices. Quand il était inférieur, la mairie complétait les revenus. Le service de comptabilité avait mis en place un complexe système de contrôle pour que nul ne soit lésé et que tout soit exécuté dans la plus stricte légalité et transparence.

## La démocratie directe.

*La démocratie ne peut être que directe...  
(J.J. Rousseau, Le Contrat Social).*

Dans le premier article de sa charte, Laurent avait bien indiqué que chaque individu pourrait donner son avis sur les décisions à prendre par voie de vote et sans restriction d'âge, de condition, de nationalité. Mais au vu du nombre de questions à traiter, il paraissait impossible d'organiser pour chacune une consultation générale. On ne réunit pas 5 000 personnes tous les jours, on ne peut les faire voter pour la moindre innovation. Pourtant, il tenait absolument à établir une démocratie directe et à ne rien imposer qui ne satisfasse au moins les trois quarts des habitants. Des votes à la majorité risquaient fort de diviser la ville en deux groupes de 49 et 51%. Le vote à 75% lui semblait une garantie de paix suffisante.

En revanche, l'adaptation de la consultation directe à une ville de 5 000 habitants restait pour lui un casse tête insoluble. Il réunit donc le petit groupe d'anarchistes qui

s'était constitué autour du vieux Pablo, l'Espagnol. Il devait bien y avoir un penseur libertaire quelconque ayant écrit sur le sujet. Tous avaient lu des articles ou des essais sur la démocratie directe mais peu étaient passés au stade pratique. Seul le canadien Stephen R. Shalom<sup>12</sup> donnait quelques indications concrètes. Ce penseur préconisait des Conseils de 20 à 50 personnes, gérant des unités de base géographiquement définies. Pour les questions sortant du strict cadre de l'unité de base, un délégué par Conseil portait la question au niveau supérieur. Avec 40 personnes par niveau de Conseil, il suffisait de sept niveaux pour impliquer 40 millions de personnes dans une décision qui les affecterait tous.

Cette idée simple et pratique semblait très séduisante. Mais ce qui est mathématiquement possible ne l'est pas forcément dans la réalité. Si l'on préconise par exemple un taux de 1,6 enfants par famille pour équilibrer la pyramide des âges, dans la réalité, il faut bien se résoudre à n'en faire qu'un ou deux. Pour la démocratie directe, il en fut de même et la mise en forme fut longue et douloureuse.

La première question qui se posait était de définir la valeur idéale de l'unité humaine de base. Puisque l'on ne discute pas à 5 000, il fallait couper la ville en sections autonomes suffisamment grandes pour être viables, suffisamment petites pour que chacun y trouve sa place. Était-ce 250 habitants, 500, 1 000 ? Plus on réduisait le nombre d'habitants par section, plus le nombre des délégués augmentait, alourdissant d'autant le fonctionnement du Con-

---

<sup>12</sup> Stephen R. Shalom: *Raison oblige*, presses de l'Université de Lava, Québec.

seil de la ville. Plus on l'augmentait, plus il devenait difficile de donner une cohérence aux sections. Les discussions sur les avantages et inconvénients de chaque système possible s'éternisant, Laurent proposa la solution intermédiaire, ne serait-ce qu'à titre d'essai. En l'absence de précurseur, il fallait bien prendre le risque de se tromper. Il fut donc décidé de proposer aux citoyens un découpage de la ville en dix sections de 500 habitants. Pablo proposa d'appeler ces sections, des "Îlots", ce qui donnerait davantage l'idée d'une autonomie totale, d'une insularité. Monsieur Vigne qui passait par là accueillit cette idée avec enthousiasme, expliquant que les grandes villes du midi étaient aussi divisées en Iles dans les compoix, les ancêtres du cadastre, jusqu'à la Révolution.

Il fallut ensuite définir géographiquement les dix îlots avec l'aide du cadastre et de quelques employés de mairie bien au fait de tous les particularismes locaux. Là aussi, la mise en pratique s'avéra complexe. Il fallait donner une égalité de nombre à chaque îlot tout en conservant leur unité géographique et humaine. Une tolérance de plus ou moins 50 habitants par îlot apparut indispensable pour concilier ces deux impératifs. Après deux semaines de travaux intensifs, Laurent put présenter aux citoyens la proposition d'ensemble et la soumettre à un premier vote collectif de principe.

Trois grandes réunions publiques, une au cinéma Vogue pour le centre ville, une aux Clapas et une à la Pinette, furent organisées pour présenter le projet avant vote. Des plaquettes furent largement distribuées pour que nul n'ignore le détail des opérations. Il y était longuement expliqué que les îlots seraient totalement indépendants et gérés pour toutes leurs affaires internes par les comités

d'îlots élus pour un an. Pour tout ce qui dépassait le strict cadre de l'îlot et impliquait des personnes extérieures, un porte-parole du comité viendrait exposer ses requêtes au Conseil Communal, lequel sera composé des dix porte-paroles d'Îlots et d'un bureau d'études de douze sages sous la direction du président du CCA, élus pour leur compétence, également pour un an et par l'ensemble des habitants. Ces conseillers n'auront d'autre rôle que de donner les éléments techniques que les comités n'ont pas forcément, de prévenir les incohérences pratiques, financières, légales..., et d'aider les comités à réaliser leurs projets avec plus d'efficacité. Ces sages couvriront les domaines suivants : La finance, l'éducation, l'énergie, l'urbanisme, le commerce et l'industrie, l'agriculture-élevage, la santé, la culture, les relations extérieures (canton, département, région, Etat), et le droit. Enfin, deux personnes de plus seront chargées de veiller à ce qu'aucun citoyen ne puisse être gêné dans ses convictions personnelles, philosophiques ou religieuses.

S'il apparut très vite que plus de 75% des habitants étaient en plein accord avec le principe de la démocratie directe et approuvèrent le projet d'ensemble, c'est dans la mise en place concrète que les problèmes commencèrent. La détermination exacte des îlots souleva d'interminables débats. Les uns réclamaient de changer d'Îlot sous prétexte que leur rue faisait limite et que toute leur famille habitait du côté pair et eux côté impair. Des commerçants voulaient être inscrits dans un îlot pour leur habitation et dans un autre pour leur commerce, ayant des intérêts dans les deux îlots. Cette demande souleva des querelles sans fin, beaucoup craignant que les plus riches en profitent

pour avoir plus de pouvoir en votant une fois pour leur maison, une fois pour leur garage, une fois pour leur villa, une fois pour leur commerce etc.

Une épineuse question fut soulevée quant aux nombreuses maisons isolées de la périphérie. Certains voulaient en faire un îlot de ceinture à part entière, arguant d'une position et d'intérêts tout à fait particuliers, d'autres voulant intégrer chaque écart dans l'îlot le plus proche, trouvant peu pratique de réunir des gens dispersés sur un si grand territoire.

Même le principe de la division par nombre d'habitants fut remis en cause. Certains auraient préféré un calcul par nombre de familles. En effet, un îlot ayant en moyenne des familles de cinq enfants comme aux Clapas, regrouperait environ 71 familles, alors qu'un îlot ayant une moyenne de 0,2 enfants comme la colline du Bosquet, représenterait environ 247 familles, soit plus du triple. En cas d'intérêts divergeant entre les Clapas et le Bosquet, 71 familles auraient-elles autant de pouvoir que les 247 ? D'autres pensaient qu'un comité pour 71 familles serait bien plus gérable que celui des 247 familles. En fin de compte, la préférence s'établit en faveur d'un comptage par personne et non par famille, mais après des querelles et des engueulades mémorables. Laurent qui se démenait comme un beau diable dans tous les débats pour faire aboutir son projet, rappelait sans cesse qu'il n'était pas venu pour assurer la tranquillité de ses citoyens et qu'une bonne scène de ménage était le meilleur moyen de se réconcilier !

Le principe du découpage géographique fut aussi remis en cause, certains réclamant un découpage par profession, statut social, voire par niveau de vie. Ces proposi-

tions furent aussitôt dénoncées comme une manœuvre pour constituer des groupes de pression dont tous devinaient à l'avance à qui ils profiteraient. L'idée fut donc vite enterrée.

La composition du comité des sages souleva également bien des débats. Les jeunes réclamèrent un représentant en pensant qu'ils avaient des problèmes propres à leur âge qu'aucun adulte ne saurait vraiment comprendre. Il leur fut répondu que la jeunesse était certes particulière mais n'était en rien une compétence. Or le comité était fait pour regrouper des compétences pas des minorités. Pourquoi pas aussi un représentant des homosexuels, des handicapés, des artistes peintres, des femmes enceintes, des gens de couleur ou des retraités... La présence d'un sage veillant au respect des sensibilités religieuses relança bien sûr la vindicte des défenseurs de la laïcité qui se demandaient ce que cela venait faire dans un débat public. Laurent expliqua que la religion étant une affaire privée, le sage en question serait là avant tout pour garantir le respect de toutes les libertés individuelles, pour qu'aucune décision publique n'entrave l'exercice privé d'une foi quelconque, et qu'aucune foi privée n'interfère dans la chose publique.

Les opérations de votes furent ouvertes sur deux semaines, chaque futur îlot ayant son bureau, son équipe de dépouillement, son représentant du CCA qui pouvait expliquer à l'un ou l'autre le remplissage complexe de son bulletin. En effet, les questions étaient multiples :

La première semaine, seraient traitées les questions de fond :

- Pour ou contre le découpage en 10 Îlots
- Pour ou contre la forme proposée de ces Îlots

- Pour ou contre la création des comités d'îlots
- Pour ou contre la création du Conseil communal avec 12 sages et 10 porte-paroles d'îlots.

La deuxième semaine, les listes de volontaires seraient mises au vote, celles par îlot des citoyens se présentant comme membre d'un comité et celle de l'élection des sages du Conseil Communal.

Au dépouillement du premier vote, les réponses furent largement positives sauf pour la forme proposée des îlots. Comme prévu, il y avait autant d'avis que de bulletins et l'îlot de la Zone d'Activité Artisanale et celui de la rue de l'Abreuvoir durent revoter quatre fois avant de trouver un consensus viable. Tout le monde ayant bien compris que la forme proposée était expérimentale et pourrait être remise en cause dès la fin de son premier exercice, une forte majorité de citoyens avaient donc approuvé le projet et il ne restait plus qu'à élire ses représentants. Mais là, cela ressemblait bien aux vieilles traditions électorales et tout se régla au premier tour. Deux mois après l'élection de monsieur Laurent, la mairie et son conseil, bien que toujours existant sur le papier, cédèrent la place au Centre Communal d'Autogestion, aux comités d'îlots et au conseil communal.

## Le vote du budget communal.

L'argent est préférable à la pauvreté, ne serait-ce que pour des raisons financières.

(Woody Allen)

Les élections ayant eu lieu en mars, le budget communal devait être établi au plus tard le 31 mai et l'équipe municipale n'avait pu attendre la mise en place de la nouvelle structure pour en rédiger les principales orientations. La seule véritable innovation fut l'invitation lancée à tous les membres des comités d'îlots pour qu'ils participent au conseil. Légalement, seuls les conseillers régulièrement élus avaient droit à la parole, mais le maire ayant la possibilité d'interroger un invité pour un avis technique ou une information concernant son quartier, le droit fut largement contourné.

Laurent posa d'entrée quelques impératifs catégoriques qu'il faudrait suivre pour établir un budget primitif cohérent :

- Nulle dépense de superflu ne pourra être envisagée tant que l'ensemble de la population ne disposera pas de l'essentiel.
- L'ordre de priorité des postes budgétaires devra être établi selon une logique de la nécessité. Les inepties passées, comme l'illumination de la ville à Noël dépassant les investissements sur l'enseignement, ne devaient pas être reproduites. Il s'agira donc de classer par importance les besoins des Martinois (alimentation, santé, éducation, cul-

ture, voiries, énergie, sécurité, emplois...) et d'y consacrer l'investissement correspondant.

- Les engagements financiers de l'ancienne municipalité pris sous forme de crédits ou de subventions devront être épurés au plus tôt afin de pouvoir répartir sur des bases saines.

- Le recours à de nouveaux emprunts ne pourra être utilisé que dans le cas d'un investissement rapidement amortissable et pour des projets visant à leur autonomie financière à court terme. Le mandat d'un maire étant de six ans, aucun projet grevant lourdement le budget ne sera légué à nos successeurs sans motif impérieux.

- Pour tout projet, les solutions ayant le moins d'impact possible sur le budget d'une part, et sur l'environnement d'autre part, seront privilégiées.

- Les projets proposés dans le budget et les moyens de mise en œuvre devront prioritairement favoriser les ressources humaines et matérielles de la commune : économique et local, voilà les deux maîtres mots.

Ceci étant posé, la discussion pouvait commencer. Et quelle discussion !... Une foire d'empoigne, une immense et interminable arène où les intérêts personnels s'ajoutaient aux conflits ancestraux, les incompétences les plus criantes aux utopies les plus folles. Après quelques heures de pugilat, il apparut très vite que rien ne pourrait être décidé sans un certain cadre, sans un ordre du jour bien structuré. Avec beaucoup de patience, Laurent commença par expliquer le cadre juridique imposé, les termes techniques en usage, la forme que devait prendre un budget, les limites légales à l'innovation, les décisions à prendre impérativement, celles que l'on pouvait différer et se réserver sous forme de DM (décisions modificatrices), etc.

La discussion sur l'ordre prioritaire des objectifs ne trouva d'issue que dans la référence à la vox populi. Puisqu'une grande consultation avait inauguré l'ère nouvelle de Saint-Martin et que le dépouillement exhaustif de toutes les espérances en avait été effectué, il paraissait simple de se fixer sur le volume des catégories traitées. Il apparaissait clairement que le carton où avaient été rangées les doléances traitant de la qualité de vie dépassait de loin en taille tous les autres. Les sous dossiers qui en avaient été extraits rejoignaient bien les besoins les plus essentiels de l'existence : La nourriture, le logement, l'éducation, la santé. La plus grande part du budget devrait donc répondre à ces préoccupations les mieux partagées par les citoyens. Encore fallait-il établir un pourcentage budgétaire cohérent par rapport au reste des dépenses à envisager. Et bien sûr, personne ne songeait aux dépenses incontournables et imposées, soit par l'Etat, soit par l'héritage de l'ancienne équipe municipale.

Après plusieurs jours de débats compliqués, il fut décidé de repartir à zéro et de s'appuyer sur le budget de l'année précédente qui avait au moins l'avantage d'être concrètement écrit noir sur blanc. Chaque poste pourrait être examiné à la lumière des priorités définies par le Conseil, réduit, augmenté, reconduit, supprimé. Cette tactique donna un peu d'air au débat et rassura, au moins un temps, car très vite chacun se retrouva confronté à des choix cornéliens. Quand fut abordé le sujet des employés communaux, on faillit en venir aux mains. L'ancien maire avait lutté à sa manière contre le chômage en créant un nombre d'emplois démesuré et hors de proportion avec les besoins et les moyens de la commune. Une équipe de cent cinquante personnes aux fonctions mal définies faisait de la

mairie la plus grande entreprise de la ville. Une partie des citoyens considéraient que cette débauche de main d'œuvre était scandaleuse, inutile, parasitaire et préconisait un dégraissage sévère. D'autres, tout aussi virulents, pensaient que la commune pourrait au contraire embaucher plus de monde, que des grands travaux pourraient être pris en charge par cette équipe et que le seul problème à discuter était la mission qui lui serait confiée.

- Ce n'est pas dix personnes qu'il faut payer pour ramasser les feuilles des arbres sur la place Jean-Jaurès. C'est cinquante de plus, mais pour entretenir tous les végétaux de notre territoire dans le cadre d'un vaste plan de fabrication de compost et de méthane. Chaque année, les hommes passent un temps fou avec leurs foutues souffleries portables. Ça pollue, ça consomme de l'énergie, ça fait un bruit épouvantable et à la sortie, ça coûte très cher pour un simple objectif esthétique. Une autre organisation pourrait employer plus de monde sans augmenter le budget. Bien pensé, ce travail pourrait aboutir à un autofinancement de l'équipe.

- C'est un doux rêve. Monter une chaîne qui aille du ramassage des végétaux au traitement de cette biomasse et in fine, au chauffage de la ville, c'est une entreprise qu'il faut, pas une équipe de balayeurs, aussi sérieux soient-ils !

- De toute façon, si la commune inaugure son nouvel "âge d'or" par le licenciement massif de cinquante agents territoriaux, on se met toute la ville à dos. Adieu le bel élan de solidarités, d'innovations, de partage que nous avons voulu insuffler...

Sur chaque article du budget, les mêmes questions, les mêmes choix se reposaient, toujours aussi difficiles à

trancher. Le seul budget festivités occupa les esprits une journée entière.

- Dans l'état où se trouvent nos concitoyens, dépenser tant d'argent pour les illuminations de Noël, la fête foraine, le forum des associations, le concours de boules et tutti quanti, c'est proprement scandaleux. Il faut supprimer tout ça, au moins tant que les problèmes vitaux ne sont pas résolus.

- Ce sont des économies de bouts de chandelles. L'illumination de la ville vous paraît chère comme ça, mais c'est une goutte d'eau dans le budget. Si on supprime toutes les animations, la ville sera morne, pour ne pas dire mortelle. Sans compter l'entreprise qui nous loue le matériel, qui est de la ville et ne vit que par la ville... Ce que vous économisez dans la décoration, vous le dépenserez en allocations de secours pour les chômeurs que vous aurez créés.

- Avec des raisonnements pareils, les pires conneries sont justifiables, pourvu qu'elles préservent un emploi. En Russie il n'y avait aucun chômeur, c'est vrai, mais on connaît le résultat. On ne va tout de même pas refaire la même erreur. Je préfère payer quelqu'un à rien foutre que d'inventer des travaux inutiles, uniquement pour qu'il ait une fiche de paye.

- Avant de relancer le débat sur l'emploi, restons un peu techniques. Calculons le coût réel de ces animations dans le cas de leur conservation ou de leur suppression. Et quand je dis coût réel, j'entends bien le terme dans sa globalité : dépenses directes et annexes, impact environnemental, effets sur le bien-être des Martinois etc. Si à la fin, on voit que c'est rentable, on garde. Si on trouve un bilan

néгатif, on jette. C'est simple, pragmatique et sans préalable idéologique douteux.

- Et tu évalues comment l'impact écologique, le bien-être des gens ?....

Les séances de travail sur le budget, commençaient le matin à neuf heures. Après une pause d'une heure pour le repas, la discussion reprenait jusqu'à vingt heures. Les questions qui exigeaient un traitement technique étaient examinées ensuite en commission de neuf heures du soir à plus soif. Quand une commission bloquait sur une question précise, un calcul de prix, un point juridique, une interrogation scientifique, le sujet était transmis à une équipe de chercheurs à l'intérieur du CCA, une autre à la bibliothèque municipale, une troisième au café internaute et les réponses possibles, trouvées sur Internet, dans un livre ou chez un spécialiste, arrivaient aussitôt sur l'ordinateur de la salle de réunion. Il fallut quinze jours complets pour arriver à l'établissement d'un budget cohérent et consensuel. Voilà qui changeait de l'habituel budget présenté par le maire, qui était jadis voté en une heure et rarement remis en cause. Quelques litiges furent résolus par usure des combattants, d'autres ne trouvèrent pas de solutions et furent mis de côté pour un examen ultérieur, mais dans l'ensemble, toute l'équipe se sépara épuisée mais ravie...

## **Comités d'îlots et conseil communal.**

*Si un peuple a les gouvernements qu'il mérite,  
quand mériterons-nous de n'en avoir pas ?  
(Paul-Jean Toulet)*

Dès la mise en place de ce nouveau système, Laurent prit soin de poser quelques principes de base afin de ne pas retomber dans les erreurs passées. Le nombre incroyable de problèmes soulevés dans la première consultation risquait d'entraîner les comités vers des réponses précipitées, ponctuelles, sans vision d'ensemble et projection dans l'avenir. Il pensait sincèrement qu'une propension à tronçonner les individus et la société était le mal du siècle à tous les niveaux. Les politiques agissent la plupart du temps comme ces médecins qui traitent les symptômes organe par organe, sans se soucier des interactions entre eux. Les banlieues en sont l'exemple parfait. Depuis un demi-siècle, près d'une centaine de plans avaient été élaborés, tous aussi inefficaces les uns que les autres. Chaque plan mettait le doigt sur un problème particulier, y apportait des solutions qui pouvaient être intelligentes et utiles, mais la maladie restait là, bien réelle et toujours aussi explosive. Aucun en effet, n'avait tenté de dresser un tableau d'ensemble de tous les symptômes et d'en tirer un diagnostic global. La banlieue continuait à être en souffrance parce que l'on avait traité la question de l'urbanisme sans traiter le chômage, la ghettoïsation sans traiter l'échec sco-

laire, la violence sans traiter la désintégration des familles...

A Saint-Martin, il faudra que cela cesse et que les décisions soient toutes reliées entre elles dans une vision d'ensemble. Laurent expliqua longuement à tous les comités sa préoccupation et leur demanda un gros effort de réflexion, de patience et d'écoute les uns des autres. On aurait pu croire que cette exigence irriterait les élus des quartiers pris dans l'urgence de multiples difficultés mais ils furent au contraire touchés. Peu habitués à être considérés comme capables d'intelligence, de prévoyance et d'esprit de synthèse, ils se voyaient investis d'une mission à laquelle les politiques, les scientifiques, les médecins n'avaient su répondre. Laurent les considérait donc comme meilleurs, plus aptes à comprendre le monde que tous ces beaux penseurs.

Les membres des comités durent à leur tour expliquer à leurs cinq cents administrés que le temps de la réflexion n'était jamais perdu, que toutes leurs questions seraient traitées avec soin mais prudence. L'exemple qu'avait donné Laurent fonctionnait bien : « Le tabac est mauvais pour la santé et coûte cher à la sécurité sociale, il faut inciter les gens à arrêter. Donc on l'interdit dans les lieux publics et on le taxe fortement. Mais quand la consommation baisse, les ouvriers de la Seita se mettent en grève craignant pour leurs emplois et le gouvernement perçoit moins de taxes. Les fumeurs sont énervés et les patrons de bar stressés de voir leur clientèle diminuer. Pour calmer leur stress, ils prennent des anxiolytiques qui nuisent gravement à leur santé et coûtent à la sécurité sociale. L'Etat, unique dealer du tabac, commande de coûteuses campagnes de prévention qui culpabilisent les fu-

meurs d'être ses clients... N'est-ce pas là le parfait exemple de fausses bonnes solutions, d'absence de vision globale, de soins des symptômes et non des causes, de contradiction et de mauvaise foi flagrante ?... »

Saint-Martin ne devrait pas reproduire ce genre d'inepties ou alors, il faudra les repérer et les corriger immédiatement. Les comités d'îlots ne peuvent être aussi bêtes que les technocrates de l'Etat, ce serait à désespérer ! Dans le concret de la vie quotidienne des quartiers, la démocratie directe n'était cependant pas une sinécure. On ne devient pas soucieux du bien être collectif et responsable de ses actes parce que Laurent l'a décrété ! De longs et pénibles débats s'installaient parfois sur des points de détails, farcis d'arguments au ras des pâquerettes, les querelles et les inimitiés personnelles interféraient constamment dans les questions de fond.

Les initiateurs de cette démocratie se désolaient souvent de constater comment les souffrances, les injustices, les violences se répètent par ceux-là même qui les avaient subies. Il n'était pas rare de voir un immigré proposer des solutions d'exclusion, un surendetté suggérer qu'un emprunt résoudrait tel aspect technique, un jeune sortant de prison préconiser la fermeté et l'enfermement d'un délinquant, une femme battue par son mari trouver plus saine la méthode du coup de pied au cul que celle du dialogue avec les enfants et un assisté perpétuel s'étonner que l'on vienne en aide à un plus faible que lui...

Si la grande majorité s'était laissée entraînée par l'euphorie démocratique du début, dans la pratique, les limites du système apparurent très vite. Si un comité prend à l'unanimité une décision désastreuse, contraire à la logique la plus élémentaire, voire éthiquement dangereuse,

le laissera-t-on agir au nom de la liberté ? La suppression de la peine de mort a été possible grâce au système parlementaire alors qu'elle aurait été démocratiquement conservée par un référendum ! Laurent et son équipe affirmaient que le travail individuel impliqué par la démocratie directe serait la meilleure formation possible et que le peuple, une fois souverain, serait à même d'exercer ses droits avec sagesse. Mais comme aucun exemple ne pouvait étayer ces déclarations de foi en la sagesse de l'homme, l'enseignant craignait l'ignorance des parents, le comptable s'affolait de voir un smicard pesant autant que lui sur les décisions budgétaires, l'ingénieur s'étonnait que l'on autorise Candide à donner son avis technique...

Quant aux conflits personnels, ils étaient mis en exergue par la pratique démocratique. Dans les débats, il apparaissait souvent que deux positions antagonistes n'avaient pour principal motif qu'une rivalité amoureuse, une vieille dispute mal résolue, des jalousies diverses et variées, voire des difficultés tout à fait intimes. Le besoin de pouvoir de celui qui se sent trop petit, le désir de briller de celui qui se sent terne, la critique permanente de celui qui ne croit plus en lui, la violence de celui qui n'arrive pas à dire ce qu'il veut, le dépressif qui découragerait un régiment d'entrepreneurs, le parano qui sait bien que tout est fait pour lui nuire, le frustré qui ne jouit que de la frustration de l'autre, le névrosé qui regrette que deux et deux fassent quatre, le psychotique qui sait bien que deux et deux font cinq mais s'en fout, tous ces travers bien humains rendaient la vie des comités parfois intenable.

Le CCA lança donc dans toute la région un appel d'offre pour obtenir l'aide de psychologues, médecins ou psychiatres intéressés par la question et qui pourraient

servir de modérateurs dans les comités sans être eux-mêmes impliqués dans les soucis de la ville. Une fois éliminés les candidats qui ne cherchaient qu'un bon salaire, les farfelus imaginant que la bonne volonté suffit à faire un bon modérateur, les psys fous qui se prennent pour Dieu, ceux qui figent de peur ceux-là même qu'ils sont venus aider, il ne resta que trois personnes jugées valables par le CCA. Ils firent donc une rotation, assistant une fois sur trois aux conseils des Îlots qui leur furent attribués.

Cette présence extérieure et discrète, ne prononçant jamais d'avis sur les sujets évoqués, ne critiquant ni ne jugeant personne, permet de recadrer beaucoup de débats et surtout de les dépassionner, système que le professeur de mathématique du collège traduisit par sa formule devenue célèbre à Saint-Martin :  $1 + 1 = 0 \Rightarrow (1 + 1) + 1/3 = 2!$

L'un des tiers proposa des techniques simples et efficaces pour réguler les débats. Chaque membre des Conseils fut doté d'une série de cartons de couleur lui permettant d'exprimer sa position dans le débat. Le carton vert signifiait, *je me sens bien dans cette proposition*, le carton bleu, *je n'ai pas d'opinion et je laisse faire les choses*, le marron, *J'ai besoin de plus d'explication*, le violet, *Je suis réservé et propose un amendement*, le rouge, *je m'oppose à la proposition et veut en changer*. Au fur et à mesure des débats, la couleur dominante apparaissait rapidement et aucune décision ne pouvait être prise avant que les couleurs verte et bleue ne se soient imposées, c'est-à-dire qu'un consensus général ne soit obtenu.

De la même manière, l'usage d'un original bâton de parole fut mis à l'honneur. Un bricoleur martiniais de génie mit au point un tube lumineux qui s'allumait au con-

tact de la main et s'éteignait de lui-même au bout de cinq minutes. La parole n'était accordée qu'au porteur du bâton et lui était retirée aussitôt "le temps éteint". Cette pratique évita la monopolisation des débats par les forts en gueule, obligea chacun à préparer soigneusement ses interventions et mit fin aux brouhahas insupportables.

La première discussion ainsi gérée par cartons de couleur et bâton de parole eut lieu au CCA au sujet de la participation des enfants à la vie communale, sujet délicat qui nécessitait de prudentes précautions. Un délégué d'îlot rapporta au Conseil une demande de création de Conseils consultatifs des enfants, siégeant parallèlement aux Conseils et comités d'adultes. La jeunesse pourrait ainsi se former à la vie politique et à l'exercice de la démocratie.

- Tu proposes donc un simulacre de démocratie puisque tes conseils d'enfants ne seraient que consultatifs. C'est contraire à l'article 2 de notre charte affirmant qu'un homme égal une voix quelque soit son âge, son sexe, sa nationalité. Les enfants ne sont-ils pas concernés par la démocratie ?

- Mais les enfants s'emmerderaient dans nos Conseils. Ils n'en ont rien à foutre des problèmes de circulation, de gestion des déchets, d'impôts locaux ou de sécurité. Les plus de 12 ans peuvent déjà voter quand une décision les concernant est mise en votation générale. C'est déjà une aberration, on ne va pas en rajouter !

- Il y a des enfants plus sensés que certains adultes. Ils sont tous plus rapides de la comprenette que vous. Je ne connais pas beaucoup de pères plus à l'aise avec l'informatique que leurs enfants. Pourquoi se priverait-on de leurs avis ?

- Parce qu'un enfant, ce n'est pas fait pour gérer la commune. C'est fait pour jouer, grand couillon. Avec tes idées modernes, tu vas leur voler leur enfance. Trop de responsabilités trop jeunes les priverait de l'insouciance nécessaire à leur âge. En attendant d'être adultes, ils peuvent jouer à la démocratie, ça je ne suis pas contre.

- Ça c'est encore une belle connerie. On apprend en partageant la vie des adultes, pas en la singeant. On n'a jamais vu une fille devenir infirmière parce qu'elle a eu une pannotie à Noël. Par contre on voit le fils de l'artisan ou du paysan acquérir une vraie compétence en partageant le travail de son père. C'est comme dans les repas de famille. Si on met les gosses sur une petite table à part, ils restent de sales gosses. Si on les met à la même table que les adultes, avec les mêmes droits et devoirs, ils apprennent à se tenir, à échanger, à partager des idées.

- Je vous rappelle que nous avons souscrit à la Convention Internationale des droits de l'enfant<sup>13</sup>, laquelle donne cinq articles incontournables : L'enfant a le droit d'exprimer son opinion sur toute question l'intéressant, le droit à la liberté d'expression et d'information, le droit à la liberté de conscience, le droit à la liberté d'association et le droit à une information appropriée.

- Justement, nulle part il est dit que l'enfant a le droit à la liberté d'agir sur l'organisation sociale des adultes.

- Eh bien, c'est un manque déplorable, intervint Laurent. Je propose avant toute innovation pratique de rajouter, aux cinq articles des conventions, le suivant : *L'enfant a le droit à la liberté d'agir sur l'organisation de la part sociale le concernant directement.*

---

<sup>13</sup> La Convention Internationale des droits de l'enfant a été signée à l'ONU le 20.11.1989.

- Retour à la case départ. Si l'enfant peut agir, il faut qu'il assiste aux Conseils et pas seulement à titre consultatif.
- Mais alors uniquement pour la part le concernant. Je n'ai pas envie de voir des gosses interférer dans mes choix d'adulte.
- Concrètement cela voudrait dire qu'un représentant des enfants pourrait siéger à tous les niveaux de décisions quand on traite de sujets les concernant ?
- Et pourquoi pas !
- Mais qui va décider de ce qui les concerne ou pas ?
- Ça, ne t'en fais pas. Les jeunes vont vite comprendre et interviendront quand bon leur semblera. J'en connais qui vont assister à toutes les discussions sur l'écologie au motif que leur avenir se joue dans les décisions d'aujourd'hui et qu'ils en subiront les conséquences quand nous qui décidons, serons morts.
- C'est bien ce qui me fait peur. Je vois déjà mes gosses réclamant l'interdiction de la voiture au profit du vélo et du roller ! Déjà qu'ils me font la gueule quand je fume...
- Et franchement, tu trouves qu'ils ont tort ?
- Oui, s'ils m'empêchent de faire ce que je veux de mes poumons ou de me déplacer comme je l'entends.
- Vous réalisez où nous en sommes arrivés ? Nous avons commencé par nous interroger sur les capacités de décision des enfants et nous en arrivons à partager avec eux des préoccupations écologiques. C'est la preuve que l'expérience mérite d'être mise en œuvre sérieusement. Sans donner une place permanente et générale aux enfants dans nos Conseils, je propose de leur ouvrir la possibilité d'y participer à la demande, selon les mêmes règles que nous nous imposons, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits. Nous verrons bien ce qu'il en adviendra.

Les cartons ayant progressivement viré au vert, cette décision fondamentale fut acceptée et mise en œuvre dans les comités d'îlots et au Conseil communal dès les séances suivantes. Les adolescents, puis les enfants prirent l'habitude de s'informer des discussions prévues dans les Conseils et d'y envoyer un délégué chaque fois qu'ils voulaient soumettre une innovation les concernant. C'est dans les quartiers populaires des Clapas et de la Pinette que les enfants participèrent au débat public le plus rapidement. Nombre d'enfants d'immigrés avaient déjà l'habitude de soutenir leurs parents dans leurs démarches administratives, leur servant de traducteurs et de lecteurs. Ils arrivèrent tout naturellement dans les Conseils avec des propositions claires et pratiques et s'acquittèrent de leur nouvelle citoyenneté avec beaucoup de sérieux.

## La banque.

*Si l'argent ne faisait pas le bonheur,  
il y a longtemps que les riches malheu-  
reux auraient rendu l'argent.*

*(Jean-François Kahn)*

Monsieur Dauzier, employé au Crédit Agricole local, avait signalé par une longue missive explicative que les pratiques bancaires qu'il était tenu d'appliquer dans son service étaient unilatéralement en faveur des grands patrons de la finance et de leurs actionnaires et qu'il souffrait tout autant que les autres usagers des injustices du système. Il rappelait que l'argent déposé en banque n'appartenait pas aux banquiers mais aux usagers et que les banques prêtaient un argent qu'elles n'avaient pas : Deux évidences tellement énormes de conséquences que plus personne n'y prenait garde. Il préconisait donc la création d'un Conseil composé de citoyens (sans mandats électifs), de spécialistes de la banque élus par leurs collègues et d'experts en impôts, tous volontaires et bénévoles. Ce Conseil déciderait enfin de l'usage de l'argent en fonction des intérêts du bien commun et non plus des seuls actionnaires.

Douze volontaires se proposèrent immédiatement à l'annonce de cette initiative et après élaboration d'une stratégie précise, se présentèrent en délégation au directeur

de l'agence du Crédit Agricole pour exiger que chaque dossier de crédit soit examiné par le Conseil, que chaque découvert entraînant des agios soit soumis à son avis. Le directeur poussa des hauts cris mais la délégation ayant parmi ses membres le premier clerc du notaire, un conseiller financier de la banque et le receveur des impôts de la ville, il n'osa les mettre à la porte et promit d'en référer à sa hiérarchie au plus vite. La direction nationale du Crédit Agricole autorisa l'agence de Saint-Martin à agréer les demandes du Conseil, en espérant que cette expérience redorerait un blason salement écorné depuis les derniers scandales bancaires, mais qu'elle ne s'étendrait pas aux limites de cette ville. Une note de service circula dans toutes les agences de France réclamant aux directeurs la plus grande vigilance pour que cette malheureuse expérience reste un épiphénomène et ne se répande pas à travers le pays comme une pandémie.

Le Conseil bancaire fut rapidement dépassé par les événements. La prise de conscience que la banque ne vivait que par les dépôts de ses clients et n'avait rien en propre déclencha une avalanche de requêtes :

- Je dépose chaque mois 1200 euros à la banque et je ne peux emprunter 1000 euros sur trois mois pour boucler une fin de mois difficile, s'écrie un ouvrier.

- J'ai déposé mon salaire chaque mois depuis vingt ans sans rien demander et on me réclame 18 euros d'agios pour un ridicule découvert que j'ai laissé passer ce mois-ci, s'insurge un autre.

La banque ne disait jamais, en effet, ce que lui rapportait un salaire moyen déposé pendant vingt ans mais calculait avec soin ce que lui coûtait un découvert de 50 euros sur une semaine !

- J'ai déposé toutes mes économies sur un livret et ça me rapporte 2% au mieux. Quand je demande un crédit, ça rapporte 18% au banquier. Cherchez l'erreur, ironisait un autre.

Dans les premières négociations, le directeur de l'agence se retrancha derrière la réglementation nationale, la gestion centralisée au sein de la direction régionale, faisait mine d'être désolé mais d'avoir les mains liées. Le Conseil rappela que l'usager n'avait aucune connaissance du siège régional et ne pouvait avoir d'autre interlocuteur possible que le directeur de leur agence. C'était donc à lui de prendre ses responsabilités et à négocier avec sa hiérarchie. Leur travail fut facilité par la présence dans la ville de deux autres agences concurrentes. Les usagers du Crédit Agricole menacèrent de transférer en bloc tout leur argent sur la Banque Populaire ou le CIC qui seraient plus aptes à s'adapter à la nouvelle donne. Ceux de la Banque Populaire firent la démarche contraire et ventèrent auprès de leur agence les efforts méritoires du Crédit Agricole. La concurrence avait beau être un vain mot dans ce système bien rodé où tous les acteurs étaient de connivence, les mouvements de masse de cette population en pleine effervescence, d'une banque sur une autre, pouvaient être lourds de conséquence.

Ce qui inquiéta le plus les agences de Saint-Martin fut l'exigence du Conseil bancaire de fournir un rapport écrit des propositions de placements faites aux particuliers. Beaucoup se plaignaient en effet d'avoir souscrit des assurances vie ou acheté des actions sur le conseil de leur banquier, pour s'apercevoir un an plus tard que ces opérations étaient complètement improductives, voire dispendieuses. Mais comme tout avait été négocié oralement et que seule

la signature du client apparaissait sur les documents, le banquier était assuré de l'immunité totale dans ses conseils. Mettre noir sur blanc les propositions de placements, avec les risques et les promesses bien énoncées, engageait la responsabilité des établissements et leur faisait très peur. Ils durent cependant se soumettre sous peine de voir leurs clients refuser tous les produits financiers non accompagnés d'un engagement clairement écrit.

Les premiers exploits du Conseil Bancaire firent beaucoup de bruits dans la région. L'argent étant le nerf de la guerre, l'initiative de Saint-Martin fut largement commentée, discutée, critiquée dans les villes voisines. On vit alors arriver au Centre Communautaire d'Autogestion un professeur de philosophie de lycée qui avait des idées bien précises sur la question. Déjà en 2010, il avait fait parler de lui quand le programme des classes préparatoires décidé par le ministère fut *l'argent à travers trois œuvres de la littérature*. De toute évidence, le ministre avait souhaité faire étudier le rapport de l'homme avec l'argent (avarice, maîtrise ou prodigalité...), mais ce professeur avait habilement détourné le sujet en traitant le problème de l'argent en soi, de son utilité réelle ou supposée, de son incompatibilité foncière avec le principe de droit fondamental. Il organisa une conférence dans la grande salle du cinéma Vogue à Saint-Martin, qui suscita un mouvement de réflexion considérable.

Son analyse partait du fait que l'homme avait des droits fondamentaux et inaliénables et que la société avait le devoir de veiller à l'obtention de ces droits par tout individu. Il prit pour exemple le droit à l'instruction qui, une fois posé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entraîna la création de l'école publique, laïque et gratuite. Dès qu'un droit de-

vient imprescriptible dans une société, il sort automatiquement du circuit commercial. Il est admis que l'enseignement doit être aussi gratuit que l'air que l'on respire puisque nul ne peut s'en passer.

Dans certaines sociétés dites primitives, le droit au logement était considéré comme tel. Chaque jeune couple recevait donc le jour de son mariage une maison indépendante, financée et construite par l'ensemble de la tribu. Le philosophe relata un récent voyage qu'il avait fait en Grèce où l'accès à la religion orthodoxe reste un droit fondamental. Nul ne s'étonne donc qu'une magnifique route, tracée et goudronnée à grands frais, soit ouverte pour accéder à une minuscule chapelle de montagne. Alors que des villages voisins ne sont encore desservis que par des pistes caillouteuses, personne ne s'offusque, ni du coût de la route goudronnée ni de sa gratuité.

« En France et à ce jour, dit-il, quels sont nos droits fondamentaux ? Nous avons vu qu'il y a l'enseignement, mais il y a aussi la propriété. Ce droit est vigoureusement défendu par nos sociétés modernes avec tout un arsenal de lois et de forces répressives. Quiconque prend le bien d'autrui prend le risque de graves ennuis. Le droit à la propriété s'oppose au droit au logement. Si l'un a deux maisons et n'en occupe qu'une seule, celui qui n'en a pas du tout ne peut lui en prendre une. Rappelez-vous le combat des associations telles qu'Emmaüs, le DAL, les enfants de Don Quichotte etc. Leurs luttes qui perdurent encore aujourd'hui prouvent que le droit à la propriété prime sur celui au logement et que ce dernier n'est donc pas encore considéré comme fondamental.

« Forts de notre tradition du siècle des Lumières, nous avons l'habitude de croire que la liberté de cons-

science est un droit acquis. C'est vrai pour la religion, pour les opinions politiques ou philosophiques, mais il y a toujours des objecteurs de conscience en prison. Détruisez en conscience un champ expérimental de plans OGM, remettez en cause un secteur de la recherche en nanotechnologie, et vous rejoignez la longue liste des incarcérés qui ont suivi jadis José Bové. Refusez en conscience la vaccination contre une grippe prétendue pandémique et vous vous attirez de sérieuses complications administratives. Brulez en conscience un billet de banque qui vous appartient et que vous avez légalement gagné et vous verrez ce qu'il vous en coûte. En effet, l'argent est plus sacré que votre liberté de conscience et donc plus proche du droit fondamental que votre conscience.

« Imaginons maintenant une société où tout homme aurait le droit fondamental d'avoir une nourriture saine et suffisante, de se loger décemment, d'avoir des vêtements adaptés à son physique et aux conditions climatiques, et d'accéder aux soins médicaux de base afin de ne pas souffrir inutilement. Ne cherchez pas de suite la critique, c'est une hypothèse de travail. Nous choisissons de prendre ces quatre droits comme un point de départ théorique mais acquis et incontournable. C'est un petit jeu intellectuel fort amusant. Logiquement, ces droits étant imprescriptibles, ils devraient sortir des circuits marchands et chacun devrait avoir, de sa naissance à sa mort, de quoi se nourrir, se loger, se vêtir, se soigner.

« Puisque la commune libre de Saint-Martin a été la première au monde à poser les bases d'une vraie micro société idéale, que votre Conseil bancaire a ouvert la voie en réfléchissant au pouvoir de l'argent, je vous demande de sortir de vos vieux schémas de pensée et d'imaginer des

systèmes prenant en compte vos droits fondamentaux, hors de tout rapport à l'argent. Je vous laisse un petit quart d'heure pour faire une pause et préparer les questions et les suggestions qui feront l'objet du débat à venir. »

Cette brève présentation fit l'effet d'une bombe. Posé ainsi, le problème réclamait une mise à plat complète d'un système initié dans l'antiquité et lentement mis au point à travers la féodalité, la monarchie, la république, l'industrialisation, le capitalisme, le néolibéralisme.... Un quart d'heure pour refaire le monde, il n'y a qu'un fou de philosophe pour proposer une telle gageure !

Vu le brouhaha qui s'élevait dans le hall du cinéma, la discussion s'annonçait houleuse et intense. Quand tout le monde eut retrouvé sa place et que les micros baladeurs furent testés, ce fut le perceuteur de la ville qui prit la parole :

- Puisque vous êtes parti de l'exemple de l'école soit disant gratuite, je voudrais revenir sur ce sujet et rappeler que rien n'est gratuit. Je paye comme nous tous par les impôts, les bâtiments scolaires, votre salaire et celui de vos collègues, la lourde administration de l'Education Nationale, la recherche scientifique etc. Le terme de gratuité ne s'applique qu'au paiement direct de ces frais, mais dans la réalité, nous en payons chaque jour une partie par la TVA qui est prélevée sur notre baguette de pain.

- Bravo, s'écria un quidam du fond de la salle. Qui donc va payer la bouffe, les vêtements, les loyers, dans votre monde ? Il va bien falloir dédommager ceux qui fabriquent, transportent, réparent, distribuent toutes ces choses que vous voulez donner gratuitement, monsieur le philosophe !

- C'est bien ce que je disais, mes amis. L'argent, toujours l'argent, vous êtes conditionnés par lui. Vous confondez la gratuité avec la disponibilité. Tout ce que nous consommons a un coût, même l'air que je respire puisqu'un ingénieur a conçu le système de ventilation de cette salle et que des ouvriers l'ont fait fonctionner. Pourtant je ne le paye pas. Cet air est mis à ma disposition et aucun particulier, aucun groupe social ne s'aviserait de faire des bénéfices sur cet usage. Je vous propose de sortir des circuits marchands, pas de supprimer le coût des biens consommés. Bien sûr qu'il faut construire des écoles, bien sûr que les professeurs doivent être dédommagés pour le temps qu'ils passent à instruire les enfants au lieu de cultiver leur jardin et tisser la toile de leur pantalon. L'argent est pratique pour cet échange mais le commerce des pantalons est aussi nuisible que celui des cours de philosophie ! L'expérience prouve que le prix du pantalon est rapidement sans rapport avec la réalité de sa fabrication, qu'il soit hors d'atteinte de mon budget et m'oblige à professer en slip, ou qu'il soit ridiculement bas étant fabriqué par des esclaves à l'autre bout du monde. Si l'enseignement était conçu sur le même modèle que mon pantalon, vous auriez des philosophes philippins pour former l'esprit de vos adolescents, le collège de Saint-Martin serait délocalisé à Casablanca et bon nombre d'entre vous seriez encore illettrés faute d'avoir pu payer les droits d'entrée au système scolaire. En cela l'Ecole française est encore hors des circuits marchands malgré les efforts considérables du néolibéralisme.

Bien évidemment, l'idée d'être assuré à vie de la nourriture, du logement, des vêtements et des soins médicaux était tentante mais nul ne voyait bien comment y par-

venir. Pour sortir ces quatre éléments de tout circuit marchand, il fallait aussi en sortir tous ceux qui y participaient, donc les salarier ou distribuer à chacun ce fameux revenu minimum d'existence dont il avait été question pendant la conférence. Etant donné la dette que tous les Etats, même les plus riches, avaient accumulée ces dernières années, l'idée fleurait bon l'utopie la plus folle...

Quelqu'un dans la salle lança alors une idée encore plus incroyable :

- Si je vous ai bien compris, professeur, l'argent est cause de tous nos maux. Alors pourquoi ne peut-on s'en passer ou inventer une nouvelle monnaie sur laquelle on ne puisse spéculer ?

- Cela a déjà été fait, près de 4 000 fois, en divers points de la planète. Les Argentins ont inventé le *Credito* pour contrer une dévaluation sans précédent. En France, on a tenté d'utiliser le *Sol* pour intégrer les coûts écologiques et sociaux dans les échanges. Ces monnaies alternatives facilitent le troc, certes, mais comme toutes les autres monnaies, elles ne valent que par la confiance qu'on leur accorde. Votre billet de 20 € vaut réellement 20 € que parce que l'Europe en a décidé ainsi et que vous acceptez les termes du contrat. C'est pour cela que l'on parle de monnaie fiduciaire, du latin *fiducia* : *confiance*. Très rapidement, des plus malins arrivent à jouer avec cette confiance, à influencer la valeur monétaire et donc à recréer des spéculations possibles. La monnaie alternative ne vaut que si le système marchand est aboli en parallèle...

Toutes ces réflexions sur l'argent entraînèrent une autre tentative, celle-là plus risquée, d'expropriation bancaire. A l'instar du jeune Catalan qui, en 2009 emprunta

500 000 euros à 39 banques et annonça ensuite qu'il avait distribué cet argent à des mouvements sociaux et ne rembourserait jamais, un petit groupe fut tenté par la même expérience. Ils en connaissaient les risques et se sentaient prêts à devenir insolvables et interdits bancaires à vie, à passer aussi quelques années en prison. Le Catalan qui avait initié cette forme d'action n'avait jamais eu de procès tant les banques redoutaient que l'affaire ne se retourne contre elles. Mais en serait-il de même en France et dans le contexte actuel ? L'équipe du CCA hésitait à soutenir ouvertement l'entreprise, craignant qu'elle serve de prétexte à la répression de l'ensemble du mouvement. Après de longs et houleux débats, le groupe finit par s'accorder sur une campagne de grève des usagers. Se définissant comme objecteurs bancaires, ils décidèrent de sortir leur argent du système, de se passer de chèque et de carte.

L'entreprise est plus complexe qu'il n'y paraît. Ceux qui étaient salariés durent convaincre leur patron de les payer en cash. Il fallut ensuite faire accepter les virements par mandat à quelques organismes depuis longtemps habitués aux chèques et aux virements automatiques. Plus compliqué encore est de recevoir un remboursement de la sécurité sociale, le paiement des allocations familiales, des Assedic ou d'une mutuelle sous forme de mandat ou de liquide. Le paiement d'un simple loyer est devenu difficile sans chèque bancaire. Quant à l'acquisition d'un bien de quelque importance comme une voiture, cela relève du parcours du combattant et du casse-tête chinois réunis...

Un tel combat eut beaucoup de mal à susciter des vocations et limita les adhésions à quelques marginaux

smicards et déjà convaincus des bienfaits d'une sobriété volontaire. Il eut cependant le grand intérêt de faire prendre conscience que toute notre vie est gérée, contrôlée, encartée par des sociétés privées à but lucratif, sur lesquelles le citoyen ordinaire n'a aucune prise. Comment en était-on arrivé à un tel renoncement de nos libertés ?...

## Les potagers communaux.

*C'est beau un jardin qui ne pense pas encore aux hommes...*  
(Jean Anouilh)

L'idée de transformer le maximum de terres en potagers et vergers au service de la collectivité reçut l'adhésion d'un très grand nombre d'habitants. Pour la plupart issus de la paysannerie du siècle passé, contraints de quitter leurs champs pour se vendre à la compagnie minière ou aux industriels de l'acier, ils avaient gardé une sorte d'attachement viscéral au travail de la terre. Bien sûr, ce projet devait se penser dans le temps, à très long terme, ce qui en soit était déjà une révolution dans la gestion communale depuis longtemps habituée à privilégier le court terme.

Après un recensement de toutes les terres communes pouvant être remises en cultures, de tous les espaces bétonnés, goudronnés, gazonnés qui pouvaient être réhabilités, il s'avéra que la commune, bien gérée, pourrait largement atteindre une autosuffisance alimentaire. S'il ne restait plus que le café, le thé et les cacahuètes à importer, le bien être des habitants en serait grandement amélioré.

Aussitôt une équipe de volontaires recrutés chez les producteurs, les jardiniers amateurs, apiculteurs, viti-

culteurs ou autres branches de l'activité agroalimentaire, plancha sur le problème. Constitués en bureau technique, ils établirent un plan de développement sur vingt ans et le soumièrent au vote populaire. Il était prévu un dépôt communal de semences, une pépinière gérée communautairement, un système de répartition et d'attribution des terres libérées etc. Le programme, clair et bien structuré, recueillit l'adhésion immédiate d'un important groupe de "néo-ruraux". Quiconque en ferait la demande, chômeur, jeune inactif, retraité en mal d'activité, se verrait attribuer une parcelle de potager au fur et à mesure que la terre serait prête et les semences disponibles. Chaque citoyen se verrait attribuer un arbre fruitier qu'il pourra planter où bon lui semblera, sur le bord du chemin, dans son jardin, au milieu des bois. Il lui sera remis un petit dépliant sur lequel il trouvera tous les renseignements nécessaires à la santé de son arbre et une petite étiquette portant son nom qu'il pourra apposer au tronc du jeune arbre. Le planteur sera responsable à vie de son arbre et en gèrera les fruits dans l'intérêt commun. Malgré les efforts considérables de l'équipe technique pour faire éclore un maximum de plans, les recherches par les forestiers et un groupe de volontaires pour récolter tous les jeunes arbres sauvages susceptibles d'être greffés, les généreux dons de quelques pépiniéristes des environs ayant flairé dans l'affaire une occasion publicitaire sans précédent, l'offre eut beaucoup de mal à suivre la demande. Tous les enseignants voulaient faire planter des fruitiers par leurs élèves, dans la cour de l'école, autour du stade de sport et dans les jardins attenants. Les listes d'attente s'allongeant, on eut l'idée d'apprendre aux habitants à préparer leurs propres plans à partir des noyaux de fruits, de branches pour les espèces

pouvant être bouturées. Il devint de bon ton d'avoir sur son balcon une dizaine de pots de fleurs d'où pointaient les bourgeons de jeunes cerisiers, pêchers, abricotiers, poiriers...

Une autre équipe ne pouvant attendre les quelques années nécessaires à la maturité d'un arbre, se mit à sillonner les bois de la commune à la recherche des vieux arbres abandonnés à leur sort depuis longtemps et susceptibles de fournir quelques fruits. Ils repérèrent ainsi de nombreux châtaigniers, oliviers, arbousiers, pruniers, noyers, cognassiers qu'ils dégagèrent des ronces et taillèrent suivant les instructions précises du service technique. Leur activité fut telle que le Dépôt alimentaire se trouva dès la première année abondamment pourvu de ces fruits, à la surprise générale. Personne ne se doutait que la commune conservait dans les recoins éloignés de ses banlieues une telle profusion de ressources alimentaires.

Cette constatation amena un jeune écologiste à rappeler que la nature fournit des quantités de végétaux inconnus du grand public et parfaitement comestibles. Il invita un ami spécialiste de la question qui partit une journée sur le territoire avec une dizaine de jeunes et ramena à monsieur Vigouroux de quoi faire un repas original, recettes et descriptifs nutritionnels en prime. Il fut donc décidé d'afficher des photos de ces végétaux avec leurs recettes, afin que les mères de familles puissent faire elles mêmes des repas gratuits issus de leurs cueillettes.

La place Jean Jaurès qui avait été citée en exemple pour ses palmiers, géraniums et lauriers inutiles, ne perdit pas ses beaux arbres au grand soulagement du vieux Berthier. En revanche, quelques massifs cédèrent la place à des kiwis du plus bel effet, à des orangers et citronniers et

des plates-bandes furent aménagées, comme des stands d'exposition pour présenter une multitude de légumes que l'on ne voyait jamais sur le marché. Cette idée fut proposée par un jardinier écologiste, militant acharné de la biodiversité, et qui était scandalisé de voir disparaître des centaines de variétés de choux, de tomates, de salades ou de haricots. Le carré des choux fut particulièrement apprécié pour la multitude de formes et de couleurs qu'il offrait, spectacle encore plus décoratif qu'un carré de géraniums ! Le pharmacien de la place trouva l'idée judicieuse et entreprit sous le palmier le plus proche un carré d'herbes médicinales et aromatiques, chaque espèce étant accompagnée d'un petit panneau explicatif avec ses vertus médicinales, son mode d'emploi et la période de récolte la plus propice. Même le vieux Berthier approuva l'initiative et passait de longues heures à arpenter la place Jean Jaurès, les mains derrière le dos, le regard plongé dans ces nouveaux végétaux, s'arrêtant parfois pour ôter une mauvaise herbe, écarter une limace vorace, redresser une tige fragile.

Au bout de deux années d'exploitation, un grand bilan fut réalisé par une équipe du CCA spécialement mobilisée. Après un recensement et un métrage de toutes les parcelles remises en culture, des parcelles individualisées et exploitées par des particuliers ou gérées en commun par des groupes, on procéda à une évaluation très sérieuse de la production annuelle : Les quantités fournies au dépôt alimentaire, l'estimation de récoltes utilisées directement par les particuliers, et ce par catégories, légumes, légumineuses, fruits et céréales. On y ajouta ce qui pouvait être chiffré en récolte de fruits et baies sauvages et la production de conserves et de confitures. Les arbres furent comp-

tés, eux aussi par catégories : les plans non productifs, les arbres en début de production et les arbres adultes.

Ce bilan fièrement affiché dans le porche du CCA prévoyait une autonomie alimentaire de la commune d'ici un à deux ans, exception faite bien sûr des produits d'importation comme les bananes, le café, le cacao. Un savant calcul avait établi que la commune offrait 4,9% d'autonomie alimentaire avant l'instauration de la nouvelle politique, contre 72,5% à ce jour. Encore un tout petit effort et nous arriverons à 100% voire plus. En comparaison, des villes comme Marseille ne pourraient jamais prétendre qu'à une autonomie maximale de 11, 3%, Montpellier à 9%. En revanche, divers problèmes restaient en suspend. La récolte directe par les plus nécessiteux s'avéra plus complexe que prévu. Les responsables de potagers ou de vergers se plaignaient souvent d'une cueillette sauvage au strict sens du terme. Des gamins cassaient des branches en grim pant dans les arbres, des adultes piétinaient quatre salades pour en ramasser une ! Il fut donc décidé de confier les récoltes aux seuls exploitants, à charge pour eux d'en garantir la distribution équitable.

Le cas du profiteur qui gère la parcelle mise à sa disposition à son seul profit était loin d'être résolu. Des malins négociaient leur production contre des avantages en nature ou financiers, voire contre des bénéfices personnels inavouables. Tel Brassens qui *avait le plus bel amandier du quartier et le réservait aux écureuils en jupons*, un quidam fut épinglé pour avoir cédé toute sa production à une seule de ses voisines, aux charmes certes indéniables ! D'autres avaient vendu discrètement à l'extérieur de la ville ce qui aurait dû y rester. Le CCA s'en tint à la philosophie de départ et se contenta de rendre ces agissements

publics, en espérant ramener à la raison plus que d'y contraindre.

Un autre défaut, cette fois technique, apparut dans la gestion des fruits qui arrivaient souvent à maturité en trop grande quantité et dans un temps trop court pour être consommés. Ce gaspillage était tel qu'il amena le CCA à faire l'acquisition d'un presseur, d'un stérilisateur et d'un capsuleur qui permettraient à chaque particulier de transformer ses surplus en jus de fruits.

Mais toutes ces imperfections étaient globalement compensées par une évolution fondamentale de l'ambiance de la ville. L'exploitation d'un jardin réintégra l'individu dans un tout, le responsabilisait, le valorisait. Bien des gens, repliés sur eux-mêmes ou écrasés par la compétition malade de la société, y retrouvèrent une dimension sociale perdue. Enfin, les jardins reliaient les générations et les cultures. Les enfants y trouvaient des tâches à leur niveau, les plus jeunes se chargeaient volontiers des travaux physiques et les vieux pouvaient partager leur expérience et leur savoir faire. Des astuces venues d'Orient ou d'Afrique firent leur apparition et se mêlèrent aux pratiques locales. Un émigré originaire d'une région sahélienne fit merveille en expliquant la bonne répartition des végétaux dans un potager qui permet l'économie de la moindre goutte d'eau. Un autre, venu d'Amérique latine découvrit dans la flore locale une plante très proche de celle qu'on utilise chez lui pour ses vertus antiparasitaires. Personne dans la région n'en avait eu connaissance avant l'arrivée de ce Péruvien...

\*

In Vino Véritas, fut créée dans la foulée par un amoureux du vin, déçu de voir l'absence de préoccupation viticole dans le nouvel engouement pour les végétaux en tout genre. L'homme possédait une terre en friche qui jadis avait été plantée de vignes. Les ceps avaient vieilli sous les ronces et les bruyères mais produisaient encore quelques grappes éparses d'un raisin noir et aigre.

Il eut vite fait de rassembler une petite équipe autour de lui, bien décidée à rénover le maigre vignoble de Saint-Martin, à le développer et enfin, à fabriquer leur propre vin. C'est ainsi que la Société Civile Immobilière "In Vino Véritas" fut déclarée. Une quarantaine d'actionnaires achetèrent des parts de vignobles correspondant à des multiples de dix ceps. Deux hectares furent ainsi achetés par la SCI, les preneurs de parts devant recevoir un revenu sous forme de bouteilles au prorata de leur participation. Avec l'aide de techniciens que l'expérience amusait, les vieux ceps furent remis en état, d'autres furent plantés et un petit atelier artisanal fut aménagé dans le garage d'une villa avec pressoir, cuve et bouteilles.

La première vendange réunit tous les sociétaires dans une conviviale cueillette et la première cuvée fut dégustée en grande pompe chez le caviste de Saint-Martin. Complètement dégagés de tout souci de rentabilité et de commercialisation, les vignerons amateurs firent le choix d'une culture et d'une vinification la plus biologique possible. Certes, la production ne suffisait même pas à la consommation annuelle des sociétaires, mais tous étaient persuadés qu'en quelques années, ils pourraient obtenir des surplus et abreuver une partie de la ville. En attendant, ils savouraient le plaisir d'œuvrer ensemble, de participer à leur niveau, au grand mouvement communautaire qui se-

couait la ville. De grands projets de développement furent élaborés ce jour là dans l'euphorie générale. Quelqu'un proposa un système de location de ceps à l'unité. Les locataires payeraient à l'avance la production de leur part locative, ce qui permettrait, pour les producteurs d'avoir une avance de trésorerie appréciable et des débouchés assurés, et pour les investisseurs, la possibilité d'une participation minimale, voie symbolique. Avec un tel système, la commune se couvrirait vite de multiples vignobles...

## Croissance et décroissance.

*Nous avons exagéré le superflu,  
nous n'avons plus le nécessaire.  
(Proudhon)*

A la suite de la conférence du philosophe et des multiples débats sur l'avenir économique de Saint-Martin, la question de la croissance ou de la décroissance ne cessait d'émerger. La plupart des initiatives prises depuis l'élection de monsieur Laurent laissaient entendre que les solutions au marasme économique de la ville étaient dans une consommation raisonnée, dans une limitation du gaspillage, dans l'économie d'énergie etc. Régulièrement le mot de décroissance était prononcé, comme une menace, une insulte ou une promesse selon les opinions.

Monsieur Laurent fit donc venir un économiste, spécialiste de la question et farouche tenant de la décroissance, autant que du progrès technique. Cet homme était tout sauf un passéiste, il refusait absolument de se passer de sa voiture, de son ordinateur et de son réfrigérateur, mais affirmait haut et fort qu'hors de la décroissance, il n'y avait point de salut pour l'humanité. Dans la grande salle du cinéma Vogue, l'économiste commença sa plaidoirie par une étrange comparaison :

« Pour en finir une bonne fois pour toutes avec l'idée saugrenue que la décroissance est une utopie, il faut poser

clairement ce qu'implique la croissance infinie. Si tous les pays du monde accèdent un jour au niveau de vie des Américains, il nous faudra six ou sept planètes pour s'approvisionner en matières premières. Voilà où est l'utopie ! Nous nous comportons comme des parents voulant que leur enfant grandisse toujours. Nous nous réjouissons tous de voir nos petits gagner des centimètres mois après mois, mais si jamais leur croissance ne s'arrêtait pas vers dix huit ans, nous irions vite consulter un spécialiste dans la crainte que notre petit dépasse les deux mètres cinquante fatidiques qui l'obligerait à marcher à quatre pattes dans la maison. C'est cela votre croissance infinie. Elle vous condamnera tôt ou tard à marcher à quatre pattes !

La décroissance est donc une nécessité, à moins que nous acceptions d'appuyer notre richesse sur la pauvreté d'une partie de plus en plus grande de l'humanité avec les risques d'invasions, de guerres, de massacres des nantis contre les démunis. La question n'est plus de choisir entre croissance ou décroissance mais de trouver le moyen d'améliorer notre qualité de vie dans le cadre d'une baisse conséquente de notre consommation. »

Dans la commune de Saint-Martin comme dans le reste du monde, il y avait deux positions communes : ceux qui espéraient enfin bénéficier d'un peu de croissance et ceux qui, en ayant largement profité, ne pouvaient imaginer perdre tous les bienfaits de la consommation. Les seuls à parler de décroissance étaient quelques hurluberlus post soixante-huitards attardés et quelques rêveurs idéologues prêts à revenir à la chandelle et au transport hippomobile. Dans ce contexte, l'intervention de l'économiste avait

beaucoup de mal à passer. Il proposa cependant une piste de réflexion propre à circonvenir toutes les préventions :  
 « Imaginons que la demande des biens consommables atteigne le seuil maximum de ce que la planète peut produire. Que devra-t-on supprimer pour continuer à bénéficier d'un même niveau de vie ? Comment avoir le même gâteau avec moins de matières premières ? Moi qui suis très attaché à la technologie, je sais que je refuse de me séparer de mon ordinateur. Je vais d'ailleurs de ce pas m'en servir pour projeter avec mon crayon optique sur l'écran du cinéma toutes vos idées. Je commence par moi : J'exige que la carte mémoire de mon ordinateur soit standardisée de façon à ce que je puisse la changer quand j'ai une panne ou que je veux augmenter la capacité de ma bécaune sans devoir acheter un ordinateur complet et jeter l'ancien. A vous...

- On pourrait supprimer tous les gadgets qui ne servent à rien. J'ai une casquette qui fait ventilateur. C'est ridicule, pas très rafraichissant et elle me donne des névralgies. A la poubelle !....

- Entièrement d'accord, le monde moderne est plein de gadgets. Dressons en la liste ! Et l'économiste écrivit sur le grand écran du cinéma vogue :

-Suppression des casquettes ventilateurs,

- Ordinateurs durables et solides munis de mémoires standards.

La liste s'allongea rapidement avec les mouchoirs, rasoirs, stylos, briquets et autres jetables qui pourraient être remplacés par des objets rechargeables, lavables, réparables. L'économiste développa l'exemple du briquet jetable, boîtier plastique rempli d'une infime quantité de gaz et qui reviendrait à durée égale et selon le calcul d'un

industriel, mille fois plus cher au consommateur qu'un classique briquet d'amadou. Il rappela que tous les objets de consommations courantes sont étudiés par des ingénieurs en obsolescence dont l'unique travail est de calculer leur durée de vie maximum pour qu'ils soient remplacés le plus vite possible et assurent ainsi la pérennité du marché. Une machine à laver pourrait au même prix être garantie vingt ans, une voiture moderne pourrait rouler 500 000 kms sans problème mécanique autre que l'usure naturelle des pneus, freins et courroies. Si l'on multiplie la durée de vie de ces objets par dix sans en augmenter le coût de production, ce qui est techniquement enfantin, on diminue notre consommation aussi par dix et par voie directe de conséquence, on multiplie par dix notre pouvoir d'achat. Voilà bien un mode d'augmentation de notre niveau de vie qu'aucun syndicat n'a jamais revendiqué. Comme c'est étrange ! Nos patrons leur auraient-ils fait croire qu'en fabriquant dix fois moins d'objets, il y aurait dix fois moins de travail ?

La discussion prit ensuite un tour plus local avec la constatation que les innovations récentes réalisées à Saint-Martin étaient toutes en faveur de la décroissance bien que personne n'ait consciemment mis cette préoccupation en avant. Le Dépôt alimentaire de monsieur Vigouroux diminuait considérablement la consommation des ménages, les premières récoltes des jardins communaux n'avaient pas coûté un sou, l'équipe forestière avait réhabilité des arbres productifs et jusqu'alors abandonnés, le Conseil bancaire avait fait économiser agios et intérêts d'emprunts à quelques citoyens etc. Tous ces exemples montrant que la décroissance ce n'était pas forcément le retour à la chandelle et à la lessive au lavoir mais une meilleure rentabili-

sation des ressources naturelles et humaines, les contradicteurs les plus virulents mirent un peu d'eau dans leur vin et acceptèrent l'idée d'une décroissance partielle et raisonnable.

## Bénévolat ou salariat ?

*Le travail, c'est l'opium du peuple,  
je ne veux pas mourir drogué !*  
(Boris Vian)

C'est alors que vint sur le tapis la question des salaires. Toutes les belles initiatives prises à Saint-Martin reposaient sur le bénévolat, un volontariat certes sympathique mais à durée extrêmement limitée. Que monsieur Vigouroux se lasse de s'échiner derrière ses fourneaux pour des prunes et s'en était fini du Dépôt alimentaire. Pour continuer l'expérience, il faudra payer un cuisinier, lequel exigera des serveurs, des livreurs et plongeurs et en fin de course, une caisse enregistreuse pour encaisser le prix des repas. Si un jardinier travaillant une parcelle communale décide de se payer de ses efforts en stockant la majeure partie de sa récolte dans ses congélateurs, voire de la vendre à des plus fainéants, sa pratique fera vite tâche d'huile et tout le système sera remis en cause. L'appât du gain est constitutif de l'être humain et nul ne voyait comment éviter un retour progressif mais inéluctable à la bonne vieille société marchande.

Monsieur Vigouroux, mis directement en cause, expliqua qu'il avait surtout pensé à la situation où une quelconque maladie l'obligerait à quitter ses fourneaux. Il s'était adjoint deux aides cuisiniers qui étaient déjà en mesure de prendre la relève. Ces deux jeunes, sérieux et travailleurs, étaient bien connus des services de police qui les avaient de nombreuses fois arrêtés pour trafic de drogue,

tapages nocturnes et vols de mobylettes. Depuis qu'ils n'avaient plus besoin de tenir le mur de leur HLM pourrie à longueur de journée, ils avaient presque cessé de fumer leurs pétards et ne réveillaient plus les voisins à deux heures du matin, étant eux-mêmes plongés dans un profond sommeil réparateur. Il y avait aussi ces femmes qui avaient offert des repas traditionnels et qui étaient prêtes à remplacer le cuisinier par roulement journalier. Vu leur nombre, elles n'auraient qu'un jour de service par quinzaine, ce qui n'était pas insupportable.

Une autre réponse vint du percepateur qui, en bon gestionnaire du bien public, avait depuis longtemps réfléchi à cet aspect de la question. Si un citoyen utilisait les structures mises en place à son unique profit ou les récupérait dans un système commercial, il pouvait être prévu par contrat qu'il perdait automatiquement le droit à user de ces structures. On pourrait imaginer de constituer une brigade de surveillance qui veillerait au bon usage du bien public. Cette dernière remarque réveilla aussitôt le tout petit groupe de libertaires qui faisaient semblant de somnoler en fond de salle dans tous les débats.

- C'est reparti, mon kiki... Vous allez réinventer les flics. Et pourquoi ne pas faire une prison communale autogérée où les contrevenants viendraient d'eux même s'enfermer pour abus de biens sociaux ! Non, non et non. La répression existe depuis la nuit des temps et n'a jamais éradiqué la fraude. Il n'y a qu'un moyen de supprimer le vol sans répression c'est de le rendre impossible. C'est la propriété qui crée le voleur. Si l'un de vos jardiniers détourne les fruits communaux pour les vendre au marché voisin, c'est qu'il peut ainsi gagner de l'argent et acheter d'autres choses en retour. Supprimez l'usage de l'argent dans la

commune et vous n'aurez plus de voleurs. Quand le voleur n'aura plus que ses propres pommes à voler il deviendra honnête, non par nature mais par nécessité.

Cette étrange vision des choses laissa la plupart des habitants pantois. Habités à penser en termes moraux de bon ou mauvais, juste ou injuste, honnête ou malhonnête, ce discours utilitaire les désarçonnait. Sur le moment, la plupart des gens présents firent mine de ne pas comprendre ou de ne pas pouvoir entendre cette remarque venant d'idéalistes revendicatifs, toujours pour ce qui était contre et contre ce qui était pour ! Puis peu à peu, la réflexion s'approfondit et la controverse au sujet du bénévolat devint aussi récurrente qu'empoisonnante. Une division très nette s'installa dans tous les îlots et aux cafés comme dans les comités entre les tenants du volontariat non rémunéré et les tenants du salariat.

En raccourci, les habitants revivaient ce qui s'était déjà passé dans les sociétés modernes et dans bien des domaines. Jadis, des religieuses faisaient office d'infirmières dans les hôpitaux, des prêtres enseignaient dans les écoles, le travail social était confié aux bonnes âmes, tout cela sans aucune rémunération personnelle puisqu'ils étaient déjà pris en charge par leurs ordres respectifs. Ils répondaient ainsi à une réelle carence de l'Etat et rendaient d'incalculables services. Mais quand vint le temps des infirmières, des instituteurs laïcs et des éducateurs, cette fois payés par l'Etat, la cohabitation des deux systèmes ne fut pas sans heurts. Peu à peu, on en vint à supprimer ces bénévoles en les salariant comme les autres. Ne finirait-on pas, à Saint-Martin, par salarier purement et simplement les jardiniers communaux, les chefs d'ateliers coopératifs, le cuisinier du Dépôt ?

Les tenants du salariat affirmaient que le processus était inéluctable, que même les associations humanitaires payaient leurs volontaires et que c'était un bien. En effet, on ne peut exiger de quelqu'un qui donne de son temps et de son énergie gratuitement, une compétence et un sérieux professionnel. On ne va pas se plaindre si Vigouroux gâte un jour une sauce puisqu'on ne l'a pas payé. Ce n'est pas comme à la brasserie Jean-Jaurès. Qu'arrive un jour sur la table une entrecôte mal cuite ou trop dure et elle retournera aussitôt en cuisine avec les remarques acerbes du client. Le patron ne peut se permettre ce genre de fantaisie sans mettre son établissement en péril.

Les tenants du bénévolat pensaient que c'était le seul moyen connu de sortir du système marchand et donc de protéger le plus faible contre le plus fort. Sans le dépôt alimentaire, beaucoup n'iraient jamais au restaurant, certains n'auraient pas toujours leurs deux repas quotidiens. Sans les efforts gratuits des premiers initiateurs de la commune libre de Saint-Martin, aucune innovation n'aurait vu le jour, aucun changement n'aurait été proposé par les soi-disant professionnels de l'Etat et de la Commune. Les habitants en seraient encore à se morfondre dans leur dépression chronique et à n'avoir d'autre exutoire que la délinquance pour les jeunes, les comptoirs de bars pour les autres, le prozac en plus pour une partie d'entre eux. Le bénévolat était donc un formidable potentiel qu'il fallait préserver à tout prix du système commercial.

Régulièrement, l'un ou l'autre finissait par rappeler que le temps c'était de l'argent, que le bénévolat prenait beaucoup de temps et faisait donc perdre beaucoup d'argent à ceux qui s'y adonnaient. Pablo, le vieil anar

espagnol qui s'était réfugié à Saint-Martin pour fuir la répression franquiste, fit remarquer judicieusement que le temps vendu en échange de l'argent était en fait du temps mort puisqu'on ne pouvait rien en faire d'autre que travailler. Au contraire, le bénévolat se fait sur le temps libre.

- Si vous travaillez, vous avez huit à dix heures par jour de temps mort, sans compter le temps que vous passez à récupérer de la fatigue occasionnée, soit plus des trois quarts de votre vie perdue. Tout ça pour quoi ? Pour avoir de l'argent à dépenser ensuite ? Vous tuez les trois quarts de votre vie présente pour un bonheur à venir même pas garanti. Je préfère échanger les trois quarts de mon temps libre contre le plaisir de faire ce qui me plaît tout en rendant service à mes voisins. C'est immédiat et plus gratifiant.

- Et avec ton temps libre, tu fais quoi pour bouffer, pour picoler ton rouge tous les soirs, pour payer ton loyer, rétorqua le réaliste de service. Vigouroux a son chômage, Malika son RMI, Vigne a sa retraite. Il faut bien que des gens bossent pour leur payer tout cela !

- Jusqu'à présent, c'est vrai, dit Pablo, mais cela pourrait changer. On paie la retraite de Vigne parce que lui-même doit payer sa nourriture, son loyer, ses vêtements. Mais s'il se nourrit sur le Dépôt alimentaire, s'il s'habille chez Malika et qu'une équipe de Castors lui construit gratuitement sa maison, pourquoi aurait-il besoin d'une retraite ?

- Et son électricité, sa voiture, le gaz de son chauffage, le papier pour son imprimante, c'est toi qui va les lui fournir ? C'est à Saint-Martin qu'on va les fabriquer ?

- Non, mais pour cela aussi c'est possible. Il y a des endroits où des gens ont du gaz dans leur sous-sol, des passionnés d'informatique qui jouent à assembler des ordina-

teurs et des imprimantes, des moulins où des artisans se régalaient à fabriquer des papiers, beaux comme avant. Ils peuvent échanger leur savoir et leurs ressources contre ce que nous avons en trop. Rien qu'avec les châtaignes qui pourrissent sur toute la commune à l'automne, tu pourrais nourrir toute l'année l'informaticien de Tataouine-les-Bains qui s'amuse avec ses ordinateurs et en offrir un au père Vigne. Tu pourrais amener un sanglier que tu as chassé au moulin de Trifouillis-les-Oies et revenir avec de belles rames de papier pour son imprimante.

- Et quand je veux boire un café, je prends mon vélo, un kilo de cerises de mon jardin, je pars au Brésil et je reviens avec un paquet d'arabica !

- Tu es sûr que tu ne veux pas plutôt un bon malt expresso à base d'orge torréfié ? Tu viens chez moi et je te le fais gratos, sans le kilo de cerises, juste pour que les paysans brésiliens n'aient pas à massacrer leur forêt amazonienne en faisant de la monoculture intensive...

\*

Dans cette débauche de débats improvisés, un SDF qui passait ses journées scotché au porche de l'église, étonna tout le monde en déclarant tout de go que le droit au travail était une vaste fumisterie. S'immiscant dans une conversation, il déclara d'une voix forte :

-Qu'il y ait un droit *du* travail, d'accord. Mais un droit *au* travail, voilà qui est complètement fou. Qui a dit que l'homme était obligé de travailler ? Le premier qui l'a dit, c'est Dieu et il a fait ça pour punir l'homme d'avoir cueilli la pomme de l'arbre de la connaissance. Il n'était pas encore fou, Dieu, à cette époque. Il avait compris qu'avec la connaissance, l'homme se prendrait pour un Dieu. Pour l'empêcher de trop se servir de sa tête, il a dit à l'homme “

tu travailleras” et comme c’était une punition, il a rajouté “à la sueur de ton front”. Demandez au curé si c’est pas vrai ! Depuis, vous croyez tous que si vous ne travaillez pas et si vous ne suez pas, Dieu va encore se mettre en colère. Moi qui ne fais rien de la journée, je peux vous rassurer, Dieu s’est calmé, il a changé. Je crois bien qu’il s’en fout complètement de ce que nous faisons maintenant. »

D’abord surpris de voir que le SDF savait dire autre chose que “*t’as pas un euro ?*”, ébahis ensuite de voir qu’il pensait juste et connaissait mieux la bible que beaucoup de paroissiens qui lui donnaient la pièce en sortant de la messe, sidérés enfin que ce soit ce minable qui pose la question de fond, qui démolisse l’idée reçue, qui remette en question ce que tout le monde prenait pour argent comptant à défaut d’y avoir pensé, les passants du Jean Jaurès prirent l’habitude d’interroger cet espèce de Diogène<sup>14</sup>. Nul d’ailleurs ne l’appelait plus que par ce nom qui lui allait si bien.

Crasseux et grossier, injuriant indifféremment jeunes et vieux, ouvriers et patrons, Diogène se voulait prophète de la vérité et de la franchise. Il ne lui manquait plus que son tonneau pour être semblable au fameux cynique de Sinope. Sa provocation sur le droit au travail souleva un houleux débat.

- Ceux qui ne travaillent pas sont des fainéants, lui cria un passant.

---

<sup>14</sup> Diogène de Sinope, 413-327 av. JC, disciple de Socrate, chef de file du courant cynique contestant les usages et la tradition. Célèbre pour sa réplique au roi : « *Otes-toi de mon soleil !* »

- Et toi, tu l'as cru, imbécile. Ne peut-on pas se donner beaucoup de mal et de sueur pour le plaisir ? Quand tu baises ta femme, c'est sans efforts et le front sec ? A moins que tu te fasses payer pour ça aussi ?... C'est ton patron, le père de ton patron et le grand père de son père qui t'ont mis ça dans la tête, pour que tu leur rapportes beaucoup de fric sans qu'ils se fatiguent !

- Mais sans travail, pas de fric. Je ne vais pas mendier comme toi, tout de même.

- Je ne mendie pas. Je soulage les consciences et les porte-monnaies de ce qui leur pèse. Sans moi, vos âmes et vos poches seraient trop lourdes...

- Et si on ne travaille pas, on fait quoi, demanda un autre ? Tu ne t'emmerdes pas sur ton parvis d'église toute la journée ?

- Si on ne travaille pas, on pense, on invente, on imagine, on rêve, on comprend, on découvre, on rend service, on compatit, tout ce que tu ne peux faire, toi le travailleur, le damné de la terre !

- Si tout le monde se met à penser, il n'y aura plus de paysans pour te nourrir, d'ouvriers pour te donner la pièce, d'usines pour fabriquer ton froc, Diogène. Tu peux vivre SDF parce que d'autres bossent.

- Alors va bosser pour me permettre de rêver, pauv' con. Puisque tu ne sais faire que ça...

- Tu vois comme tu traites ceux qui t'écourent, s'insurgea une brave paroissienne. Il n'y a pas d'amour dans ton discours. D'ailleurs tu n'as ni femme ni enfants. Ça ne te manque pas ?

- Oh non ! La femme, les enfants, la patrie, ce sont des pièges à cons, des fariboles pour travailleurs. Toi tu as tout ça et ça t'a rendu moche, fade et impuissante. Ton mari

doit te tromper de temps en temps, tes enfants t'appeler *la Vieille* et ta patrie se fout de toi comme de sa première constitution !

Au bar-tabac de Duriez, au cours d'une discussion sur l'inépuisable sujet des jeux de hasard, un client déclencha une énorme polémique :

- Pour être riche sans le ticket gagnant du loto, le seul moyen c'est de faire travailler les autres !

- Oui mais pour faire travailler les autres à ta place, il faut d'abord que tu sois riche, et pour ça, il faut que tu travailles toi-même beaucoup.

- C'est ce que l'on veut te faire croire, mon pauvre. Personne ne peut être riche par son seul travail. Tu peux travailler quinze heures par jour, dimanche compris si tu veux, à la fin, tu ne seras jamais qu'un peu moins pauvre que les autres. Au contraire, si tu vends la sueur des autres, tu a des chances d'y arriver.

- Si les patrons gagnent tant d'argent grâce à notre travail, c'est aussi parce qu'ils en sont capables. Ils ont fait des études, ils prennent des risques, ils font les bons choix économiques et en échange, ils t'emploient et te payent. Sans eux, tu ferais quoi ?...

- Dans le fond, ce que tu décris là, c'est l'esclavage à tempérament. Avant, le riche achetait un esclave au marché et ensuite, il en faisait ce qu'il voulait. Aujourd'hui, il l'achète au mois sur le marché du travail. La seule chose qui a changé c'est que l'esclave était capturé et n'avait pas le choix, alors que l'ouvrier se livre volontairement. Depuis des siècles vous gobez que cela donne un sens à votre vie et en plus aujourd'hui, on voudrait que l'ouvrier s'implique dans l'entreprise, qu'il participe de toute son

énergie à l'enrichissement de l'esclavagiste. Vive l'abolition définitive de l'esclavage, vive l'anarchie !

- Et voilà la jeunesse d'aujourd'hui. A vingt cinq ans, t'as jamais travaillé, l'Anar. Si ton RMI te suffit, c'est ton problème, mais reste en dehors des discussions des hommes responsables !

- On appelle cela, l'asservissement volontaire. Vous braquez la plus belle part de votre temps et de votre énergie pour des clopinettes et en plus vous trouvez ça responsable !

L'anar de service qui buvait son café et roulait sa cigarette à sa table avait fait dévier la discussion sur un sujet épineux. Le loto, c'est bien pratique. Tout le monde en rêve et même ceux qui n'y jouent pas se régalaient à imaginer ce qu'ils feraient d'un million d'euros tombés du ciel. La probabilité d'un tel gain est aussi faible que les phantasmes qu'il suscite sont inépuisables. En revanche, l'idée que l'humanité toute entière se fait rouler dans la farine par quelques puissants, que toute l'organisation sociale, législative, politique, syndicale, depuis des siècles n'est faite qu'au profit de ces mêmes puissants, voilà qui aurait plutôt tendance à couper le sifflet aux discutailleurs du bar-tabac.

Ce genre de débats sans fin trouvaient rarement d'issue bien claire mais avaient au moins l'avantage de faire oublier un temps que le petit était malade, que le grand, à vingt six ans n'avait toujours pas de boulot et qu'il lui faudrait sans doute quitter le pays pour monnayer ses longues et brillantes études de chimie...

Toutes les réponses possibles au salariat ou à la récupération du fameux "temps mort" de Pablo rame-

naient à une économie locale, à une proximité des échanges, à une limitation de la consommation. En pleine apogée du mondialisme et du néolibéralisme, ce discours semblait rétrograde à la plupart, apparaissait comme un retour au troc de la préhistoire, à l'autarcie forcée des petits royaumes du Moyen Âge. Même ceux qui se sentaient attirés par cette nouvelle vision du monde et pensaient que la technologie actuelle pouvait éviter tous les écueils des sociétés précédentes, avaient du mal à concevoir un système viable qui puisse dépasser les limites de Saint-Martin et de ses environs immédiats.

Les tentatives de commerce équitable avaient pour la plupart été récupérées par les grands groupes de l'agroalimentaire et servaient désormais de vitrines aux grandes surfaces, voire d'alibi aux exploiters les plus voraces. Les Amap<sup>15</sup>, ces groupements de consommateurs et producteurs qui s'étaient fortement développés dans les années 2009 et 2010, avaient fini par se fédérer et proposaient des paniers garnis dans leurs supermarchés et sur Internet, tellement biens fournis quelque soit la saison qu'on pouvait douter de leur provenance locale et de leur qualité bio. Les seules Amap qui avaient bien résisté étaient organisées par et pour des bourgeois aisés, n'hésitant pas à payer le prix fort contre une garantie de qualité. Comme ces expériences de microcrédit qui avaient offert à leur initiateur un prix Nobel, elles n'étaient devenues rien d'autre qu'une scandaleuse usure, légale et bien rentable.

---

<sup>15</sup> AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.

L'avenir de Saint-Martin était-il donc confiné à l'expérimentation, à la microsociété ? Finirait-on comme les communautés des années soixante du siècle dernier qui avaient pensé faire tache d'huile et renverser la société de consommation ? Laurent pensait que la situation n'était plus la même, que les hippies de Californie ou les néo ruraux français qui avaient prôné le retour au vert étaient venus trop tôt, au temps où l'on pouvait croire encore à la puissance de la technologie, à l'éternité de la croissance. Les amaps et le commerce équitable avaient été pensés à une époque où la mondialisation paraissait encore comme un rempart possible à la violence et à la misère.

Aujourd'hui, l'industrie voyait arriver à grands pas l'épuisement des ressources naturelles, la mondialisation avait créé une situation de blocage où des flots de réfugiés politiques et écologiques se déversaient sur les pays riches et faisait craindre le pire. L'avenir de Saint-Martin était peut être bien d'être le creuset d'une troisième voie entre le communautarisme et la mondialisation. Il en rêvait dans ses moments de fièvre et chercha à rassembler autour de sa petite ville tout ce que la planète pouvait compter de chercheurs, penseurs, savants, qui arrivaient en théorie à concilier l'inconciliable : L'idée d'une citoyenneté mondiale et le respect de l'autonomie locale, le partage des richesses du monde et la limitation des transports, l'échange des savoirs et des connaissances et la préservation des cultures particulières, la liberté individuelle et le bien collectif....

Pourquoi donc se retrouvait-on toujours avec des intérêts contradictoires à assumer ? Laurent avait toujours été pour la libre circulation des hommes et l'abolition des frontières. Mais quand il voyait déferler, malgré les murs et les barrières, les contrôles aériens et maritimes, les

vagues successives en provenance du Pakistan, du Bangladesh ou de l’Afrique, il trouvait que l’on n’était jamais mieux que chez soi. N’avaient-ils pas pourtant le droit de venir partager notre gâteau ? Mais si les plus forts et les plus entreprenants venaient chez nous, qu’advierait-il de leurs pays ? Fallait-il les aider à s’installer ici ou à rester chez eux ?

Laurent brillait surtout par sa capacité à avouer son ignorance et son manque d’imagination. Cette humilité lui avait attiré la sympathie de ses concitoyens mais aussi l’intérêt des gens de savoir. Saint-Martin vit donc débarquer du beau monde : Michel Onfray<sup>16</sup> vint présenter son université populaire et sa philosophie de l’hédonisme pragmatique. Chomsky<sup>17</sup>, trop vieux pour se déplacer envoya un de ses élèves pour exposer sa vision du monde. Shalom vint comparer sa société fédéraliste idéale à l’expérience de la ville, Hervé Kempf<sup>18</sup>, un journaliste du Monde, fit un excellent reportage sur Saint Martin et ouvrit des perspectives intéressantes pour sortir du capitalisme moderne....

Mais après toutes ces interventions brillantes, il restait toujours une liste infinie de questions pratiques. Le XXI<sup>e</sup> siècle n’était pas seulement en crise économique,

---

<sup>16</sup> Michel Onfray : Philosophe né le 01.01.1959, créateur de l’Université Populaire à Caen en octobre 2002, auteur d’une cinquantaine d’ouvrages. Il se définit comme penseur libertaire.

<sup>17</sup> Noam Chomsky : Né le 07.12.1929 à Philadelphie, linguiste et philosophe américain, professeur au Massachusetts Institute of Technology. Intellectuel engagé de sensibilité anarchiste.

<sup>18</sup> Hervé Kempf : Journaliste français né en 1957. Auteur de deux best seller : *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme* et *Comment les riches détruisent la planète* (Editions du Seuil)

énergétique, écologique, mais aussi en crise de l'imaginaire. A la décharge de tous ces beaux penseurs, il faut dire que jamais le monde n'avait changé aussi vite que maintenant. L'évolution, suivant une courbe exponentielle, s'était emballée alors que les penseurs avaient besoin de sérénité, de calme et de temps. Mais la machine était lancée et continuait à broyer, polluer, exclure, plus vite que ne peuvent imaginer les intellectuels...

## Émeutes en banlieue.

*L'espérance, c'est un emprunt fait  
au bonheur.*

*(Joseph Joubert)*

La commune de Saint-Martin n'était pas dans la situation des grandes villes de la périphérie parisienne, mais avait aussi ses banlieues, restes obsolètes d'un temps où la Compagnie minière et les aciéries devaient loger une foule d'ouvriers peu exigeants et dociles. Les Clapas, cité HLM au Sud, et la Pinette, cité ouvrière au Nord regroupaient tous ceux qui étaient arrivés trop tard pour se faire une place au soleil dans la ville, ceux qui étaient restés en rade après la fermeture des industries, ceux qui étaient trop bronzés, trop bruyants ou trop atypiques pour trouver un logement plus décent.

Le taux de chômage de ces deux banlieues atteignait des records nationaux et peu à peu s'était constituée une espèce de zone de non droit que les policiers eux-mêmes évitaient de fréquenter. Un petit groupe de trafiquants y avait élu domicile pouvant s'y adonner impunément au commerce de tout ce qui était interdit par la loi, et donc lucratif. Avec leurs Mercedes et Bmw rutilantes, ils étaient facilement repérables et circulaient pourtant dans toute la région sans le moindre problème. Ils avaient établi avec la population des Clapas et de la Pinette, des rapports quasi féodaux, faisant la loi et maintenant la jeunesse dans

une situation servile, mêlée de dépendance financière et de fascination.

L'ancienne municipalité avait opté pour une politique de pourrissement. Plus la vie serait compliquée aux Clapas et à la Pinette, plus les gens chercheraient d'eux-mêmes d'autres lieux où poser leur misère. Les travaux d'entretien de ces quartiers n'étaient réalisés qu'à moindre frais et en toute dernière limite. Le bail du Centre culturel n'avait pas été renouvelé depuis dix ans alors qu'il avait été le seul référent social opérant. Les éducateurs de rue, qui avaient mené un combat acharné pour redonner aux jeunes un semblant de civisme, avaient été éliminés dans l'indifférence générale par une décision gouvernementale transférant leur tutelle de la Justice à la municipalité. Devenus employés du maire et tenus de faire des rapports hebdomadaires sur leurs activités, ils n'avaient plus aucun moyen de garantir la confidentialité de leurs contacts et avaient donc perdu toute crédibilité auprès des jeunes. Un par un, ils s'étaient reclassés dans d'autres secteurs ou avaient abandonné ce métier qu'ils aimaient tant et qu'on avait pourri.

C'est donc une situation explosive et insoluble que l'ancienne municipalité avait laissée en partant. Dans l'euphorie et la masse des réformes mises en place par l'équipe de monsieur Laurent, les banlieues avaient été un peu négligées. C'était en soi un problème tellement complexe que tous avaient reculé le moment où il faudrait prendre des décisions. Les habitants des Clapas et de la Pinette avaient entendu tant de discours prometteurs de droite comme de gauche, tant subi de désillusions depuis vingt ans, qu'ils avaient du mal à imaginer que le nouveau maire, aussi peu orthodoxe qu'il paraissait être, changerait

le cours des choses. Ils avaient d'ailleurs fort peu participé à la grande consultation initiale et aux débats d'idées du cinéma Vogue. La seule innovation dont ils avaient bénéficié était le fameux resto du père Vigouroux, et encore pas toujours, car la rue Victor Hugo était à vingt bonnes minutes de marche à pied de l'entrée des deux cités.

L'étincelle vint d'une intervention intempestive de la gendarmerie locale qui, sur la foi d'une information de source sûre ou d'une enquête soi-disant minutieuse, vint perquisitionner dans une dizaine de logements des Clapas. Sous le regard goguenard des Mercedes et Bmw, ils récoltèrent quelques barrettes de haschisch et trois ou quatre ordinateurs tombés d'un camion. Cinq jeunes furent embarqués menottes aux poignets malgré les jets de pierres qui se mirent à pleuvoir sur le fourgon de police. Aussitôt quelques poubelles et vieilles voitures s'enflammèrent nécessitant l'intervention des pompiers, eux aussi caillassés. Les pompiers, étant pour la plupart des bénévoles, n'avaient aucune envie de se faire lapider en récompense de leurs services et firent appel à la police pour être rapidement dégagés de ce mauvais pas. Ce fut la BAG qui débarqua à grand renfort de véhicules blindés, de tenues de combats et cuirasses noires. Ils arrêtèrent systématiquement tous les jeunes qu'ils purent attraper, les plaquant au sol sans ménagement, tordant les bras et écrasant les dos de leurs godillots cloutés. Cette violence aussi inutile qu'abusive, transforma immédiatement les deux cités en champ de bataille rangée. De nombreux jeunes furieux et aussi aveugles que des taureaux lancés dans une arène, s'en prirent indifféremment à tout ce qui pouvait se détruire, l'école maternelle, leurs propres boîtes à lettres, les lampadaires, les poubelles...

Monsieur Laurent fut exemplaire dans cette circonstance. Il contacta de suite le préfet par téléphone pour demander l'évacuation immédiate des forces de police, en garantissant l'arrêt tout aussi immédiat des émeutes. Il se mit en rapport par portable avec deux ou trois des trafiquants connus de tous aux Clapas, en leur proposant un marché bien clair. S'ils étaient capables de calmer sur le champ les émeutiers, il négocierait avec eux l'usage qu'il pourrait faire du gros dossier constitué au fil des années sur leurs activités illicites. Il prétendit avoir de quoi les mettre à l'ombre pour de longues années, ayant à sa disposition l'entière liste de leur filière, des consommateurs aux grossistes, et qu'à défaut de dénonciation policière, il pouvait aussi les griller complètement dans le milieu, voire leur attirer la colère des gros bonnets marseillais de la drogue et de la prostitution qui les chapeautaient.

Incapables de savoir si Laurent bluffait ou s'il avait réellement sur eux un dossier explosif, les Mercedes et Bmw sillonnèrent les deux cités et dix minutes plus tard, les rues étaient paisibles. Laurent convoqua alors la population par mégaphone sur le stade de basket des Clapas, seul lieu encore capable de réunir tout le monde. Comme c'était la première fois qu'un maire faisait évacuer les flics et réclamait audience aux gens du quartier, le stade fut rapidement comble et monsieur Laurent put annoncer ses projets :

- Mes amis, je connais vos problèmes et je sais que les municipalités précédentes ne se sont intéressées à vous qu'en périodes électorales. Vous n'avez confiance en aucune instance gouvernementale ou communale et vous n'avez pas tort. Je ne viens donc pas ici pour vous raisonner ou vous faire des promesses. Je suis aussi dépassé que

vous par l'ampleur des problèmes auxquels vous êtes confrontés quotidiennement. Mais vous n'êtes ni plus bêtes ni plus ignorants que les gens de la ville et vous avez vu ce qu'ils ont commencé à faire.

Je vous invite à vous prendre en charge vous-mêmes. Pour vous y aider vous avez vos comités d'îlots et dès aujourd'hui, deux annexes du CCA, une aux Clapas et une à la Pinette, seront créées, ce qui vous évitera de vous déplacer pour exprimer vos souhaits et vous permettra de proposer des solutions spécifiques à vos quartiers. Vincent qui est avec moi sera chargé de ré-ouvrir l'ancien Centre culturel, d'y aménager une pièce pour recevoir vos idées et projets, organiser les réunions et les débats nécessaires. Vous connaissez tous Vincent qui a été éducateur de rue ici pendant de nombreuses années. Vous savez tous qu'il ne vous a pas abandonnés mais qu'il a refusé de vous fliquer comme l'exigeait le maire. Aujourd'hui sans travail comme la plupart d'entre vous, il accepte de se remettre à votre service en tant que bénévole. En attendant que vous ayez trouvé des solutions pour améliorer votre situation, j'invite tous les casseurs à un grand chantier de nettoyage et de réparations sommaires. Ce n'est plus les Clapas ici, c'est Beyrouth ou Bagdad !

Les jeunes demandèrent la libération immédiate de leurs copains incarcérés mais monsieur Laurent se garda de faire la moindre promesse. Il pourrait peut être intervenir auprès du Procureur pour proposer des travaux d'intérêts généraux plutôt que des incarcérations mais ne pourra rien faire si ces jeunes sont reconnus coupables de trafic de drogue ou de vols qualifiés. Les pouvoirs d'un maire ne sont pas illimités. En revanche, si l'on travaille tous ensemble à l'amélioration des conditions d'existence

aux Clapas et à la Pinette, peut-être qu'il y aura moins de leurs jeunes tentés par la délinquance et en but aux forces de police.

\*

Les émeutiers étant calmés comme l'avait promis le groupe des trafiquants, ceux-ci revinrent à la charge discrètement pour demander des comptes à monsieur Laurent. Après leur intervention efficace, qu'en était-il de ce fameux dossier ? Allait-on le détruire, le leur remettre, ou s'en servir éternellement contre eux comme une épée de Damoclès ? Laurent leur avoua tranquillement qu'ils ne le sauraient jamais. Leur contrat était de ramener le calme contre une non-dénonciation et les deux parties ayant parfaitement rempli leur part de contrat, l'affaire était close.

Pour le reste, Laurent n'avait aucune confiance dans ces jeunes et désapprouvait leurs pratiques autant que le rôle de caïd qu'ils avaient dans les cités. Avec beaucoup de calme et de sévérité, Laurent leur expliqua qu'il ne pouvait supporter ceux qui profitent de la faiblesse des autres pour s'enrichir. « Vous vous trompez de cible. Vendre votre drogue à des paumés, c'est peut être rentable mais c'est lâche. Mettre en avant de petits revendeurs qui gagnent une misère, faire sur leurs dos et sans risque des bénéfiques permettant l'achat de voitures de luxe, c'est immoral. Vous voleriez les riches, les banques, les grosses entreprises à la rigueur, on pourrait l'admettre, mais fonder sa fortune et son pouvoir sur les habitants des Clapas et de la Pinette, c'est scandaleux. Pour enterrer mon dossier, fictif ou réel à vous de voir, il faudra que vous alliez vous faire pendre ailleurs ou que vous retourniez votre veste et mettiez votre force au service du bien commun. Et

ce n'est pas demain la veille, conclut-il en tournant les talons ! »

Peu habitués à un discours aussi direct et violent à leur égard, surtout venant de quelqu'un sans uniforme, sans armes et sans gardes du corps, les trafiquants s'éclipsèrent sans plus de cérémonie.

## Les ateliers coopératifs.

*La propriété est odieuse dans son principe et meurtrière dans ses effets.*

*(Babeuf)*

Le premier atelier coopératif fut mis en place par Dominique, l'un des garagistes de la ville, épuisé par un travail toujours dans l'urgence (les clients veulent tous être dépannés de suite étant gravement handicapés sans leur voiture), la réputation de voleur qu'il s'était faite alors qu'il appliquait strictement les tarifs en vigueur, le manque d'intérêt d'un travail répétitif sans réel échange avec la clientèle et l'impossibilité de trouver le temps pour profiter de l'argent qu'il gagnait. C'est donc par intérêt plus que par idéologie qu'il reprit une idée qui flottait dans l'air depuis les grands débats sur la décroissance et la qualité de vie.

Il décida un jour de sortir de son statut de mécanicien, toujours suspect de gonfler les factures en inventant des réparations inutiles, et de devenir professeur de mécanique. Désormais, c'est le client lui-même qui ferait ses réparations, avec les conseils, l'aide technique et tout le matériel nécessaire mis à sa disposition. Le client payera les pièces détachées au prix de gros, facture en main, 3€ de l'heure pour le conseil et 1€ de l'heure pour

l'amortissement du matériel. Dominique avait calculé qu'avec 26 jours ouvrés dans le mois, s'il dispensait 30 heures de conseil par jour réparties sur cinq ou six clients, il suffirait de demander 3 € de l'heure pour qu'il soit assuré d'avoir un salaire décent.

Pour le client, ce système représentait une économie conséquente. Une facture de 200€ se réduisait facilement à 60 et très vite, l'innovation eut un franc succès. Dominique se découvrit un réel talent pédagogique et les clients étaient très fiers d'avoir eux-mêmes changé leur courroie d'alternateur, réglé leur carburateur ou remplacé les plaquettes de frein. Le garage coopératif ne désemplissait pas, y compris le dimanche puisque les gens bénéficiant encore d'un emploi salarié utilisaient le week-end pour bricoler. Ce jour là, ils se passaient de la présence de Dominique et économisaient en plus les 3€ de l'heure d'assistance. La seule exigence que le garagiste avait posée, c'était que les clients du dimanche notent sur un petit calepin leur nom, leurs heures de présence et qui s'était chargé d'ouvrir le garage le matin et de le fermer à clef le soir. La clef était suspendue à un clou dans l'appentis de la cour à l'intention des habitués du dimanche.

Les pannes mécaniques étant par essence inattendues et imprévisibles, il arriva que des habitués débarquent en pleine nuit au retour d'une soirée entre amis ou d'une séance de cinéma, pour nettoyer une bougie ou changer une durite. En six mois, le garage coopératif prit une telle ampleur que Dominique gagnait plus qu'avant. Fidèle à la promesse qu'il avait faite au départ de ne pas gagner plus de 120% du salaire moyen de la région, il instaura des tarifs préférentiels pour les plus pauvres et ouvrit un atelier annexe spécialisé dans les mobylettes et scooters.

Tous les jeunes des Clapas et de la Pinette venaient y bricoler leurs bécanes, ce qui les occupait de longues heures. Dominique en profita pour lancer un concours de silence en modifiant les pots d'échappements standards. La mode tout à fait originale et innovatrice s'instaura parmi les jeunes des banlieues, d'avoir la moto la plus performante et la plus silencieuse possible. Les nuits des banlieusards s'en trouvèrent grandement améliorées !

Dominique lui aussi dormait beaucoup mieux et consacrait désormais beaucoup de temps à sa femme et à ses deux jeunes enfants. Après une journée passée à montrer le bon geste pour desserrer un boulon récalcitrant, à expliquer le fonctionnement de tel ou tel élément d'un moteur, à conseiller dans le choix d'une priorité mécanique, il rentrait chez lui satisfait et en forme, ce qui était loin d'être le cas jadis. Avec le temps, certains clients s'étaient sérieusement améliorés et devenaient eux-mêmes d'excellents conseillers pour les novices. L'atelier des mobylettes fut peu à peu pris en main par un ancien fanatique de trial qui avait gagné jadis quelques belles médailles sur les circuits régionaux. Sa passion pour les deux roues était si communicative que les jeunes oublièrent vite son âge avancé et s'attachèrent à lui. Lucien pouvait tout leur dire, y compris de sèches remarques quand ils se laissaient aller à quelques conneries douteuses. Il savait leur expliquer que la prise de risque était grisante, enrichissait la vie, mais qu'elle n'était qu'une stupidité sans une minutieuse préparation et une évaluation sérieuse de son intérêt. « Un cascadeur sans technique et sans réflexion, c'est un petit con, disait-il ». Et ces jeunes qui jouaient parfois à la roulette russe en traversant des carrefours, sans casque ni lumière, en sachant qu'ils avaient une chance sur deux de

surprendre un automobiliste venant de droite et de se faire renverser, acceptaient d'être traités de jeunes cons. Puisque Lucien le disait, c'était bon à entendre !

\*

L'expérience de Dominique ne pouvait rester unique. Un collègue et ami, réparateur d'électroménager, finit par envier ce nouveau mode de travail et ouvrit son atelier coopératif. Les réfrigérateurs, machines à laver le linge ou la vaisselle, les sèche-cheveux ou aspirateurs avaient tous été conçus pour tomber en panne peu de temps après l'expiration de leur garantie. Les modèles étant renouvelés tous les ans, la pièce défailante était vite introuvable voire plus coûteuse que l'appareil lui-même. Avec beaucoup d'ingéniosité et de méthode, monsieur Tacussel fit un repérage de toutes les pièces généralement causes de pannes, de toutes celles d'une marque pouvant s'adapter sur une autre. Telle machine à laver use rapidement les cylindres blocs alors que telle autre voit son programmeur défailir dans les deux ans. Or les pièces de l'une s'adaptent sur l'autre avec de minimes modifications.

Les clients de Tacussel venaient donc à l'atelier avec leur appareil défectueux et bénéficiaient de ses connaissances techniques pour déterminer la panne, trouver la pièce de remplacement et faire les modifications nécessaires. Quand l'appareil était irrémédiablement perdu, il était désossé et chaque élément récupérable classé sur les étagères de son hangar. La décharge municipale ne vit plus aucun appareil électroménager puisque Tacussel les récupérait tous. Quand un habitant de Saint-Martin achetait un appareil neuf, il apportait l'ancien et recevait en échange

un bon donnant le descriptif des pièces récupérables, ce qui lui faisait un avoir sur l'inéluctable réparation à venir de son nouvel achat. Comme chez Dominique, le paiement du conseil technique, de l'amortissement de l'outillage et des frais de fonctionnement de l'entreprise étaient bien loin d'atteindre le niveau des factures d'antan et tout le monde s'en réjouissait.

\*

Le troisième atelier fut ouvert peu après par Mme Colossante, une couturière qui peinait à survivre avec les quelques retouches et réparations qu'elle trouvait encore à réaliser. Depuis l'invasion de deux magasins chinois dans la ville, il n'était plus rentable de changer une fermeture Éclair ou de réparer un accroc. Une heure de couture au smic avec les charges minimales, coûtait plus cher qu'un pantalon ou une robe made in Singapour ! Les gens savaient que ces vêtements à bas pris avaient toujours des défauts, qu'ils avaient une durée de vie bigrement limitée et revenaient en fin de compte, bien plus chers que les anciens vêtements qui se passaient de l'aîné au cadet, que le costume d'antan fait sur mesure que l'on gardait du mariage au décès. Les Chinois donnaient l'illusion de la richesse par l'accumulation de vêtements que l'on pouvait se payer, offraient, plus qu'une réponse à un besoin vestimentaire, le plaisir du shopping, de la nouveauté, de l'instantané, du superflu.

Avec la sérieuse crise des dernières années, l'illusion chinoise s'estompa et les gens commencèrent à calculer plus justement leurs investissements vestimentaires. La dernière conférence de l'économiste sur le délire consumériste avait fait son effet et la création de l'atelier de couture coopératif de Mme Colossante arriva à point.

Les mères de famille y trouvaient des machines à coudre performantes, les conseils judicieux d'une vraie professionnelle, des avis pertinents sur la qualité des tissus, des fils et des accessoires. L'idée d'installer une machine à tricoter permettant de fabriquer un pull-over original et de grande qualité en une seule journée fit beaucoup de tort aux Chinois. Les pulls made in Saint-Martin ne revenaient pas plus chers que ceux de Singapour ou de Bangkok et faisaient la fierté des tricoteuses. Les premiers mariés de Saint-Martin depuis l'avènement de M. Laurent, furent entièrement habillés par l'atelier. La somptuosité de la grande robe à traîne et l'élégance du costume de l'époux firent une publicité sans précédent pour la politique de la commune. La production Saint-Martin était plus belle, plus durable et moins chère ! Voilà de la décroissance intelligente. Les deux mères des jeunes gens, ayant largement participé à l'élaboration de ces vêtements, en tirèrent une immense fierté et devinrent des icônes de la Cité Nouvelle, les Mariannes de la République autogérée !

En étroite collaboration avec la couturière, une friperie fut ouverte par une jeune femme de la Pinette. Récupérer des vêtements usagers dans cette société de consommation à outrance, ne posait aucun problème. Les armoires familiales débordaient généralement de vêtements inutiles et passés de mode. Malika récupérait tout et en faisait le tri. Ce qui était directement réutilisable était exposé et vendu à des prix à faire pâlir les commerçants chinois. Ce qui pouvait se réparer, s'adapter, s'améliorer partait à l'atelier de couture. Tous les accessoires, boutons, pressions, fermetures, dentelles, galons étaient classés par catégories de forme, taille et couleur. Les tissus pouvant servir à la réparation d'autres vêtements étaient classés de

même. Les chiffons partaient directement chez le mécanicien Dominique, ce qui économisait les rouleaux de papier dont le garage était jadis grand consommateur. Le reste était emballé par qualité et vendu à une usine de papier des environs.

Malika qui travaillait pour la première fois depuis sa sortie de l'école il y a plus de cinq ans, étonna tout le monde en démontrant que l'entreprise était viable. Non seulement elle s'octroyait un modeste mais suffisant salaire, mais en plus elle faisait l'attraction en sortant tous les jours avec des vêtements nouveaux, souvent originaux, parfois excentriques, toujours économiques. Un vrai défilé de mode permanent et une vraie publicité mobile pour la friperie et l'atelier de couture!

\*

L'expérience des ateliers coopératifs relança l'idée du SEL (Service d'Echange Libre) qui avait déjà été tentée quelques années avant l'avènement de Laurent. Il s'agissait de mettre en contact par des panneaux libres, tous ceux qui avaient un objet à céder, un service à proposer ou une compétence à échanger avec ceux qui cherchaient l'objet, le talent, le service. Par ce système, tout pouvait se troquer sans évaluation de la valeur réelle de l'objet ou du service, le vrai prix étant le désir d'acquérir pour l'un, le plaisir de donner pour l'autre. Tout se passait donc de gré à gré, mon plafond repeint à neuf contre le VTT du gamin qui a grandi, une poêle à paella contre des timbres de collection, un cours de guitare contre un CD de Jimmy Hendrix...

Ce système était ouvert à tous et à tout, ce qui en faisait le succès. Il ne nécessitait aucun matériel autre qu'une quinzaine de panneaux répartis dans la ville, com-

portant chacun deux colonnes : *Je cherche...* et *Je propose...* Les intéressés prenaient contact entre eux et traitaient leur affaire sans qu'aucune structure ne soit nécessaire. Les enseignants de la ville utilisèrent aussitôt ce système pour susciter l'innovation d'un réseau d'échange du savoir. Postulant que chacun de nous sait beaucoup plus de choses qu'il ne le croit lui-même, les panneaux d'affichages virent fleurir des demandes et des propositions de connaissances au milieu des traditionnels vélos, appareils ménagers, livres et CD. Les thèmes abordés allèrent de la physique quantique aux nanotechnologies, en passant par l'étymologie d'un mot, les secrets de l'émulsion dans l'élaboration d'une mayonnaise, le rôle des traders dans la crise économique, la disparition des dinosaures ou de la SFIO, la technique du lavis sur les meubles en bois... Les enfants posèrent des questions existentielles parfois surprenantes : Pourquoi la mer est bleue ? Quel est le cri de la girafe ? Pourquoi les adultes ont-ils des poils et pas nous ?...

\*

Un dimanche matin, le boucher René réparait sa voiture au garage coopératif et enviait la situation du mécanicien Dominique.

- Tu as bien de la chance avec ton système. Moi, je me lève à cinq heures du matin, je ferme ma boutique à huit heures du soir, et les clients préfèrent acheter leur viande pourrie au super marché. Je ne vends plus qu'aux vieux qui ont gardé leurs habitudes et aux riches qui exigent la meilleure viande au prix le plus bas...

Daniel, l'un des membres actifs du groupe libertaire de Saint-Martin, la tête dans son moteur et les mains

remplies de cambouis, intervint dans la conversation tout en poursuivant sa tâche.

- Au lieu de te plaindre, change de système. Il y a sûrement moyen de travailler moins pour gagner plus, pour peu que tu te serves de ta cervelle. Si ton commerce était plus cohérent, les clients reviendraient. Ils ne sont pas mariés aux grandes surfaces, ils veulent des prix modérés, de la qualité et le service d'un pro. Si tu changeais ta boutique en groupement d'achats tu serais sauvé !

- Voilà bien les Anars. Toujours à donner des leçons, à se croire plus malins que les autres. Aucun sens des réalités...

- La réalité, mon vieux René, c'est que tu te fais bouffer tout cru par le système et que tu es incapable de penser ton travail autrement que ton grand-père. Réfléchis au groupement d'achats, va voir le gars de l'Amap et tu trouveras toi-même la solution.

René rentra chez lui en maugréant contre ces jeunes rêveurs, ces fous furieux de la Révolution. Le supermarché achète la viande en gros et à des prix plus bas que la bête à l'abattoir. Comment lutter. En plus, ils revendent les bas morceaux aux usines Canigou et Ronron et ne présentent que les steaks, les rôtis, les daubes. Moi, je dois bien monter le prix du tournedos pour compenser le jarret qui me reste sur les bras. Un groupement d'achats.... Il rêve ce jeune.... Il chassa l'idée comme une mouche qui dérange et reposa les pieds bien ancrés au sol. Quinze jours plus tard, René rencontra le responsable de l'Amap au café Duriez.

- Tiens, Daniel m'a parlé de toi. Il m'a dit que je devais convertir mon magasin en groupement d'achats, ce con. Il

paraît que la solution de mes problèmes se trouve dans tes paniers de légumes...

- Il n'a peut-être pas tort, le bougre. Je n'ai pas entendu dire que cela se faisait déjà, mais si tu préparais des paniers hebdomadaires tout prêts, ça pourrait marcher.

- Ah ben, en voilà un autre de rêveur. Moi qui croyais que ce n'étaient que les jeunes qui devenaient fous. C'est toute la commune qui est contaminée....

Il fallut un bon mois de maturation pour que l'idée d'une transformation possible s'insinue progressivement dans le cerveau du boucher. Il s'en ouvrit à sa femme et passa avec elle de longues soirées à élaborer un système cohérent, à tirer des plans sur la comète, à compter et recompter le prix des paniers, le moyen d'en tirer un bénéfice, de convaincre sa clientèle, d'en gagner une nouvelle. Le couple en oubliait de regarder la télé du soir, ne visitait plus personne, se perdait en discussions interminables et houleuses, osait des idées grotesques comme deux gamins à l'assaut du Monde !...

Un peu avant Pâques, René fit le grand saut dans l'inconnu. Il proposa à ses clients les plus anciens, des paniers familiaux composés d'un échantillon de tous les morceaux de bœuf, du plus noble aux abats les plus humbles. Des feuillets de recettes accompagnaient les produits les moins usités par les clients. Le prix était clairement affiché : Prix d'achat de la bête + salaire du boucher ÷ par le nombre de paniers. Une petite notice réalisée sur l'imprimante du CCA expliquait les quatre avantages du panier :

- Il revient en moyenne moins cher que les barquettes de supermarché,

- Il met fin au gaspillage éhonté des bas morceaux,
- La qualité de la bête est assurée de même que sa provenance locale,
- Les riches auront le plaisir de redécouvrir des mets simples et les pauvres pourront enfin connaître le goût du tournedos et du filet mignon.

Après quelques mois de gestion double, boucherie traditionnelle et vente au panier, les clients eux aussi firent leurs comptes. Ayant testé le rognon ou le cœur de veau à la mode René et apprécié la côte de bœuf qu'ils n'osaient se payer qu'aux jours de fêtes, ils répandirent dans la ville le bruit que René était en train de révolutionner la boucherie. A la fin de l'été, le système était bien rodé, les clients participaient à la composition des paniers, comparaient l'usage qu'ils en faisaient entre voisins. Les seuls réfractaires au système furent les personnes n'ayant pas le temps de laisser mijoter un ragout trois heures sur le gaz. La vie moderne hyper-active de certains ne leur laisse que de maigres minutes pour ouvrir une boîte et griller un steak. René proposa donc un astucieux compromis. Si un client préparait un bourguignon ou un pot au feu, il pouvait déposer sa marmite le matin et la récupérer le soir en rentrant du travail, cuite à point. Le four du boulanger voisin fut même proposé pour les gigots et les rotis et dans les mêmes conditions. Ce n'était pas une nouveauté puisque le grand père du boulanger se souvenait que jadis, nombre de familles ne possédaient pas de four assez grand pour certains plats et qu'elles lui en confiaient la cuisson.

Cette nouvelle révolution martinoise fit grand bruit dans le landerneau. Tous les commerçants se mirent à réfléchir à leur cas particulier. Le patron du magasin

d'audio-informatique fut le premier à réagir en proposant un groupement des commandes. Si vingt ou trente clients se mettent d'accord pour acheter ensemble le même PC ou la même télé, il promettait des rabais allant jusqu'à 20%. Il fut suivi par les marchands de meubles, de literies, de vélos, d'outillage etc. Ce fut ensuite les consommateurs eux-mêmes qui décidèrent de contacter les fabricants pour des commandes groupées. Le jour où une quarantaine de particuliers firent venir directement d'usine les fauteuils de salon repérés sur Internet, ils obtinrent 30% de remise et le transport par camion gratuit. Certains commençaient à envisager l'achat en commun d'une cinquantaine de voitures prix d'usine !...

## Mais que fait la police ?

*Puisque le prisonnier est un hors-la-loi pour les gens respectables, ceux-ci seront des hors-la-loi pour le détenu.  
(Kropotkine)*

Tout troupeau a sa brebis galeuse, toute famille son trublion, toute ville ses délinquants. Dans l'euphorie généralisée des innovations du début, tout le monde avait omis d'y penser ou avait prudemment éludé la question. Il fallait pourtant bien que cela arrive...

Ce jeudi matin, alors que le patron du bar-tabac de l'avenue des Glycines relevait le rideau de fer de son établissement, il constata que la petite porte attenante, pourtant solide et munie de trois serrures de sécurité avait été fracturée. Cette porte ouvrait sur un dépôt où monsieur Duriez stockait sa réserve de bouteilles et de tabacs. Il eut vite constaté qu'une grande quantité de pastis et de whisky avait disparue, ainsi que des cartons entiers de cigarettes. Une perte sèche considérable qui ne serait récupérée qu'après enquête de la police et de l'assurance, si toutefois il arrivait à prouver qu'il s'agissait bien d'un vol et non d'une fraude à l'assurance.

Duriez était un conservateur de nature et avait suivi avec beaucoup de distance et de réserve les excentricités du nouveau maire. Avec les discours sur la propriété qui avaient fleuri ces temps-ci, voilà ce qui arrivait. Il enten-

dait encore les libertaires qui parlaient de récupération individuelle, de vol légal et d'actions directes sur le produit du capitalisme, lors de la dernière conférence. A tous les coups, des jeunes métèques des Clapas ou de la Pinette avaient pris ces discours immoraux et absurdes au pied de la lettre. Voilà une bonne occasion de montrer son fait à ce maire à la gomme et de voir ce qu'il en fera. Il se précipita au CCA et demanda à voir sur le champ ce Laurent qui était cause de tous ces désordres.

Laurent écouta patiemment les récriminations du cafetier, et réfléchit longuement avant de répondre. Il remercia Duriez de l'avoir prévenu de cet événement avant même d'avoir déposé une plainte à la gendarmerie, démarche normalement préalable à toutes autres en ces circonstances. En effet, sans déclaration de vol à la gendarmerie, point de dossier d'assurance possible, point d'espoir de retrouver les bouteilles ni de se les faire rembourser. Dans sa colère antiréformiste, Duriez avait oublié la plus élémentaire évidence. Il allait faire demi-tour et courir à la gendarmerie quand Laurent l'arrêta par le bras.

- Eh là, ne vous emballez pas. Ce n'est pas une question de secondes. Si nous réfléchissions ensemble aux possibilités qui s'offrent à nous. Dans le premier cas, vous portez plainte de suite et les gendarmes prennent votre déposition (deux à trois heures), viennent constater l'effraction (deux heures), font une enquête de voisinage pour trouver des témoins susceptibles d'avoir entendu du bruit, d'avoir vu un véhicule suspect (une semaine). Comme d'habitude, ils n'auront aucun témoin et donc aucun suspect à moins d'obtenir du juge un mandat de perquisition pour l'ensemble des bâtiments des deux cités que vous incriminez. Je vous ai assez entendu vous exclamer « mais que

fait la police !... ». Ce n'est donc pas gagné ! L'assurance n'aura aucune preuve du vol puisque vous auriez pu vous-même fracturer cette porte, mettre de coté les bouteilles et les écouler verre à verre sans difficultés. Une bonne opération financière ! Elle risque donc de faire quelques difficultés ou au moins de faire traîner l'affaire en longueur. Etes-vous en bon terme avec votre assureur ?

- Heu..., c'est-à-dire, oui. C'est un homme sympathique mais comme j'ai eu l'an dernier une attaque à la voiture bélier et une bagarre entre deux ivrognes qui m'a coûté quatre tables, un lustre et le poste de télé, il m'a prévenu que la prochaine fois, mon bonus serait réévalué.

- Il y a peut être d'autres solutions. Si c'est un jeune des Clapas ou de la Pinette qui a fait le coup, il devra attendre plusieurs jours avant d'écouler la marchandise dans le quartier s'il ne veut pas que tout le monde en comprenne la provenance. On pourrait proposer au voleur, par voie d'affiche, une restitution contre l'immunité où une peine légère. S'il a déjà un acheteur pour l'ensemble de la marchandise ou si le voleur vient d'une autre ville, vous n'aurez d'autre ressource que de porter plainte et dans deux ou trois jours, il sera toujours temps.

- Ce n'est pas avec une peine légère que vous empêcherez les vols de se multiplier, monsieur le maire. La prison, c'est pas fait pour les chiens !

- La prison existe depuis la nuit des temps et s'est toujours justifiée comme outil de dissuasion. Nos prisons modernes se targuent depuis des années d'être aussi un outil d'insertion. Ces objectifs ont complètement échoué. Quelle qu'ait été la dureté de la répression, il y a toujours eu des voleurs et des assassins. La prison ne sert qu'à écarter ceux qui dérangent la société, ceux qui nuisent au pou-

voir et à la propriété privée. La prison est un vestige des temps de barbarie qui ne subsiste qu'en raison de notre incapacité à inventer des réponses plus efficaces. A Saint-Martin, il devrait y avoir moyen de faire mieux...

Très sceptique mais conscient du peu de chance qu'il avait de récupérer sa perte, Duriez accompagna Laurent dans un bureau pourvu d'un ordinateur et d'une imprimante A3. Un quart d'heure plus tard, il sortait du CCA avec sous le bras une cinquantaine d'affiches ainsi libellées :

*Monsieur DURIEZ, patron du bar-tabac, qui a été cette nuit victime du vol par effraction d'une quantité non négligeable d'alcool et de cigarettes, accorde trois jours à celui ou à ceux qui en sont responsables, avant dépôt de plainte à la gendarmerie.*

*Ce délai généreusement accordé avec l'appui de Mr. Laurent, président du CCA, permettra la restitution de tout ou partie des denrées empruntées et évitera à l'emprunteur (ou emprunteurs) des complications judiciaires, et pire, la réprobation d'une partie de la population fréquentant le bar-tabac et craignant qu'une multiplication des incidents de cette sorte n'aboutisse à la fermeture pure et simple de l'établissement.*

*L'emprunteur pourra négocier avec Mr. Laurent les conditions de la restitution ainsi que les suites données à cette affaire.*

*Fait à Saint-Martin le ....., MM. Laurent et Duriez.*

Duriez distribua ses affiches à tous les commerçants de la ville et des banlieues pour qu'elles soient scotchées sur les vitrines mais en son for intérieur, il doutait beaucoup du résultat de la démarche. Deux jours plus tard,

il reçut un appel de Laurent lui annonçant que la quasi-totalité de ses bouteilles et de ses cigarettes l'attendaient dans le hall du CCA ! L'histoire fut rapidement connue de tous et largement commentée dans les chaumières et au bar-tabac de l'avenue des Glycines.

Un petit groupe de jeunes de la Pinette avaient conçu de suivre le mouvement général et de créer leur propre club privé autogéré ! Dans un vieux bâtiment de la mine, ils avaient aménagé un comptoir, des tables et des chaises et installé un branchement électrique sauvage à partir du pylône le plus proche. Il ne leur restait plus qu'à avoir de quoi boire et fumer pour que leur boîte autogérée soit opérationnelle. Le local étant éloigné de toute habitation, l'entrée strictement réservée aux jeunes de la cité, ils étaient persuadés de pouvoir consommer le fruit de leur larcin tranquillement, sans le moindre risque. L'affiche de Laurent et Duriez ayant fait l'objet de vives discussions dans leurs familles, et même entre eux, les jeunes ne se sentaient plus du tout en sécurité, toujours à la merci d'une fuite commise par un imprudent, d'une dénonciation faite comme réponse à un conflit, un dépit amoureux, une jalousie, ou autres incidents qui émaillaient la vie tumultueuse de ce groupe de garçons et filles, aussi sensibles que turbulents. Ils envoyèrent donc un émissaire au CCA pour expliquer leur affaire et négocier le retour à la norme dans l'honneur. Le groupe entier prenait la responsabilité du vol à part égale et en acceptait la restitution sauf pour ce qui avait été consommé entre temps.

Monsieur Laurent demanda qu'une évaluation précise soit faite avec Mr. Duriez de la dite consommation et qu'elle soit remboursée intégralement et dans un délai de trois mois à compter de ce jour. Il condamna en outre

l'ensemble du groupe à continuer l'aménagement de leur local, cette fois dans la légalité, avec l'aide et le contrôle de l'équipe technique municipale. Les consommations des membres du club pouvaient être fournies gratuitement par M. Vigouroux qui avait sélectionné un excellent assortiment de jus de fruits made in Saint-Martin. Pour le whisky, ils attendraient d'en avoir les moyens.

Les jeunes ne pouvaient pas refuser une telle offre, bien qu'ils regrettassent beaucoup la griserie de la clandestinité. Mais comme aucun contrôle autre que technique n'avait été imposé par le maire, ils imaginèrent vite d'autres transgressions possibles et cette fois, sans nuisances pour les autres. Monsieur Duriez gagna beaucoup en popularité dans cette affaire en s'attribuant une grande part de responsabilité dans l'élaboration de cette action en restitution. Monsieur Laurent laissait dire, déjà heureux d'avoir évité une nouvelle intervention policière dans les banlieues et d'avoir ramené à sa cause l'un de ses plus pénibles opposants.

Il est pourtant des catalyseurs qui provoquent de curieux effets. Si Duriez et Laurent pouvaient être contents d'avoir résolu au mieux leur problème, certains en faisaient une toute autre lecture. Une telle mansuétude vis-à-vis des voleurs ne pouvait qu'entraîner des débordements considérables, comme tout ce qui pouvait fragiliser peu ou prou la sacro-sainte idée de la propriété privée, fondement de toute société. Dans le quartier chic du Bosquet, les discussions allaient bon train, les uns étant persuadés que personne n'oserait plus jamais remettre en cause un tel principe après la fin de l'aventure commu-

niste, les autres étant convaincus que c'était bien là le but ultime de Laurent et sa bande d'anarchistes.

- Hier, à la brasserie Jean Jaurès, l'un de ces fous expliquait à qui voulait l'entendre que toute propriété lucrative devait disparaître, au motif qu'elle devient alors un moyen de domination du possédant sur le non possédant. Quand je lui ai fait remarquer qu'il possédait lui-même un appartement et une voiture, il m'a rétorqué que c'était de la propriété d'usage et non de profit. Son appartement et sa voiture lui coûtent de l'argent, ils ne lui permettent pas d'exploiter les autres.

- C'est un peu fumeux comme théorie, non ?

- Fumeux, mais astucieux. J'ai regretté mon intervention car ce distinguo entre propriété lucrative et propriété d'usage est simple et fonctionne chez les gens de peu d'esprit. Mon quidam critiquait du même coup le collectivisme qui ne fait que déplacer la propriété privée d'un groupe de nantis à un organisme d'Etat et donc n'a jamais résolu le problème de fond. Sic !... Pas de capitalisme, pas de communisme, mais une voie nouvelle qui fait la part belle à tous les rêves des minables.

- C'est en effet un discours tout à fait nouveau à Saint-Martin. Où ont-ils été pêcher ça ?...

- Cette idée rejoint celle du droit de tous à la possession des besoins de base : alimentation, logement, vêture, santé et éducation. On entend de plus en plus de gens qui revendiquent la garantie inconditionnelle de ces droits fondamentaux.

- C'est depuis les conférences sur la décroissance que cette idée fait son chemin. Beaucoup s'imaginent que ces droits acquis les dispenseraient de travailler.

- En effet, si tout était gratuit, pourquoi ces jean-foutres se lèveraient le matin pour bosser ? Ils se considèreront en vacances perpétuelles, toute production s'arrêtera et leur système s'écroulera, tout aussi bien que le collectivisme.
- Peut être pas, mon cher. Je crois que les hommes ont horreur de l'inactivité. Ils aiment produire, fabriquer, créer. Et par-dessus tout, ils aiment avoir un peu plus que le voisin. Je suis sûr que l'homme de Cromagnon essayait déjà d'avoir un plus beau gourdin ou une grotte un peu plus grande que son voisin.
- Toute grivoiserie mise à part, l'homme a en effet toujours eu besoin d'être fier de son gourdin. A défaut, il lui faut de l'argent et donc du travail, cela nous laisse encore quelques belles années de main-d'œuvre librement consentante...
- Riez, riez, mes amis... Si vous laissez se divulguer des idées aussi démagogiques, nous pourrions bien avoir une nouvelle révolution !....

## La police municipale.

*La morale commence là où  
s'arrête la police...*  
(Alain)

La police municipale était dirigée avant l'arrivée de Laurent par un ancien policier parisien qui avait trouvé par ce poste, le moyen de quitter la capitale et de finir sa carrière au soleil. Il avait sous ses ordres douze agents d'origines variées mais qui tous avaient été choisis pour leur dévouement total à l'ordre et à la discipline, une bonne connaissance des arts martiaux et une position politique bien ancrée à droite. Ces hommes s'étaient fait une réputation d'intransigeance vis-à-vis des contrevenants et de violence vis-à-vis des jeunes des banlieues. Laurent eut beaucoup de mal à les convaincre que les temps avaient changé, qu'ils n'étaient plus à la répression mais à la prévention. Quand il fut question de stage de réflexion, le chef démissionna immédiatement, entraînant avec lui trois de ses hommes les plus hostiles au projet. D'un ton gouguenard, il souhaita bon courage aux "fillettes" qui acceptaient d'être transformés en nounous :

- Vous direz bien bonjour et au revoir aux voyous, n'est-ce pas ? Et si l'on vous jette des pierres, n'oubliez pas que la prévention est le maître mot....

Les neuf policiers restants acceptèrent à contre cœur de faire le stage de formation à l'école des psychologues praticiens du Département où un enseignant leur

avait concocté une formation adaptée, bien ciblée, avec son ami Laurent. Il était prévu des cours sur la délinquance et les motivations qui la sous-tendent, sur la violence que véhiculent les policiers consciemment ou pas, sur le sens de la sanction chez les jeunes, sur le langage, sur les problèmes d'immigration etc. Le tout serait agrémenté de nombreux jeux de rôles et d'exercices pratiques.

Rapidement, deux des policiers quittèrent le stage avant la fin et leur emploi avec. Ils ne supportèrent pas cette idéologie laxiste qu'ils pensaient percevoir dans le discours des professeurs et n'acceptaient pas ces mises en scènes puérides et ridicules où selon eux, la force, le pouvoir, la loi, étaient toujours dénigrés en faveur du pauvre voleur, du dealer victime de sa drogue etc. Les sept hommes restants découvrirent une autre façon de penser, une division du monde moins simple que celle du bon et du mauvais, du juste et du coupable, du normal et du mé-tèque.

Souvent désarçonnés par une remise en cause de leurs préjugés, de leur formatage, de leurs idées reçues, ils souffrirent beaucoup, sérieusement déstabilisés par cette façon d'appréhender les problèmes, toute nouvelle pour eux. Tout ce qu'on leur avait appris à l'école, au club de foot ou de karaté, à l'armée, sous les ordres de leur ancien directeur, était remis en cause, lamentablement décortiqué par ces sacrés psys qui avaient des questions sur tout, interprétaient chaque mot, chaque geste des malheureux. Ils passèrent par des phases de colère quand ils se sentaient attaqués au plus profond d'eux-mêmes, de doute, ne sachant plus ce qui était vrai ou faux, de peur quand ils se voyaient fragilisés dans leur intimité, leur virilité ou leur intelligence.

Peu à peu les nouveaux gardes municipaux entrevirent une possibilité de garder leur travail sans le stress et sans l'animosité des gens de Saint-Martin qui faisaient jadis leur quotidien. Pierre Orthoux se découvrit une âme d'éducateur. Il se laissa aller à rêver d'un travail lui apportant le respect et la sympathie des autres, l'estime de soi, le sentiment d'être utile. Pierre était physiquement le plus faible de la bande, le plus complexé. On ne l'appelait jamais par son nom mais par ses initiales, PO, et quand quelqu'un demandait la signification de ce surnom, on lui répondait *Petit Oiseau*, allusion grivoise et déplacée à ce que ses collègues avaient remarqué sous la douche du service. A la fin du stage, les psychologues l'avaient repéré pour sa finesse et son sens de la communication, et l'avaient signalé à Laurent comme un chef potentiel tout à fait sérieux. Ses collègues ne l'appelaient plus PO mais Pierre et apprirent à respecter ses compétences et sa grande capacité d'adaptation aux situations les plus difficiles.

Les sept nouveaux Gardes Municipaux reprirent leur service à Saint-Martin avec impatience et plaisir. Leurs anciens uniformes avaient été mis au placard, remplacés par de simples brassards marqués des lettres GM et de gilets fluorescents qu'ils utilisaient pour se signaler la nuit ou en cas d'accident. La population accueillit avec scepticisme ces nouveaux GM, doutant que des hommes puissent changer profondément en si peu de temps, surtout dans les banlieues des Clapas et de la Pinette. Mais après quelques heurts et signes d'agressivité auxquels les GM répondirent avec calme et humour, on s'habitua à leur présence et à leur nouveau statut.

Les jeunes, qui eux n'avaient guère changé et commettaient encore nombre d'incivilités quotidiennes, se trouvèrent fort gênés par l'absence d'agressivité des gardes et par leurs positions rarement répressives. Leur jeu favori était faussé : sans punition, pas de transgression intéressante, sans chasse au délinquant, plus de courses poursuites entre les immeubles. C'était nettement moins drôle !

Le passage de la répression à la prévention n'est pas a priori une sinécure. Là où une amende, une garde à vue prolongée, une menace d'emprisonnement, stoppent immédiatement un comportement délictueux, l'explication, la discussion, l'appel à la raison prennent des heures, voire des jours de combat et de rhétorique. Les gardes municipaux traversèrent souvent des phases de découragement, de tentations d'un retour aux bonnes vieilles méthodes traditionnelles.

- Encore deux voitures délestées de leur autoradio aujourd'hui. C'est à se demander ce qu'ils ont dans la tête.

- C'est vraiment con. S'ils vont chez Tacussel, ils trouvent un poste quasi gratuit, sans avoir à casser la portière d'une bagnole. C'est vraiment pour emmerder le peuple...

- Rien ne changera, y a des gens cons par nature. On passe trois heures à leur expliquer l'intérêt de vivre ensemble sans conflits, ils sont d'accord et cinq minutes après, ils vous bousillent tout.

- Ça fait des siècles que la société fabrique des voleurs, intervint Pierre Orthoux. On ne change pas des réflexes aussi vieux en cinq minutes. Les jeunes cons qui ont cassé ces deux voitures ne l'ont pas fait pour obtenir un objet qui leur manquait. Ils n'avaient pas de haine particulière envers les propriétaires, ils ne cherchaient pas à nous pro-

voquer. Ils ont agi par habitude, ou pour se poser vis-à-vis de leurs copains, ou pour détruire quelque chose, n'importe quoi, ce qu'ils avaient sous la main. Ta femme n'a jamais cassé une assiette quand tu l'emmerdes un peu trop ?... C'est pareil....

- Peut-être, mais on ne va pas casser les assiettes du voisin pour se faire une scène de ménage. On prend celles qu'on a payées, bordel.

- Parce que tu es chez toi et pas dans la rue. Ces jeunes sont chez eux dans la rue, plus que chez leurs parents. Ils sont en colère, ils cassent quelque chose qui est dans leur paysage. Et il y a plus de voitures que d'assiettes dans ce paysage.

- On ne va tout de même pas mettre des piles d'assiettes dans la rue pour que les jeunes passent leurs nerfs !... Ils n'ont qu'à aller au club de boxe. Magid, l'entraîneur, a plein de sacs de frappe à leur disposition.

- Ça ne suffira pas. Quand la colère déborde, c'est tout de suite et sur place qu'il faut casser. Au fait, ce n'est pas toi qui a donné un coup de pied dans la porte des douches l'autre jour ? La porte ne t'appartenait pas. Elle a été réparée sur le budget de la commune et ça ne t'a pas posé de problème moral....

- C'est pas pareil. J'étais à bout et j'ai préféré mettre mon pied dans la porte plutôt que dans le cul de l'abruti qu'on venait d'arrêter. C'était un réflexe incontrôlé. Quand on casse une porte de voiture avec un pied-de-biche et qu'on démonte soigneusement l'autoradio, c'est pas un réflexe, c'est un acte délibéré !

- Si c'est délibéré, c'est qu'il y a une réflexion préalable, un but à atteindre, un calcul de risque, tout ce que l'on ne retrouve pas dans ces casses de voitures.

- Alors on fait quoi ? On applaudit ?
- Non. On trouve le coupable et on l'envoie chez Tacussel avec les voitures et leurs propriétaires pour que le délit soit réparé... Comme avec la porte de la douche...

\*

Une discussion divisa longtemps l'équipe des gardes municipaux au sujet des procès verbaux. L'ancien système était clair : Un stationnement interdit simple valait 15 €, avec gêne caractérisée 35 €, représentant un danger 90 €. Tout le monde savait qu'un bon tiers de ces PV n'étaient pas payés par les amis du commissaire, du maire ou du député mais les deux tiers restants étaient d'un bon rapport. Le malheureux smicard qui se voyait gravement pénalisé pour quelques minutes de stationnement illégal, pouvait râler et tempêter autant qu'il voulait, mais devait payer au nom d'une pseudo égalité de tous devant la loi. Dans le nouveau système, les GM étaient souvent déroutés par les remarques des contrevenants. « Pour les délinquants des Clapas et de la Pinette, on fait des fleurs ! Mais pour le travailleur qui se met en double file cinq minutes pour une course, on est sans pitié !... »

Pierre Orthoux était pour la suppression pure et simple des PV et préférait faire un simple rappel à l'ordre, un appel à la responsabilité des conducteurs. D'autres pensaient que seul l'atteinte au porte-monnaie rendait les gens responsables. Ils s'en ouvrirent à Laurent pour trancher la question. Pour celui-ci, le problème était symptomatique. Si les gens de Saint-Martin étaient déresponsabilisés au point de risquer un PV plutôt que de chercher une place de parking, c'était le résultat de longues années de volonté politique. En réglementant les moindres détails de la vie

personnelle des gens, les gouvernements successifs avaient opéré un transfert de responsabilité des individus à l'Etat. Un peuple irresponsable est bien plus gouvernable qu'un peuple responsable. A force d'interdire de fumer, de boire, de rouler sans ceinture, de traverser hors des clous, à force de prévenir que le sucre des barres chocolatées, le sel des conserves, la graisse des charcuteries sont dangereux pour la santé, de veiller à la prévention des accidents de poussettes, de jardins d'enfants, de sport, de pédophilie, de terrorisme et des allumettes, plus personne ne faisait attention à rien. Dors tranquille citoyen, l'Etat veille sur toi !

Laurent proposa alors de remplacer les PV par des petits papillons faisant un rappel à la responsabilité individuelle et expliquant les nuisances que peuvent occasionner sur les concitoyens un stationnement abusif ou tout autre irrespect d'une réglementation faite pour le bien commun. Plusieurs types de papillons furent imprimés répondant aux diverses contraventions et furent distribuées aux GM. Les réactions furent au début, décevantes. Les gens soulagés d'avoir évité une amende, lisaient à peine les papillons, puis les déchiraient. Mais au bout de quelques mois, beaucoup de contribuables qui avaient été jadis durement sanctionnés pour des fautes mineures et exceptionnelles, prirent le parti de défendre l'initiative de Laurent, craignant que l'on en revienne à l'ancien système. Les usagers de la rue eux-mêmes prirent à partie les contrevenants et souvent se lançaient dans des débats improvisés :

- Si la police remet les PV en circulation, ce sera de ta faute !
- Mais je ne pouvais pas me garer trop loin, j'étais pressé...

- Alors mets un papier sur ton pare-brise pour prévenir, demande un coup de main, fais ce que tu veux, mais n'emmerde pas le monde avec tes petits problèmes à la gomme...

Avec le temps, il devint notoire qu'un stationnement indu à Saint-Martin risquait d'attirer les foudres des habitants et de provoquer une discussion plus longue que la recherche d'un parking ! Cela prenait une tournure encore plus folklorique lorsque le contrevenant n'était pas de la ville :

- Tu te crois où, l'étranger ? T'es à Saint-Martin, ici... Chez nous, c'est pas la jungle...

Un quidam venu de la capitale eut un jour l'outrecuidance d'empiéter avec son 4/4, sur le bateau permettant aux handicapés de monter sur le trottoir. Aussitôt entouré d'un groupe de Martinais véhéments et dument sermonné, l'homme eut le malheur de tenter une défense et de renvoyer dans les cordes ses accusateurs, civils et sans fonction assermentée. Une heure plus tard, il réussit à remonter dans son véhicule de luxe après avoir reçu une leçon de civisme, subi un cours d'histoire sur la nouvelle République de Saint-Martin, s'être fait infligé un long manifeste pour la défense de la libre circulation des fauteuils roulants...

## Le commerce en crise...

*Pour créer un marché, il faut inventer un problème,  
puis trouver sa solution.*

*(Scott Adams)*

Au bout d'une année d'incessantes innovations, un comité de commerçants et d'artisans se constitua en véritable cellule de crise. Après le Dépôt alimentaire, les ateliers coopératifs, les jardins potagers et vergers communaux, le SEL, qu'allaient-ils inventer encore pour détruire le commerce et l'artisanat. Beaucoup se plaignaient d'un manque réel à gagner, d'une diminution conséquente de leurs chantiers ou de leurs ventes.

Le SEL était une véritable incitation au travail au noir, et les discours ineptes sur la baisse de la consommation, sur la récupération ou sur l'immoralité des commerces vendant des produits à faible qualité voire inutiles, faisaient le plus grand tort. Laurent sans s'en rendre compte était en train de ruiner la partie la plus active et la plus entreprenante de ses concitoyens. Mme Flourez, la vendeuse de colifichets, bijoux et bibelots, étant au bord de la faillite et de la dépression nerveuse, devint la passionaria de ce combat, la plus radicale et la plus remontée d'entre eux. La goutte d'eau qui avait fait déborder le vase fut la création d'ateliers d'art et d'éducation. Encore une idée géniale de l'instituteur Bertolli. Il avait convaincu ce

benêt de Blanchard, l'ébéniste, d'ouvrir son atelier les mercredis et samedis après-midi, aux enfants et aux bricoleurs qui voudraient fabriquer des petits objets décoratifs avec les chutes de bois. Le comble, c'est qu'il était sorti de cet atelier des porte-photos, des cendriers, des sculptures décoratives et des ustensiles de cuisine tout aussi jolis que ceux que vendait Mme Flourez, le tout gratuitement. Certains se permettaient même de venir avec leur création devant sa vitrine pour comparer, d'autres devenaient franchement blessants en lui disant que son magasin joignait fort bien le laid à l'inutile. Il ne manquait plus qu'un imbécile lance un atelier de bijoux et colifichets et s'en était fini de son industrie.

La commerçante parcourait la ville, tentant de rallier à elle tous les sympathisants possibles, excitant les craintes et les rancœurs qu'elle rencontrait : « Et c'est ainsi que Laurent va nous sauver du chômage ? Il va plutôt tuer la ville en voulant la changer. Il ne pourra jamais faire avec tous les commerçants et artisans ce qu'il a fait avec le patron de la Brasserie. En voilà un qui s'est bien fait avoir. Il est passé de patron à rmiste, et en plus il est content, l'imbécile ! » Elle tenta en vain de rallier à sa cause les deux Chinois qui étaient particulièrement touchés par le discours ambiant et la concurrence de la friperie Malika. Mais, fidèles à leur tradition, ils refusèrent d'avoir la moindre position publique, de se plaindre de quoi que ce soit. S'ils ne vendaient plus rien ici, ils partiraient, leurs frères les aideraient à s'installer ailleurs....

Dans les débats internes du comité de défense des commerçants et artisans, les discussions s'éternisaient. Certains soulignaient qu'eux-mêmes bénéficiaient du nouveau système. Ils allaient manger très souvent chez Vigou-

roux, habillaient les gosses chez Malika, réparaient leur voiture chez Dominique. De nombreux artisans étaient entrés dans le système SEL, épluchaient les annonces et proposaient leurs compétences contre tout et n'importe quoi. Le boucher avoua avoir débité un cochon pour des particuliers en échange de cours de saxo pour son fils ! Le calcul était donc de savoir si la baisse du chiffre d'affaires était ou non compensée par les avantages en nature qu'ils retiraient du système Laurent.

La discussion s'étendit rapidement aux comités d'îlots qui étaient eux aussi concernés. Si la ville se vidait de ses commerçants et artisans, le système débrouille serait lui aussi remis en cause. Tout ne pouvait être fabriqué sur place, tout ne pouvait être récupéré, échangé, réparé et certains travaux réclamaient des compétences que n'avaient pas les usagers des ateliers et du SEL. Les artisans et commerçants étaient également les seuls à pouvoir fournir une sécurité telle qu'une garantie décennale pour une maison.

Le CCA alerté leur proposa d'aider collectivement ceux qui souffriraient réellement de cette situation, en leur permettant de s'adapter à la nouvelle donne. Au lieu de lutter contre, ils pourraient aller dans le sens du courant, entrer davantage dans le cycle du partage et de l'échange. Il fut proposé à Mme Flourez de transformer son commerce en lieu de "dépôt-vente-échange" pour tous ceux qui désiraient se débarrasser d'une horloge, d'une guitare, d'un abat-jour sans voir défiler chez eux des dizaines d'acquéreurs potentiels. N'ayant guère d'autre choix, la commerçante accepta et à sa grande surprise, son chiffre d'affaires s'en porta mieux...

Mais le sujet ne fut pas clos pour autant. Les idées folles qui ébranlaient la ville inquiétaient les plus vigilants. Si des solutions ponctuelles pouvaient être trouvées comme dans le cas de Mme Flourez, fondamentalement, c'est le profit qui était attaqué de toutes parts, ce profit qui est tout de même la base de toute entreprise commerciale. Pourquoi travaillerait-on sans lui ? A force de court-circuiter l'entreprise par les réseaux d'entraide et les coopératives, c'est le système entier qui était remis en cause, et sans qu'une solution de rechange apparaisse clairement.

- Si le profit n'est plus possible, s'il en vient à être considéré comme une ambition immorale, c'est l'innovation qui disparaîtra. Les gens se contenteront de profiter des acquis de la société qu'ils ont critiquée et détruite, disait le quincailler.

- C'est impossible. L'acte d'entreprendre est un désir trop humain pour qu'il disparaisse. Et puis tous ces réseaux parallèles qui te font si peur, se feront avoir et deviendront tôt ou tard de nouvelles entreprises. Ils s'apercevront vite que s'ils ne dégagent pas de profit pour investir, ils stagnent.

- De toute façon, intervint le charcutier, un homme profite toujours d'un autre, de son travail, de sa faiblesse, de son ignorance.... Quelqu'un qui ne profiterait de personne ne serait en relation avec personne ! C'est dans la nature et ça ne changera pas.

- Laurent propose un autre moteur que le profit financier. Il dit que l'épanouissement personnel, l'art, la culture sont plus puissants que l'argent et que les entreprises du futur produiront ces biens là plutôt que du pouvoir d'achat.

- Et bien sûr, toi le libraire, tu y crois ! Tu vends tes bouquins pour la culture des autres ou pour faire bouffer tes gosses ?

- En fait, on se demande bien où il pense en arriver, votre Laurent, intervint Roger. On devrait faire un peu plus attention à ce qu'il dit. Il veut une société idéale mais je ne suis pas très sûr d'avoir le même idéal que lui. Je ne suis pas prof d'histoire, moi. Je suis horloger-bijoutier, comme mon père et comme mon grand-père, et le paradis du bijoutier n'est pas celui des intellos. Chez moi, l'heure c'est l'heure. Chez lui, chacun devrait voir midi à sa porte !

- Je ne suis pas toujours d'accord avec Laurent, dit le libraire, mais on ne peut lui reprocher d'avoir pour objectif la justice et le bien-être de chacun de ses concitoyens, et de rechercher pour y arriver, les moyens les moins dangereux possibles pour l'environnement. Je ne lui connais pas d'autre projet. Il n'a pas de programme préétabli, pas de système prédéterminé et ne croit pas qu'une élite ait la solution. Il nous demande à tous de l'aider à construire cette société, quotidiennement, empiriquement.

- Normal. Les libraires et les profs font corps... L'horloger te dit merde à des idées aussi vagues. Tu oublies qu'il a plusieurs fois parlé de la suppression de l'argent, de la fin du salariat, de l'inutilité de l'Etat et autres balivernes grossières. C'est un discours d'anarchiste, ça. Et tu trouves cela normal et rassurant. C'est un vrai bordel qu'il nous prépare, oui. L'homme est égoïste, paresseux, cupide, violent, et s'il n'a pas un Etat pour l'encadrer, un patron pour le faire bosser, un flic pour le tabasser et du fric pour frimer, il devient dangereux. Si vous suivez les idées de Laurent un peu trop loin, c'est les kalachnikovs qui feront la loi à Saint-Martin ! C'est ça que vous voulez ?...

- Tu as une vision de l'homme bien triste, mon gars. Tu ne crois pas que l'homme est aussi capable de générosité, d'amour, de compassion, de douceur...
- Bien sûr. Les guerres du vingtième siècle n'ont pas tué grand monde ; tous les hommes mangent à leur faim ; les riches adorent partager ; les politiques sont tous honnêtes ; les bourreaux sont des doux qui s'ignorent ; tout le monde il est gentil, tout le monde il est beau !....

## Protéines animales ou régime végétarien ?

*Marcher devant un troupeau ne signifie  
jamais qu'on cesse d'en faire partie.  
(Maurice Druon)*

Dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire de la commune, la question des protéines animales suscita de houleux débats. Le dépôt alimentaire était bien pourvu en fruits et légumes mais manquait souvent de viande et de poisson. La commune, étant essentiellement urbaine, avait peu de terres susceptibles d'installer des élevages de poules, de cochons ou de moutons et encore moins de vaches. Le gros de l'apport en viande venait des bas morceaux que les bouchers n'arrivaient pas à écouler, peu de gens sachant encore les préparer. Quelquefois, des chasseurs offraient un sanglier ou quelques lièvres mais ce ne pouvait être qu'épisodique et insuffisant. Les supermarchés n'offraient que de la viande congelée arrivant au terme de leur date de péremption mais Vigouroux répugnait à servir ces viandes venues du bout du monde et d'une qualité douteuse. L'unique rivière de la commune avait jadis été riche en truites, gardons et même en saumons, mais c'était il y a longtemps, avant la pollution industrielle, et même les grenouilles s'y faisaient rares.

Plusieurs habitants, dont l'ostéopathe local, préconisaient le régime végétarien mais sans pouvoir expliquer comment fournir les céréales et légumineuses que plus

personne ne produisait depuis longtemps. Et puis, on ne change pas les habitudes alimentaires des gens sur décision municipale. Manger du boulgour ou du riz complet était certainement bon pour la santé, si tant est que ces produits soient d'origine biologique garantie, mais faisaient faire la moue aux clients de Vigouroux.

D'autres préconisaient la réintégration d'un élevage familial de poules et de cochons au sein même de la ville puisque ces deux animaux se satisfaisaient d'un espace restreint et des restes alimentaires des familles. Mais l'idée fit bondir l'équipe médicale qui ne voyait pas comment assurer l'état sanitaire de la ville si des élevages sauvages fleurissaient un peu partout. Les épisodes de la grippe aviaire en Asie, de la grippe porcine qui avait amené l'Etat égyptien à faire abattre des milliers de porcs élevés aux domiciles des Coptes étaient encore dans les mémoires et l'idée fut rejetée.

Quelqu'un proposa l'installation en plein bois d'une porcherie communale qui pourrait être alimentée par les déchets de la ville pourvu que le tri sélectif soit correctement organisé. Les opposants rappelèrent que les élevages porcins en grande concentration créaient des nuisances écologiques importantes et pouvaient à terme empoisonner complètement la nappe phréatique de la commune déjà pauvre en eau.

Ce sont finalement les moutons et les chèvres qui gagnèrent la bataille. Ces animaux avaient toujours été présents dans la région et avaient assuré une bonne part de l'approvisionnement en viande et fromage de nos ancêtres. Les 300 hectares de bois et de landes qui entouraient la commune étaient suffisants pour un cheptel de 500 bêtes pour peu qu'un bon berger soit capable de gérer

le troupeau et d'empêcher que les chèvres ne se régalaient de tous les jeunes fruitiers déjà plantés un peu partout à grand renfort de sueur et de bonnes volontés. Un appel d'offre fut lancé auprès de la Confédération paysanne, dans les journaux alternatifs tels que Silence et plusieurs bergers professionnels posèrent leur candidature.

C'est un certain Jacques Reylis qui emporta l'adhésion de la population de Saint-Martin. Ce berger professionnel et dûment diplômé, s'était loué dans les Alpes, en Corse et dans le Larzac avant de chercher une implantation fixe où il pourrait mettre ses idées en pratique. Il avait un souci très poussé de l'environnement et des convictions tirées d'une longue pratique sur la bonne proportion entre chèvres et moutons dans un troupeau, les limites du surpâturage, l'intégration des bêtes dans un paysage naturel et dans un écosystème fragile. Il était enfin réaliste et ne promettait pas de fournir en gigots et fromages toute la population d'ici un an. Il était peu exigeant et ne réclamait que le gîte pour ses bêtes et lui, la prise en charge des frais de vétérinaire et de matériel, et de quoi payer son tabac, l'abonnement à ses journaux militants et son sacro-saint café du matin. Il promettait en outre d'élever à temps perdu une dizaine de cochons que les châtaignes, les glands et les résidus de la production laitière suffiraient à nourrir. C'était la cerise sur le gâteau !

Le budget communal ayant été soulagé de cinq postes depuis la démission de certains policiers dont le chef parisien qui coûtait si cher, l'affaire fut conclue et l'homme embauché comme berger communal. Jacques arriva avec son troupeau personnel auquel la mairie ajouta une vingtaine de bêtes. Deux vieux paysans qui vivaient à la périphérie de la ville et avaient gardé, plus par senti-

mentalisme que par besoin, quelques chèvres et moutons sur leurs terres, sympathisèrent vite avec ce berger compétent et ouvert. Ils lui confièrent leurs bêtes, sachant qu'ils pourraient venir les voir régulièrement et que les animaux seraient mieux soignés, contents aussi de participer à leur mesure à la nouvelle ruralisation de la ville.

Les ouvriers de la mairie aidèrent Jacques à installer la nouvelle bergerie dans les locaux de l'ancienne cartonnerie près de la rivière. Les habitants prirent peu à peu l'habitude de voir passer régulièrement le troupeau de Jacques d'un point à l'autre de la commune. Les enfants gardaient les croustons de pain pour attirer les chèvres à leur passage, les vieux revivaient un temps qu'ils croyaient à jamais révolu...

Le Dépôt alimentaire vit rapidement arriver des fromages frais et ces petits pélardons que Jacques réussissait si bien. Puis, ce fut un mouton de temps en temps que le boucher venait débiter sur place. Pour un coût dérisoire, et à terme une autonomie complète, la bergerie municipale modifia considérablement l'ambiance de la ville. Un autre avantage annexe apparut lors de l'Aïd, la fête du mouton des musulmans. Jacques permettant à cette communauté de la ville de tuer les bêtes rituellement et leur faisant un prix très raisonnable, bon nombre de problèmes liés à l'Islam s'en trouvèrent assouplis.

## La rivière.

*Vivre, c'est inventer. (Maurice Blanchard)*

La commune de Saint-Martin était traversée par une petite rivière qui ne servait pas plus aux pêcheurs qu'aux baigneurs, attendu qu'elle était réputée sale et qu'elle était devenue au fil du temps pratiquement inaccessible, tant les ronces et les orties avaient envahi les berges. Les vieux du pays disaient que jadis cette rivière qui bénéficie d'un débit modeste mais quasiment constant, était largement exploitée. Béal, martinet, moulin à blé et à châtaigne, bassins de rouissage jalonnaient les huit kilomètres qui serpentent à travers la commune. Monsieur Laurent découvrit cette richesse enfouie sous les ronces et dans les mémoires et se demanda comment il avait pu passer à côté de ces merveilles, lui qui, des années durant avait recensé et revalorisé le patrimoine industriel de la commune.

Il s'en ouvrit un jour à monsieur Jolivet, le photographe de la ville, qui décida d'aller y faire un recensement systématique de tous ses bons coins. Après une première tentative d'approche dont il revint plein d'égratignures et de boue, il organisa une deuxième expédition, avec cette fois l'aide de son fils, grand amateur de canyoning, et d'un forestier de ses amis qui apporta avec

lui une débroussailleuse, une tronçonneuse et des machettes.

Après une journée entière de recherches, les trois hommes revinrent les yeux remplis d'images étonnantes. La rivière entre dans la commune par un étroit canyon où l'eau a creusé des gours dans lesquels elle tombe en cascades. Le torrent aboutit à une sorte de grande vasque près de laquelle un antique moulin a résisté au temps. Le bâtiment couvert de lauze a vaillamment supporté les ans, et abrite encore ses énormes meules de grès. Derrière le moulin, un bassin de rétention permettait de stocker l'eau qui se déversait ensuite par un goulet sur une grande roue à aube. Du mécanisme, il ne reste que l'engrenage et l'arbre horizontal sur lequel était fixée la roue. De longues lianes pendent des énormes chênes qui surplombent la vasque et donne au cadre un étrange aspect de forêt tropicale.

A partir du moulin et sur les deux rives, des béals ont été creusés dans la roche, sans doute pour arroser les jardins qui devaient longer la rivière. Ces petits canaux de 40 cm de large sur 30 de profondeur, traversent parfois des blocs de rochers, formant des tunnels longs de plusieurs mètres. Les trois hommes restèrent ébahis devant ces travaux énormes, se demandant avec quels outils ils avaient pu être réalisés.

La cascade suivante abrite un martinet dont il ne reste que les fondations. Une roue à aube actionnait un lourd marteau et permettait de battre le fer pour en fabriquer des clous. Sans doute était-ce la première industrie métallurgique installée dans la commune. Après trois autres magnifiques cascades, le cours d'eau s'apaise et s'élargit. De minuscules sources l'alimentent en perma-

nence tout au long du parcours. L'eau est donc jusque là, claire et glacée.

C'est au pied du massif que les choses se dégradent. Une route passant juste au dessus d'un méandre, les gens ont pris l'habitude d'y jeter toutes sortes d'ordures. On y trouve des pneus, des batteries de voitures, des boites de conserves, des gravas, des vieux meubles... Deux kilomètres avant l'entrée de la ville, de gros tuyaux métalliques débouchent dans la rivière. D'où venaient-ils ? Que déversaient-ils ? Ont-ils encore un usage quelconque ? Ce sont visiblement les restes de l'industrie du siècle dernier et au vu des sables de couleurs bizarres qui apparaissent dans le lit, on peut conclure avant même analyse, que les tuyaux ne déversaient pas de l'eau pure ! A l'entrée de la ville, là où la rivière contourne les premiers faubourgs, Jolivet découvrit encore un ancien bassin de rouissage datant du temps où l'on cultivait le chanvre pour en faire des cordes, et un lavoir encore en état avec ses deux bassins, ses plans inclinés en pierre et sa tonnelle.

Jolivet ramena de son expédition près d'une cinquantaine de magnifiques photos qu'il s'empressa d'exposer dans le hall du CCA afin que nul n'ignore le gâchis qui avait été commis dans la plus totale indifférence. Il se proposa de réunir tous les volontaires intéressés par le sujet et qui pourraient avoir des idées sur un programme de réhabilitation de la rivière.

Monsieur Vigne, en bon généalogiste avait dépouillé tous les registres de notaires de la région pour retrouver les contrats de mariage des premiers habitants de Saint-Martin. Il avait pris en note des centaines de baux, de contrats de ventes, de reconnaissances de dettes, de contrats réglant le partage des eaux, les cessions de jar-

dins, les licences d'exploitation etc. Sur chacune des photographies de Jolivet, il pouvait mettre un nom, expliquer que tel béal alimentait en commun cinq jardins, chaque propriétaire arrosant à jours et heures fixés par contrat, qu'en 1667, la commune avait payé 50 livres la réparation du chemin carrossable rejoignant le moulin...

\*

La commission technique chargée de proposer des mesures concrètes quant à l'avenir de cette rivière se heurta vite à des intérêts et des exigences contradictoires. Noé Fabert, en bon écologiste, était pour la conservation de ce patrimoine et préconisait, après nettoyage des berges, sauvetage des bâtiments en ruine et réhabilitation des chemins, la création d'une sorte de parc naturel permettant la sauvegarde ou la réintroduction des espèces végétales et animales d'origine.

Jacques Martel monta aussitôt sur ses grands chevaux, rappelant à Fabert qu'avec un prénom pareil, il n'était pas étonnant qu'il soit conservateur, et exigea que ce site soit rendu à sa vocation première qui est utilitaire. S'il n'est plus besoin de s'en servir comme nos ancêtres avec leur martinet et bassin à rouir, on pouvait la canaliser pour produire de l'énergie électrique, y implanter un élevage industriel de truites, ou un captage supplémentaire d'eau potable pour la ville.

Marc Jolivet, le fils du photographe voyait, avec ces deux dinosaures, s'évanouir son magnifique plan de base de loisirs. Il avait rêvé d'aménager le haut de la rivière en parcours de canyoning, avec pitons de varappe fixes, creusement des gours pour permettre les plongeurs les plus acrobatiques et ponts suspendus pour y accéder. Les berges pouvaient être aménagées suivant le tracé des

anciens béals pour en faire un parcours de santé adapté aussi bien aux jeunes qu'aux personnes du troisième âge, avec implantation de tableaux d'exercices physiques et d'accessoires de sport. Il avait même imaginé un bassin de rétention en aval de la rivière, suffisamment large pour qu'il puisse servir de lieu de baignade pour les enfants.

Trois points de vue, trois philosophies, trois clans. Les vieux mythes de l'antiquité étaient toujours d'actualité : Celui de Noé et de son arche qui préserve chaque espèce lors du déluge et celui de Prométhée qui offre aux hommes le feu et donc la maîtrise sur la nature. Marc représentait le pragmatisme moderne qui consiste à ne pas s'embarrasser de principes transcendants et à jouir de tout ce qui se présente à soi, pourvu que l'on ne nuise à autrui. Les tenants de Martel trouvaient que l'heure n'était plus à des investissements coûteux pour sauver quelques grenouilles en voie de disparition ou pour amuser quelques jeunes en mal d'exploits sportifs. Les tenants de Jolivet pensaient que les projets d'industrialisation ou de mise en réserve de la rivière étaient disproportionnés par rapport à la taille du cours d'eau et hors de propos par rapport aux besoins de la population. Les tenants de Fabert tentaient désespérément de prouver que seule leur proposition était moderne et que les deux autres clans reproduisaient les mêmes erreurs qui avaient abouti à la catastrophe écologique d'aujourd'hui.

La discussion s'éternisant, la commission en vint à l'idée de faire appel à la volonté populaire et d'organiser un référendum pour décider quel était le choix majoritaire de la ville. Mais quelqu'un fit remarquer que la population était vraisemblablement répartie en trois clans comme cette commission et qu'il serait impossible d'obtenir

l'adhésion de 75% des gens à un projet sans un minimum de consensus. L'intervenant demandait que tout soit réorganisé de telle façon que les ressources de la rivière puissent être utilisées rentablement, sans empêcher les jeunes de s'y ébattre et tout en préservant sa faune et sa flore. Pourquoi ces trois intérêts a priori contradictoires ne pourraient-ils pas être enfin compatibles ? Pour peu que chacun prenne le temps de réexaminer son projet dans le respect des deux thèses opposées, il était sans doute possible de sortir enfin de ces impasses bien connues depuis la nuit des temps.

Il fallut plusieurs mois de va et vient entre les trois clans, de discussions acharnées sur la limite des compromissions possibles que chacun pouvait faire, plusieurs enquêtes pour déterminer ce qui était techniquement possible, des études approfondies sur les possibilités réelles de la rivière, sur son état de pollution, sur l'impact écologique de chaque action. Rien que l'affaire de ces tuyaux métalliques qui débouchaient dans la rivière occupa plusieurs personnes pendant de longues semaines. Une sous-commission rechercha leur origine et leur usage dans les archives communales, auprès des services de la préfecture chargés des matières dangereuses et parmi les anciens dirigeants et employés des industries locales. Il s'avéra alors que deux des tuyaux servaient à évacuer les eaux de refroidissement des anciennes industries métallurgiques mais que le troisième avait véhiculé des produits chimiques très toxiques pendant des années et que depuis la fermeture de l'usine incriminée, il avait été déclaré hors service. Malheureusement les anciens dirigeants avaient omis de dire que le tuyau portait d'un bassin de rétention saturé de métaux lourds et de molécules diverses et qu'une

source naturelle l'arrosait en permanence. Voilà donc trente ans que ce tuyau empoisonne la rivière, par l'écoulement lent mais régulier de l'eau de la source saturée des dépôts de l'ancien bassin, jamais dépollué. La solution immédiate était de capter la source pour la dévier du bassin et de fermer l'entrée du tuyau pour qu'il ne puisse plus rien charrier. Il resterait ensuite à nettoyer le bassin incriminé, ce qui n'était pas simple au vu de la liste des métaux lourds et des composés acides qui y avaient été déposés pendant des décennies. Tous les travaux proposés, enfouissement, enlèvement, lavage, étaient hors de proportion avec les moyens financiers de la commune. On décida donc de tenir compte d'une pollution possible de la partie de la rivière en aval du bassin de rétention, d'en faire de réguliers contrôles et de se limiter au captage de la source et au bouchage du tuyau.

\*

Le projet final fut présenté à la population et soumis à son approbation au début de l'automne. Il avait le gros avantage d'avoir été conçu pour s'autofinancer entièrement et pour tenir compte des trois options dominantes : la préservation, la rentabilité, le plaisir. Aussi fut-il adopté à l'unanimité et aussitôt mis en œuvre.

Le premier travail consistait à défricher les berges et les anciens jardins attenants. Plusieurs groupes de bénévoles se présentèrent dont celui de Vincent. L'ancien éducateur de rue des Clapas avait réussi à convaincre une bande de jeunes toxicomanes qu'ils tenaient là une chance inespérée de se passer de leur drogue, et surtout, de faire la nique aux bourgeois en leur démontrant qu'on peut être toxico et pas manchot, des Clapas et récupérable. Comment ce diable d'homme réussit-il à convaincre vingt cinq

jeunes des deux banlieues à se retirer sur les bords de la rivière pour le temps des travaux, de ne pas quitter les lieux tant qu'ils ne seraient pas en pleine forme, de se passer du moindre pétard, de bosser huit heures par jour et tout cela pour rien, sinon le plaisir ? Quand Laurent lui demanda la recette, il resta évasif, soulignant que la toxicomanie était une aventure complètement folle et que seule une aventure encore plus folle pouvait la contrebalancer...

La présence des vingt cinq toxicomanes sur le site du moulin avec tentes, outils et bagages, ne fut pas sans quelques accrocs et difficultés de relation avec les autres volontaires. Mais il fallut bien reconnaître que ces garçons et filles soi-disant sans qualification, sans courage et sans force, accomplirent plus de travail que tous les autres. Il y eut même quelques discussions ne manquant pas de sel. Un quidam ayant fait remarquer que les ronces repousseraient aussi vite qu'elles étaient coupées, il fut un temps question d'éradiquer le problème avec un bon vieux défoliant estampillé Monsanto. Ce fut aussitôt un tollé chez les écologistes refusant de polluer irrémédiablement cette rivière qu'ils étaient venus au départ dépolluer ! La discussion technique sur les qualités du défoliant et sur l'insoutenable croissance des ronces s'éternisant, ce fut un jeune toxicomane qui mit fin au débat en déclarant tout tranquillement : « Et après, vous vous foutez de la gueule des toxicos ! Vous allez faire exactement la même erreur que nous : vouloir supprimer un problème qui revient sans cesse avec une molécule chimique. Vous voyez ce que ça donne sur nous, imaginez ce que cela donnera pour la rivière ! » Cette remarque pleine de finesse et de vérité

cloua le bec à tout le monde et chacun reprit les croissants, les serpettes et les sécateurs...

L'équipe municipale de la voirie fut chargée de retracer les anciens chemins avec leurs engins. En moins de trois semaines ils avaient recréé une voie principale carrossable surplombant la rive Sud, et des chemins d'accès au sommet de la rivière, au moulin, aux jardins et à la future zone familiale de jeux à l'emplacement de l'ancien martinet.

Le site de canyoning fut équipé de pitons de v-arappe, les gours sécurisés et débarrassés de tous les végétaux rendant les sauts dangereux. Une équipe constituée du garagiste Dominique, d'un quincailler, d'un électricien et d'un maçon remirent en état le moulin et son bassin et y installèrent une magnifique roue à aube toute neuve fabriquée par l'ébéniste Blanchard. Une simple manette à abaisser suffisait à mettre en mouvement la roue qui entraînait une grosse dynamo de récupération et fournissait le courant nécessaire à l'éclairage du moulin, de la zone de jeux et des potagers.

Pour les jardins, une entreprise de BTP proposa un défrichage rapide et complet de deux zones de 1 800m<sup>2</sup>. Certes, l'ouvrage était grossier, mais les arbres maintenant centenaires qui avaient poussé sur la zone auraient rendu la mise à nu des terres terriblement longue et pénible. Après les bulls, une soixantaine de futurs jardiniers vinrent occuper leur parcelle de 60 m<sup>2</sup> chacun et terminèrent la préparation manuellement. Les béals avaient tous été soigneusement curés et leur apportaient de l'eau en abondance, des martelières permettant d'arroser uniquement la parcelle voulue.

Dès le premier été, la rivière était complètement transformée. Sur l'aire de jeux en aval, une grande fête inaugurale fut organisée. Le patron de la brasserie municipale proposa de tenir la buvette et les aides cuisiniers de Vigouroux se démenèrent comme des beaux diables pour assurer un barbecue géant. Aucun tarif n'était affiché mais on demanda aux participants de donner ce qu'ils pourraient afin d'amortir les frais que tous ces travaux avaient occasionnés. Le photographe Jolivet avait installé un stand de photographies où il proposa à la vente tous les splendides clichés qu'il avait réalisés avant, pendant et après les travaux. Il eut un grand succès, tant auprès des gens de Saint-Martin que des quelques visiteurs extérieurs. Le fils Jolivet avait invité deux clubs de varappe et canyoning de la région à tester son nouveau parcours. Entre les recettes de la buvette et du barbecue, la vente des photos et un don conséquent fait par les clubs de varappe, le sauvetage de la rivière de Saint-Martin fut une opération financière quasiment blanche alors que la majorité des sceptiques prévoyait une dépense astronomique pour un résultat dérisoire !

Les bienfaits les plus évidents de ces travaux furent humains plus qu'écologiques. Certes, quelques truites et écrevisses avaient été réintroduites dans la partie haute de la rivière, certes l'aval était en bonne voie de dépollution, mais des dizaines de personnes avaient appris à se connaître et à s'apprécier alors que tout les opposait. Vincent avec ses toxicomanes campant autour du moulin y fut pour beaucoup. Plusieurs soirs, il organisa des rencontres autour d'un feu où les gens venaient discuter et interroger les jeunes, ce qu'ils n'auraient jamais eu l'idée de faire auparavant. C'est tellement plus simple de juger et de condam-

ner. La découverte était d'ailleurs réciproque quand ces jeunes écoutaient les difficultés des "bofs" qu'ils honnissaient, leurs propres dépendances, leurs angoisses. Dans l'intimité de la nuit et du feu de bois, d'étranges dialogues s'instauraient entre des gens qui ne se disaient jamais bonjour.

- Mais pourquoi tu t'es drogué ? Ça te fait quoi ?

- J'ai essayé un jour pour faire comme les copains, pour emmerder mon vieux qui picole. Je me suis aperçu qu'avec ma dose la vie était belle, le monde était plus agréable. Je n'avais plus peur de rien, je me foutais de tout. Et surtout, je ne souffrais plus... Tu n'as jamais souffert, toi ?

- Si, une fois, quand j'ai eu mon accident d'auto. C'était tellement douloureux que le toubib m'a donné de la morphine. D'un seul coup j'étais bien, c'était miraculeux. Mais je n'en ai pas repris ensuite, alors que toi tu as continué.

- Parce que toi tu savais que ta douleur s'arrêterait, que les médecins te soigneraient. Après ton accident, tu n'avais plus besoin de morphine. Quand c'est dans la tête que l'on souffre, on sait que cela ne s'arrêtera pas, qu'après la dose la douleur reviendra et que personne ne pourra nous l'enlever. Alors on en reprend. Et puis on en prend de plus en plus, et de plus en plus souvent, parce que le corps s'y habitue. Et quand on n'a plus sa dose, on souffre deux fois plus, à la fois dans sa tête comme avant, et dans son corps.

- Alors comment on arrête ?

- On ne peut pas, à moins de tomber sur des gens comme Vincent qui est encore plus fou que nous. Et des comme ça, il n'y en a pas beaucoup.

Un autre soir, Vincent fut entrepris sur les systèmes de soins aux toxicomanes. Les gens étaient curieux de comprendre comment lui seul arrivait à leur faire entendre raison. Vincent expliqua modestement qu'il n'avait rien inventé, que dans le temps, des centres fonctionnaient sur le même modèle que son camp de débroussaillage, et qu'ils avaient d'excellents résultats.

- Pourquoi donc n'y en a-t-il plus ?

- Autres temps, autres mœurs. Un beau jour, un "french doctor" qui n'avait jamais vu de toxicos de sa vie est devenu ministre de la Santé. Sans s'être jamais déplacé pour comprendre le fonctionnement des centres de soins, il a pensé qu'il était inhumain de laisser souffrir des toxicos en manque et qu'il fallait leur distribuer des médicaments de substitution. La méthadone et le subutex sont arrivés sur le marché à grands renforts de publicités préparées par les laboratoires pharmaceutiques. En arrière fond, il y avait le sida que les toxicomanes contractaient avec leurs seringues, et la violence dont le gouvernement faisait son cheval de bataille. Les produits de substitution limitent les deux risques à la fois. Le problème c'est que personne ne sait comment on arrête ces produits. Certains en prennent quotidiennement depuis dix ans, quinze ans... S'ils veulent arrêter, ils sont tellement mal en point, sentent venir de si près la folie, qu'ils renoncent.

- Et les centres vieux modèles, que sont-ils devenus ?

- Un par un, ils ont fermé. Le gouvernement ayant imposé dans ces centres l'accueil des jeunes sous subutex, le jeu n'était plus le même. Les psychologues et les éducateurs ont peu à peu cédé à la pression idéologique du moment et ont sincèrement pensé que les toxicomanes n'étaient plus les mêmes, qu'on ne pouvait plus leur faire exécuter des

travaux manuels, les retaper par le sport ou vivre des aventures hors de l'ordinaire. Il est vrai que sous subutex, le toxicomane ne demande plus rien, ne veut plus rien faire d'autre que d'attendre sa dose du lendemain. C'est dommage, car l'Europe entière enviait le système français qui était varié, efficace et solidement étayé par des études psychologiques et psychanalytiques...

Une autre conversation laissa longtemps des traces dans les mémoires. René, un vieil artisan venu discuter, demanda à des jeunes d'où leur venait cette soi-disant souffrance qu'ils soulageaient avec leur drogue.

- A quatorze ans, on m'a mis au travail. Mon père était brutal et c'était un vrai con. A dix neuf ans on m'a envoyé faire la guerre en Algérie et j'y ai vu les pires choses. Vous, vous avez tout ce qu'il vous faut, la moto, l'ordinateur et la bouffe assurée, vous n'avez rien à foutre avec votre RMI et vous vous plaignez. Il est où votre problème ?

- Si nos problèmes pouvaient se résumer en trois mots, on ne se droguerait peut-être pas, on prendrait une biture de temps en temps, comme vous. Mais vous, les vieux, vous ne vous êtes pas rendu compte du monde que vous nous laissiez. Vous avez voulu une société ou vous pourriez acheter le plus de choses possibles et vous continuez à défiler dans la rue pour l'augmentation du pouvoir d'achat. C'était bien, merci... Maintenant on a la moto, l'ordi et la bouffe comme tu dis, mais on ne sait plus quoi en faire... Vous avez voulu la libération sexuelle. C'était bien, merci... Maintenant on peut tout se permettre, à condition d'en avoir une bien grosse, de tenir le coup longtemps, et en plus, d'être suffisamment tendre, macho et riche à la fois. Parce que les femmes lisent dans les ma-

gazines que des hommes comme ça existent... Vous avez voulu la journée de 8 heures, la semaine de 35 heures, les 5 semaines de congés et la possibilité financière de les passer à la mer. Merci, c'était bien... Maintenant, on aimerait bien avoir des boulots de plus de trois mois et sortir la moto ailleurs qu'autour de l'immeuble... Vous avez voulu que les femmes travaillent, qu'elles soient plus amantes que mères. Merci, c'était bien... Maintenant les gosses n'ont plus ni père ni mère, leurs parents ont divorcé, et pas dans la sérénité. Plus personne ne croit qu'il pourra être aimé bien longtemps... C'est ça, le monde que vous nous avez laissé, le vieux. Et tu me demandes ce qui ne va pas ?

- On a fait tout ça pour vous, en pensant à nos enfants. Ce n'est pas de notre faute si tout a été trop vite, trop mal pensé, rendu trop tordu par des idées modernes.

- C'est vrai, c'est pas de ta faute, le vieux. C'est pas de la mienne non plus si le monde est devenu incompréhensible, inabordable, injuste et qu'il nous laisse en rade. Quand j'étais petit, j'ai vu un western à la télé qui m'avait impressionné. Marilynne Monroe descendait des rapides sur un radeau avec un homme et son fils. Ils ne pouvaient pas aborder, contrôlaient à grand peine leur radeau et recevaient des flèches que les Indiens tiraient du haut des falaises. Je crois que ça s'appelait "La Rivière Sans Retour". Eh bien, nous on est pareils, emportés on ne sait où, par un courant violent. Pas moyen de s'arrêter et en plus, on reçoit des flèches... De votre temps, il y avait moins de courant, vous pouviez croire encore à un monde meilleur, vous pouviez encore vous arrêter comme ces hippies qui sont venus à la campagne, et vous receviez des gratifica-

tions pour votre combat, pas des flèches. Tu veux toujours savoir ce qui ne va pas chez nous ?

- Non, attends quelques jours, gamin. Tu m'en as trop dit d'un coup. Je reviendrai...

La semaine suivante, René était revenu partager un repas du soir avec les jeunes. Vincent, l'éducateur, s'éclipsa un moment et revint avec un magnifique gâteau confectionné avec les moyens du bord : Une boîte de biscuits champagne, une boîte de poires au sirop, une boîte de crème au chocolat, le tout moulé dans un plat à charlotte et rafraîchi sur l'eau de la rivière. Il avait posé quelques bougies allumées sur le dessus et se dirigea vers Totor dit La Terreur en lui souhaitant un bon anniversaire. A vingt huit ans, Totor avait connu plusieurs années de prison et un an de réclusion dans un hôpital psychiatrique de force. Peu doué pour s'exprimer avec son maigre vocabulaire, il laissait plus volontiers parler ses cent kilos de muscles. Nul n'osait contrarier cette bombe ambulante prompte à exploser au premier soupçon d'agression. Il était célèbre aux Clapas pour avoir ammoché à lui seul une bonne dizaine de gendarmes venus l'interroger.

En plus du gâteau posé devant lui et qu'il fixait avec une expression hagarde, Totor reçut un petit cadeau symbolique de chacun de ses compagnons. Vincent avait émis l'idée que tous apportent un objet ayant pour eux une valeur sentimentale. Quand il tendit le couteau à Totor pour le partage du gâteau, on vit deux grosses larmes couler sur ses joues et quelques sanglots secouer ses imposantes épaules tatouées. C'est mon premier anniversaire, déclara Totor...

René réalisa alors ce que pouvait signifier pour un homme de vingt huit ans, de n'avoir jamais eu d'anniversaire, de gâteau, de bougies, de cadeaux. Il se tourna vers le jeune qui avait tenté de lui expliquer quel était son problème la semaine précédente et lui dit que maintenant, il comprenait mieux....

\*

Le site de la rivière, jadis complètement délaissé était devenu un lieu de promenade et de détente pour de nombreux habitants. Les enfants y allaient faire du VTT, les gens des Clapas et de la Pinette s'y rendaient en famille le dimanche avec pique-nique et jeux de boules. En revanche, cette fréquentation croissante avait vite soulevé à nouveau le problème du bassin de décantation de l'ancienne usine. Quelques curieux avaient remarqué que le fond du bassin maintenant condamné, changeait parfois mystérieusement de couleur.

Un pharmacien et un médecin de la ville s'y intéressèrent et firent l'analyse des boues. Ils en conclurent que le bassin était bien isolé de la rivière mais que des inconscients y avaient récemment déposé des déchets toxiques. Cette décharge sauvage avait donc continué à être clandestinement utilisée par des industriels de la région. Scandalisés, les deux hommes coururent voir Laurent pour lui demander de porter plainte auprès de la gendarmerie. Laurent s'y refusa, ne voulant avoir aucun service à demander aux représentants de l'Etat qui en outre, mettraient une mauvaise volonté évidente à trouver les coupables. Il préconisa plutôt de rendre l'accès au bassin impossible en le faisant cerner d'une haute butte de terre, ce qu'un bulldozer pouvait faire en deux jours. Si quelqu'un voulait y déverser un produit toxique, il lui fau-

drait escalader la butte en y laissant des traces bien visibles et ne pourrait le faire que par petites quantités. Le procédé sembla fonctionner puisque l'équipe de volontaires chargée de la surveillance du bassin ne remarqua plus rien dans les trois mois qui suivirent.

## Le centre informatique.

*L'avenir, c'est du passé en préparation.  
(Pierre Dac)*

Un établissement style cybercafé s'était ouvert à Saint-Martin depuis quelques années et avait très vite été monopolisé par une bande de jeunes mordus de jeux vidéo en ligne. A regret, ils cédaient parfois leur place à quelques adultes de passage désireux de relever leurs messages électroniques ou de chercher une information sur la toile. Le lieu était devenu bruyant, inhospitalier pour les non-initiés, voire dangereux pour quelques accros qui restaient plantés devant leurs écrans huit à dix heures d'affilées.

Inquiets, quelques parents lancèrent le débat sur le sujet en avouant être incapables de modérer la passion de leur progéniture. Ils voyaient leurs adolescents sombrer dans un monde virtuel et ésotérique, se désintéresser de tout et de tous. Le jeu électronique venait en lieu et place de la parole, de l'échange, de la sexualité, du sentiment, du monde... Le jeune patron de l'établissement reconnut avoir été très vite dépassé par les événements. Il n'avait pas prévu sa rapide transformation en pourvoyeur de jeux, en dealer de drogue virtuelle. Il rentrait chez lui le soir,

épuisé par les cris et les interpellations bruyantes des joueurs, par l'excitation et la nervosité qu'ils dégagnaient inconsciemment et par l'absence totale de relation avec eux. Ils arrivaient sans dire bonjour, déjà concentrés sur leur partie et repartaient sans dire au revoir, trop épuisés pour cela. Qu'une panne d'électricité ou d'informatique advienne et cela créait aussitôt une situation de panique et de violence difficilement contrôlable.

En accord avec les parents et le patron de la salle, et sur les conseils d'un éducateur, une horloge fut intégrée sur chaque ordinateur limitant la durée possible de jeu. Passé trois heures, l'écran s'éteignait et ne pouvait se rallumer sans un mot de passe que seul le patron connaissait. Ce fut la révolution dans l'établissement et les jeunes les plus virulents promirent de trouver la parade pour éliminer l'horloge interne, de monter leur propre local et de se passer des adultes, de partir à la ville voisine qui était moins regardante sur leurs temps de jeu... Mais comme l'avait prédit l'éducateur, face à l'opposition ferme et tranquille des adultes, ils cédèrent et acceptèrent la nouvelle règle du jeu, une certaine souplesse ayant été admise qui pouvait autoriser un réglage de l'horloge sur quatre heures dans certains cas particuliers à négocier.

Cette affaire donna l'occasion de réfléchir plus globalement au sens d'un cybercafé. Le patron de l'établissement fut invité à venir au CCA pour en discuter avec un groupe de réflexion qui se constituerait à cet effet. Puisque ce café existait, autant lui donner une fonction positive au lieu de laisser le patron s'empêtrer dans ses problèmes. Tout en gardant une autonomie totale et sans nuire au secteur jeu, l'établissement pourrait s'ouvrir à la recherche culturelle, à l'information, à l'expression de la

vox populi. Le tout jeune patron ne fit aucune difficulté à accepter un tel programme, bien au contraire. Il commença par rebaptiser son café “Centre Informatique”, et par cloisonner sa grande salle en secteurs différenciés : L’un pour les jeux bien sûr, mais aussi un coin information. Un ordinateur fut doté d’une liste de favoris régulièrement remise à jour en fonction des besoins des clients, que chacun pouvait améliorer pour le bénéfice de tous. Un coin culture fut doté d’un placard rempli de CD enregistrés sur la toile et classés par sujets.

Ce système de mise en commun des données trouvées, s’avéra bien plus efficace que tout ce qu’aurait pu proposer un archiviste ou un bibliothécaire. En très peu de temps, une base de données considérable fut mise à la disposition de tous, avec bien sûr un contrôle périodique pour éviter les erreurs de classement et les blagues de potaches, éliminer aussi certains documents d’une éthique douteuse (incitations à la violence, à la pornographie, vidéos racistes etc). Les adultes venaient donc plus souvent qu’avant au centre informatique et pouvaient se permettre de pousser quelques petits coups de gueules salutaires quand le secteur jeu devenait trop bruyant.

De jour en jour, la base de données du centre informatique prit une ampleur inattendue. Que l’on recherche des textes sur l’expérience autonomiste des zapatistes, le meilleur moyen de faire rouler sa voiture à l’huile de friture ou la variété de melon susceptible de prospérer dans les jardins de Saint-Martin, le bon site était aussitôt proposé, ce qui évitait de longues heures de recherches stériles. Les comités d’îlots prirent l’habitude de consulter le centre informatique avant toute décision. Quelque soit le problème posé, il y avait souvent une commune, un par-

ticulier, un organisme qui avait déjà été confronté à la même question et proposait des solutions originales. Il y avait toujours dans le centre un volontaire pour faire le tri dans quelques centaines de sites et éliminer les plus farfelus, pour synthétiser les textes et en tirer ce qui était adapté au cas particulier de Saint-Martin. Quelques jeunes accros des jeux vidéo lâchaient parfois leurs héros virtuels pour participer à une recherche. Si les sujets à traiter correspondaient rarement à leurs préoccupations essentielles, ils s'avérèrent extrêmement rapides et très doués pour trouver la bonne entrée, le mot clé donnant accès au bon site. Quelques uns furent si souvent sollicités pour leurs dons de fouineurs internautes qu'ils s'en firent une spécialité et en tirèrent gloire et reconnaissance.

## L'école.

*Dès mon plus jeune âge, J'ai dû interrompre  
mon éducation pour aller à l'école.*

*(Roland Lewin)*

Dès le début de l'élection de Mr. Laurent, la question de l'école revenait régulièrement sur le tapis sans que de réelles innovations y soient tentées. L'école a toujours été un sujet sensible du côté des parents d'élèves, une pomme de discorde entre les laïcs et les religieux, un bloc monolithique qui se réformait par le haut mais jamais par la base. Ce n'est qu'à la rentrée de septembre que l'instituteur Bortolli réussit à relancer le combat. Tout l'été il avait tenté de convaincre ses collègues et les parents d'élèves que l'école, tant primaire que secondaire, avait perdu peu à peu, au fil des multiples réformes gouvernementales, tout caractère égalitaire, qu'elle n'était plus un ascenseur social mais au contraire une machine à broyer, ne laissant de chance qu'aux plus nantis, à ceux qui en avaient le moins besoin.

Toutes les réformes qu'il proposait se heurtaient à l'incrédulité des uns, à la prudence des autres. Si l'on suivait Bortolli, c'était la rupture assurée avec l'inspecteur d'Académie et le ministre de l'Éducation, la chute directe dans l'impasse de l'occupation des locaux, puis le cycle inéluctable de grèves et répressions policières. Comme toujours ce serait les enfants qui en pâtiraient et puisque Bortolli affirmait qu'ils étaient son principal souci, il ferait

bien de se rappeler que mieux vaut une mauvaise école que pas d'école du tout !

Curieusement, c'est par le biais de la sécurité que Bortolli réussit à faire accepter la première innovation digne de ce nom. Laurent avait dit dans sa campagne qu'il voulait une école ouverte à tous, quelque soit leur âge et leur situation. Or l'école manquait cruellement de présence adulte depuis que de nombreux postes avaient été supprimés, que les Rased n'étaient plus qu'un souvenir, les pions du collège et les emplois jeunes renvoyés dans leurs foyers... Si l'école était ouverte à tous, soit pour y apprendre quelque chose soit au contraire pour y enseigner un savoir que les maîtres officiels n'avaient pas, ce surplus d'adultes servirait à canaliser la violence et l'indiscipline de plus en plus inquiétante. Des gamins de huit ans faisaient trembler les maîtresses et des adolescents de quinze ans arrivaient parfois complètement ivres au collège, sans qu'un adulte puisse s'interposer.

Bortolli, le premier, ouvrit sa classe de CM1 à des adultes. Dans les nombreuses discussions qu'il avait menées depuis l'arrivée intempestive de Laurent, il avait souvent entendu des adultes lui dire : « *J'aurais bien besoin de retourner dans votre classe. Dès que je dois rédiger une lettre je suis dans l'angoisse à cause de l'orthographe.* » Un autre, « *J'ai jamais rien compris aux fractions et j'ai eu honte l'autre jour quand mon fils de dix ans a dû calculer à ma place ce que font deux fois trois quart.* » Bortolli avait soigneusement repéré ces adultes et les invita à suivre quelques uns de ses cours. Il installa quatre tables pour eux au fond de sa classe qui furent vite occupées. Bortolli traitait ces nouveaux élèves comme les autres enfants de la classe, c'est à dire avec beaucoup de

respect mais de fermeté. Les enfants, tout d'abord surpris, souvent moqueurs quand ils voyaient l'adulte peiner sur une règle de grammaire ou une multiplication, s'adaptèrent en fin de compte plus vite qu'on n'aurait pu le penser. Ils éprouvaient de la fierté à aider leurs grands camarades du fond de la classe et hésitaient à deux fois avant de provoquer un chahut devant eux.

L'expérience fut reprise par un professeur de français du collège avec autant de succès. Dans une classe particulièrement difficile et regroupant des jeunes depuis longtemps en échec scolaire, l'arrivée de trois adultes dont deux venant des Clapas, changea complètement l'ambiance du groupe. Ce qui relevait de la gageure et de la lutte pour la survie avec 27 élèves, devint avec 30 élèves dont 3 adultes, le théâtre d'un échange verbal intéressant qui enfin permettait l'accès à l'apprentissage du français. En outre, les élèves adultes se firent l'écho des difficultés que rencontraient les enseignants avec certains élèves. Ils servirent de lien entre maîtres et parents, là où tout dialogue paraissait utopique.

Bien entendu, l'Académie s' alarma très vite de ces initiatives insensées. L'inspecteur dépêché sur les lieux du délit s'accrocha violemment avec Bertolli :

- Vous ouvrez grand les portes de l'école à tous les pédophiles de la ville !...
- Vous vous trompez de cible, inspecteur. Si notre ville était aussi farcie de pédophiles que vous le supposez, cela se saurait. Et si l'un d'eux cherche une victime, il le fera plutôt dans les jardins publics que sous le regard constant des enseignants.
- Mais vous n'êtes pas à l'abri de l'adolescente qui tombe amoureuse de l'adulte-élève du fond de la classe, des rela-

tions perverses que peuvent établir les non professionnels avec les enfants.

- Parce que vous croyez que les concours du CAPES ou de l'agrégation protègent les enfants de la perversité de certains enseignants ? Les enfants sont moins en danger avec des adultes que l'on peut virer au moindre comportement suspect qu'avec des enseignants largement protégés par une administration trop prudente et coincée par le code du travail et les syndicats. Si quelqu'un est assez tordu pour se faire enseignant en se sachant pédophile, il est forcément rompu à toutes les manipulations possibles du système...

- Vous affirmez que certains de vos collègues sont pédophiles ou pervers et vous faites confiance au premier venu qui prétend s'intéresser à la grammaire. Bravo ! Je comprends mieux votre isolement dans la profession.

- Ce n'est pas moi qui ait parlé de pédophilie, c'est vous qui voyez le danger partout. Votre furie sécuritaire vous entraîne vers des dérives que vous reprocheront les générations futures. Les cartes magnétiques pour entrer dans l'école, la vidéosurveillance, les fichiers électroniques et le libre accès des flics dans les établissements, cela ne vous suffit pas ? L'école est en train de préparer les enfants à supporter une dictature à venir au lieu d'en faire des citoyens responsables. Et vous m'accusez moi d'être imprudent ?...

Tant que durait ce dialogue de sourds entre les enseignants de Saint-Martin et l'administration, les adultes pouvaient venir suivre quelques cours avec les élèves. Officiellement, ils n'existaient pas ou étaient signalés comme des intervenants extérieurs occasionnels. Aucune plainte

formelle n'ayant été déposée, l'affaire traînait à s'officialiser.

Ces expériences ouvrirent la voie aux autres réformes de l'école comme une vanne que l'on desserre... Plusieurs enseignants soulevèrent le problème épineux de l'échec scolaire qui était sans cesse évoqué dans les réformes du Ministère mais jamais attaqué de front. Pour eux, c'était le système psychorigide de l'école qui en était la cause. La division des classes et des programmes par tranche d'âge est peut-être pratique mais s'avère destructrice pour les élèves. Qu'une lacune quelconque apparaisse dans l'apprentissage d'une matière essentielle et cette lacune est traînée par l'enfant jusqu'au bout de sa scolarité, en provoquant d'autres, jusqu'à rupture complète de toute possibilité d'apprentissage. Pourquoi ne pas permettre à l'enfant de revenir en arrière sur un point particulier afin de repartir d'un bon pied ? Pourquoi ne pas permettre à un autre de sauter deux classes sur un sujet qu'il affectionne, tout en continuant à étudier le reste au rythme normal. Ces enseignants mirent donc au point un tableau comportant tous les éléments du savoir absolument indispensable qu'un enfant doit acquérir à l'école primaire et au collège. L'élève, sous le contrôle d'un maître, coche la case correspondant au savoir qu'il a réellement acquis et constate ce qu'il lui reste à faire. S'il est en CM2 et qu'il lui manque une case correspondant au CE1, il retourne pour quelques jours ou quelques heures dans cette classe et comble sa lacune.

Dans le sens inverse, il est absurde de faire suivre à un petit Pakistanais dans la même classe de 6<sup>ème</sup> des cours de français qu'il découvre et d'anglais, langue qu'il parle couramment. Pourquoi ne pas lui faire reprendre le fran-

çais en primaire et l'anglais en troisième ? Cela donnerait évidemment un service à la carte qui éclaterait complètement la structure classique. Des enfants, qui plus est, mêlés à des adultes, qui changeraient de niveau comme de chemise, cela impliquerait un problème d'organisation et de contrôle énorme. Comment les professeurs pourraient-ils gérer des groupes en perpétuelle évolution ? Comment assurer un suivi pédagogique quand on ne sait jamais où sera l'enfant le lendemain ? Tout pourrait se résoudre si le suivi était assuré non plus par les enseignants mais par des conseillers d'éducation ayant chacun un ou plusieurs groupes d'enfants cette fois constitués par tranche d'âge. Mais encore une fois, cette organisation se réalise facilement dans des écoles de trois cents élèves, pas dans des groupes scolaires de deux mille. Fallait-il donc diviser chaque établissement en plusieurs unités viables ?...

En attendant que les écoles de Saint-Martin puissent reprendre leur destin en main, plusieurs directives officielles furent franchement remises en cause. Le ministère avait depuis plusieurs années exigé que soient supprimées les sorties scolaires qui, disait-il, *déconcentrent les élèves*. Une bonne majorité d'enseignants passèrent outre tout en préservant le principe de proximité cher à Laurent. Il y avait suffisamment d'objets d'études sur la commune pour sortir de l'établissement à pied et camoufler les sorties en travaux pratiques. Les enfants allèrent faire de la botanique à la rivière, des mathématiques en mesurant les carrés de légumes du Jean Jaurès pour en dresser le plan, de l'histoire en visitant les sites industriels sauvegardés par Laurent etc.

La suppression de la littérature dans les petites classes au bénéfice de la grammaire et de l'orthographe,

était depuis longtemps contestée et une moitié des instituteurs se décrétèrent objecteurs et en conscience appuyèrent leur enseignement sur les textes classiques ou modernes qui faisaient jadis l'honneur de l'esprit français. La directrice de la bibliothèque municipale prit fait et cause pour ces enseignants et proposa des lectures de textes faites par de vrais comédiens et dans un vrai décor de théâtre qu'elle avait aménagé à l'étage. Les petits groupes de vingt ou trente élèves de tous âges qui venaient entendre les plus beaux morceaux de la littérature se régalaient. N'en déplaise à certains, le jour où un grand acteur, que tous les jeunes avaient vu au cinéma, vint déclamer quelques tirades du Cid, la moitié de la jeunesse locale devint fan de Corneille (l'écrivain, pas le chanteur cette fois!).

Les parents d'élèves, voyant que les enseignants ruaiant dans les brancards du ministère, se dirent que le moment était peut-être venu de revendiquer un peu. Leur grande préoccupation du moment était la cantine scolaire qui était devenue de plus en plus chère, de moins en moins de qualité et dont les enfants sortaient excités par l'absence de surveillance et un niveau sonore intolérable. La société qui livrait les repas, ayant éliminé peu à peu la concurrence de la région, se laissait aller. Les parents portèrent donc une motion au CCA demandant le retour à une cantine de proximité et, tant qu'à faire, de qualité bio le plus souvent possible. Le CCA fit aussitôt un appel d'offre en posant les conditions à la fois des parents et de la commune, savoir des repas sains et un approvisionnement le plus proche possible.

Quelques jours après, une lettre de la préfecture annonçait le dépôt d'une plainte devant le tribunal administratif pour entrave à la libre concurrence. La rapidité de la réaction étonna tout le monde. Saint-Martin était bien sous surveillance constante et le préfet à l'affût de la moindre faute. La justice habituellement lente et sereine, mit cette fois un temps record pour enregistrer la plainte du préfet, préparer un dossier à charge et condamner la commune en vertu des lois européennes. Le tribunal administratif conclut qu'il était totalement illégal d'inclure une notion de distance dans l'approvisionnement et qu'une telle demande pouvait nuire gravement au fonctionnement normal du commerce. L'appel d'offre fut donc aussitôt retiré par le CCA en attendant que l'on trouve le moyen légal de contourner l'obstacle...

L'affaire de la cantine fut la première alerte sérieuse. Saint-Martin dérangeait et aucun cadeau ne lui serait fait par l'Etat ou l'administration. Il fut question de doubler le poste de conseiller juridique du conseil et de faire appel à des avocats extérieurs habitués à défendre les associations et mouvements contestataires.

Bortolli profita de cette histoire pour mobiliser les parents d'élèves dans un grand débat de fond. Bien loin de toutes les querelles et controverses organisationnelles, il proposa de réfléchir au sens premier de l'école. Il expliqua aux parents que l'école, après avoir été réservée à l'élite, avait eu jadis pour but avoué de préserver la séparation des classes sociales. La République instaura ensuite l'idée de permettre l'émergence d'une élite, les meilleurs de chaque classe sociale étant sélectionnés et poussés vers le plus haut niveau. Henri Wallon, opta en 1945 pour l'idée oppo-

sée d'élever globalement le niveau scolaire de la société par le développement de chacun de ses membres (le bac pour tous). Avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy en 2007, on est revenu à la conception de l'école révélatrice des talents qu'elle favorise par rapport au reste de la masse.

- Vous voyez bien qu'au-delà des réformes ponctuelles, il y a des choix fondamentaux dont on ne vous parle jamais, expliquait Bortolli. A Saint-Martin au contraire, nous commencerons par là, en nous posant la question fondamentale : que voulons-nous faire de notre école ? A quoi servira-t-elle ?

- Alors là, on est partis pour discuter pendant vingt ans avant de faire la moindre réforme !

- Tu veux qu'on avance mais tu ne sais pas où ? C'est ça ? Je ne sais pas où je vais, mais j'y vais sûrement ! C'est rassurant, n'est-ce pas !

- Ironise Bortolli, ironise. Toi et tes copains anars, vous n'êtes que des pelleteux de nuages, comme disent les Canadiens.

- Toute éducation est suspendue à une vision de l'homme. A ne pas vouloir en discuter, tu risques fort de prendre des décisions qui aillent dans le sens contraire de ce que tu penses profondément, sans même t'en apercevoir, simplement parce que ton idée t'aura paru efficace à un moment donné, dans une situation particulière. C'est avec des accents sincèrement républicains que certains essayent actuellement de nous vendre des réformes permettant d'assigner aux enfants de milieux défavorisés des objectifs scolaires plus bas et des exigences comportementales plus hautes.

- Tu nous embrouilles avec ta philosophie. Moi ce qui m'intéresse, c'est de régler la question de la sécurité à

l'école. Il faut en faire un sanctuaire dans lequel les problèmes de la société ne peuvent entrer.

- C'est un bon exemple que tu donnes là. Pour répondre à la même préoccupation, on peut aussi mobiliser les parents, le milieu, les partenaires pour aider l'école aux prises avec les problèmes de violence. Pour le même objectif, on peut donc choisir l'ouverture ou la sanctuarisation. Tu choisis comment ?... En fonction de quoi ?... Au 4/21, à l'idéologie, au flair ?...

- Je choisis en fonction de ce qui est mieux pour mon gosse, ça suffit.

- Ça, je l'ai vu. Ton gosse, je l'ai eu en classe. Mathias a eu droit à un PPAP, un programme personnalisé d'aide et de progrès. Ça n'a pas suffi, il lui a fallu un PIS, projet d'intégration scolaire. Et tu en redemandes encore, alors que ton fils s'emmerde en classe, simplement parce que c'est un foutu individualiste qui n'accepte rien par principe. Si l'école avait reconnu sa rare compétence à poser la question qui fâche, il serait aujourd'hui classé dans les surdoués. Comment as-tu fait pour engendrer cette graine de philosophe ? Dans une école libertaire, il n'aurait eu aucune difficulté à s'intégrer et à briller.

Pour la première fois, le père du petit Mathias entendait parler de son fils autrement qu'en termes négatifs et cet argument l'ébranla fortement. Ce père de famille aussi consciencieux qu'impuissant, voyait son fils s'enfermer de plus en plus dans des comportements de voyou et s'en alarmait. Il serait donc possible de voir les choses autrement, d'appréhender les enfants selon des critères personnalisés, d'adapter l'école à l'enfant et non l'enfant à l'école... Bortolli était tout sauf un flatteur et un démagogue. S'il avait perçu dans son gamin des qualités

intellectuelles et une personnalité originale, il devait bien y avoir quelque chose de vrai, bien que la plupart des enseignants n'aient jamais parlé que d'hyperactivité, d'instabilité, d'inadaptation, voire de psychopathie. Et si Bortolli avait raison au sujet de Mathias, il avait peut-être aussi raison quand il décrivait son école idéale et qu'il s'enflammait sur les écrits de Ferrer<sup>19</sup>, son livre de chevet...

---

<sup>19</sup> Francisco Ferrer y Guardina, né en Espagne en 1859. Il fonde une école moderne en 1901 qui eut un franc succès, au point que le gouvernement mit tout en œuvre pour l'éliminer. Ferrer fut fusillé le 13 octobre 1909, après un procès inique, sur une accusation de complot montée de toute pièce.

## Les Castors...

*Un monde sans espoir est irrespirable !  
(André Malraux)*

Un petit groupe d'ouvriers du bâtiment et de bricoleurs du dimanche se réunit dans l'îlot Victor Hugo au sujet de la rénovation des immeubles anciens. La vétusté de l'habitat de plusieurs rues de ce quartier avait été plusieurs fois mentionnée lors de la première grande consultation et les plaintes des locataires comme des propriétaires s'étaient accumulées dans le grand carton intitulé "Urbanisme", puis dans un sous dossier "Quartier Victor Hugo". Enfin un classeur spécial avait été ouvert au nom de "Rue de la Glacière". Jadis, les habitants stockaient la glace récoltée en hiver dans une bâtisse de pierre en forme d'igloo, pour en bénéficier aux heures chaudes de l'été. Le bâtiment avait disparu avec l'invention de la glace industrielle à la fin du XIX<sup>e</sup>, mais le nom été resté attaché à la rue.

La dizaine d'immeubles de trois ou quatre étages qui bordaient cette rue avaient tous plus de cent cinquante ans et se délabraient complètement. Depuis longtemps, l'ancienne municipalité annonçait un projet de rénovation qui consistait à raser cet ensemble et à le remplacer par des constructions de standing, modernes et fonctionnelles. En attendant, les propriétaires faisaient le moins de travaux possibles et les locataires ayant quelques moyens s'étaient peu à peu relogés ailleurs, laissant la place à plus pauvres qu'eux. Quand il n'était même plus possible de

louer un appartement à des immigrés, il était condamné, parfois squatté par les SDF et marginaux qui passaient leurs journées à mendier sur la place Jean Jaurès et devant l'église, avec leurs chiens et leurs cannettes de bière.

Tout le monde se plaignait de cette situation mais personne ne proposait de solution globale. Les propriétaires espéraient vendre leur parcelle au prix fort lors de la future rénovation, les sociétés immobilières qui avaient des vues sur le quartier attendaient que la situation pourrisse et que les pouilleux qui l'occupaient s'en aillent pour racheter à vil prix. La mairie ne proposant aucune solution de relogement aux locataires, l'affaire traînait depuis des années.

La vieille idée des Castors germa dans le petit groupe intéressé par le problème. Il y a longtemps, des gens désirant se construire une maison s'étaient rassemblés pour mettre en commun leurs compétences, leurs outils, leurs moyens financiers, pour bâtir ensemble leurs habitats respectifs. Ce système leur permettait d'économiser bien des frais, de travailler plus vite et mieux que seuls et de créer des liens entre eux non négligeables. Une cité des Castors existait dans la région et prouvait que l'idée pouvait être durablement bonne. Pourquoi ne pas l'adapter à des locataires ? L'un des membres du groupe, habitant au 9 de la rue de la Glacière, proposa de prendre son immeuble comme terrain d'essai.

Le propriétaire fut aussitôt contacté et des négociations serrées s'engagèrent.

-Les six appartements que vous possédez pourraient tous être fermés par les services de l'hygiène s'ils faisaient correctement leur travail. Vos canalisations en plomb mettent

en danger de saturnisme<sup>20</sup> tous les enfants. L'électricité est depuis longtemps hors normes et vous risquez un incendie à tout moment. L'humidité suinte des murs et les peintures s'écaillent. Vous encaissez cependant les loyers sans scrupules depuis des années !

- C'est vrai, mais il faut bien que je rentre dans mes frais et que j'en tire un minimum de bénéfice. Sinon, à quoi bon louer ? J'expulse, puisque vous dites que l'immeuble est dangereux, et je ferme. Vous irez vous faire voir ailleurs et pas au prix que je vous accorde !

- Vous savez très bien que la loi met des conditions à l'expulsion et que les squatters n'attendent que cela pour investir vos locaux. Vous vous engagez dans une bataille qui va vous prendre beaucoup de temps et d'énergie. Vous savez aussi que vendre aujourd'hui ne serait pas astucieux. Les sociétés immobilières sont intéressées par l'ensemble du quartier et vous proposeront un prix dérisoire en attendant l'acquisition du reste de la rue. Ce sont elles qui ont les moyens d'une opération juteuse, pas vous.

- Ce n'est pas si sûr. Si l'immeuble brûle ou s'écroule, j'aurai résolu le problème des loyers impayés et des locataires bruyants. Il me restera le terrain et je n'aurai plus qu'à attendre.

- Mais nous serons là aussi pour présenter un bon dossier impliquant votre responsabilité dans l'incendie ou l'écroulement. Pour peu qu'il y ait des blessés ou des morts dans l'accident, vous êtes vraiment mal parti ! Nous, on vous propose une valorisation de votre immeuble qui accroîtra considérablement la valeur de votre patri-

---

<sup>20</sup> Saturnisme : Intoxication par le plomb des peintures et canalisations. Elle touchait au moins 85 000 enfants de un à six ans dans la France au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

moine et vous donnera de surcroît un poids réel face aux sociétés immobilières.

- Présenté comme cela, c'est peut être intéressant, mais je n'ai aucun moyen actuellement de remettre cet immeuble en état. Vous vous rendez compte du coût de l'opération ?

- Justement, nous vous proposons une rénovation qui ne vous coûtera que le prix des loyers pendant quelques années. A la sortie, vous avez un immeuble de qualité, vos locataires des appartements décents, le tout sans bourse déliée.

- Vous n'arriverez jamais à rénover avec le simple prix des loyers à moins que j'y renonce à vie !

- Nous pouvons vous chiffrer le coût exact des travaux et donc le temps pendant lequel vous perdrez le bénéfice des loyers. Laissez-nous quelques semaines pour établir des devis précis et vous, parlez-en de votre côté à votre comptable, votre banquier ou tout autre conseiller de votre choix.

- Mais quelle garantie j'aurai sur la qualité des travaux ? Vous n'êtes ni professionnels, ni une association agréée...

- Et vos locataires, quelle garantie ont-ils de n'être pas mis à la porte ou de voir leur loyer tripler après avoir investi du temps et de l'argent dans les travaux ? Tout cela peut se régler par un acte sous seing privé en bonne et due forme. Vous nous garantissez vingt ans de bail renouvelable, la gratuité des loyers pendant le temps qui sera calculé et en échange, nous vous garantissons des travaux contrôlés par un technicien du bâtiment et des certificats de conformité. Donnant, donnant, et c'est légal, le notaire nous l'a certifié.

Après un mois de réflexion, discussions, consultations de part et d'autre, l'acte sous seing privé fut signé

par le propriétaire et les six locataires. Marc Legendre, un jeune de la ville qui faisait ses études à l'école d'architecture de Grenoble, ayant entendu des échos de cette tractation, se proposa de faire travailler tous ceux de son école sur le sujet, à titre d'exercice. Il releva tous les métrés nécessaires et revint quelques semaines plus tard avec des plans détaillés et intéressants à bien des égards. Les étudiants de Grenoble s'en étaient donné à cœur joie et avaient laissé libre cours à leurs ambitions de jeunes loups. Non seulement ils avaient tenu compte des faibles moyens des entrepreneurs amateurs, mais ils avaient adapté chaque logement aux besoins des six familles pour la plupart nombreuses et s'entassant dans des espaces restreints. Enfin, cerise sur le gâteau, ils avaient cherché tous les moyens de la technologie moderne pour rendre l'immeuble énergétiquement autonome : Chauffe-eaux collectifs en terrasse fonctionnant au solaire, panneaux voltaïques pour la production électrique, isolation high-tech etc.

Le projet était si bien pensé qu'il intéressa vivement un ingénieur d'un bureau de contrôle qui se proposa de suivre les travaux gratuitement, pour le fun, et de délivrer tous les certificats de conformité nécessaires. Il se chargea en outre de monter des dossiers de subventions que l'Etat et l'Europe proposaient pour les réductions d'énergie malgré les barrières administratives que représentait l'exécution des travaux par des non professionnels, donc sans autres factures que celle de l'achat des matériaux. Il contacta le tout nouveau Conseil bancaire qui négocia un prêt à court terme fort avantageux pour les achats prévus, après que le groupe des Castors se soit

constitué en association et puisse être solidairement garant des remboursements.

La première tranche des travaux fut consacrée à l'isolation, l'étanchéité et la peinture des façades et de la terrasse. Puis la rénovation intérieure fut réalisée un étage après l'autre, les habitants de l'étage en travaux étant hébergés chez les autres locataires. Dans le quartier, ce fut vite l'attraction. Tout le monde voulait voir la réalisation du premier appartement si original et pratique. Sur 40 m<sup>2</sup>, les élèves architectes avaient réussi à donner aux quatre enfants une chambre individuelle. La cuisine avait été déplacée et séparée de la salle à manger par un comptoir-placard modulable permettant d'agrandir ou de réduire l'un ou l'autre des deux espaces. La chambre des parents se transformait à volonté en bureau ou en salle de repas grâce à un lit se soulevant jusqu'au plafond par un vérin et libérant la place dans la journée. Les murs vivement colorés donnaient à l'ensemble un caractère moderne et plaisant qui fit bien des envieux. Certains esprits malfaisants trouvèrent même que cela faisait un peu trop palace pour un maçon marocain !

Le propriétaire du 9 de la rue de la Glacière passa peu à peu de l'inquiétude à l'enthousiasme. Son immeuble vétuste qui lui causait tant de tracas avait repris beaucoup de valeur et bien qu'il soit coincé par l'acte sous seing privé qu'il avait signé et ne pouvant en retirer plus de bénéfice qu'avant, il était rassuré et serein n'ayant plus aucun souci de gestion. En effet, sur les conseils d'un plus avisé, les habitants s'étaient constitués en syndic de locataires comme il existe des syndicats de copropriétaires. Ils prenaient toutes les décisions en commun, géraient l'entretien des escaliers et même la collecte des loyers

qu'un représentant versait directement dans la caisse de l'association des Castors pour les travaux en attendant de payer directement le propriétaire. Se considérant comme colocataires de l'immeuble, ils avaient mutualisé leurs difficultés de paiement. Quand l'un était en peine, un autre l'aidait. Un seul locataire sur les six eut du mal à jouer le jeu étant en difficulté systématiquement chaque mois. Le syndic arriva à le convaincre de confier son budget à quelqu'un de plus compétent qui puisse l'aider à mieux le gérer. Une assistante sociale envoyée par le CCA regroupa tous les crédits avec l'aide du Conseil bancaire, établit des listes de dépenses incompressibles par postes et par périodes et en supprima quelques unes parfaitement inutiles comme le forfait téléphone-internet-télévision qu'un représentant avait réussi à lui fourguer et l'abonnement à une revue de voitures et motos de luxe. Le père n'ayant que des emplois précaires de trois ou six mois était en outre, incapable de gérer les variations constantes de revenus, dépensait trop les bons mois pour survivre aux mois creux. Avec un système d'enveloppes prévisionnelles, tout rentra dans l'ordre. Malgré les réticences de départ à se faire ainsi guider et contrôler, la famille s'aperçut vite qu'elle y gagnait beaucoup en paix familiale et en considération des voisins.

L'aventure des Castors de la rue de la Glacière fit bien entendu envie à beaucoup d'autres, dans les immeubles voisins mais aussi aux Clapas et à la Pinette. L'association se vit débordée de demandes en tous genres auxquelles elle ne pouvait répondre. Elle proposa donc de partager les fruits de son savoir-faire, en aidant à la formation d'autres associations semblables qu'elle fédérerait. Tout ne fut pas aussi simple que la première fois car on ne

peut demander à un ingénieur de passer son temps à courir les chantiers pour les contrôler gratuitement, ni à une école entière d'architectes de se consacrer à un bénévolat permanent. Mais le CCA reprit l'idée et fut d'un grand secours dans la création des Castors bis....

Un grand débat fut également lancé auprès de l'Office HLM de la ville. Fort de l'expérience des Castors, les revendications des habitants des quatre cents logements sociaux étaient dirigées sur trois objectifs : diviser par trois ou quatre les dépenses d'énergie des immeubles, permettre aux habitants de participer aux choix et au calendrier des travaux nécessaires, et surtout, respecter la clause de locations non spéculatives. Tous étaient en effet d'accord pour accepter des loyers variables pourvu qu'ils correspondent aux dépenses réelles faites sur l'immeuble. Ces trois exigences embarrassèrent beaucoup le directeur de l'OPHLM, peu habitué à traiter directement avec les usagers.

Après avoir tenté de noyer les délégués sous des déluges de chiffres, de considérations techniques incontrôlables, voire de laisser planer des menaces financières, le directeur dut changer son fusil d'épaule. La réunion avait été initiée par le maire, mais aucun représentant officiel de la mairie n'était présent. A la place des habituels interlocuteurs, le directeur se retrouvait face à une dizaine de citoyens ordinaires, dont trois femmes, la plupart d'origine étrangère, s'exprimant dans un français douteux et n'ayant visiblement pas le niveau intellectuel d'un élève de collègue. Pourtant, ces gens étaient calmes, posés, munis de petites fiches cartonnées avec des chiffres précis, aussi bien sur le coût réel des travaux qu'ils exigeaient que sur

les comptes d'exploitation de l'Office. Ils écoutaient consciencieusement, ne se coupaient jamais la parole, réclamaient des explications claires et précises dès qu'un point obscur était avancé. Et comble d'ironie, ils se comportaient comme de vrais marchands de tapis, négociant avec brio et entêtement. Les femmes surtout se montrèrent particulièrement obstinées. Elles étaient concrètes, pratiques, impossibles à manipuler.

Le directeur finit par jouer la carte de l'impuissance et annonça qu'aucune décision ne pourrait être prise sans consultation préalable de son conseil d'administration et de son service technique.

- C'est normal, répondit l'une des femmes. Nous aussi, nous n'avons aucun pouvoir. Nous ne sommes que les porte-paroles de nos voisins. Nous allons leur raconter la réunion en conseil d'îlot et nous reviendrons avec leurs décisions. Il n'y a plus qu'à fixer une date pour la prochaine réunion. Vous saurez ce que vous pouvez faire et nous, on saura ce qu'on peut en penser...

Dans la semaine qui suivit, le directeur publia sur le site d'EDF collectivité, un pseudo interview dans lequel il reprenait l'essentiel des propositions qui lui avaient été faites, attribuant à l'OPHLM l'initiative d'une réhabilitation des appartements pour les rendre performants énergétiquement et d'une gestion parfaitement non spéculative des loyers. Le comité d'îlot qui découvrit le texte en tira quelque ombrage, trouvant que le directeur ne manquait pas d'air. Mais si l'amélioration de l'habitat devait passer pas le gonflement de l'ego du directeur, le jeu en valait la chandelle !...

## Tags et Pubs...

*L'authentique scandale, c'est que des gens  
croient encore que la publicité, c'est vrai.  
(Jean Dion)*

Au conseil communal, trois porte-paroles des comités d'îlots posèrent le problème des tags qui envahissaient les murs de leurs quartiers. De nombreux propriétaires s'étaient plaints d'avoir retrouvé leur façade fraîchement peinte, recouverte de dessins immondes et de signatures incompréhensibles. Toutes les tentatives pour éradiquer ce fléau avaient échoué. Les tagueurs opéraient la nuit, bien protégés par des guetteurs armés de téléphones portables, les prévenant à distance de la moindre alerte. Ils étaient aussi imprenables que leurs tags étaient indélébiles. Des habitants avaient tenté de ramener les jeunes à la raison en questionnant leurs propres adolescents, en leur demandant de faire passer le message auprès de leurs copains. Mais rien n'y faisait, les tags réapparaissaient toujours, par vagues successives, et devenaient insupportables. Les porte-paroles demandaient donc au conseil un avis pour lutter contre ces dégradations. Fallait-il interdire la vente des gros feutres et des bombes de peintures ? Fallait-il placer secrètement une vidéo dans un endroit stratégique pour prendre les tagueurs en flagrant délit ?

Le conseiller chargé de l'éducation fit remarquer qu'avant de réprimer, il serait peut être plus intéressant de comprendre. Si les jeunes déployaient tant d'astuces pour

apposer leurs signatures sur les murs de la ville, s'ils éprouvaient le besoin de marquer leur passage de sigles cabalistiques indéfiniment répétés, cela devait avoir un sens. Qui s'étonne de voir un chien déposer consciencieusement trois gouttes d'urine tous les dix mètres ? Tout le monde connaît le sens de cette pratique de marquage de territoire. Pour les tagueurs, il en allait sans doute de même : celui qui ne se sent bien nulle part, qui a l'impression d'être rejeté partout, marque son territoire et son passage. Il exprime ainsi ce qu'il ne peut pas dire avec des mots, n'ayant pas la maturité, la culture ou la capacité d'analyse suffisante pour le faire.

- Vous voulez dire qu'il faut les laisser faire, comme les chiens, demanda le porte-parole de l'îlot Victor Hugo ?

- Non. Je dis que si l'on arrive à redonner la parole à ces jeunes, ils s'arrêteront d'eux-mêmes de taguer vos murs.

- Alors, ce n'est pas demain la veille ! L'homme préhistorique faisait déjà des tags dans sa caverne. Sur les murs de Pompéi on trouve plein de graffitis. A Saint-Martin, en attendant, qu'est-ce qu'on fait ?

- Si le conseiller a raison sur le sens des tags, intervint Laurent, il faudra s'y faire. D'ailleurs, vous vivez tous avec des quantités de panneaux publicitaires, tous aussi laids les uns que les autres et personne ne s'en plaint.

-Oui mais la pub est nécessaire au commerce s'écria le représentant de la ZAC. Les tags eux ne servent à rien...

- Au fait, cela sert à quoi la pub, demanda le conseiller financier ? Si j'ai besoin d'un objet je vais me le chercher, pub ou pas. Et si j'hésite entre la machine à laver Truc ou Machin, je vais voir deux voisins ayant deux marques différentes et j'aurai des avis précis, plus fiables que les mensonges des publicistes. Donc, si la pub ne sert ni à me faire

acheter ce dont j'ai vraiment besoin, ni à m'aider à choisir le bon produit, elle sert à quoi ? A me faire acheter ce qui ne m'est pas forcément nécessaire, le superflu, et à me pousser vers telle ou telle marque sans réfléchir. La seule utilité réelle de la pub c'est de créer des frais qui viendront en déduction du chiffre d'affaires et donc des impôts. Ce n'est pas un service qu'ils vous rendent, c'est un calcul financier qu'ils font pour eux. Ce n'est pas par hasard si 10% seulement du budget mondial de la pub suffiraient à nourrir, loger et alimenter en eau potable tous ceux qui n'ont pas ces biens fondamentaux à travers le monde. Cela revient à dire que les Etats financent la consommation irraisonnée de biens de consommation superflus et refuse à des millions de gens l'indispensable !

- Alors supprimons la pub à Saint-Martin s'écria le représentant de la Pinette !

- Impossible mon pauvre. Les supports publicitaires appartiennent toujours à quelqu'un et on ne peut légalement les interdire. Encore le sacro-saint principe de la propriété...

- Alors incitons les annonceurs à renoncer à foutre leur pub chez nous.

-Peut être, mais comment ?

- En les taguant, s'exclama le représentant des Clapas après quelques minutes de silence méditatif.

Cette proposition saugrenue fit bien rire tout le monde mais en repensant au point de départ de la discussion, l'idée ne paraissait plus si sottée. Et si l'on incitait les jeunes, discrètement, à aller déposer leurs tags sur les pubs plutôt que sur nos murs ? Malins comme ils sont, ils ne se feront pas plus prendre qu'avant et personne n'ira accuser le conseil d'être l'instigateur de cette nouveauté. En donnant aux tagueurs une fonction politique nécessaire à la

ville, on leur redonne une place, un rôle et on leur signifie qu'ils ont été compris dans leur démarche malgré leur incapacité à l'expliquer avec des mots...

L'idée, vite relayée par les parents d'adolescents, par les éducateurs et par les comités d'îlots, ne mit pas longtemps à arriver aux oreilles des tagueurs. Ils firent même un gros effort d'imagination pour détourner le sens des pubs avec des graffitis humoristiques. Quinze jours après, plus une seule affiche n'était vierge et une plainte des annonceurs et des publicitaires arrivait au commissariat central du chef lieu. Les gendarmes firent une enquête infructueuse et s'en ouvrirent à Laurent qui se déclara désolé de cet état de fait mais complètement impuissant à lutter contre une armée de tagueurs aussi insaisissables.

Les gendarmes s'interrogèrent sur ce changement brutal dans le choix des supports par les tagueurs et se demandèrent s'ils n'avaient pas été discrètement conseillés. Mais comment le prouver ?...

\*

Une semaine plus tard, la discussion au sein du CCA ayant repris sur les panneaux publicitaires, quelqu'un suggéra que les quatre panneaux électroniques de la mairie étaient tout aussi laids et inutiles.

- Personne ne les regarde. D'ailleurs, si c'est pour y lire l'heure d'ouverture de la bibliothèque ou l'adresse de la prochaine collecte de sang, on ferait aussi bien de les démolir.

- T'es pas fou, ça a coûté la peau des fesses ces machins là !

- Alors utilisons-les pour quelque chose de bien : Le budget de la commune, les dernières nouvelles du jour...

- Et pourquoi pas un panneau de libre expression ouvert aux habitants de la ville ?
- Qu'est-ce que les gens écriront ? Tu vas vite avoir des trucs genre : *Robert aime Josette, l'épicière couche avec le boucher, nique la police...*
- On pourrait y mettre des règles, suggéra le professeur de français du collègue. Par exemple, n'utiliser que des citations d'auteurs. Moi j'écrirai en premier : « *Le monde ne changera, s'il peut changer, que par les insoumis.* » (*André Gide*).
- Et si un fada du Bosquet écrit : « *Travaillez plus pour gagner plus.* » (*Sarkozy*)
- Quelle importance, j'écrirai en dessous : « *L'arbre que je déteste le plus c'est le bouleau, mon père est mort en y allant.* »
- C'est de qui ça ?
- Je ne m'en souviens plus mais je le retrouverai à la bibliothèque, même si les panneaux électroniques ne donnent plus les heures d'ouverture !

Dès le lendemain, une courte phrase expliquait aux citoyens comment utiliser le panneau et la règle fondamentale qui était à respecter. André Gide ouvrit le bal, vite suivi de Molières, Sacha Guitry, Proudhon, Claudel, Bakounine... Coluche, Pierre Dac, Desproges et autres amuseurs publics, permirent l'expression de l'humour, indispensable contrepoids au pédantisme culturel. Les Martinais se prirent au jeu et attendaient chaque matin la réponse aux citations de la veille. Chaque bon mot était commenté, discuté, décortiqué dans les commerces et sur les places publiques. Les plus beaux ou les plus comiques étaient répétés dans toute la ville de bouche à oreille, de trottoir en maison.... (*Toutes les citations mises en*

*exergue des chapitres de ce livre ont été livrées par les fameux panneaux électroniques.)*

\*

L'affaire des tagueurs, un instant calmée par la campagne antipub, resurgit rapidement. Les graffeurs qui considéraient leur art comme une *contre-écriture*, un mode de message artistique ou politique, cherchèrent à officialiser leur démarche. Quelques commerçants eurent l'idée d'établir une collaboration avec ces jeunes en lançant des appels d'offre pour la décoration de leur devanture. On vit ainsi fleurir quelques beaux murs ou rideaux de fer et deux ou trois artistes sortirent de la clandestinité. En revanche, les tagueurs se limitant à l'apposition de signatures, stickers, pochoirs ou slogans lapidaires, reprirent leurs activités nocturnes et polluantes. Le débat qui avait été soulevé sur le sujet n'avait servi qu'à donner aux fans de l'aérosol, quelques justifications théoriques qu'ils n'auraient jamais imaginées eux-mêmes et qu'ils s'empressèrent de recopier un peu partout : « *Le mur est un média alternatif... L'utilisation de l'espace public est un droit légitime... Béton coloré, peuple motivé.... Murs muets, peuple muselé...* ». En fait, ce qui changea essentiellement, ce ne fut ni la qualité ou la quantité des tags mais les relations entre tagueurs et tagués....

## Un mort aux enchères !...

*Je demande, pour ma part, à être conduit au cimetière dans une voiture de déménagement.*

*(André Breton)*

Au beau milieu du remue-ménage des tagueurs antipub, le vieux Berthier s'en alla, paraît-il heureux de voir sa ville décorée de belles espèces de choux, tomates et salades, et parcourue de temps à autres par un troupeau de montons, comme dans sa jeunesse. Son seul parent et héritier était un petit neveu qui, pour la première fois de sa vie, dut prendre en charge l'inhumation de quelqu'un. La mort arrive souvent à l'improviste et quand elle fauche un être aimé, nul n'est vraiment au plus haut de ses capacités intellectuelles et pratiques. Aussi fut-il soulagé quand les pompes funèbres lui déclarèrent qu'il n'avait aucun souci à se faire, qu'elles se chargeaient de tout, administration, préparation du défunt, mise en bière, annonces à la presse, concession au cimetière, cérémonie religieuse etc. Il n'aurait qu'à passer en fin de journée pour signer le devis.

Quand le neveu Berthier arriva pour la signature, on lui présenta une facture représentant au bas mot une année de son salaire de menuisier. Réveillé brutalement par cette annonce, il refusa de signer et alla trouver l'instituteur Bertolli qu'il tenait en estime, pour lui demander son avis. Bertolli entra dans une de ses mémorables et saines colères et courut chez Laurent, facture en main :

- Tu te rends compte, ces salauds, ce qu'ils font ? Dans un moment pareil, alors que le petit n'a plus personne avec lui. Si Berthier voit ça de son lit, il ressuscite de rage.

Laurent examina la facture et raya d'un stylo rouge rageur, les faire-parts, l'embaumement, les couronnes, la plaque de marbre... Il entoura d'un cercle le cercueil en chêne avec poignées argentées et intérieur satin et ajouta à coté : sapin, poignées cuivre, intérieur drap. La facture était encore énorme mais déjà plus raisonnable.

- Ton oncle était-il vraiment croyant ?

- Je ne l'ai jamais vu à la messe. Il ne parlait de Dieu que lorsqu'il jurait. Mais je sais qu'il a été baptisé et qu'il s'est marié à l'église. J'ai vu les photos.

- Alors supprimons aussi le transport à l'église et le service du curé.

- Il en reste encore beaucoup, constata Bertolli. C'est un scandale de profiter des morts ainsi. Il n'y a pas moyen de faire des enterrements coopératifs, des pompes funèbres autogérées dans cette putain de ville ?

- Jusqu'à présent, les pompes funèbres ont le monopole, mais tu as raison, il va falloir changer ça. On va commencer par foutre un peu la trouille aux croque-morts. Viens, petit.

Laurent, Bertolli et le neveu Berthier retournèrent aux pompes funèbres, remontés comme des horloges. Le commerçant avoua que la facture de départ était un peu forte, quoique dans les normes de ce que les gens demandaient généralement, et il pensait en outre que le vieux Berthier avait de l'argent de coté pour son enterrement.

- Comment ça de l'argent ? Toute la ville savait qu'il n'avait qu'une toute petite retraite. Quant à prévoir son enterrement, il en était bien incapable, le vieux. Il se

croyait éternel. La veille de partir il a encore fait le tour du Jean Jaurès en critiquant les jeunes cons qui ne savent pas soigner une salade... La moitié de la ville vous l'aurait dit. Vous n'allez pas demander un seul sou à ce jeune homme. Vous vous servirez sur la retraite de Berthier qui lui a été versée il y a quelques jours et sur ses économies du mois précédent, un point c'est tout. Débrouillez vous avec ça. Si vous n'y arrivez pas, je vous jure que dans une semaine, vous avez un atelier coopératif d'inhumation bénévole sur le dos, monopole ou pas. A bon entendeur, salut.

Et se retournant vers Bertolli, il ajouta bien fort :

- Dès demain, tu me réunis une commission d'étude sur le sujet. Je veux tout savoir sur cette histoire de monopole, sur la gestion du cimetière, sur le coût réel des cercueils, de l'incinération, des marbres et tout le tintouin !

Le vieux Berthier eut un enterrement économique mais très digne. Il fut accompagné au cimetière par de nombreux amis et voisins, dans le tombereau du berger communal, et pour seules fleurs et couronnes, le jardinier principal du CCA déposa un énorme chou rouge du Jean Jaurès, une variété orientale au plus bel effet. Tout le monde fut ému du geste, connaissant l'intérêt que Berthier portait à ce végétal.

## Eau et électricité à tous les étages.

*Chaque être humain est compétent quant  
à son bien être et au sens de sa vie.*

*(Jean-Pierre Gallou)*

La commune de Saint-Martin était alimentée en eau potable par un captage à l'Ouest de la ville, sur le mont Brioux. L'eau était traitée, canalisée, distribuée et récupérée sans problèmes apparents, par la société TDE, l'un des plus grands groupes de traitement de l'eau. Cette entreprise exportait son savoir-faire dans le monde entier et garantissait à la commune une sécurité technique et sanitaire à un prix raisonnable en regard de la concurrence. Il n'avait donc jamais été question de remettre en cause cette sous-traitance.

Pourtant, avec la multiplication des initiatives sur lesquelles les citoyens avaient un contrôle complet, l'opacité de la gestion de l'eau devait bien apparaître un jour ou l'autre. Un petit groupe de citoyens jugeant les factures d'eau trop élevées pour les familles les plus pauvres, demandèrent quelques explications. Où et comment pouvait-on faire des économies sans perdre la qualité de l'eau et du matériel ? C'est là qu'apparut clairement le déficit démocratique qu'avait instauré la TDE. La seule source d'information possible venait de l'ingénieur qui passait de temps à autre pour contrôler le système en place. L'homme, au demeurant fort compétent, restait tou-

jours très vague quant aux aspects techniques de la question et se retranchait dans une posture de défense de son entreprise comme s'il en eut été le PDG.

Face aux récriminations de citoyens qui ne critiquaient ni la qualité, ni le coût, ni la technicité de la TDE mais l'absence totale de transparence et de démocratie, Laurent ne pouvait que demander un audit impartial et compétent sur la question. Il fit appel à un ancien ingénieur d'une société concurrente de la TDE qui avait monté sa propre entreprise de conseil, pour examiner la gestion de l'eau de sa commune et lui remettre un rapport précis.

L'étude arriva un mois plus tard avec comme conclusion que la gestion de la TDE était parfaite en tout point, y compris financier. La seule critique que l'on pouvait exprimer était la disproportion du dispositif par rapport à la taille de la commune. Monsieur Lami, le rédacteur de l'audit, concluait par une métaphore, disant qu'il n'était pas toujours nécessaire de se mettre au volant d'un 38 tonnes pour aller chercher une baguette de pain ! Monsieur Lami proposait donc de repenser la station d'épuration qui gonflait énormément le budget global et qui pouvait être facilement transformée pour devenir autonome, voire rentable. En outre, il proposait de repenser de façon globale la consommation d'eau dans la commune. Plus l'eau circule et plus les installations doivent être conséquentes. La consommation profite donc d'abord aux sociétés exploitantes. Une commune au contraire, a intérêt à considérer chaque goutte d'eau comme une denrée précieuse, à protéger comme un trésor appartenant à tous.

L'étude de Lami en main, Laurent et le groupe de citoyens qui avaient levé le lièvre, convoquèrent l'ingénieur de la TDE qui reconnut le bien fondé de l'audit

mais ne pouvait en revanche rien y faire, Saint-Martin étant trop petit pour justifier de tels investissements. Pour sur-dimensionner une installation, la TDE était donc compétente mais pour la ramener à une taille et un coût proportionné, elle devenait impuissante. Après de longues et pénibles négociations, des tractations sans fin avec la TDE, des demandes de conseils à l'ingénieur Lami, il fut finalement décidé de rompre le contrat de la TDE et de créer une régie autonome des eaux de Saint-Martin. Lami avait proposé un plan d'aménagement de la station d'épuration permettant de récupérer le gaz produit par les boues de décantation et de rendre la station complètement autonome énergétiquement. Un traitement judicieux de ces boues pouvait en outre les transformer en un engrais excellent et en suffisante quantité pour alimenter tous les jardins de la ville et en vendre aux agriculteurs extérieurs. Les frais d'aménagement tout compris augmenteraient le budget eau de la commune de 30% la première année, mais le diminueraient ensuite de 20% par an sur les quatre années suivantes. Une dépense de 100 euros pour le contribuable serait donc ramenée à 66 euros au bout des cinq ans, sans compter le bénéfice annexe de terres fertilisées gratuitement.

Le deuxième point de vue de Lami concernant la consommation de l'eau fut l'objet de longs débats. Le plus grand consommateur étant la mairie elle-même, avec ses arrosages de jardins, ses nettoyages urbains et ses jets d'eau décoratifs, elle devait donner l'exemple et susciter chez les particuliers des réflexes d'économie. Le CCA prit la décision d'afficher très régulièrement la consommation mensuelle de la ville, en séparant bien les usages personnels et l'usage communautaire et en faisant ressortir les

économies réalisées et le coût global que cela représentait. Les conseils d'économies furent largement diffusés par les comités d'îlots et des listes de prix affichés un peu partout : Une douche, un lavage de voiture, une minute de robinet ouvert, valent tant d'euros... Si les mètres cubes ne représentent pas grand-chose pour le commun des mortels, savoir ce que l'on va payer en laissant couler un robinet s'avéra plus pédagogique.

Un problème, comme les trains en cachant toujours un autre, cette sensibilisation à la consommation de l'eau fit découvrir rapidement que le plus grand gaspilleur de la ville était la mairie elle-même. Le réseau d'adduction de l'eau avait été mis en place par tranches successives, sans plan d'ensemble et surtout, l'entretien avait été largement négligé au profit de son extension. Au final, le rendement total du réseau était de 54% selon les estimations les plus optimistes. Cela signifiait que 46% de l'eau pompée se perdait dans la nature ! Aucun compteur intermédiaire n'ayant jamais été posé sur le réseau, nul ne pouvait savoir où étaient les fuites les plus importantes. A moins de déterrer toutes les canalisations de la ville il fallait se contenter de réparer au coup par coup, quand une fuite devenait suffisamment conséquente pour apparaître en surface.

Un rapport détaillé et didactique fut communiqué à tous les comités d'îlots pour qu'une grande consultation populaire soit ouverte sur le sujet. Le problème technique était simple et n'importe quel plombier est capable de changer un bout de tuyau, de poser un compteur ou de régler la pression de l'eau. En revanche, les choix politiques étaient complexes et soulevèrent des débats sans fin, révélateurs des intérêts et des cultures de classe.

- Le réseau de la ville représente quelques centaines de kilomètres de canalisations. Un simple calcul comptable prouve que la réparation de l'ensemble du système coûte plus cher que la quantité d'eau gaspillée. Il vaut donc mieux réparer les fuites les plus urgentes au fur et à mesure que d'investir dans des travaux pharaoniques, disait le délégué du Bosquet.

- Vous continuez à penser à court terme, rétorquait le délégué du Jean Jaurès. L'eau va devenir de plus en plus rare avec le réchauffement de la planète et si votre position peut s'entendre pour les trois ou quatre années à venir, vous laissez une situation pourrie à nos enfants. Ils vous reprocheront plus tard de n'avoir pas osé entreprendre ces travaux. Il serait irresponsable de ne pas penser un projet global pour une durée de cinquante ans minimum !

- En tant que représentant de l'îlot Victor Hugo, je tiens à rappeler à tous que nous n'avons guère de choix. C'est notre quartier qui est le plus ancien et donc le plus vétuste. Nous passons notre temps à creuser les trottoirs et les rues pour dégager les canalisations, à refaire les surfaces, et à recreuser ensuite. Nous savons donc de quoi l'on parle. Voilà vingt ans que nous vivons dans un chantier permanent qui embarrasse tout le monde et coûte une fortune à la collectivité. Notre îlot propose qu'un plan global et définitif soit conçu même s'il est réalisé par petites tranches, au fur et à mesure des besoins ou des moyens. Nous proposons la création de galeries souterraines regroupant l'eau, l'électricité et les égouts. Ces galeries permettraient une surveillance constante et pratique, sans avoir à creuser et reboucher sans cesse des tranchées en pleine ville. Si le plan est cohérent, nos enfants ne pourront nous reprocher de ne pas avoir prévu à long terme. Ils prendront la suite

selon leurs moyens comme nous l'avons fait avant eux. Financièrement le mètre linéaire de galerie ne revient pas plus cher qu'une simple tranchée si l'on compte tous les travaux annexes.

\*

Le problème de l'eau ayant été soulevé, il était inévitable que celui de l'électricité arrive sur le tapis. Pourquoi donc Saint-Martin ne serait-il pas autonome dans sa consommation d'électricité comme l'était devenue la rivière depuis sa rénovation ? La ville était entourée de trois collines ventées capables de recevoir chacune trois éoliennes. Les toits des immeubles pouvaient être équipés de panneaux solaires. Pour peu que les lampadaires soient pourvus d'ampoules basses consommations, qu'on arrête d'éclairer inutilement des quartiers comme la ZAC toute la nuit, que les commerçants éteignent leurs enseignes en fermant leurs magasins, EDF et ses centrales obsolètes, dangereuses et antidémocratiques puisque fermées à toute information possible, pourrait aller se faire voir ailleurs.

La réalité était bien entendu plus complexe. Qu'adviennent trois semaines de froid, de brume et d'absence de vent, avec les seuls panneaux solaires et les éoliennes, les habitants retourneraient à leurs vieilles chandelles ! Certains écologistes contestaient ces grands moulins à vent modernes, y compris quant à leur impact sur la nature. D'autres trouvaient affreux l'implantation massive de panneaux. La plupart s'interrogeaient sur le coût d'un tel investissement et le nombre d'années qu'il faudrait pour l'amortir.

- Et la biomasse, vous en faites quoi, demanda le pompier de service ? Tous les étés, on nous envoie surveiller les

crassiers autour de la ville qui menacent de prendre feu spontanément. Je peux vous dire qu'il fait une sacrée chaleur là-dessous. Je ne sais pas si cela est possible mais on devrait bien pouvoir récupérer cette énergie pour en faire de l'électricité ou pour chauffer quelques maisons.

- Voilà une bonne idée. Avec la décharge juste à coté d'un des crassiers et qui elle aussi fermente allègrement pour des prunes, ça devrait être rentable.

- Si on se lance dans l'utilisation de ces deux sources d'énergie, cela implique la création de pompes à chaleur d'un niveau industriel. C'est un gros investissement dépassant de loin les moyens de la commune.

- Si c'est un problème d'argent, pourquoi ne pas créer une société coopérative dont les habitants volontaires seraient actionnaires. Au lieu de placer leurs économies dans des actions à risque, les quelques Martinois fortunés feraient mieux d'investir dans du matériel leur appartenant, utile à la collectivité et facilement contrôlable.

- Pour une fois, voilà une proposition qui est réaliste approuva le délégué du Bosquet. Vous ne cessez de râler contre le système capitaliste mais quand il faut trouver des financements, on reparle de société, d'actions, de propriété. Si vous trouvez quelqu'un capable de faire des propositions techniques valables économiquement, nous nous chargerons avec plaisir de la gestion du projet. S'il y a du fric à se faire, pourquoi pas !

- Et voilà, c'est reparti hurla Pablo. Il n'y a que le profit qui vous intéresse. Je n'accepterai votre gestion que si elle limite vos gains à la stricte rémunération de vos investissements. Si une telle société fait du bénéfice, elle devra réinvestir dans l'intérêt général, pas dans vos poches.

- Ton idéologie te tuera Pablo. Regarde donc ce qui s'est fait au Danemark sur l'île de Samsø. Les paysans sont propriétaires de leurs éoliennes et font du fric. Ils produisent 100% de leur électricité et exportent même vers le continent. Tous les habitants se chauffent gratuitement avec des centrales qui fonctionnent à la paille ou au solaire. Si tu veux que tous les gens participent, il faut que les riches gagnent de l'argent et que les pauvres en économisent. C'est ça la vraie justice !

- Le raisonnement n'est pas faux, dit Laurent. Si les industriels du Bosquet investissent dans la production énergétique de la commune et que cela permet de fournir l'électricité et le chauffage aux plus pauvres, on ne va pas cracher dans la soupe. Un comité de recherche se constituera dès demain pour rassembler toute la documentation technique nécessaire...

La commission ne tarda pas à fournir un plan extrêmement bien ficelé qui tenait compte à la fois de l'environnement et de la cupidité naturelle des investisseurs potentiels de Saint-Martin. L'implantation de six éoliennes de 100 mètres de haut munies de pâles de 41 mètres pouvait fournir une production de 30 millions de kWh, soit la consommation d'une ville de 20 000 habitants. La commune deviendrait donc exportatrice d'électricité des trois quarts de sa production, ce qui assurerait l'amortissement rapide de l'installation et à moyen terme, des bénéfices substantiels. Bien que l'Etat ait taxé l'énergie renouvelable à plus de 8000 € par an et par MW contre 3000 € pour l'énergie nucléaire, l'opération s'avérait à ce point rentable que le CCA envisagea un équilibre entre les bénéfices des investisseurs et le coût à la consommation pour les particuliers. La coopérative du

parc éolien devrait statutairement limiter ses bénéfices nets à 10% annuels et reporter le reste sur le prix du kWh. Il était même envisageable qu'une fois l'amortissement des moulins réalisé, la consommation électrique devienne gratuite pour les Martinais.

Après d'âpres négociations entre la quarantaine d'investisseurs intéressés et le CCA qui fournissait les terrains, leur viabilisation et tout le soutien administratif vis-à-vis de la région, de l'Europe, d'EDF et du fournisseur des éoliennes, la Société des Moulins de Saint-Martin vit le jour et les travaux purent commencer. Les quelques opposants qui habitaient près des éoliennes et craignaient le bruit des pâles, furent vite convaincus par la perspective d'économies sur leur consommation qui finançaient largement l'installation de triple vitrage sur leurs fenêtres. Les rares esthètes qui s'étaient battus contre ces "immenses poteaux blancs défigurant les collines environnantes" baissèrent les bras devant la pression de la majorité.

## Restauration du juge de paix...

*Le bon juge condamne le crime  
sans condamner le criminel.  
(Sénèque)*

L'idée de réinstaurer un juge de paix dans la ville arriva à la suite d'un banal conflit entre deux voisins au sujet d'un droit de passage. Deux villas de la périphérie étaient desservies par un unique chemin commun depuis longtemps en litige. Monsieur Garnier affirmait que ce chemin avait été ouvert lors de la construction de sa maison, à ses frais et sur son terrain. Madame Vidal prétendait que ledit chemin était le seul accès à sa maison et que de toute façon, Garnier ne pouvait en être propriétaire puisque le géomètre expert avait assuré que les limites des deux parcelles se rejoignaient dans l'exact milieu du passage.

M. Garnier laissait toujours traîner des objets encombrants sur le chemin ce qui gênait considérablement M<sup>me</sup> Vidal lorsqu'elle entrait avec sa voiture. En représailles, les jours où le vent soufflait du sud, elle faisait patiner ses roues sur la terre du bas côté et expédiait ainsi à M. Garnier, un nuage de poussière qui lui causait d'énormes nuisances.

Le conflit durait et finissait par pourrir la vie des deux propriétaires. Puisque nul géomètre n'était capable de trancher la question, puisque le cadastre de la commune était plus qu'imprécis sur l'exact emplacement de leurs limites, puisque les actes de vente des deux parcelles ne

mentionnaient aucun droit de passage, il n’y avait guère que la Justice qui pourrait trancher le litige. Chacun préparait un dossier dit béton, persuadé d’avoir raison et soutenu en cela par leurs deux avocats respectifs qui flairaient l’affaire longue et indécise pouvant leur rapporter beaucoup d’argent, à l’un comme à l’autre. En attendant, la question était portée sur la place publique et tout le quartier était sommé de prendre position pour l’un ou l’autre. M. Garnier fit monter la pression en mettant sa télé à fond, M<sup>me</sup> Vidal répondit en racontant à tout le monde que Garnier faisait tout ce foin parce qu’il lui avait fait des avances grivoises et avait été éconduit.

L’affaire prenant des proportions inouïes, un vieux du pays raconta que ces genres d’histoires étaient jadis réglées par le juge de paix. Laurent ne se souvenait plus bien de cette instance judiciaire et ne savait plus pourquoi elle avait été supprimée. M. Vigne, le généalogiste avait souvent dépouillé les minutes des juges de paix pour retrouver des conseils de famille, des déclarations sur l’honneur quand un citoyen était incapable de fournir un acte de naissance pour se marier, etc. Il en disait beaucoup de bien et affirmait que la plupart des litiges étaient réglés ainsi.

Il n’était pas question de créer un juge de paix pour la seule commune de Saint-Martin, mais on pouvait tenter de constituer un Tribunal de conciliation ou des volontaires reconnus par la population tenteraient d’éviter les recours à la justice d’Etat. Un avis ayant été placardé, le notaire se proposa en raison de sa bonne connaissance du droit français. Un employé de la CAF qui s’occupait du contentieux depuis longtemps fut choisi comme assesseur et l’on demanda à M. Vigne de servir de greffier en raison

de sa connaissance du fonctionnement des tribunaux d'antan.

Les deux parties ayant accepté de comparaître devant ce tribunal improvisé, on entendit d'abord M. Garnier exposer ses doléances. M<sup>me</sup> Vidal raconta toutes les misères que lui avait causées son voisin depuis qu'elle avait fait construire son petit pavillon. La dernière en date étant d'avoir été empêchée de rentrer chez elle à cause du gros tuyau d'arrosage que M. Garnier avait laissé traîner sur le chemin. Le notaire fit consigner tout cela par M. Vigne dans son grand registre tout neuf, y compris l'affaire du tuyau qu'il résuma ainsi avec beaucoup d'humour: *Défaut de jouissance subi par M<sup>me</sup> Vidal en raison du tuyau de M. Granier !*

Cette formulation pleine de sous-entendus permit de détendre l'atmosphère et d'en arriver à la partie la plus délicate de la séance, la conciliation. Le notaire demanda que chaque partie fasse un pas vers l'autre et proposa un moyen d'établir une cohabitation paisible malgré l'incertitude du fameux chemin. Il apparut vite que les deux parties étaient lasses de cette guerre mais n'avaient pas voulu céder d'un pouce par fierté, entêtement, peur de passer pour des billes dans le quartier. M. Garnier promit de toujours laisser la voie libre et M<sup>me</sup> Vidal de rouler au pas pour entrer chez elle. Quant au litige sur le chemin, il serait définitivement clos par le notaire qui proposa d'établir des avenants aux deux actes de propriété, donnant comme limite respective l'exact milieu du chemin et fixant le droit de passage mutuel et les servitudes de l'un et de l'autre. L'affaire ne coûterait pas plus aux deux plaignants qu'une inscription desdits avenants aux hypothèques.

Pour une première, ce fut un grand succès et les demandes de conciliations pour des litiges divers et variés arrivèrent au bureau du notaire qui craignit un temps d'être débordé et de ne plus pouvoir assurer correctement la charge de son étude. Le plus étonnant, c'est que ce tribunal n'ayant aucune légitimité juridique, ne pouvait émettre que des avis et des conseils. Nul accusé n'était tenu de respecter les décisions du juge et aucune contrainte ne pouvait lui être imposée. Le plaignant n'avait aucune garantie que le jugement soit suivi d'effet. Et pourtant, cela fonctionnait, sur simple respect de paroles données !

## Vers un comité de région...

*Je chante pour mon vallon en souhaitant que  
dans chaque vallon, un coq en fasse autant.  
(Edmond Rostand)*

La commune de Saint-Martin était entourée de cinq petites communes rurales devenues, au fil des ans, des villages dortoirs pour les habitants du chef-lieu. Ils y trouvaient des terrains deux fois moins chers et le calme en rentrant le soir, ce qui à leurs yeux, compensait les trente kilomètres qui les séparaient de leur travail.

Les cinq maires de ces communes avaient suivi avec intérêt l'évolution de Saint-Martin, envié parfois certaines innovations, redouté aussi souvent que leurs administrés se laissent entraîner dans cette folie réformatrice. Certes, leurs problèmes étaient très différents : Pas de banlieues, pas de SDF, peu de chômeurs ou rmistes. En revanche, les villages étaient secoués régulièrement par des conflits entre les vieux habitants qui s'étaient vus envahir par les hordes de citadins hautains, et lesdits citadins qui voulaient transformer les villages en annexes de la ville.

A Servières, un conflit au sujet du coq d'un paysan réveillant les honnêtes travailleurs à cinq heures du matin, fut l'étincelle qui mit le feu à cette guerre de cultures et d'intérêts aussi stupide que venimeuse. A Bressac, le vieux village tout en rond et replié sur lui-même à l'intérieur de ses murailles, se sentait cerné par une armée

de villas sans style ni cohérence, disséminées au pied de la colline. Personne ne voyait jamais passer ces intrus, ni au café, ni à l'épicerie, ni à la boulangerie. Ils n'entraient dans les murs que pour venir à la mairie chercher un papier, se plaindre ou réclamer des services indus. La plupart des habitants des villas ne votaient même pas au village, ayant gardé leur ancienne carte d'électeur de la ville. A Conilhère, la multiplication des cités dortoirs avait soulevé des problèmes techniques imprévus. L'eau manquait dans la commune et le raccordement au réseau de Saint-Martin, seule solution viable, exigeait des travaux considérables. Un dossier avait bien été monté auprès de la Préfecture et de la Région, mais quand il s'agit de débloquer un budget important, ces démarches prennent toujours beaucoup de temps...

Toutes ces communes étaient passées de quelques centaines d'habitants à plus d'un millier en si peu de temps que les maires étaient débordés par les événements. Laurent qui cherchait depuis longtemps à exporter son modèle, proposa non pas une Communauté des communes comme cela se fait partout, mais une fédération. Dans le système classique de regroupement de communes, le plus gros avale le plus petit, les services sont regroupés au centre par économie et facilité de gestion, ce qui isole encore plus les gens de la périphérie.

Le système que proposait Laurent était de laisser une autonomie totale à chaque commune mais de traiter dans une instance supérieure, tous les problèmes communs. Il fut donc décidé de constituer de façon totalement informelle, un Comité des Communes Libres de la Région Martinoise dans lequel chaque mairie serait représentée à

part égale et dont le but serait essentiellement d'établir des rapports de service et de solidarité.

La première décision qui fut prise concerna le problème de l'eau à Conilhère. La proposition était de fédérer les moyens des six communes dans un projet ne touchant que l'une d'entre elles, sans contreparties ni obligations. Cette inhabituelle pratique aurait dû soulever des débats sans fin, les uns réclamant un échange de bons procédés, les autres un contrat leur garantissant un retour d'ascenseur, les troisièmes refusant d'investir à perte dans un problème ne les concernant pas... A la surprise de tous, l'affaire se régla après quelques heures de réflexion, sans doute parce que la seule véritable garantie du deal était l'autonomie totale de chaque commune. Laurent avait beaucoup insisté sur le fait qu'une communauté, telle qu'elle était pratiquée partout, revenait à utiliser le potentiel de tous pour le bénéfice du plus puissant. Son système de fédération permettait au contraire de mutualiser les charges de tous, au profit du plus faible. En outre, le coté informel de l'association garantissait un repli possible de chaque partenaire en cas d'intérêts divergents.

Le raccordement de Conilhère au réseau d'eau potable de Saint-Martin, se fit sous la direction et le conseil de l'entreprise Lami qui trouva le moyen d'exécuter des travaux exactement adaptés aux besoins de la commune et aux moyens de la petite fédération. Le dossier déposé par le maire auprès des administrations concernées fut mis au panier, d'autant plus allègrement que celui de Lami était deux fois moins coûteux et deux fois plus ingénieux.

Ce premier succès aurait dû être suivi par d'autres communes et Laurent rêvait de constituer un comité de région composé d'une quarantaine de communes voisines

et qui aurait donné une capacité d'intervention et une souplesse de gestion considérable à cet ensemble géographique. Mais il fallait pour cela que les autres communes aient le temps de voir comment cette histoire évoluerait, quels conflits pourraient apparaître, comment ils se régleraient dans un système fédératif... L'idée était trop neuve, trop innovante pour être acceptée sans réticence. Beaucoup pensaient que le Comité de Région du Martiniais avait vu le jour avec des petites communes se trouvant dans des situations tout à fait particulières et de surcroît incapables de répondre seules aux problèmes nouveaux posés par leur urbanisme galopant. Qu'en serait-il avec des communes plus grandes, ayant une saine gestion et des capacités économiques réelles ? Avec prudence, les voisins attendirent la suite des événements, les uns souhaitant sincèrement que l'idée ne fut pas utopique, les autres espérant que la chute des idéalistes soit bien cuisante !

\*

La contagion par les idées folles des Martiniais aux communes environnantes, relança les discussions sur le devenir de l'expérience, sur les choix politiques et tactiques. Si la grande majorité reconnaissait que la ville avait changé et que la qualité de vie y était bien meilleure, les avis divergeaient énormément quant à l'avenir.

- C'est bien tout ce que vous faites... Les Jardins, le restaurant populaire, les ateliers coopératifs... Mais tout ça n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Vous ne sortirez pas ainsi du capitalisme, ni vous ni personne d'ailleurs. Il n'y a pas de suite au capitalisme, seul système naturel. Il est fondé sur la compétition et la sélection des plus aptes comme dans la nature, que ce soit pour le genre humain ou pour l'ensemble du vivant. Quand vous aurez bien joué et

que toutes vos nouveautés auront atteint leur plein fonctionnement, vous rentrerez dans le rang, comme tout le monde. Il vous faudra payer ces services et salarier vos militants usés par des années de bénévolat. Pendant ce temps, le monde aura continué sa course à la mondialisation, éliminant les plus faibles par le jeu sacré de la concurrence. Quand vous aurez sauvé de la misère une centaine de Martinois, la société aura créé des milliers de sous prolétaires dans le même temps. Pendant que vous réhabilitez un immeuble, le système en produit vingt encore plus pourris. En fait, tout ce charivari ne sert qu'à vous faire plaisir, à vous donner bonne conscience ou l'illusion d'être utiles !

- Et alors, la bonne conscience ce n'est pas rien. Je préfère vivre du côté des exploités que du côté des exploités. Et puis, va dire à tous ces gens qui mangent gratos au restaurant, qui ont changé leurs appartements pourris contre de beaux logements rénovés, à ceux qui ont vu leurs dettes effacées par le conseil bancaire, que tout cela est de l'illusion.

- Je ne nie pas que certains y aient gagné, mais ce n'est pas le sujet. Je te dis simplement que c'est limité à un lieu précis et que cela n'a aucune valeur d'exemplarité. Regarde-toi un peu mon pauvre. Voilà quarante ans que tu vis dans le souvenir de ta communauté des années soixante dix, que tu résistes à la société de consommation. Tu roules dans une bagnole pourrie qui tombe en panne tous les cent kilomètres, avec un carburant bio qui pue la frite à des lieues, tu traînes avec ces putains de sandalettes que tu fabriques avec du cuir et du pneu, tu as la même veste molletonnée depuis des années, et tu as changé quoi dans la société ? Même ton gosse en a eu ras la patate. Il

ne cherche qu'à gagner plein de fric et travaille dans une centrale nucléaire. Bravo !...

- Et toi, qui prétends avoir une vision juste et globale du monde, tu ne vois pas ce qui change. Nos idées finissent par percer. Regarde les paysans qui remettent en cause leurs coopératives, le système de la production intensive. Demande au berger ce qu'il en pense. Il t'expliquera qu'avec moins de terre, un éleveur bio gagne deux fois plus qu'un éleveur moderne en travaillant deux fois moins. C'est l'industrie agro-alimentaire qui résiste à présent contre l'évidence, pour ne pas perdre son fric et son monopole. Ça c'est neuf ! Regarde le nombre d'industriels qui ont délocalisé et qui reviennent en France après avoir constaté que le transport les ruine, que le contrôle de la production n'est assuré que dans la proximité. Ça c'est neuf ! Regarde le nombre de gens qui ont cessé de voter pour des marionnettes, qui se regroupent en Amap, en sociétés coopératives immobilières, qui fédèrent leurs biens pour en avoir l'usage et non la propriété. Ça c'est neuf ! Et c'est tout ce que l'on a démontré il y a quarante ans dans notre communauté. Le monde change, Marcel. Il n'y a pas que Saint-Martin. Il y a le Mexique, le Venezuela, le Brésil, l'Inde et bien d'autres pays où ça bouge, où le capitalisme est remis en cause, où l'on prépare la Révolution. C'est toi qui seras en rade dans quelques années !...

- Les erreurs du capitalisme sont aussi évidentes que sa capacité à se réformer, à intégrer toutes les contestations. Le Brésil s'est doté d'un président syndicaliste de gauche et regarde ce que ça donne. Ils nous inondent de soja transgénique et ont fait des dépenses faramineuses en armement. Ton Chavès, l'ami du peuple, il a changé la constitution pour rester au pouvoir et met en prison ceux qui

râlent. En revanche, les capitalistes se mettent au vert, on fabrique des voitures moins polluantes, on trouve du pétrole un peu partout, les laboratoires pharmaceutiques inventent tous les jours de nouveaux remèdes, l'agriculture devient raisonnée et le développement durable. Oui le monde change, mais pas comme tu le penses. Quand Laurent en aura fini avec ses fantaisies, on reviendra à la raison. Les gens se fatigueront de discuter des heures la moindre décision dans les conseils et délègueront ce travail à des politiques élus normalement. Le garage coopératif s'agrandira et deviendra aussi mutuel que le Crédit Agricole ou les magasins Leclerc ! Et toi, tu continueras à marcher dans tes sandalettes en pneu, sur ton petit nuage...

## Chômage et ANPE...

*Le véritable remède contre le chômage est qu'il n'y ait plus de travail pour personne, mais pour chacun, une place dans la société.*

*(Albert Jacquard)*

Les syndicats et partis politiques de gauche qui n'avaient aucune solution réelle au problème du chômage tentèrent la même tactique avec Laurent et son CCA qu'avec l'Etat. Portant bien haut l'étendard de la défense des travailleurs, du droit au travail et de l'augmentation du pouvoir d'achat (seul moyen connu de relancer la consommation et donc l'emploi), ils interpellèrent le CCA sur son programme de lutte contre le chômage :

- Jusqu'à présent, vos innovations aident les chômeurs à survivre mais ne résolvent en rien le problème de fond. Au contraire, le bénévolat que vous suscitez vient en lieu et place d'emplois qui auraient pu se créer.

- Pourquoi voulez-vous créer des emplois, répondit Laurent ? Si l'Etat qui a d'autres moyens que notre petit CCA ne le fait pas, c'est bien par volonté politique. Si vous-mêmes n'avez pas été capables de susciter des créations d'entreprises et des postes publics en vingt ans de luttes, c'est peut-être bien parce que c'est impossible. Vous le savez très bien, mais comme c'est votre fond de commerce, vous vous gardez bien de le dire tout haut.

- Alors, vous proposez quoi ? De supprimer le pôle emploi, d'aller trouver tous les chômeurs et de leur dire qu'ils

arrêtent de chercher, qu'ils se contentent des Assedic et du RMI ? Que la société n'a plus besoin d'eux ?

- Et pourquoi pas ? Au moins, on leur aura dit la vérité au lieu de les prendre pour des cons en leur faisant faire des stages de formation, de recyclage, de remise en condition bidons ! Puisque personne n'est capable de réduire les chiffres du chômage sinon en trafiquant le mode de comptage des demandeurs d'emplois, cherchons des solutions pour que l'absence de travail ne soit pas une catastrophe sociale mais une opportunité.

- Vous rêvez, Laurent. L'absence de travail est tout à fait artificielle. C'est une volonté du pouvoir politique pour bien asseoir sa domination sur les travailleurs. La précarité donne des employés dociles, le chômage permet le dumping social et gonfle les profits des entreprises. Si l'Etat décidait de mettre l'homme et non le capital au centre de ses préoccupations, ce n'est pas le travail qui manquerait mais la main d'œuvre.

- C'est vous qui rêvez. Vous pensez comme au XX<sup>e</sup> siècle, comme si la croissance allait durer, comme si la planète pouvait nous fournir toutes les matières premières nécessaires en quantité suffisante. Réveillez-vous, bon Dieu ! Marx, Jaurès et Blum, c'est fini. Pas une entreprise à fort besoin de main-d'œuvre ne viendra jamais plus s'installer à Saint-Martin. Jamais plus l'Etat ne sera la providence des travailleurs. Tous les modèles qui ont un temps permis ce genre de rêves se sont effondrés. L'avenir, c'est la commune autogérée de Saint-Martin, pas le défilé-promenade que vous faites chaque premier mai. Vous le savez tous mais vous vous accrochez à vos luttes obsolètes et surtout à votre pouvoir, comme des arapèdes sur leur rocher. Langlois avait raison quand il disait « *méfiez vous*

*de ceux qui veulent prendre le pouvoir, il n'est pas sûr qu'ils veuillent le rendre... »* Il devait penser à vous ce jour là !

Et comme Langlois l'avait prédit, syndicats et partis retournèrent à leurs vieilles luttes, à leurs défilés et autres manifestations d'impuissance ne servant qu'à les maintenir en place. Curieusement le seul à entendre le discours de Laurent fut le directeur de l'ANPE locale qui, après des années de réelle croyance en la nécessité de son travail et des années d'efforts méritoires pour le faire correctement, se lassait du traficotage des chiffres, des propositions ineptes faites à de pauvres gens crédules et autres pratiques à l'éthique plus que douteuse.

Il se mit à demander à ses clients s'ils cherchaient vraiment un travail ou le moyen de survivre. Dans le premier cas il ne pouvait rien pour eux, dans le second cas, cela méritait de s'asseoir et de faire un petit effort d'imagination. Peu à peu, son travail consista à aider les gens dans la recherche de tous les moyens de tirer partie du millefeuille de plans successifs que les gouvernements avaient accumulés ces vingt dernières années. Bien entendu, son service étant soumis à des impératifs de rentabilité, de quotas, de pourcentages, il reçut un premier avertissement, puis un blâme, puis un deuxième, puis un licenciement pur et simple, après trente ans de bons et loyaux services. Ayant négocié son licenciement avec le brio que lui conférait un esprit retord et bien formé à cela par ses anciens employeurs, il pouvait vivre jusqu'à sa retraite sans autres revenus que les droits sociaux que le système lui octroyait. Avec l'aide de Laurent, il arriva à convaincre un propriétaire de lui louer le minuscule appartement juste au dessus de l'agence Pôle Emploi-ANPE et accrocha sur

son balcon une grande pancarte intitulée **Paul-Emploi : Agence Nouvelle de Propositions d'Existence.**

Désormais, au n°12 du Boulevard Gaston Doumergue, au premier étage, juste au dessus de l'agence officielle, monsieur Paul Tribes recevait les clients de son ANPE personnelle et les aidait à organiser leur vie le mieux possible en fonction de leurs désirs, de leurs capacités, des ressources qu'ils pouvaient tirer du système de l'Etat. Il avait un souci "holistique" de la prise en charge et ne négligeait aucun des aspects constituant la personne qu'il avait en face de lui. Ses entretiens étaient longs et parfois difficiles, mais toujours **Gratuits, Gratifiants et Gourmands**, la règle des trois **G** qu'il avait affichée au dessus de son bureau. Comme il lui arrivait même de trouver quelques emplois aux gens qui le désiraient, il fut très vite occupé à plein temps, puis débordé par les demandes pressantes des clients déçus du rez-de-chaussée, il dut faire appel à trois personnes bénévoles pour l'aider à recevoir, écouter et orienter les demandeurs.

Depuis la fusion des Assedic et de l'ANPE, les chômeurs n'avaient plus qu'un unique numéro de téléphone pour répondre à leurs problèmes. Un serveur dés-humanisé et incompétent leur donnait dix réponses différentes et inutiles à la même question dix fois répétée. Quand ils insistaient, on leur demandait d'envoyer un mail auquel aucun conseiller ne répondait jamais. Autant dire que l'agence de Paul arriva à point nommé.

## Ordures en stock...

*Chaque civilisation a les ordures qu'elle mérite.  
(Georges Duhamel)*

Comme toute bonne ville soumise aux lois du marché et de la consommation, Saint-Martin croulait sous le poids de ses propres déchets. Dès le début du mandat de Laurent, il en avait été question puisque l'article 9 de sa première déclaration demandait à chaque citoyen de balayer devant sa porte... Longtemps pris comme une bonne blague, cet article finit tout de même par prendre un sens devant l'ampleur des travaux que la commune avait entrepris. Les employés municipaux avaient en effet d'autres chats à fouetter que le nettoyage des trottoirs. L'idée fut reprise volontairement par quelques personnes de bonne volonté et peu à peu fit tache d'huile, les voisins se sentant gênés devant la propreté du pas de porte de l'autre.

Les enfants, plus prompts à évoluer et à intégrer de nouvelles règles, ramassaient le paquet de cigarettes vide jeté par un adulte, pour le déposer dans une poubelle. Dûment préparés à cela par les enseignants, ils répétaient à leurs parents le slogan devenu célèbre à Saint-Martin : « *Un papier jeté, c'est un employé maltraité !* » Les professeurs de langues du collège avaient demandé que les pancartes de la ville soient écrites en français, allemand, anglais et italien pour un apprentissage plus concret de leur matière. Aussi vit-on fleurir des petits pan-

neaux un peu partout, où l'on pouvait lire : « *Veillez, s'il vous plaît, laisser cet endroit propre ; Bitte, keine Abfälle wegschmeissen ; Please keep this place clean et Per favour, lasciate questo posto pulito !* » Au moins une phrase dont ils se souviendraient toute leur vie et un impératif que nul ne pourrait ignorer. Comme cela se présentait sous une forme ludique, quelqu'un ajouta la phrase écrite en arabe, d'autres en turc par ici, en grec par là, en bantou ailleurs. Certains en riaient, mais il n'empêche que les employés municipaux pouvaient désormais se consacrer à des tâches plus épanouissantes, comme l'avait souhaité Laurent dans sa charte constitutive.

Mais au-delà de cet aspect anecdotique, le gros problème qu'il fallait résoudre était celui de la décharge. L'ancienne municipalité avait en projet un incinérateur fort contesté. Les uns craignaient la dispersion de dioxine dans l'air, les autres trouvaient le projet surdimensionné et coûteux, la plupart voulaient seulement être débarrassés de leurs ordures à peu de frais, sans que l'on n'en voie ou sente le traitement. Avec l'arrivée de Laurent, le projet fut enterré en attendant qu'une consultation en bonne et due forme fasse le point sur toutes les solutions possibles et que les citoyens puissent décider en connaissance de cause.

De nombreux avis avaient été déposés lors de la première consultation et plusieurs habitants proposaient des dossiers déjà constitués par d'autres communes ou associations de défense. Le même problème étant présent un peu partout, nul n'était besoin de refaire une étude technique. Il suffisait de présenter une liste exhaustive des possibilités en résumant leurs avantages, leurs inconvénients et l'exigence dont elles procédaient. Un vote diffi-

cile eut lieu par deux fois pour arriver à une majorité de 75%. C'est un projet de décharge à ciel ouvert avec tri sélectif et récupération des gaz de décomposition pour le chauffage qui emporta la palme.

L'installation d'un tel système représentait un gros budget, et même s'il pouvait à la longue être rentable, il demandait un investissement que la commune seule ne pouvait supporter dans l'immédiat. Mais au moins, les habitants savaient ce qui était possible, à quelle échéance et à quel prix. En attendant, il y avait beaucoup de choses qui pouvaient aller dans le sens de ce projet, à commencer par le tri sélectif. Avant de monter un quelconque atelier de tri, le CCA voulut faire l'essai d'un tri individuel. Chaque comité d'îlot fut chargé d'expliquer comment on pouvait limiter les déchets, les réduire en petits volumes, les classer par catégories. Cela impliquait quatre poubelles par appartement, du temps et de l'attention pour les particuliers, mais aussi le sentiment pour chacun d'être responsable du bien être commun, ce qui n'est pas négligeable. Et Laurent de répéter à l'envi : « *L'anarchie, ce n'est pas le bordel, c'est la responsabilité, et votre responsabilité commence par votre poubelle...* »

Après plusieurs mois d'essai, il s'avéra que le volume des ordures avait considérablement diminué, ne serait-ce que par les gestes simples d'écraser les bouteilles plastique ou de déchiqueter les emballages carton, que les gens s'habituèrent très vite au tri par catégorie, aidés en cela par les enfants qui avaient vite appris dans quelle poubelle on mettait la boîte en carton plastifié, le pot de yaourt ou l'os à moelle du pot au feu !

Dès la deuxième année, le tri sélectif individuel fut suffisamment efficace pour que les déchets végétaux puis-

sent être directement transformés en compost, puis mélangés au fameux engrais issu de la station d'épuration de monsieur Lami. Le mélange entraîné par une soufflerie, passait dans un tunnel tapissé d'une couche d'écorce de pin ce qui lui ôtait toute odeur et permettait de le répandre dans tous les jardins, y compris ceux du centre ville, sans aucune nuisance. Le procédé avait été inventé par un ingénieur de l'ancienne entreprise de Lami mais jamais mis en œuvre à grande échelle, on se demande bien pourquoi. Le résultat était étonnant et les légumes produits sur les sols ainsi fertilisés en témoignaient.

Tout étant perfectible pour peu que l'on s'en donne la peine, un Martiniais fit remarquer que le contenant en verre était un non sens. Le recyclage a aussi ses effets pervers. En effet, le transport du verre jusqu'à l'usine de broyage, sa fonte et reconstitution en bouteilles neuves, coûtaient fort cher en énergie. En revanche, le lavage et la stérilisation des bouteilles et des bocaux ne coûtent qu'un peu d'eau chaude. Puisque Saint-Martin produisait des conserves et des jus de fruits, pourquoi ne pas réutiliser ces contenants comme l'on faisait jadis en rapportant les bouteilles au magasin contre remboursement d'une consigne ?

## Circulez, respirez...

*Il devient si difficile de se garer qu'on n'y parvient même plus dans les zones de stationnement interdit.*  
(Yves Mirande)

Laurent avait promis une zone piétonne dès le début, mais d'autres urgences avaient fait reculer le projet. Les petites rues du centre étaient complètement inadaptées aux voitures, les quatre principaux axes qui permettaient l'accès à la ville étaient surchargés et les parkings mal placés. Les jours de marché, il fallait plus de temps pour rejoindre un parking que pour faire ses courses. Le plan de circulation n'avait jamais été étudié dans son ensemble mais aménagé peu à peu, par petites touches successives, souvent compliqué par des mesures contradictoires. Il fallait enfin choisir entre circuler ou respirer librement !

La zone piétonne était simple à définir puisqu'il suffisait de suivre le tracé de l'ancienne ville qui entourait l'église et la mairie. La promesse de mettre la voiture électrique achetée par les prédécesseurs de Laurent au service des personnes à mobilité réduite fut tenue. Un chauffeur était à la disposition des habitants pour leur permettre de sillonner le quartier à leur guise ou de rejoindre l'arrêt de bus le plus proche. Seul véhicule autorisé à circuler, si l'on exceptait les livraisons autorisées pour les commerçants jusqu'à neuf heures du matin, la voiture était facile à repérer et à guider vers la personne âgée ou handicapée qui en avait besoin.

Un essai fut fait de mettre des vélos à disposition de la population. Il fallut pour cela trouver soixante quinze vélos d'occasion, les réparer, les repeindre aux couleurs de la ville et les répartir dans chaque îlot. On pouvait prendre un vélo aux Clapas, le laisser à la Pinette, en reprendre un autre pour rejoindre le centre ville ou aller à la rivière. Le service étant gratuit, les gens respectaient le matériel, prévenant le service quand une roue était crevée ou qu'un dérailleur se coinçait.

L'ancienne mairie avait fait aussi l'acquisition de trois estafettes, l'une pour le transport des employés techniques sur les lieux de chantiers, la deuxième pour les courses effectuées pour la mairie et la troisième qui ne servait à rien mais avait été achetée parce que le prix des trois était soi-disant plus économique que celui de deux. Ces trois véhicules furent transformés en minibus gratuits et sans itinéraires précis. La seule obligation pour les chauffeurs était de passer régulièrement à des arrêts fixes pour que chacun puisse savoir où les trouver. Ce système était souple et pratique puisqu'il permettait de déposer quelqu'un juste devant chez lui quand il était chargé de courses, sans fraudeurs puisqu'il était gratuit. Après calcul du prix de revient des tickets, des machines à composer, du salaire des contrôleurs, on avait vite conclu que la gratuité était plus économique pour la commune. Les parkings des deux supermarchés de la ville, qui jusqu'alors ne désemplissaient pas et provoquaient un flux continu de voitures, se vidèrent peu à peu. Le minibus passant juste devant l'entrée des magasins et déposant les gens devant leur porte, le service était devenu plus commode que la voiture personnelle.

Il restait après tout cela à régler le flot des voitures qui entraient et sortaient de la ville à tout moment, la traversaient, l'encombraient, l'enfumaient. On ne pouvait pas interdire la ville à tous les véhicules et une voie de contournement ou un boulevard de ceinture étaient impossibles, sinon à des prix faramineux. Les possibilités de stationnement étant à la limite de la saturation, de nombreux véhicules tournaient en rond à la recherche désespérée d'un parking. Les trois minibus bien pratiques firent nettement baisser le taux de circulation, mais cela ne suffisait pas.

Quelqu'un fit remarquer que la plupart des voitures ne transportaient qu'une ou deux personnes, ce qui était un gaspillage scandaleux dans cette situation. Il préconisait donc le covoiturage. L'idée était bonne mais pas simple à mettre en place. L'un proposa des panneaux sur tous les parkings où chacun pourrait inscrire ses propositions ou ses attentes. Mais le système fut jugé trop compliqué pour inciter les gens à partager leurs véhicules.

La solution arriva par l'imprimeur de la ville qui eut l'idée géniale de proposer des post-its pré imprimés que chaque automobiliste en stationnement pourrait apposer sur son pare-brise, en indiquant le lieu du prochain trajet, le jour et l'heure, et le nombre de places disponibles. Ce système simple et efficace permettait à quiconque avait un déplacement à faire à l'extérieur de la ville, de vérifier sur les voitures en stationnement si l'une ou l'autre l'intéressait.

Ces solutions ne pouvaient résoudre entièrement les problèmes de circulation mais améliorèrent grandement la qualité de vie dans la ville. Avec l'expérience, des idées qui semblaient bonnes au départ s'avèrent inadaptées.

tées ou l'inverse. La voiture électrique par exemple devint vite un gouffre financier. Outre sa ridicule autonomie qui l'obligeait à de fréquents et longs arrêts pour se recharger, elle tombait en panne plus souvent que de raison. Une jeune femme qui avait souvent voyagé en Orient, dit un jour en riant que les pousse-pousses de l'Inde étaient plus efficaces, plus rapides et plus économiques que cette voiture moderne. Mais deux amateurs de vélo-tourisme prirent la boutade au pied de la lettre et proposèrent leur service à titre expérimental. Ils avaient de bons vélos et du temps, puisqu'en recherche d'emploi depuis de longs mois. Il ne leur manquait plus qu'une petite remorque bâchée pour qu'ils puissent se lancer dans le transport de personnes. L'atelier des mobylettes fournit les deux remorques en un temps record. Elles étaient souples et confortables, légères à tracter et... très visibles. On avait en effet, confié à deux jeunes tagueurs le soin de les peindre et ils s'étaient "exprimés"...

L'expérience des pousse-pousses, après avoir bien fait rire dans la ville, fit la gloire de la jeune globe-trotter qui en avait été l'initiatrice. Les deux cyclistes étaient serviables, prudents et savaient parler aux vieilles dames. La demande fut telle que l'on envisagea de doubler l'écurie. Deux des employés de la voirie, qui avaient de moins en moins de travail depuis que la propreté de la ville était devenue la responsabilité de tous, étaient prêts à rejoindre l'équipe des "Chinois" comme on disait désormais ! Ils n'attendaient que les deux pousse-pousses neufs...

## La presse.

*Bien des erreurs sont nées  
d'une vérité dont on abuse.  
(Voltaire)*

Depuis l'élection de Laurent, la presse s'était peu intéressée à ce qui se passait dans la commune de Saint Martin. Certes, les deux quotidiens locaux avaient rapidement relaté le vote inattendu des habitants et l'étrange programme de leur maire. L'immense rassemblement de la place Jean Jaurès où la foule amassée devant la mairie hurlait « Laurent au balcon » s'était retrouvé plusieurs fois en photo dans les pages locales. Puis le calme était revenu. Sans crimes, sans scandales et sans controverses tapageuses au sein des partis politiques traditionnels, Saint-Martin n'intéressait plus les journalistes. Certains pensaient que la presse avait été muselée et banalisait ce qui se passait ici sur ordre du préfet. Plus vraisemblablement, les journaux avaient flairé le danger et avaient d'eux même éludé la question. Il y a suffisamment d'épidémies, d'inondations à travers le monde, suffisamment de matchs de foot, d'accidents de voiture et de délinquance dans le département pour remplir les colonnes sans soulever des polémiques au sujet des élucubrations d'un maire de second plan.

Seuls deux tout petits journaux, *Silence* et *Le Monde Libertaire*, avaient donné régulièrement à leurs lecteurs des informations concises mais précises sur l'évolution de la ville. Mais le premier ne touchait que les

écologistes les plus radicaux et l'autre les anarchistes, ce qui représentait peu de monde. Les autres interventions de la presse avaient été une vraie catastrophe. *Libération* avait envoyé un journaliste qui avait trouvé l'expérience de la ville intéressante et sympathique. C'était disait-il, « *du social et de l'humanitaire rendus possibles par la pression d'un chômage endémique et le confinement géographique de la ville...* ». En clair, cela ne fonctionne qu'à toute petite échelle et dans des situations d'urgence. Voilà une élégante façon de renvoyer ces amateurs jouer dans leur cour !

L'*Entreprise* avait écrit un court papier sur les propositions économiques de la municipalité les qualifiant de retour utopique à un marché fermé et sans développement possible. Le journaliste souhaitait « *bon courage aux entrepreneurs de la ville dont le réveil sera douloureux...* ». Venant d'un journal néolibéral on pouvait si attendre.

Plus curieux encore fut l'analyse de *La Vie Catholique* qui fit un élogieux article sur la commune. Face aux difficultés immenses que vivaient les pauvres habitants d'un Saint-Martin privé de ses industries phares et vidé de ses éléments les plus brillants par un exode économique, des hommes et des femmes de bonne volonté avaient su mettre en pratique les principes évangéliques de solidarité et de partage. Vigouroux était présenté comme un nouveau Saint Vincent de Paul, Malika comme une Vierge noire et Dominique comme un bon Samaritain. Quant à Laurent, c'était un apôtre de la non violence et du socialisme à visage humain ! Voilà un bel exemple de cadeau empoisonné, d'éloges destructeurs et de récupération malsaine. On demanda un droit de réponse qui parut brièvement résumé dans le courrier des lecteurs avec le commentaire suivant :

*« Notre journal n'a jamais voulu assimiler les personnes citées dans l'article à des militants catholiques mais a tenté de montrer toutes les similitudes dans leur action avec la tradition chrétienne de partage. Même si ces braves gens ne se réfèrent pas à la religion ou à l'Eglise, nous ne baignons pas moins dans une tradition judéo chrétienne profondément ancrée dans l'inconscient collectif. »* Et vlan, encore une couche. Laurent est forgé sans le savoir par des principes chrétiens mais nul n'est sensé savoir qu'il pourrait avoir des principes libertaires !

Le CCA devint donc méfiant vis-à-vis de tout ce qui se rapportait aux médias mais en fit grand usage pour démontrer à tout un chacun qu'il fallait se méfier de ces gens là. Si la télévision et la radio donnaient quotidiennement des informations sur le pays et le monde comme la presse l'avait fait sur Saint-Martin, on pouvait vraiment se demander s'il était sain de les considérer comme des services publics ! Un employé de la bibliothèque municipale prépara une belle exposition avec tous les articles parus sur Saint-Martin, mettant en exergue les passages erronés, les jugements hâtifs ou tendancieux, les contre-vérités d'une mauvaise foi flagrante. Il y avait ajouté quelques articles sur des événements historiques anciens mais connus de tous, montrant le décalage entre ces textes et ce que l'on en sut après. Des avis d'experts de la presse politique et des articles d'information sur la réalité des années suivantes, astucieusement placés côte à côte, mettaient en évidence le peu de crédit à accorder à ces doctes chroniqueurs.

Ce gros travail eut un fort retentissement dans la commune, tant il montrait à quel point les citoyens étaient manipulables par les médias, quelles que soient les décla-

rations de sincérité et les grands airs de démocratie de l'intelligentsia. L'exposition suscita des vocations et fut rapidement suivie d'un historique sur le thème de l'argent. Une rétrospective intéressante sur les différents modes de paiement et de transaction ouvrit un houleux débat. Des assignats, des carnets d'alimentation de la deuxième guerre, des emprunts russes, des vieux bons du trésor, réveillèrent les mémoires. Des articles sur les sociétés dites primitives, sans argent ou fonctionnant sur le système du troc, suggéraient que l'on pourrait envisager d'autres modes de fonctionnement, ce qui souleva de houleux débats.

- La monnaie, c'est tout de même plus pratique que le troc. Au moins on sait le prix des choses, on peut échanger des objets de valeurs différentes. Si j'ai besoin d'une poule et toi d'un cochon, avec le troc, je te rends la monnaie comment ?

- D'accord, c'est pratique, mais si tu acceptes la monnaie, tu acceptes aussi la spéculation, la thésaurisation, et donc les riches qui vont avec et l'exploitation du plus pauvre. Faut choisir !...

- Ce n'est pas obligé, les gars, on peut avoir l'argent pour la commodité mais aussi des lois et des règles qui empêchent la spéculation et l'exploitation des autres. Il suffirait de décréter que la monnaie n'est pas capitalisable. C'est un simple choix politique.

- Si tu supprimes la capitalisation, je ne te donne pas une semaine pour que des petits malins trouvent le moyen de spéculer sur autre chose. S'ils ne peuvent plus le faire sur des actions en bourse, ils le feront sur la valeur des objets. Tout le monde sait qu'un même objet ne peut avoir toujours la même valeur. Le blé est plus cher quand les ré-

coltes sont mauvaises. Celui qui peut l'acheter au prix le plus bas, le stocker et le revendre quand le prix remonte fait du bénéfice et exploite le producteur comme le consommateur. C'est vieux comme le monde, avec ou sans argent.

- Vous tournez en rond, les amis. Rien ne changera tant que l'on ne s'attaquera pas à la tarification elle-même des échanges. C'est ça qui faudrait supprimer pour avoir une société juste.

- Tu veux dire que dans ta société, aucun prix ne serait établi ? Une voiture pourrait valoir une baguette de pain ? C'est impossible. Ce n'est pas dans la nature des choses.

- Au contraire, ce qui existe dans la nature, ce sont des échanges continuels non tarifés. Regardez ce qui se passe chez les animaux ou au niveau des cellules. La vie est un échange perpétuel et l'abeille ne paye pas le nectar des fleurs, l'ours n'achète pas le miel de la ruche, l'herbe ne fait pas crédit à la vache pour obtenir son fumier.... Il n'y a que l'homme qui ait inventé un système aussi tordu que l'argent !

- Si je comprends bien ton raisonnement, ta société me donnerait ce dont j'ai besoin, sans contrepartie, sans comptabilité ? Tu rêves....

- Oui je rêve. Je n'y crois pas mais il n'empêche que ce serait super. Ça marche pourtant déjà dans les familles. On nourrit, on loge, on éduque des enfants pendant vingt ans, et on n'est pas payé, on n'attend pas de retour d'ascenseur, on ne réclame même pas un remerciement. On trouve cela naturel. En plus, s'il nous reste quelque chose à la fin de notre vie, on le donne aux enfants en héritage. Dans le fond, si tout le monde se comportait socialement comme

en famille, on n'aurait pas besoin d'argent, de salaires, d'esclaves, de comptables, de percepteurs....

- Si tout est gratuit, pourquoi veux-tu que les gens travaillent ? En six mois on a tout bouffé et on est obligé de payer des gens pour relancer une production. Sans travail pas de bouffe, sans salaire pas de travail... On n'en sortira pas.

- Quand ta femme fait bouffer tes gosses tous les jours, elle ne travaille pas ? Elle fait la vaisselle et la lessive sans efforts ? Et tu la payes combien pour tout ça ?

- Ce n'est pas pareil, c'est nos gosses. On est bien obligé de s'en occuper...

- Alors pourquoi ne nous sentirions nous pas obligés de travailler pour tous les enfants de Saint-Martin en même temps, et pour les vieux, et les malades, et les fainéants, juste pour le plaisir de rendre service, de se sentir utiles. Au moins, je travaillerais comme je veux, quand je veux ou quand j'en ai besoin, je ne perdrais pas mon temps à fabriquer des conneries pour un patron. Tu imagines si on ne travaillait que pour assurer les besoins de la société !... Qui accepterait par plaisir de fabriquer des chars d'assauts ou des bombes à fragmentation ?

- Mais si chacun a le droit de ne fabriquer que ce qui l'intéresse directement, qui va faire les routes par exemple ? Tu connais beaucoup de gens qui sont prêts à se pourrir les poumons en étalant du goudron, juste pour le fun ?

- On pourrait publier des listes de tâches ingrates à faire et imaginer que des groupes se forment, uniquement sur un projet, et accepte de rendre ce service parce qu'il est ponctuel. Ce n'est pas faire une route pendant un mois qui est pénible, c'est d'être obligé de le faire toute sa vie. Ce se-

rait même très intéressant de changer continuellement de métier, d'apprendre sans cesse de nouvelles techniques, de participer à de multiples équipes de travail. Je suis certain qu'il y aurait toujours des volontaires, même pour vidanger les fosses sceptiques, et qu'en plus ils le feraient en chantant !...

- Il faut bien reconnaître la compétence des gens. Comment veux-tu demander à quelqu'un de faire dix ans d'études pour être médecin, sans contrepartie ?

- Et pourquoi pas ? Regarde les chercheurs. Il y en a qui cherchent à se faire du fric mais il y en a aussi qui refusent de faire breveter leurs découvertes et les mettent à la disposition de l'humanité entière. Marie Curie n'a jamais rien gardé pour elle. Alors pourquoi travaillait-elle ? Pour le plaisir, pour la joie de comprendre la nature, pour servir les hommes.... Un médecin qui soignerait gratuitement serait aimé de tous et ne manquerait jamais de rien. Quand on est capable d'exercer une activité passionnante, on peut y consacrer sa vie entière et on est ravi de n'être même pas obligé de s'interrompre pour cultiver ses poireaux et faire sa soupe. Les chercheurs, les enseignants, les médecins, les ingénieurs, seraient même plus libres et plus inventifs s'ils n'étaient pas soumis à des obligations de rentabilité, à des contraintes budgétaires...

\*

Quelquefois, les discussions atteignirent des sommets philosophiques. Lors d'une soirée à la Brasserie municipale, la phrase fatidique et classique, « *l'homme est un loup pour l'homme* » fut lancée d'une table par un pessimiste invétéré. De la table voisine, un autre client lança, « *...et il n'y a plus de saison, mon chien est le plus fidèle*

*de mes amis, les juifs ne pensent qu'à l'argent, les femmes sont inconstantes etc, etc, etc. »*

- Ça n'a rien à voir, monsieur. Vous n'allez pas me faire croire que l'homme est naturellement bon, sociable et altruiste.

- Le coup du loup, c'est un lieu commun que l'on vous a mis dans la tête. Je peux vous prêter un livre d'ethnologie sur des sociétés qui cultivent la solidarité, la frugalité, l'égalité, le respect de la nature etc. Ce n'est pas l'homme qui est un loup, c'est la société qui en fait un loup ou un agneau...

## La santé coopérative.

*Moins un homme sent son mal,  
plus il est malade.*

*(Pierre Corneille)*

Saint-Martin n'avait aucune structure hospitalière depuis longtemps. L'annexe de l'hôpital général qui servait jadis pour les urgences et les accouchements avait été comme partout, *soumise aux impératifs du marché* et supprimée. Certes, l'hôpital n'était qu'à trente cinq kilomètres mais son gigantisme lui donnait un aspect impersonnel et glacial. Son organisation étant avant tout pensée sur des critères de rentabilité, médecins et infirmiers tournaient d'un poste et d'un horaire à l'autre et nul n'était assuré de voir deux fois la même personne.

Les habitants de Saint-Martin n'avaient pas de problèmes particuliers sur le plan sanitaire, mais comme tout le monde, ils subissaient les augmentations des forfaits hospitaliers, les réductions de remboursement, les frais de lunettes et de dents de moins en moins pris en charge, les mutuelles de plus en plus coûteuses. Ceux qui avaient les moyens de payer étaient assurés d'une médecine de qualité, les plus pauvres se contentaient du minimum vital.

Le CCA constitua une commission formée de médecins de la ville, d'un cadre de la sécurité sociale, d'un spécialiste des mutuelles, d'un pharmacien et de quelques citoyens ordinaires intéressés par la question. Ils réfléchirent longtemps sur les moyens de rééquilibrer ce système

injuste, au moins pour les gens de Saint-Martin. Mais aucun n'avait de prise réelle sur cette organisation. Les médecins ne pouvaient qu'appliquer les tarifs imposés ; les pharmaciens, à part proposer des génériques, n'avaient pas le pouvoir de réduire les factures ; la commune était trop petite pour envisager la création d'un hôpital de ville autogéré et égalitaire. Il ne restait plus que des solutions de replâtrage, des combines à la petite semaine, des actions au coup par coup dans les cas personnels trop lourds.

Un médecin proposa d'établir des tarifs spéciaux pour les plus pauvres, un autre de constituer un centre médical en regroupant tous les généralistes et spécialistes de la ville dans le même immeuble, un troisième de créer une mutuelle municipale qui rembourserait tous les frais à 100% pour les plus démunis. Cette solution serait certes la meilleure, mais comment assurer ces remboursements sans un capital de fond conséquent. Quelques accidentés graves, maladies orphelines ou interventions chirurgicales compliquées, et la mutuelle serait ruinée avant même de commencer, et quelles que soient les cotisations demandées.

La question fut remise à plus tard dans l'espoir de trouver une solution qui aurait pu être expérimentée dans le monde sur le sujet. En attendant, il n'était pas exclu de faire appel à la bonne volonté des médecins et pharmaciens pour prendre en charge intégralement et gratuitement certains patients particulièrement en difficulté. Après tout, certains portaient bien faire des missions à l'étranger avec des ONG, ils pourraient bien considérer Saint-Martin comme lieu possible d'action humanitaire ! C'est ce qui fonctionna à peu près, tant que la commune le put...

A défaut de pouvoir offrir un service de santé totalement gratuit et démocratiquement partagé, c'est sur la prévention que l'effort fut le plus conséquent. Une petite équipe de réflexion regroupait un médecin, une infirmière libérale, un psychologue clinicien, un éducateur et un kinésithérapeute. Ils rédigèrent un petit texte expliquant que la maladie, les accidents, les addictions n'arrivaient pas par hasard, à n'importe quel moment, et dans n'importe quelle situation. Quelques statistiques prouvaient que l'aisance matérielle et le niveau culturel élevé augmentaient l'espérance de vie, que la répartition des risques variait en fonction de la région, de la classe sociale, de l'équilibre psychique. La première inégalité à combattre se trouvait donc en amont de la maladie.

Cette réflexion les amena à créer un centre de prévention original. Le but était d'offrir à quiconque ressentait un malaise physique ou psychique, un lieu où la parole puisse émerger, où des réponses puissent être proposées et dans un espace neutre, discret, non stigmatisant. L'idée intéressante fut d'utiliser une aile de la bibliothèque municipale qui servait d'entrepôt et d'atelier pour la reliure, le récolement des livres et autres petits travaux administratifs. L'aile se composait d'une grande salle et de l'autre côté du couloir, d'une suite de petits bureaux. Les locaux furent rapidement réaménagés en fonction du projet. La grande salle contenait tous les livres relatifs à la santé : médecine, psychologie, bien-être, éducation etc. Les petites salles furent transformées en salons de lecture confortables et discrets. Un tableau d'affichage indiquait les heures et jours où un lecteur pouvait trouver un spécialiste bénévole prêt à aider dans le choix d'un livre, à donner un

renseignement technique, ou avec qui partager un moment de discussion informelle.

Le système s'avéra extrêmement efficace et les praticiens de la ville furent les premiers surpris de recevoir des confidences qu'ils n'avaient jamais entendues dans leurs cabinets. Rien ne laissait deviner les motifs d'un passage dans ces lieux, rien n'indiquait si l'on parlait au psychologue ou au médecin du dernier potin de Saint-Martin ou d'un problème intime. Parfois, deux personnes s'isolaient dans un petit salon, avec un livre en main comme prétexte, et se laissaient aller à quelques échanges sur leurs difficultés communes. L'éducateur appelait ces salons des confessionnaux, et c'est vrai qu'ils fonctionnaient comme tels, avec l'avantage d'être sans prêtre, sans culpabilité, sans pénitence !...

Les jeunes apprécièrent le côté informel des rencontres. Sans la hiérarchie, la blouse blanche et le protocole, ils se sentaient plus libres, plus confiants. De leurs côtés, les conseillers volontaires étaient dégagés de toute exigence professionnelle, de tout souci d'efficacité. Souvent, les deux ou trois premiers entretiens avec un lecteur restaient prudemment sur un terrain général, impersonnel, jusqu'à ce qu'une confiance s'établisse. Le médecin discuta plusieurs fois avec un jeune homme de vingt-cinq ans, de voyages, de cinéma, d'informatique avant qu'une question sur sa sexualité n'apparaisse timidement. Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce garçon était atteint d'un phimosis assez sérieux qui n'avait jamais été diagnostiqué. Comment pouvait-on arriver à cet âge sans qu'aucun médecin ne constate l'anomalie ? Les nombreuses consultations, de l'enfance à l'âge adulte, s'étaient donc limitées au traitement des symptômes annoncés sans jamais qu'un

examen général ne soit pratiqué ! Comment ce jeune avait-il pu garder pour lui ce handicap qui lui interdisait toute relation sexuelle normale ? Il avait fini par compenser la frustration de ne pouvoir satisfaire une femme par la consommation légère mais régulière de drogues et d'alcool. Aucun professionnel n'avait réussi à remonter à la source de cette addiction pourtant souvent évoquée. Voilà comment la vie d'un homme peut se pourrir, dans l'indifférence et l'incompréhension de tout le monde, sur un petit problème qui se résout par une banale et minime intervention chirurgicale. A quoi avaient donc servi la libération sexuelle, la multiplication des forums sur Internet, les émissions de télévision et de radio, l'enseignement scolaire, si de telles situations perduraient encore ?... Cette histoire illustra parfaitement le rôle et la place innovante de ce lieu de rencontres dans la bibliothèque municipale.

Un aspect inattendu du Centre de prévention apparut très vite. Les conditions de travail dans les entreprises locales et les administrations ressemblant de plus en plus à un broyage savant, nombre d'employés et de petits cadres craquaient psychologiquement, puis physiquement. La soumission implacable aux lois du marché, de la concurrence, de la rentabilité, rendait la vie des hommes d'autant plus insupportable que le risque de chômage planait sur leurs têtes. Après avoir tenté de répondre au coup par coup à plusieurs cas de détresses flagrantes, la petite équipe d'animateurs se mit à la recherche d'une stratégie cohérente. Que dire à une caissière de supermarché harcelée par un petit chef, lui-même pressuré comme un vulgaire citron ? Qu'elle devait supporter ? Qu'elle devait se trouver des dérivatifs ? Qu'elle devait se syndiquer ? Qu'elle n'était pas en cause et ne devait pas se dévaloriser ? De-

vait-on rappeler que dans la chaîne de responsabilités qui permettait cette situation, du manutentionnaire au directeur, nul n'était vraiment responsable et ne faisait que survivre dans un système pourri ? L'ignominie des dirigeants n'est rien au regard de la puissance du système, du culte imbécile de la performance, de l'obsession du chiffre.

Pourquoi personne ne répondait jamais aux vraies questions ? Pourquoi les victimes retournaient-elles la violence du capitalisme sauvage contre elles-mêmes en se suicidant, contre leur corps en se rendant malades ? Pourquoi ne dirigeaient-elles pas leur colère, leur souffrance, leur rage contre ce système ? Sans doute parce qu'il est plus facile de se révolter contre une personne vivante et bien visible que contre un pouvoir inconnu, lointain et mondialisé... S'il est vrai que la caissière du supermarché n'est guère armée pour s'opposer à sa hiérarchie, elle n'est pas plus en mesure d'imaginer un projet de société qui donne la priorité à l'humain sur la marchandise !... A défaut de guérir, de résoudre le problème de fond, le fait de mettre un nom sur les vrais responsables permet à beaucoup de se faire une autre idée, moins mortifère, de leur mal être.

## Fête foraine ou urbaine ?

*Une fête est un excès permis, voire ordonné.  
(Sigmund Freud)*

Le comité de la Pinette s'était réuni ce soir là pour traiter de l'éternel problème du pouvoir d'achat des habitants de la cité. Certes, les innovations de la commune avaient soulagé bien des bourses et de nombreux dossiers de surendettement avaient été traités par le Conseil bancaire. Mais les budgets familiaux restaient très bas et leur gestion plus que discutable. Toutes les solutions apportées apparaissaient comme des replâtrages ponctuels, à court terme, et le comité n'était pas loin de penser que ce tonneau des Danaïdes ne se remplirait jamais.

- Plus les gens sont pauvres, plus ils sont attirés par ce qui brille. On a beau leur fournir des repas gratuits, des vêtements économiques, des crédits regroupés et allégés, tout est à recommencer trois mois plus tard parce qu'ils ont dépensé l'argent du loyer au PMU, rogné sur l'enveloppe de l'électricité pour la console du gamin ou ses baskets de marque. Quand on leur fait remarquer qu'à qualité égale, la marque double le prix des chaussures, ils répondent qu'ils ne peuvent pas laisser leur fils sortir avec n'importe quoi aux pieds. Il aurait l'air d'un bouffon ! Au mieux, ils avouent avoir cédé à la pression du gamin qui ne supporte pas d'être moins bien chaussé que le voisin. Les gosses sont très forts pour culpabiliser les parents, leur foutre la honte et les épuiser par leurs exigences.

- C'est normal. Plus ils se sentent exclus de la société de consommation et plus ils sont vulnérables face à ses sollicitations constantes.
- A propos de sollicitation, j'ai fait un tour à la fête foraine et je me suis demandé à quoi on jouait. On fout devant les yeux des gamins des manèges extraordinaires, des lumières et du bruit qui abrutissent les parents, et en une soirée, une famille de deux enfants dépense quinze jours du budget alimentaire. Vous avez vu le prix d'un tour de tamponneuses, de montagne russe ou de chenille ?
- On ne peut tout de même pas interdire la fête aux gens de la Pinette, c'est eux qui en ont le plus besoin !
- Il faudrait pouvoir leur proposer une alternative, mais comment lutter contre les attractions des forains de plus en plus sophistiquées, impressionnantes, et qui font rêver même les adultes ?
- Proposons une motion au CCA sur le sujet. Peut-être que quelqu'un aura une idée.

La séance du CCA suivante, le porte-parole de la Pinette, lut donc le texte de son comité :

*La fête foraine annuelle représente une réelle mise en danger des budgets familiaux. Le prix prohibitif des manèges et leur pouvoir attractif sont une véritable incitation à des dépenses disproportionnées par rapport au pouvoir d'achat moyen des habitants de l'Îlot. En l'absence de solution concrète, nous proposons la suppression de la prochaine fête ou l'organisation de journées gratuites.*

- La suppression de la fête représentera un manque à gagner conséquent pour la ville, expliqua le porte-parole du Bosquet, sans compter les retombées économiques dues à tous les gens qui viennent de l'extérieur pour l'occasion. Et l'on ne peut demander aux forains de baisser les prix,

encore moins d'offrir des journées gratuites. Vous vous rendez compte de l'investissement que représente l'achat d'un camion, d'une caravane et d'un grand manège ?

- Le CCA pourrait voter un budget spécial et payer aux forains cette journée gratuite. Cette initiative accompagnée d'une bonne campagne de prévention éviterait que des familles s'endettent pour des tours de manège.

- Et voilà, quinze jours de fête pour les riches et une journée de cohue pour les pauvres, s'insurgea le porte-parole des Clapas. C'est ce qu'on appelle une mesure égalitaire.

Le ton montait de plus en plus et cette intervention au départ anodine, soulevait des questions de fond inattendues. Était-il cohérent de lutter contre la société de consommation et d'en accepter sur la commune cette magnifique caricature ?

Le fait de faire appel à des forains pour amuser le peuple n'était-il pas contradictoire avec tout ce qui avait été fait pour relocaliser l'économie communale ? Le vieux Vigne qui ce soir là représentait l'Îlot Victor Hugo sauta sur cette dernière remarque avec jubilation :

- Voilà qui est intéressant : Savez-vous pourquoi on parle de fête foraine ? Parce qu'en vieux français, forain veut dire étranger. Si vous regardez le registre des impôts fonciers de 1650 que nous avons aux archives, vous verrez qu'il y a à la fin, la liste des habitants forains, c'est-à-dire de ceux qui possèdent des biens sur la commune mais n'y résident pas. Des étrangers en somme. D'ailleurs en Angleterre, le ministère des Affaires étrangères, c'est le foreign office. Forain et foreign, c'est le même mot. Laissons donc les étrangers là où ils sont et faisons une fête entre nous, comme on le faisait dans le temps. On

n'appelait pas ça la fête foraine mais la *vogue*, on s'amusait bien et sans fric...

- On pourrait faire des stands de jeux, des loteries, des concours de sport.

- Oui mais il faudra acheter des lots et tenir les stands. Ça va coûter beaucoup de temps et d'argent et les gens préféreront la facilité des forains. Et si vous proposez un stand de tir sur boîtes de conserves à la place du super tourniquet de la mort ou de la grande roue, vous allez droit au bide total !

- L'idée me semble toutefois bonne et mérite une consultation des citoyens, intervint Laurent. Au lieu de penser à leur place, ouvrons une boîte à idées et à propositions pour bien repérer les possibilités que nous avons, puis nous mettrons au vote le choix entre la fête foraine ou une fête urbaine. Nous avons six mois pour préparer un projet et avertir les forains en cas de changement de programme.

Dès l'annonce de la consultation, des dizaines de propositions affluèrent de chaque comité d'îlot, souvent originales, quelques fois ridicules ou irréalisables, et il fallut faire un tri difficile. Monsieur Vigne fit une étude approfondie sur les vogues de l'ancien temps et découvrit des jeux et des attractions datant du Moyen Âge tout à fait intéressants. Il soulignait en outre l'intérêt des lots et récompenses sans valeur marchande mais à haute valeur symbolique. Le jeu du *papagai* (perroquet en occitan) consistait à balancer au bout d'une longue perche un oiseau de bois sur lequel les archers et arbalétriers exerçaient leur talent. Le vainqueur devenait pendant un an le roi de la ville. On lui offrait à boire dans les tavernes, on lui réservait la meilleure place à table, et toutes les filles lui couraient après. Dans les concours de sauts, de danses,

d'adresse, les garçons gagnaient des médailles et les filles des rubans. On épinglait fièrement le trophée au mur de la cuisine et Grand-père était fier de raconter aux petits comment il avait gagné la médaille du meilleur sauteur quand il avait vingt ans.

Dans cette abondance de propositions, Laurent demanda que soient établies des règles qui orienteraient les choix à faire :

- La fête urbaine devra durer le même temps que la fête foraine.

- Elle devra être une opération financièrement blanche, c'est-à-dire ne rien coûter ni à la commune, ni aux particuliers.

- Les jeux devront être également répartis entre les différentes tranches d'âges, des plus jeunes au plus âgés.

- Aucun bénéfice matériel ne pourra être tiré d'un quelconque jeu par son organisateur.

- Aucun jeu, aucune attraction ne seront acceptés s'ils mettent en danger la sécurité physique ou morale des citoyens.

Chaque îlot reprit donc l'examen de ses propositions à la lumière des règles établies et, après plusieurs allers-retours entre le CCA et les comités, un programme provisoire fut établi et soumis au vote.

L'année suivante, la grande fête foraine habituelle laissa la place à la fête urbaine. Sur le grand parking du boulevard Gaston Doumergue, les habitants se précipitèrent pour découvrir les stands "nouveau-style". Le mat de cocagne qui avait été dressé, avec sa couronne de jambons et saucissons offerts par la boucherie-charcuterie de la rue de l'abreuvoir, eut un grand succès. La foule se pressait pour voir les candidats s'agripper désespérément au po-

teau soigneusement savonné, et la plupart du temps, dégringoler au bout de deux mètres. Un groupe de jeunes originaires de Mayotte se taillèrent une réputation de grimpeurs exceptionnels. Ils utilisaient une curieuse technique, sans doute connue dans leur pays, qui laissait la foule médusée. Ils avaient une façon diaboliquement efficace de se pencher en arrière très loin du mat, de placer les pieds très près des mains et de grimper par secousses successives, sans jamais déraper. Ils firent des ravages dans la couronne de charcuterie !

La classique course en sac eut tant de succès qu'elle finit par s'organiser à heure fixe en véritable concours, avec élimination et grande finale le dernier jour. Le vainqueur, un jeune sportif de l'îlot Félix Faure, reçut une belle médaille ornée d'un kangourou et le droit de garder son sac de jute en souvenir.

Dominique, le garagiste, fit rire tout le monde en présentant deux étranges machines absolument identiques, invraisemblable fatras de ferrailles et de boulons. Il proposait un jeu de clés à deux personnes ou deux équipes, et les premiers à démonter intégralement l'engin gagnaient la considération générale, un plein sac en papier remis solennellement par Dominique. Curieusement, les équipes féminines gagnèrent souvent, palliant leur manque de force physique par un étonnant sens de l'organisation et de la répartition des tâches.

Marc Jolivet avait monté un mur d'escalade sur la façade d'un immeuble donnant sur le parking. Trois niveaux de difficultés étaient proposés et les grimpeurs de cinq à cinquante ans s'en donnèrent à cœur joie. Vigoureux avait bien sûr transféré son Dépôt sur la place et permettait à tous une saine et gratuite restauration après

l'effort. Une bonne dizaine de femmes étaient venues renforcer son équipe pour faire face à la demande.

Les plus petits avaient une quantité de stands de jeux : Pêche à la ligne où ils crochetaient des menus objets cachés sous un tas de sciure, la marguerite où ils gagnaient des lots en effeuillant une immense fleur de papier dont les pétales étaient marquées au revers, *un peu, beaucoup, pas du tout...* Les gamins repartaient avec un sifflet, une toupie, un ballon de baudruche, un moulin à musique et en étaient ravis. Malika avait apporté de grandes malles de chiffons et accessoires divers et déguisait les enfants. L'imagination conjointe de la fripière et des petits donna des résultats si drôles et si jubilatoires, que Jolivet père y passa ses soirées à photographier les plus beaux modèles. Il organisa le dernier jour, un grand défilé des plus beaux déguisements, chaque enfant partant avec la photo souvenir de son triomphe.

L'aspect culturel n'avait pas été oublié puisque l'harmonie municipale donnait un concert chaque soir et clôtura par un grand bal populaire. Un professeur de français du lycée avait monté un podium pour un grand concours de slam et de rap ouvert à tous. Un professeur de chimie organisa pour les amateurs qui le désiraient, un atelier pyrotechnique. Il expliqua qu'il voulait perpétuer une tradition familiale puisque le père Vigne lui avait trouvé dans sa généalogie des ancêtres qui avaient été *vendeuses de pets en l'air* comme on disait alors, sur trois générations de suite. Chaque soir, le concours des feux d'artifices préparés en journée clôturait la fête, les tirs étant annoncés par le roulement des tambours de la fanfare et le nom du concepteur annoncé par haut parleur. Quand la fusée réussissait son effet, le clairon sonnait pour encou-

rager les applaudissements. Quand elle ratait, le basson lâchait un son grave et dégringolant comme un pet qui déclenchait les rires.

Pour la première fois depuis des lustres, la fête de Saint-Martin n'eut à déplorer ni bagarre, ni excès de boisson, ni plainte quelconque. Des talents de grimpeurs, de poètes, d'animateurs avaient été découverts chez des gens qui n'avaient jamais eu auparavant, la moindre occasion de briller. De surcroît, la recommandation de Laurent de faire une opération financière blanche avait été respectée. Malgré la fatigue accumulée pendant quinze jours par les bénévoles, l'absence totale des attractions clinquantes et modernes habituelles, ce fut un grand succès populaire et tous promettaient pour l'année suivante une débauche de plaisirs et une convivialité encore plus grande !

## Madame Laurent.

*La vie est plus belle que la prudence.*  
(Abbé Pierre)

Il était près de dix heures du soir quand monsieur Laurent poussa la porte de son appartement. Ses deux jeunes enfants étaient couchés et dormaient depuis longtemps. Il s'affala sur son fauteuil, épuisé, la tête encore pleine de la bataille du Conseil qui s'était prolongée des heures.

- Tu as mangé ou tu m'attendais ?
- Non j'ai fait manger les enfants et j'ai lu en t'attendant.
- Qu'est-ce que tu lis ?
- Le roman du Colombien James Cañón, "*Dans la ville des femmes intrépides*". Tu devrais le lire, cela te reposerait des problèmes de Saint-Martin.
- Je crois que je ne trouverai pas la force de lire le moindre roman avant longtemps. Mais qu'est-ce que j'ai été faire dans cette galère ?...
- Ça a encore été difficile, aujourd'hui ?
- Comme d'habitude. La plupart des gens ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, pas plus loin que leur petit intérêt immédiat et étriqué. Ils progressent, mais si lentement. Dès qu'un changement un tant soit peu profond s'amorce, ils se recroquevillent sur eux-mêmes comme des hérissons.
- L'homme a toujours eu peur de l'inconnu. Mieux vaut un malheur qu'on connaît bien qu'un bonheur hypothétique.

Toi, tu leur proposes un grand saut dans le vide, et sans élastique !

- Mais nous n'avons plus le choix. Dans le système actuel, le chômage ne peut que grandir, la violence ne peut que se généraliser. Les familles se délitent, les plus faibles sont exclus. Face à cela, on vient me proposer de demander une subvention à la Région, de faire une manif devant la préfecture ou de déposer une pétition auprès des députés européens !...

- Tu ne peux défaire en six mois ce que la société a bâti en vingt siècles. Regarde plutôt tout ce qui a déjà changé ici. Les comités fonctionnent, les banques sont sous surveillance, le dépôt alimentaire tourne à plein régime, le projet de la rivière a rassemblé beaucoup de monde, les ateliers coopératifs font un remarquable travail... Et monsieur se plaint !

- Tu as raison Suzanne, j'oublie que j'ai un train d'avance sur les autres. Mais il faut faire vite. L'état de grâce ne va pas durer. Un jour ou l'autre, le pouvoir s'alarmera de nos expériences et donnera un grand coup de balai dans notre fourmilière.

- Tout se balaie, sauf les souvenirs. Si tout devait s'arrêter, il resterait dans la tête des gens une belle aventure, une époque bénie où ils ont pu prendre leur destin en main. Ils en parleront à leurs enfants, à leurs petits enfants, comme ton père l'a fait avec son Mai 68 ! Et ça repartira, tôt ou tard...

- Mai 68, c'était national, même international. Ici, nous n'avons qu'une petite ville qui n'intéresse personne. On parle encore de mai 68, mais plus des communautés qui avaient tenté l'invention de micro-sociétés viables. Saint-

Martin tombera dans l'oubli de tous ceux qui n'y auront pas directement participé.

- Si vraiment tu veux aller plus vite, appuies-toi sur les femmes. Jusqu'à présent, ta révolution est une affaire d'hommes. Même dans les comités d'îlots, les femmes sont sous représentées.

- Je n'y suis pour rien. J'ai donné autant de chance aux femmes qu'aux hommes. Tu ne vas tout de même pas me traiter de macho ou de misogyne ?

- Non, je sais comment tu es avec moi. Mais les femmes ne votent que depuis 1945, elles ne sont libérées de la procréation que depuis la pilule, elles ont le droit de signer un chèque sans autorisation de leur mari depuis quelques décennies seulement. Vous les hommes vous avez des millénaires de pouvoir derrière vous. Il ne suffit pas d'attendre pour que les femmes participent à la vie collective, il faut aller les chercher. Tu as encore des femmes voilées dans tes banlieues, des femmes battues incapables de porter plainte, des mères de famille qui rasant les murs parce qu'elles ont honte d'être à la maison, d'autres qui inventent n'importe quoi pour justifier un travail qui les prive des plaisirs du foyer...

- Je sais tout cela Suzanne, mais je ne peux être partout. Pourquoi n'irais-tu pas toi-même recruter les femmes qu'il nous faut dans les quartiers. Tu connais aussi bien que moi celles qui sont capables de faire changer les choses.

- Parce que j'en ai assez avec les deux gosses, les courses, les repas, le téléphone qui sonne toutes les cinq minutes pour demander où est monsieur Laurent, les gens qui viennent me voir à toute heure pour tenter de faire jouer mon influence sur toi, mon propre engagement dans l'Îlot, les coups de main que je donne de temps en temps à Vi-

gouroux et à Malika, et surtout mon grand benêt de mari qui arrive à 10 heures du soir et m'engage dans une discussion sans fin au lieu de me laisser réchauffer la soupe !

- Excuse-moi Suzanne. Je n'aurais pas dû te demander encore cela. Je t'ai mise en colère.

- Non, non. J'ai bien d'autres motifs de colère. Je suis même heureuse que tu te sois engagé dans cette aventure. On a beau être une femme moderne, lire le Monde Libertaire et signer ses propres chèques, on apprécie de pouvoir admirer l'homme que l'on aime. Laisse moi mon côté midgette....

- Contre quoi donc es-tu en colère aujourd'hui ?

- Contre les femmes de gauche, féministes, laïques, républicaines. Au nom du droit au particularisme et à la liberté, elles ont renoncé à tous leurs idéaux, à tous leurs combats. De plus en plus de femmes mettent un voile sur la démocratie.... J'ai discuté avec la fille Bellara. Il y a deux ans c'était une jeune fille délurée, pleine de vie et de projets. Je l'ai rencontrée dans la rue dans une tenue impossible. On ne voit plus que ses yeux.

- Qu'est-ce que tu lui as dit ?

- Je me suis apitoyée sur elle, comme sur quelqu'un de malade. « *Qu'est-ce qui t'est arrivée ma pauvre ? Tu fais une allergie aux UV ?* ». Elle a commencé par me dire que c'était son choix, qu'elle était devenue pratiquante. Mais comme j'insistais sur le même ton, elle a fini par me dire que son mari lui imposait le voile, lui interdisait de paraître à découvert, même sur son balcon, et qu'elle n'avait plus le droit d'écouter de la musique. Ça fait un an que cela dure et apparemment, je suis la première femme qui s'inquiète. C'est ça qui me met en colère !

## Un voile sur la démocratie.

*...la seule voie pour l'émancipation des femmes musulmanes est le féminisme laïc et universaliste.  
(Wassyla Tamzali)*

Monsieur Laurent n'était pas homme à négliger les propos de sa femme et un groupe de réflexion fut mis en place dès le lendemain. Il apparut très vite que les problèmes posés par l'Islamisation grandissante mettaient directement en cause les fondements même de la démocratie. Mais chaque accroc s'était fait en douceur, par petites touches, avec la bénédiction effective des gens de gauche, au nom de la liberté de pensée, par les anciennes militantes féministes, au nom de la diversité culturelle, par les républicains, au nom de l'intégration.

Deux ou trois filles s'étaient présentées voilées au collège et le problème avait été résolu par une demi-mesure, le foulard ayant été remplacé par des bonnets. Puis ce fut le responsable de la piscine municipale qui jugea plus commode de réserver deux heures de baignade par semaine aux femmes. La plage horaire choisie ne posait guère de problème et une maître-nageuse garantissait la sécurité. Les médecins firent remarquer à Laurent que de plus en plus de femmes musulmanes désertaient leurs cabinets pour aller voir une praticienne dans la ville voisine. C'était leur droit le plus strict, sauf qu'en cas d'urgence, les maris prenaient plus facilement le risque d'un long déplacement plutôt que de laisser un homme examiner leurs femmes. A l'hôpital, c'était pire : Des

hommes avaient exigé des paravents dans les chambres à deux lits, pour que le mari venant visiter sa femme du lit voisin ne puisse poser le regard sur la femme musulmane. Lors des accouchements, les hommes refusaient les péri-durales. De plus en plus de femmes préféraient des IVG qui ne se voient pas à une contraception qui ne pouvait échapper au contrôle du mari.

Dans les rues de Saint-Martin, si l'on ne voyait pas encore de burka, les voiles intégraux se multipliaient et des sortes de fantômes, dont seuls les yeux émergeaient du costume dit traditionnel, yeux d'ailleurs baissés fixement sur le macadam, se promenaient au bras d'époux triomphants, qui eux avaient le regard droit et la démarche conquérante. La pratique religieuse qui jusqu'à présent était restée confinée dans les appartements, s'était exportée dans un local privé, un ancien entrepôt qu'un commerçant marocain avait mis à la disposition de sa communauté. Le nombre des pratiquants augmentant, le local était devenu trop petit et chaque soir, les tapis de prière empiétaient sur la rue. Les infidèles passaient devant cette mosquée improvisée sans trop de problèmes, mais les apostats faisaient un large détour. La charia reconnaît comme un crime l'apostasie et comme un devoir l'assassinat des musulmans reniant leur foi. L'imam l'avait bien expliqué aux fidèles, tout en reconnaissant que dans la République Française, l'assassinat était impossible et qu'il était souhaitable *de le remettre à plus tard* !

Dans le milieu associatif, un net recul de la présence féminine avait été remarqué, partout où la mixité était de règle. L'entraîneur de boxe française et boxe thaï qui avait jadis monté une équipe féminine très combative avait refusé de séparer les garçons des filles. Bien que de

culture musulmane, Magid était né à Saint-Martin, il avait épousé une française de souche et n'avait pas fait circoncire son fils. Il faisait partie de ces apostats qui évitaient de passer devant l'entrepôt aux heures de prière, non qu'il craignît quoique ce soit, tout le monde connaissant la puissance de sa droite et la rapidité de son fouetté, mais par souci de ne pas mettre de l'huile sur le feu. Son équipe féminine s'était peu à peu étiolée et les rares filles qui résistèrent à la pression familiale furent considérées comme des putes dans le quartier. Deux d'entre elles, regardées jadis comme des héroïnes pour avoir été titrées aux championnats d'Europe, subirent une telle pression dans le quartier qu'elles finirent par désertier la salle de boxe.

Les quelques femmes musulmanes qui participaient à la vie politique de la ville, dans les comités d'îlots, au conseil communal, se plaignaient de plus en plus souvent des remarques désobligeantes dont elles étaient l'objet. Au nom de l'Islam, les hommes leur déniaient le droit de fréquenter des instances politiques sans la présence de leur mari, au nom de l'honneur, ils leur refusaient de prendre une place supérieure à la leur, au nom de la famille, ils freinaient tout engagement nécessitant une sortie du foyer.

Le pire c'est que ce net recul de l'égalité entre les sexes, était justifié par des femmes elles-mêmes qui revendiquaient le droit de se voiler comme un choix personnel, comme une liberté à respecter. Toutes celles qui renonçaient aux acquis de la révolution féminine, affirmaient qu'elles étaient tout aussi libres, tout aussi épanouies et respectées que possible et que leur position ne représentait ni un déni de démocratie, ni un obscurantisme intellectuel. Un voile n'empêche pas de surfer sur Internet,

d'avoir un portable, de conduire, de jouir de toute la technologie moderne. De toute façon, toute objection à ces nouveaux comportements ne pouvait être que de l'islamophobie, voire du racisme. Nul ne saurait être de gauche et supporter de tels qualificatifs. On avait donc laissé faire, par facilité, paresse intellectuelle ou inconscience.

Laurent prit conseil auprès des quelques Martinais d'origine musulmane osant encore afficher leur laïcité, leur attachement aux valeurs universelles, voire leur athéisme. Magid s'entendait très bien avec le vieux Zoubir, l'ancien soldat du Mont Cassino. Le premier se disait athée, le deuxième revendiquait une foi profonde et viscérale envers le Prophète. Les deux hommes se respectaient et échangeaient souvent sur le sujet. Magid ne croyait pas du tout possible une adaptation du Coran et de la Charia à la démocratie. Zoubir s'accrochait à une vision très intimiste de l'Islam et ne lisait que les sourates prônant la tolérance, la paix, l'amour. Sa référence était l'heureux temps andalou où les trois religions du livre cohabitaient en toute quiétude.

Malika, la fripière de la Pinette, se joignit rapidement à eux. Ses exhibitions vestimentaires quotidiennes s'accordaient mal avec les exigences de l'Islam. Elle n'avait aucune culture religieuse sérieuse mais elle avait le témoignage de sa mère et de sa grand-mère qui avaient toutes deux vécu en Kabylie, dans une communauté villageoise extrêmement pieuse mais qui n'avait rien à voir avec ces nouveaux musulmans. Ces deux femmes n'avaient été voilées qu'en de rares occasions et ne se souvenaient pas avoir vu de costumes tels qu'on les voyait dans les rues de Saint-Martin. Malika les avait longuement

interrogées, avait fait appel à leur mémoire, fabuleuse comme toujours dans les traditions orales. Bien sûr les mariages étaient arrangés par les parents, mais pas plus que dans l'Auvergne ou le Berry d'avant guerre. Bien sûr l'homme restait le maître, mais en apparence seulement car les femmes avaient un poids moral et décisionnel incontournable. Le rituel patriarcal était toujours respecté mais les grands choix étaient faits par les mères et surtout les grands-mères. Leur seule crainte de femme résidait surtout dans les relations souvent difficiles avec leurs belles-mères. Mais était-ce bien caractéristique du monde musulman ?

Malika se posa dans le petit groupe de réflexion comme l'ennemie jurée de l'idée de tradition ou de fondamentalisme. Le comportement des musulmans qui l'entouraient venaient peut-être de pays lointains, de l'Afghanistan, de l'Arabie, ou du Yémen, mais pas du Maghreb ni de Turquie. Sans les imams formés on ne sait où et parachutés dans nos quartiers, l'Islam aurait tôt ou tard permis le port des mini-jupes, la contraception, les relations hors mariage, l'égalité de l'homme et de la femme. La tradition, c'était sa grand-mère Kabyle, pas le nouvel imam des Clapas. Elle arriva à convaincre l'une des deux boxeuses titrées de se joindre à eux et de témoigner de la possibilité d'être une bonne musulmane et de monter en short sur un ring, de passer à la pesée en petite culotte avant la compétition, devant un juge homme, et sans trouble, ni d'un côté, ni de l'autre.

Après de longues réflexions, l'ensemble du groupe fut convaincu que le problème était insoluble si l'on se fondait sur une réflexion religieuse. Ils arrivèrent à la conclusion que la laïcité n'était pas l'acceptation de toutes les

diversités mais la liberté de conscience, ce qui n'était pas du tout la même chose. Il était donc contraire à toute bonne logique que la viande Hallal soit généralisée dans les cantines, que certaines heures de piscine soient réservées aux femmes, qu'une élève soit dispensée de gymnastique à cause de son voile ou du cours de science concernant le darwinisme etc. Un bref mais court texte écrit en français et en arabe fut distribué dans les quartiers, rappelant le droit à croire ou ne pas croire, le droit des femmes à participer à toute activité dans les mêmes conditions que les hommes. Au sujet du voile intégral, le texte expliquait qu'il n'était en rien traditionnel à l'Islam mais à certaines sociétés seulement. Le voile symbolise la sujétion, essentiellement sexuelle, de la femme à l'homme et non la fidélité au Prophète, laquelle n'a pas besoin d'un chiffon pour être authentique. Les femmes acceptant de le porter se mettent donc dans une posture contraire à l'esprit de la République et ne peuvent le faire qu'à leurs risques et périls.

Bien sûr, le petit tract souleva un tollé dans les milieux religieux mais au moins, pour la première fois, une position était clairement définie. Les tapis quittèrent la chaussée lors des prières, les femmes les plus résolues à suivre la charia abandonnèrent la piscine et se privèrent de certains services publics mais sans se plaindre des conséquences de leur choix. La précaution de se référer à des règles de vie commune plutôt qu'à la Loi apaisa pour un temps les esprits. Mais cet équilibre restait fragile et Laurent invita ses concitoyens à beaucoup de prudence, de tolérance et, à contrario, d'exigence quant au respect de la laïcité telle que définie par la commission.

## L'Îlot du Bosquet.

*L'honneur et le profit ne couchent  
pas dans le même lit.*

*(Cervantès)*

La colline du Bosquet était le quartier résidentiel le plus huppé de la ville. Au milieu d'un magnifique espace forestier, les villas se cachaient derrière de hauts murs et d'épaisses haies, bien protégées des intrus par vidéo surveillance et alarmes électroniques. L'été, il y faisait toujours plus frais que dans la plaine, et sur les terrasses ombragées, les résidents pouvaient contempler à leurs pieds la ville embrumée en sirotant paisiblement leur apéritif entre amis. C'est avec beaucoup d'astuce qu'ils réussirent à atteindre le chiffre fatidique de 450 pour se constituer en îlot indépendant. Etant moins de trois cents à faire partie de ce club ultra privé, ils auraient dû être rattachés à la ZAC mais pris d'une soudaine générosité humanitaire, ils offrirent quelques logements au pied de la colline à leurs employés modèles, jardiniers, femmes de ménage et gardes d'enfants. Ils arrivèrent, on ne sait plus par quelle combine, à rattacher à leur îlot deux rues proches essentiellement occupées par des retraités peu dérangeants et dociles.

Très vite, la colline du Bosquet devint le centre de toutes les réactions au système Laurent. Officiellement, les résidents participaient à toutes les innovations et profi-

taient même largement de tout ce qui se mettait en place. Le SEL leur fournissait une main d'œuvre gratuite pour de multiples petits travaux en échange du fatras accumulé dans leurs caves et greniers depuis des générations. Mais ils savaient que tout cela n'aurait qu'un temps, que l'idéologie du CCA finirait par les atteindre dans leurs privilèges et qu'ils seraient sommés de partager leur gâteau.

C'est sûrement par le logement que le danger pouvait arriver. L'essentiel du potentiel locatif de la ville leur appartenait et ils avaient imposé des tarifs de location, certes légaux, mais disproportionnés en regard du niveau moyen de la ville. La plupart de leurs locataires ayant droit à l'aide personnalisée au logement (APL), ils ne payaient qu'une partie de leur loyer, ce qui revenait pour l'Etat à financer leur patrimoine immobilier. Un comptable de la ville s'en était inquiété et avait fait un calcul très précis du coût de l'APL et du service nécessaire à son attribution et à sa distribution (employés, frais administratifs et bancaires, locaux etc). Le chiffre annoncé était astronomique et absurde. La question avait donc été posée de l'utilité d'une telle mesure quand il suffirait de baisser le prix des loyers pour s'en passer. Les riches gagneraient certes moins mais l'Etat pourrait utiliser plus judicieusement ses fonds.

Un autre citoyen avait fait le recensement de tous les logements occupés quelques jours par an seulement par des propriétaires partis travailler ailleurs ou possédant une résidence secondaire. Face aux demandes croissantes des familles venues des quatre coins du monde et qui s'entassaient dans les HLM vétustes des Clapas ou de la Pinette et dans quelques rues populaires où des proprié-

taires possédaient des vieux immeubles insalubres, la masse des logements inoccupés paraissait scandaleuse. Un jour ou l'autre le CCA passerait à l'acte et réquisitionnerait les biens des propriétaires. Si l'on touchait à ce patrimoine, tout le reste s'effondrerait, comme un château de cartes. Ainsi en va la société moderne qui s'est constituée au fil des siècles par un empilement de mesures et de réformes, absolument inextricable. Que l'on déplace une carte et tout le reste en était ébranlé. Adieu alors la belle tranquillité des terrasses du Bosquet, de l'aisance financière, de la main d'œuvre corvéable à merci, de l'assurance d'un avenir serein pour leurs enfants ! Les résidents du Bosquet restaient donc vigilants et prêts à monter au créneau à la première erreur du CCA...

\*

Autour d'un apéritif, sur une des plus hautes terrasses de la colline du Bosquet, Delaurier, le PDG de la société Infocar discutait avec quelques amis. Infocar était l'une des plus grandes entreprises de la ville. Au tout début du siècle, cette petite usine de composés électroniques avait licencié la plupart de ses ouvriers pour se transformer en bureau de recherche. Avec une petite équipe d'ingénieurs et de techniciens, il avait mis au point les "cargonets", des ordinateurs embarqués pour les transports routiers qui avaient lancé l'entreprise sur le marché et lui assuraient une croissance régulière de 12% par an. Ces petits appareils intégrés aux camions permettaient aux chauffeurs, de repérer automatiquement la panne qui les bloquait et le moyen le plus pratique de se dépanner. Le simple branchement d'un téléphone portable sur une sortie de l'ordinateur permettait au patron de suivre son camion à distance, de conseiller le chauffeur en cas d'ennui, de le

dérouter pour un chargement impromptu. Le système était suffisamment simple et fiable, pour que des milliers de camions à travers l'Europe en soient équipés, et pour assurer la pérennité de l'entreprise. Le PDG d'Infocar avait eu l'intelligence de ne pas fabriquer lui-même ses appareils mais de les faire monter sous licence aux Philippines et de rester dans le domaine de la recherche.

La discussion du jour tournait autour des immeubles de la rue de la Glacière qui se rénovaient les uns après les autres, mettant tous les beaux projets immobiliers à mal. Ce quartier qui aurait pu devenir un pôle central de résidences et de bureaux perdait définitivement de sa valeur en raison de cette déplorable mixité sociale qui faisait la fierté du CCA. Laurent ne se rendait pas compte des nuisances que causerait à long terme cette mixité. Si les classes populaires s'incrustaient dans le quartier, ce seraient les gens de condition qui partiraient s'installer ailleurs. Delaurier lui-même, qui avait l'intention d'y acheter un bureau et en faire la vitrine de son usine, y renonça, ne pouvant décemment pas recevoir des visiteurs étrangers à deux pas d'un immeuble d'immigrés !

Pourtant ce soir là, contrairement à ses invités, ce n'était pas la question immobilière qui tarabustait Delaurier, mais cette idée de décroissance qui s'installait doucement et sûrement dans les esprits.

- Sans mes 12% de croissance annuelle, il y a longtemps que j'aurais été avalé par la concurrence. Ces fous du CCA ne réalisent pas que c'est cette croissance qui permet d'assurer les cent soixante emplois qualifiés de l'usine, sans compter toutes les retombées annexes avec les sous-traitants et les commerces que font vivre mes employés. Si

leurs idées s'appliquaient à mon entreprise, tout s'écroulerait en moins d'un an.

- Ne vous inquiétez donc pas, cher ami, nous les phagocyterons comme tout le reste. Regardez les Verts qui s'annonçaient jadis comme une force de rupture. Pour être représentés dans les différentes instances nationales et européennes, ils ont vite rejoint les exigences du capitalisme. Les coups du développement durable, du capitalisme vert, du commerce équitable, les ont complètement dénaturés. Ce sera pareil avec vos fanatiques de la décroissance.

- Je ne suis pas aussi optimiste que vous. L'écologie remettait en cause les modes de production, par la production elle-même. Mon Cargonet peut même passer pour un procédé vert puisqu'il évite bien des kilomètres aux transporteurs ! Avec ces nouvelles idées, ils touchent au cœur du système et les plus évolués politiquement l'ont compris depuis longtemps. Un cousin qui est attaché de cours de philosophie à la Sorbonne, m'a fait remarquer dernièrement une motion d'un congrès anarchiste de 2008 qui disait déjà clairement : « *La croissance est vitale pour le capitalisme, la décroissance lui est mortelle.* » Le pire, c'est que ces salauds ont raison.

- Mais nous les aurons en banalisant le mot, en le pervertissant. L'idée de rendre synonymes la décroissance et la récession a déjà bien fonctionné. Le monde a peur de la récession parce que les effets dévastateurs sur les plus faibles sont bien connus. Ils auront donc peur de la décroissance. Nous avons lancé au sein du CCA l'idée d'une "décroissance soutenable". Ça a l'air de fonctionner à merveille, d'autant plus que cela ne veut rien dire ! Le mot soutenable rassure et laisse entendre que nous faisons tous

les efforts nécessaires pour rendre la situation internationale viable, que nous sommes capables de gérer la crise.

- Il y a aussi l'individualisation du slogan, intervient l'un des convives. Si nous focalisons la responsabilité du problème écologique et énergétique sur l'individu, nous libérons d'autant le champ de l'action collective. Quand le CCA parle de décroissance, au lieu de s'opposer et de susciter des débats à l'issue douteuse, approuvons en insistant sur la simplicité volontaire (c'est comme cela qu'on appelle aujourd'hui le fait de se serrer la ceinture tout seul...). Le procédé fonctionne déjà parfaitement dans de multiples domaines. Regardez le nombre d'imbéciles s'imaginant que la lutte contre la fraude à l'arrêt maladie peut combler le pseudo trou de la sécurité sociale, que le cancer du poumon sera éradiqué quand nous aurons tous arrêté de fumer, que la petite cylindrée limite la crise pétrolière. Ces fausses idées, maintenant bien établies, évitent de réfléchir à la répartition des prélèvements fiscaux, à la pollution, à la pénurie d'énergie.

- J'aimerais vous croire mes amis. Mais cette fois, ce sera plus difficile. Regardez ce qu'ils ont fait de la rivière. Non seulement cela ne leur a coûté qu'une dynamo mais ils n'ont plus aucune dépense de fonctionnement. En outre, ils ont soulevé le lièvre de la pollution du bassin de décantation de l'ancienne usine. Nous avons là une décharge discrète et idéale pour tous les produits toxiques de la région et nous voilà contraints de payer à prix d'or le traitement des déchets industriels. Je crois bien que la multiplication de telles initiatives individuelles les amènera tôt ou tard à des actions collectives et que vos belles tactiques deviendront obsolètes.

- Si ce que vous dites est vrai, c'est par le droit que nous les aurons. La décroissance s'attaquant aux fondements même du capital, elle ne pourra se concrétiser sans sortir de la légalité. Toutes nos lois sont orientées dans le sens de l'entreprise individuelle, de la propriété, de la soumission aux règles du marché. Laissons les mordre à l'appât de la décroissance et nous les ferrerons comme du menu fretin.

- Nous pourrions aussi acheter les plus militants. Ce Vigouroux en particulier, est agaçant avec son restaurant gratuit. Un bon chèque pourrait bien le mettre dans l'embarras et le discréditer dans la ville.

Quinze jours plus tard, un don de quinze mille euros était offert par les industriels de la ville au Dépôt alimentaire pour qu'il puisse dédommager ses bénévoles. En grande pompe et avec tous les compliments d'usage, vœux de longévité et encouragements à poursuivre son œuvre, le Lions's Club au nom des industriels reconnaissants, donna à Vigouroux le chèque libellé à son nom. Vigouroux, pris de court, ne sut que faire de ce chèque. Fallait-il l'encaisser et le partager entre ses jeunes aides ? Devait-il le convertir en chèques emplois, ou le refuser ? Il s'en ouvrit à Laurent qui flaira de suite le cadeau empoisonné. Si Vigouroux l'encaissait, il en serait redevable sans savoir comment on lui demanderait de renvoyer l'ascenseur. S'il le convertissait en salaires pour ses deux marmitons, il entraît dans le cycle infernal du commerce, avec ses contrôles fiscaux, sanitaires, réglementaires et perdrait toute sa liberté.

Il fut donc décidé de renvoyer le chèque au Lion's Club avec une lettre signée Vigouroux, expliquant :

1° qu'il n'avait pas besoin d'une telle somme dans l'immédiat,

2° que beaucoup de ceux qui étaient invités à manger chez lui, y venaient parce qu'ils étaient trop mal payés par les donateurs du chèque,

3° que le Lion's Club et ses membres n'entraient pas dans le cadre éthique et déontologique du Dépôt alimentaire,

4° que la copie du chèque et de la présente lettre serait certifiée conforme et déposée à l'étude de l'huissier de justice de la ville pour faire savoir ce que de droit...

## La Scop Profilex.

*S'il n'y avait pas eu des fous pour dire NON,  
toujours, même en toute mauvaise foi,  
alors nous serions encore dans nos arbres.*

*(Léo Ferré)*

L'usine de production de meubles tubulaires située dans la ZAC depuis des années, annonça en plein mois de décembre, la mise en faillite et le licenciement des cinquante ouvriers. L'une des plus grosses boîtes de la ville qui disparaissait, c'était une vraie catastrophe. Les syndicats se mobilisèrent, poussèrent à une occupation de l'usine Profilex. Charles Boissier, le PDG, ancien patron et initiateur de l'entreprise, était pieds et poings liés avec le groupe qui l'avait rachetée quand il avait subi de plein fouet la concurrence asiatique et il ne pouvait absolument rien faire pour éviter le désastre. Il se retrouvait au chômage comme ses ouvriers, sauf que ses indemnités de licenciement ressemblaient à un parachute doré. Quand son entreprise avait été rachetée, il avait négocié un contrat en ce sens contre un prix d'achat dérisoire. A l'époque où le groupe industriel avait signé ce contrat, la situation mondiale pouvait faire espérer une rentabilité de l'usine par son intégration dans un ensemble et le dit contrat était tout à l'avantage du groupe. Aujourd'hui, le contexte étant radicalement différent, le groupe avait intérêt à fermer l'usine, quitte à payer les indemnités faramineuses de son PDG.

Très vite un conflit s'installa entre les centrales syndicales et la base. Les syndicats préconisaient une lutte

de dure et pure contre le groupe, la base suivait plutôt l'avis de son PDG qui continuait à croire à la possibilité d'une survie de l'entreprise et mettait en garde ses ouvriers contre une lutte perdue d'avance, le groupe étant bien décidé à fermer le site et ayant les moyens financiers d'user toutes les revendications.

Un dossier fut vite monté par Boissier, le CCA et les représentants du collectif ouvrier qui s'était formé pour l'occasion dans le dos des syndicats. Laurent, échaudé par l'affaire de la cantine scolaire, exigea qu'un avocat spécialisé soit engagé pour mettre tous les atouts de leur côté et que la commune comme les ouvriers ne se retrouvent pas coincés bêtement par une loi oubliée. Le préfet lui aussi ne fut pas délaissé et fut constamment mis au courant de l'évolution de l'affaire. Pour lui ôter toute velléité de coup tordu, Laurent insistait beaucoup sur la volonté de la commune d'éviter les conflits sociaux et de trouver des solutions qui satisfassent l'ensemble des parties, ce que personne ne pouvait contester. La seule solution qui parut viable fut alors la constitution d'une SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production). Cette méthode évitait au groupe le paiement des licenciements des ouvriers et les désagréments d'une lutte contreproductive. Les ouvriers se contentaient de payer un euro symbolique pour le rachat de leur usine, il n'y avait donc que le PDG qui serait licencié.

Dans le mois qui suivit, l'affaire fut conclue et l'ancien patron réembauché comme simple ouvrier dans la SCOP. Il mit une bonne partie de sa prime de licenciement dans le pot commun pour assurer les premiers salaires en attendant la reprise des affaires. A l'exception de quelques personnes qui ne crurent pas à l'expérience et démission-

nèrent, l'ensemble du personnel accepta les règles : Salaires variables en fonction du bilan de l'entreprise mais tous égaux quelque soit le poste occupé ; fonctions tournantes pour que chacun ait une vision globale de l'entreprise ; toutes les décisions prises en assemblée générale, chaque homme comptant pour une voix, quelque soit sa place et son ancienneté dans l'usine.

Boissier étonna tout le monde par sa capacité d'adaptation. Il n'est pas évident de quitter le statut de chef d'entreprise et de participer à l'effort commun au même titre et au même niveau que n'importe quel ouvrier. Quand on l'en félicitait, il prétendait que sa position était purement égoïste. Cette usine était un peu son enfant. Il l'avait créée il y a des années avec quelques employés seulement, l'avait vue grandir puis entrer en crise, il avait failli la voir mourir et cela l'aurait désespéré.

Bien entendu, son niveau de vie changeait. Il mit en vente sa belle villa du Bosquet et loua l'un des beaux appartements rénovés par les Castors dans la rue de la Glacière. Cette démarche lui valut les sarcasmes de ses anciens voisins mais le respect de ses collègues de travail. Pour beaucoup de gens du Bosquet, ceux-là même qui expliquaient doctement que la lutte des classes était finie, cette démarche ressemblait bien à une trahison de classe. Pour d'autres, elle était une dangereuse compromission, qui à terme, détruirait le sens de la hiérarchie sans lequel aucune société ne peut se structurer...

Boissier s'occupait bien peu de l'opinion de ces gens. Il avait son usine, sa femme et ses grands enfants qui le soutenaient et le défendaient avec fierté, il avait repris son poste à Profilex comme fraiseur et tout était pour le mieux.

## Débat d'idées au CCA...

*La logique est le dernier refuge  
des gens sans imagination.*

*(Oscar Wilde)*

Depuis l'élection de Laurent, la majorité pouvait faire un bilan plutôt positif des innovations suscitées par le CCA : Le dépôt alimentaire, la mise en place d'une démocratie directe, le Conseil bancaire, les potagers communaux, les ateliers coopératifs, le berger communal, l'aménagement de la rivière, la rénovation des immeubles par les Castors, la réforme scolaire, l'instauration d'un juge de paix, la création des gardes municipaux..., tout cela faisait beaucoup de choses en très peu de temps, mais ne résolvait pas l'essentiel, la cause de tous les problèmes qui avaient nécessité ce formidable élan de solidarité. La société néolibérale continuait à exclure, à appauvrir la majorité, à susciter des violences, et avec plus d'efficacité que n'en auraient jamais tous les efforts imaginatifs de Saint-Martin. Depuis peu, des dizaines de SDF avaient fait leur apparition dans la ville ayant appris que l'on pouvait y manger gratis, que la police n'y arrêtait personne et que la mairie fermait les yeux sur les squats. Certains commen-

çaient à avoir des réflexes protectionnistes et réclamaient le contrôle de ces marginaux. Saint-Martin ne peut accueillir toute la misère du monde, entendait-on de plus en plus souvent. Chacun ses pauvres !

Laurent et son équipe ne pouvaient laisser dire de telles énormités, mais ils étaient bien contraints de reconnaître que s'ils restaient seul radeau de sauvetage au milieu d'un océan d'injustices et de misères, le radeau sombrerait vite sous le poids des naufragés, au grand soulagement des naufrageurs. Il devenait donc nécessaire d'élargir le champ d'action de la ville, de proposer à d'autres des modèles possibles de gestion de la crise, de poser enfin le problème de fond, comment empêcher une minorité de nantis d'imposer ce système scandaleusement inégalitaire, bref comment sortir du capitalisme, comment lui couper l'herbe sous les pieds.

Posée ainsi, la question des SDF prenait une tournure que la plupart n'avaient pas prévue. Jusqu'à présent, il avait été question de modérer les effets du capitalisme, de compenser ses travers, pas de le mettre à bas. Laurent, après avoir provoqué l'enthousiasme, y compris chez les conservateurs, commençait à susciter de l'inquiétude. Les habitants de l'Îlot du Bosquet sentaient venir ce dérapage de plus en plus fréquent au sein du CCA. Le curé de la ville fit un sermon ambigu sur le fameux "rendez à César ce qui est à César", invitant ses paroissiens à la prudence et au respect de l'Etat. Aucun événement particulier n'étant survenu dans la ville pour motiver un tel discours, tout le monde comprit que le CCA était visé et que la communauté catholique ne devrait pas dépasser le strict cadre de la charité et de l'entraide. Il rappela l'histoire de

Saint Martin, patron de la ville, qui partagea son manteau avec un pauvre mais ne s'éleva jamais contre l'Empire.

Le CCA évitait soigneusement de se mettre dans une situation que l'on pourrait taxer de révolutionnaire, ne faisait jamais allusion à l'anarchie, aux idées libertaires, à la lutte contre le capitalisme, ayant trop besoin de temps pour prouver que sa démarche était viable. Mais il ne pouvait empêcher que de plus en plus souvent, les problèmes posés ramènent à une analyse globale de la société et que les incohérences du système soient mises en exergue. L'histoire du tagage des panneaux publicitaires était passée de justesse comme un moyen de calmer les jeunes et non comme une attaque directe de la société marchande. De plus en plus, Laurent devait se montrer prudent, surtout en présence du porte-parole du Bosquet, des catholiques conservateurs de la ville, de quelques bourgeois bien estampillés ultralibéraux.

Il était maintenant persuadé que les lignes téléphoniques du CCA, de son domicile et celles de quelques autres, étaient sur écoute, que des habitants de la ville encore non identifiés faisaient des rapports extrêmement précis sur ses activités. Les partis politiques et les syndicats qui avaient longtemps été à la traîne dans cette histoire et se voyaient dépossédés de leur pouvoir par les consultations directes, commençaient à ruer dans les brancards et tentaient de récupérer leur place traditionnelle. N'étant pas à une compromission près, Ils pourraient bien saborder les projets du CCA et le livrer aux sbires de l'Etat !...

Peu de temps après, le même débat fut soulevé mais cette fois au sujet de réfugiés Afghans, arrivés on ne sait quand ni comment et que l'on avait découverts dans

un campement sauvage au pied du mont Brioux. Un médecin de la ville vint prévenir le CCA que la plupart de ces gens étaient atteints de gale. Cette maladie de peau étant très contagieuse, il fallait les traiter le plus vite possible. L'hôpital général alerté déclara qu'il ne pouvait soigner qu'un ou deux patients par jour étant donné la réduction de ses effectifs. Il était donc évident que les rares personnes traitées seraient de nouveau contaminées par les autres et qu'il fallait prendre en charge tous les patients en même temps. Le médecin, en accord avec ses collègues de la ville, demandait donc au CCA des mesures locales immédiates. Le problème était d'autant plus urgent que l'on avait vu plusieurs réfugiés se rendre au dépôt alimentaire, trainer avec des SDF et entrer dans des magasins pour se ravitailler.

- Le Dépôt alimentaire est fait pour les gens de la ville, s'écria le porte-parole d'un Îlot du centre. Ils n'ont pas à y aller. On ne va pas nourrir tous les SDF et tous les réfugiés du Département, tout de même !

- Je vous rappelle que ces gens dorment dans des cabanes au pied du Brioux, sans eau, sans possibilité de changer de vêtements. A moins de faire venir les gendarmes pour les évacuer, je ne vois pas ce que nous pourrions faire d'autre que de les prendre en charge nous-mêmes.

- Les gendarmes, ce serait plus simple et plus sûr.

- S'il vous plaît, messieurs, dit Laurent. Nous avons traité déjà bien des problèmes nous-mêmes...

- Si encore on avait des douches municipales comme avant. Mais depuis le temps qu'elles sont fermées faute de clients, je doute que l'on puisse les remettre en état de marche.

- En tant que médecin, je vous préviens simplement que la gale est à prendre au sérieux et qu'à défaut d'hôpital, de centre d'hébergement, de dispensaire, nous aurions tout intérêt à prendre ces gens en charge rapidement, au besoin en faisant appel à une ONG extérieure comme Médecins Sans Frontières.

- Il y a peut-être une solution, intervint le porte-parole du Bosquet. L'ancien hospice de vieux qui appartient à l'Eglise protestante est fermé depuis dix ans. Il est suffisamment isolé pour prévenir tout risque de contagion, il est aménageable à peu de frais et le Consistoire ne fera aucune difficulté pour le mettre à la disposition du CCA.

Tout le monde s'étonna de l'intervention de ce porte-parole qui avait plutôt coutume de préférer les solutions radicales et coercitives. Sans doute que la peur de la contagion le rendait plus compréhensif. En outre, l'idée était très bonne. Par prudence, Laurent rappela tout de même à ce porte-parole qu'il s'agissait de venir en aide à des gens entrés illégalement sur le territoire et que ce n'était pas tout à fait dans l'optique du gouvernement actuel. Le porte-parole ne semblait pas trop préoccupé, justement à cause de cette histoire de gale. L'hébergement de ces gens pouvait fort bien passer pour une mesure de quarantaine prise dans l'urgence. Il ajouta même :

- Nous ne sommes pas obligés de prendre officiellement en charge ces clandestins. Nous demandons l'usage de l'ancien hospice pour nos seuls SDF. Si après cela, quelques Afghans s'y infiltrent, nous ne serons pas au courant !...

Après cette étonnante collaboration des plus réactionnaires de la commune, un petit groupe se rassembla autour de Laurent pour en discuter.

- Tu devrais te méfier, dit l'anarchiste Pablo. Je suis sûr que toutes les lignes téléphoniques du CCA sont sur écoute depuis longtemps. La DCRI<sup>21</sup> a certainement équipé tous nos véhicules de puces électroniques pour suivre nos déplacements. Une fuite au Crédit Agricole nous permet de penser que nos comptes bancaires sont régulièrement épluchés. La générosité des capitalistes du Bosquet ressemble bien à un piège à con...

- Il n'a pas tort, renchérit l'instituteur Bortolli. Dès qu'un nouveau blog est créé au Centre Informatique, on reçoit un message dans la minute qui suit d'un inconnu qui se dit intéressé par l'expérience de Saint-Martin. On a essayé de retrouver l'identité de ce correspondant mais pas moyen de le localiser. Tous les génies de l'informatique du Centre s'y sont mis et ont échoué. Il répond avec intelligence à toutes nos questions sur les blogs mais ne donne aucun détail sur lui-même. On ne connaît que son pseudo. On pense que c'est un flic. Il doit passer ses journées à suivre l'activité du Centre et doit être connecté directement sur nos PC.

- Vous commencez à nager en plein roman policier. Une écoute des lignes du CCA revient à 3000 euros par mois, je me suis renseigné. Vous croyez vraiment qu'ils vont en plus nous mettre des puces sur les bagnoles et espionner 24 heures sur 24 le Centre informatique ? Et vous me dites tout ça à propos des habitants du Bosquet. Ils ne sont tout de même pas pilotés par la DCRI ! Il est possible que l'un ou l'autre reçoive des consignes du préfet, mais c'est tout...

---

<sup>21</sup> DCRI : Direction Centrale du Renseignement Intérieur. Créée en juillet 2008 par M. Aliot Marie, elle regroupe l'ancienne DST aux RG.

- Laurent, tu es un éternel naïf. Tous les anarchistes savent qu'ils sont suivis, écoutés, mis en fiches, même si leur engagement se limite à une réunion tous les six mois ou à un abonnement au Monde Libertaire. S'ils prennent autant de soin pour surveiller un pingouin sans importance, dis-toi bien qu'une commune révolutionnaire doit les passionner et que leur budget pour ça est illimité.

- Eh bien, qu'ils espionnent ! J'ai assez de travail et de soucis avec Saint-Martin pour m'occuper d'eux. Vous ne vous rendez pas compte à quel point nous sommes sur le fil du rasoir en permanence. Nos réformes sont en avance sur les mentalités. Même si, dans l'ensemble, les Martinais ont fait de louables efforts, les tordus, les malades, les pervers n'ont pas disparu. Maintenant que nous n'avons plus de police de choc, que nous avons créé des précédents que certains qualifient de laxistes, le premier gros problème va nous mettre en difficulté...

\*

Les craintes de Laurent étaient fondées. Un triste événement secoua les assemblés du Conseil et des comités. Un viol collectif avait été découvert dans les caves d'un immeuble de la ville et porté à la connaissance du CCA avant même qu'une plainte ait été déposée auprès de la justice. Ce sujet déchaîna les passions et posa le problème des limites à la liberté individuelle, de la répression des délits graves. Chacun y allait de son exemple extrême pour démontrer les limites naturelles de la liberté. Les violeurs, les pédophiles et les assassins ne pouvaient rester en liberté et croiser leurs anciennes victimes et leurs familles dans la rue ! Après cela, on laisserait circuler au Centre informatique des vidéos à caractère raciste, des appels à la violence, des propos dégradants sur les femmes, des at-

teintes à la vie privée des gens !... Tous les délits imaginables défilaient avec les punitions nécessaires à la clef. Mais le débat ne s'arrêtait pas là, les sanctions elles-mêmes divisaient la population. Pour les uns elles devaient être exemplaires et édifiantes, pour d'autres il fallait seulement protéger la société, pour quelques uns il fallait soigner ces comportements asociaux. Mais dans tous les cas, des siècles de droit romain avaient laissé des traces. Dès qu'il s'agissait d'imaginer une forme nouvelle de mesure applicable à une ville comme Saint-Martin, la panique s'emparait des esprits. Hors de l'amende, la prison et la suppression des droits civiques, point de salut !

Pablo disait que le problème était mal posé. Quand ces déviances apparaissent chez des individus, elles sont le symptôme d'une autre maladie, cette fois sociale. Le viol collectif était le résultat d'un bourrage de crâne des média sur des vies sexuelles qui n'auraient pas dû sortir du cadre privé, d'un appel constant à la compétition, d'une déstructuration des unités sociales à des fins marchandes. Que l'on protège les filles, soit, mais pas au prix de l'évitement de ces problèmes de fond ! Le pauvre Pablo reçut une volée de bois vert :

- Si c'était ta fille qui s'était fait violée, tu penserais autrement.
- En attendant que ta société change, tu laisses faire les violeurs ?
- Tu causes facile parce que tu n'as pas de femme. C'est un discours de célibataire inconscient et macho que tu tiens là !

Pablo laissa dire et quand le flot se tarit, de sa voix douce et chantante, il murmura : « Quand l'un d'entre vous saura si j'ai déjà eu une femme et une fille, si elles

ont été violées ou pas, si j'ai moi-même été violé dans les prisons de Franco, je vous autoriserai à personnaliser le problème sur mon dos. Je vous parle d'un problème social, global, dans lequel nous sommes tous impliqués à un titre ou à un autre. Est-ce que je vous demande moi si vous vous identifiez aux violeurs ou à la violée au plus profond de votre cœur, dans l'intimité de votre lit ? »

L'intervention de Pablo finit par aboutir à une demi-mesure qui toutefois pourrait apporter une réponse locale et non plus judiciaire. Il fut décidé de faire comparaître à huis clos la jeune fille et ses cinq violeurs devant le tout nouveau tribunal de paix pour voir si toutes les parties étaient prêtes à prendre le risque d'une réparation hors circuit habituel. La jeune fille ne réclamait qu'une chose, ne jamais revoir ses bourreaux. Les agresseurs eux, reconnaissaient leur faute, disaient avoir été dépassés par l'entraînement collectif et par l'abus d'alcool. Individuellement, ils avouaient être passablement perturbés dans leur sexualité. Le juge de paix, assisté d'un psychiatre, de deux médecins de la ville, d'un juriste et de cinq jurés requis pour l'occasion proposèrent la mise au ban pour dix ans des cinq jeunes violeurs de l'entourage immédiat de la jeune fille. La ville était suffisamment grande pour leur permettre d'avoir une vie sociale sans jamais la croiser ou pour rapidement changer de lieu en cas de rencontre fortuite. Ils étaient en outre contraints de suivre individuellement une thérapie, au rythme et pour la durée que fixeraient les thérapeutes en accord avec le juge de paix. Les honoraires des thérapeutes seraient modérés en fonction des revenus de ces jeunes mais resteraient quoiqu'il en soit à leur charge. En cas de non observation de l'une ou l'autre de ces décisions dans les délais prévus, de nou-

veaux comportements délictueux de l'un ou de l'autre, une plainte serait aussitôt déposée au tribunal le plus proche, et ce jusqu'à expiration du délai de forclusion. Chaque partie signa un texte résumant les droits et les devoirs de chacun et l'engagement contractuel de s'y tenir...

\*

Un autre débat houleux apparut au sujet de Diogène qui continuait à brailler sous son porche d'église. Il n'avait jamais participé à la moindre activité commune et avait eu l'audace de se masturber devant deux mères de famille, en réponse à leur accusation de "clown grotesque". La moitié du Conseil trouvait intolérable une telle indécence, l'autre moitié raillait les deux femmes qui avaient joué les prudes effarouchées à la vue d'un attribut masculin en fonction ! Tant que Diogène respectait les enfants, on n'allait pas lui tenir rigueur de ses fantaisies grivoises...

Mais le fond du problème était tout autre. Diogène n'entrait dans aucune case, aucune norme et dérangeait par le fait même qu'il était bourré de contradictions et d'incohérences apparentes. Jusqu'où l'absence de normalité pouvait être tolérée par une société ? La dispute vira très vite sur l'homosexualité, sur l'excentricité vestimentaire et capillaire de certains jeunes, sur le voile islamique et l'excision, le tout en un pot pourri informe et contreproductif. Le sujet dut être plusieurs fois ajourné et remis à l'ordre du jour suivant pour éviter les débordements.

En fin de compte, une motion disant que l'anormalité servait de thermomètre à une société pour évaluer sa capacité d'intégration et de tolérance, et avait, de ce fait, une fonction sociale à respecter. Cette vision des choses ne résolvait rien mais avait au moins le mérite

de mettre des mots sur les excentricités de Diogène et de lui garantir sa place à vie au parvis de l'église !

\*

C'est sur la question stratégique de fond que les débats étaient les plus virulents. Toute l'activité initiée par le CCA avait comme point de départ une critique du capitaliste néolibéral et comme horizon la recherche de solutions alternatives. Mais confrontés à la réalité quotidienne et pratique, les plus militants passaient souvent par des phases de doute.

- Dans les années 1970 déjà, on pensait que le capitalisme était à bout de souffle et que l'on entraînait dans une phase prérévolutionnaire. Quarante ans après, le capitalisme ne s'est jamais aussi bien porté. Il digère tout, se met au goût de toutes les contestations. Il faut bien lui reconnaître une formidable capacité d'adaptation.

- C'est vrai, mais si le néolibéralisme et la mondialisation continuent à se développer, leurs contradictions internes aussi se multiplient. L'abbé Pierre avait du génie et il y a encore plus de gens à la rue que de son temps. Coluche a conçu ses restos du cœur comme solution provisoire et jamais autant de repas n'ont été servis. On s'est battu pour établir un équilibre économique Nord-Sud et jamais l'écart entre riches et pauvres n'a été aussi criant. Il arrivera bien un jour où les charges du système seront supérieures à ses bénéfices et où le capitalisme implosera.

- Rien n'est moins sûr, même au niveau des ressources naturelles. On nous promettait un pic pétrolier et on l'attend encore. On nous annonçait une famine généralisée et je n'ai rien vu venir. On s'attendait à une raréfaction dramatique de l'eau potable et à des guerres pour sa possession, mais les centrales de désalinisation, les forages en

grande profondeur ont compensé partiellement les manques. On croyait que le peuple se soulèverait mais il s'est réfugié dans l'individualisme pour les uns, dans l'intégrisme religieux pour les autres. Bien intoxiqué par les médias intégralement aux mains de grands groupes industriels, le peuple s'intéresse plus aux frasques des stars du show business qu'à la Révolution.

- Alors on joue à quoi à Saint-Martin ? Si on vous suit, il faut laisser tomber et attendre un petit siècle que les choses s'éclaircissent !...

- Non, même si rien n'est possible globalement, on peut toujours permettre à nos concitoyens de vivre quelque chose d'autre. On peut au moins rester cohérents avec nous-mêmes et ne pas participer à la barbarie générale.

- J'ai l'impression d'entendre mon grand-père qui avait fait une communauté dans les Cévennes !... Aujourd'hui, il vit confortablement de sa retraite, il s'est payé un camping-car à 70 000 euros et profite du coût de la vie marocain plus bas qu'ici !

- Et alors ? Si les expériences de mai 68 étaient bidons, si tout le monde se plante sur les prévisions, si le néolibéralisme est plus fort..., on reprend une carte au PS ?... On invente un capitalisme libertaire ?... On se fout de tout et on continue à bricoler dans notre coin ?...

- Parce que pour toi, ce que l'on fait c'est du bricolage, rien que du petit ravaudage ? Dans ce cas, retire tes billes, achète des actions en bourse et va bosser pour Monsanto. Parce qu'en face, la machine de guerre est énorme. Avec un FMI, un OMC, trois ou quatre multinationales, un bricoleur est aussi dérangeant qu'une puce sur un éléphant. Moi je reste persuadé que notre bricolage comme tu dis, est le seul moyen de résistance. Une résistance microlo-

gique face à un pouvoir macrologique, certes, mais une vraie résistance tout de même. Si on réussit à convaincre par l'exemple suffisamment de puces, l'éléphant perdra beaucoup de temps à se gratter et c'est toujours ça de gagner....

## De l'innovation à la désobéissance civile...

*Comme la vie est lente,  
Comme l'espérance est violente...*  
(Guillaume Apollinaire)

Tout ce qui avait jusqu'à présent été mis en place dans la commune de Saint-Martin était resté dans la plus stricte légalité. Rien n'empêchait un maire de développer le bénévolat et l'action humanitaire sur son fief. Les jardins, ateliers coopératifs et restaurant populaire pouvaient être considérés comme des initiatives privées ne nuisant aucunement à l'ordre public. Les comités de quartiers et le conseil communal mis en place étaient certes originaux mais n'allaient à l'encontre d'aucune loi et comme la structure classique avec maire, premier adjoint et conseil n'avait pas été officiellement abolie, cela pouvait être considéré comme un plus, un surcroît de démocratie, un rouage supplémentaire qui n'avait aucune raison d'être interdit.

Le préfet, malgré la pression du gouvernement n'avait rien d'autre à se mettre sous la dent que le problème du tribunal clandestin déguisé en bureau de conciliation, cette histoire d'ouverture de l'école aux adultes et la restructuration de la police municipale. Aucune plainte n'était arrivée au sujet des écoles à part les rapports alarmistes de l'Académie qui contestait la valeur éducative des réformes mais aucunement leur légalité. Le maire en-

fin, était libre d'organiser sa police comme il l'entendait et de transformer ses agents en éducateurs si son conseil l'approuvait. Ces nouveaux gardes n'étaient pas armés, ne gênaient pas l'action de la police nationale et de la gendarmerie et aucun abus de pouvoir n'avait été signalé. Les nombreux votes qui avaient été organisés étaient présentés comme des consultations directes des intéressés et ne traitaient que des affaires communales. Les listes électorales officielles ayant été préservées, on ne pouvait empêcher un maire de proposer des consultations internes, même avec les enfants ou les immigrés. Quant au pseudo juge de paix, il n'avait pas de prétention juridique et semblait plus efficace que révolutionnaire.

Les services relevant directement de la tutelle de l'Etat avaient jusqu'alors fonctionné normalement, aucune action de police ou de justice pouvait être intentée contre cette municipalité. Pourtant, son activité restait bien inquiétante. Les multiples conférences et débats publics organisés allaient tous dans le sens d'une prise de pouvoir révolutionnaire, d'une remise en cause des principes fondamentaux de la République.

La DCRI avait un solide réseau de renseignements au sein même de la commune. Des anciens militaires bien implantés dans la population et opérant dans le plus total anonymat fournissaient depuis le début de l'affaire, des rapports réguliers et précis sur l'évolution des événements. Chaque habitant avait sa fiche sur laquelle étaient consignées ses interventions, ses opinions, ses propositions. Jamais une ville de France n'avait été à ce point fichée, mise sous surveillance et de façon aussi systématique. Le directeur de la DCRI affirmait qu'en cas de dérapage révolutionnaire, les meneurs seraient immédiatement repérés et

arrêtés et que la liste de leurs actions publiques contenue dans leur fiche suffirait largement à les faire inculper d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

Laurent fut convoqué plusieurs fois par le préfet au sujet de telle ou telle de ses déclarations intempestives, dans ses discours ou sur les étranges chartes évolutives affichées à la mairie et dont le préfet avait les copies successives. Il y était bien question de suppression des impôts fonciers, d'abolition de la propriété privée et autres fariboles qui n'avaient pas été sanctionnées par pure humanité. Sommé de s'expliquer, Laurent s'en tint prudemment à l'analyse sociologique de la population dont il avait la charge. Ses citoyens souffraient pour la plupart de dépression chronique en raison de la crise économique qui les frappait durement et ces fariboles étaient le seul moyen, qu'il avait trouvé pour les secouer un peu, les sortir de leur apathie morbide. Le procédé avait d'ailleurs parfaitement fonctionné, monsieur le Préfet pouvait le constater, et même au-delà de la commune puisqu'il avait suscité une louable activité dans les services de police et de renseignements de l'Etat !

Tout allait donc pour le mieux et l'affaire en date, celle des réfugiés Afghans, n'avait même pas transpiré dans cette dernière rencontre avec le Préfet. Pourtant la création du soi-disant centre d'accueil autogéré des SDF avait fait du bruit dans la ville. L'appel au peuple pour la rénovation d'une partie de l'ancien hospice avait été rapidement suivi d'effet et une équipe d'artisans s'était mobilisée pour remettre à neuf la cuisine, un dortoir, une salle de douches et une petite pièce pouvant servir de dispensaire aux médecins. L'atelier coopératif de l'électroménager avait fourni une gazinière, un réfrigéra-

teur et une machine à laver d'occasion. Fait plus rare, quelques gros commerçants et industriels de la colline du Bosquet avaient tenu à fournir la literie et des placards de rangement.

Les Afghans, discrètement prévenus de l'opération, occupèrent les lieux rapidement et prirent en charge toute l'organisation interne. La plupart de ces gens, étaient cultivés et n'avaient pas fui la misère mais la violence des conflits qui déchiraient toujours des factions armées de leur pays. En outre, ils avaient prouvé leur débrouillardise, en arrivant jusqu'à Saint-Martin après de longs mois d'errance, de vie clandestine, de passages de frontières rocambolesques, de dangereuses parties de cache-cache avec les policiers et les passeurs véreux. Arrivés en France, ils avaient cherché le meilleur moyen de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre où des membres de leurs familles étaient déjà installés. Sachant les ferries et les camions terriblement surveillés, ils avaient surfé sur Internet dans l'espoir de trouver si un cargo ne pourrait pas les aider. En cliquant "cargo", ils étaient tombés par hasard sur le site des Cargonets de Delaurier et par ricochets, sur un site anglais commentant les innovations de Saint-Martin. Ils s'étaient dit que cette commune accueillante et révolutionnaire serait peut-être un bon endroit pour se poser un peu, pour souffler après leur dangereux voyage. Laurent se promit de féliciter Delaurier pour sa participation active au débarquement d'Afghans sur la commune. Il en serait ravi !

Les Afghans intégrèrent rapidement les SDF de la ville dans leur groupe, palliant souvent à leur indiscipline et organisant même un chenil dans le jardin pour leurs chiens. Le Dépôt alimentaire venait de temps en temps

leur apporter du ravitaillement, les médecins les suivaient de près et éradiquèrent l'épidémie de gale en peu de temps. Laurent savait bien que l'hébergement de sans papiers, et qui plus est d'Afghans, était encore considéré comme un délit, mais espérait que la réussite du Centre, permettrait de faire passer le délit pour une désobéissance civile de peu de gravité. L'affaire de la gale, comme l'avait suggéré au départ un porte-parole du Bosquet, servirait aussi d'alibi, d'autant plus que les services hospitaliers s'étaient déclarés impuissants à traiter le problème.

Quel ne fut pas son étonnement quand il apprit un jeudi soir, l'arrivée soudaine à l'ancien hospice de plusieurs cars de gardes mobiles qui, en l'espace de quelques minutes, embarquèrent tous les réfugiés vers un centre de rétention. Il téléphona de suite au préfet qui se déclara incapable de donner le moindre détail sur l'opération. Les ordres venaient de plus haut que lui et il n'avait pas encore les éléments en mains pour faire la moindre observation.

## Epilogue.

*Une sortie, c'est une entrée que  
l'on prend dans l'autre sens...*

*(Boris Vian)*

Monsieur Laurent fut arrêté à son domicile le vendredi matin, quelques heures après la rafle des Afghans, par une brigade de la sûreté de l'Etat descendue spécialement de Paris. L'opération fut menée dans la plus grande discrétion mais deux personnes en furent témoins. Ils comprirent la gravité de la situation quand Laurent leur lança en montant dans la Renault noire qui l'emmenait : « Prévenez ma femme !... ». Il fut transféré directement aux Baumettes dans une cellule d'isolement et sans aucun contact avec l'extérieur. Il fallut attendre la fin des trente six heures de garde à vue pour que les habitants de Saint-Martin et la Presse découvrent où était passé le maire, les motifs de son arrestation et ce qu'il risquait. La nouvelle éclata comme une bombe : Laurent était accusé de menées subversives, complôt contre l'Etat, détournement de biens publics, organisation de groupes terroristes, assistance à des personnes sans papiers entrées illégalement sur le territoire et atteinte au principe de la propriété. Rien que ca ! Les avocats qui s'étaient immédiatement organisés en collectif comprirent vite qu'un dossier terriblement bien ficelé avait été monté et que Laurent risquait de nombreuses années de prison. Il avait été minutieusement préparé à partir de témoignages, vidéos et enregistrements téléphoniques réels mais aussi avec des accusations inventées

avec tant de soin qu'il serait difficile d'en prouver la fausseté.

La partie du dossier la plus délicate était bien entendu celle concernant l'accueil des Afghans. Leurs interrogatoires ayant été faits sans aucun témoin, ils étaient difficiles à contester sur le fond. Il en ressortait que les Afghans avaient avoué avoir été contactés par un représentant du CCA quand ils étaient cachés au pied du Mont Brioux, que Laurent les avait plusieurs fois visités, qu'il leur avait donné le moyen de communiquer avec leur pays grâce au Centre Informatique de la ville. Le pire, c'est que l'un des réfugiés avait déclaré avoir été jadis Taliban et qu'il avait fui son pays pour éviter la répression des soldats américains et français. Le rapport de police en faisait un terroriste, venu en France pour provoquer des attentats en représailles à l'impérialisme français. Cela faisait de Laurent le complice d'un complot terroriste international. Vrai ou faux, cela ne pouvait se prouver que par le contre interrogatoire du pseudo taliban, lequel était en isolement complet, secret défense oblige !

La petite dizaine d'anarchistes qui avaient accompagné Laurent dans ses réflexions tout au long de ces années, se présentèrent immédiatement devant le juge d'instruction comme comparants volontaires et réclamèrent leur arrestation immédiate. Ils revendiquaient la paternité des idéaux fondateurs du mouvement et la participation aux principales actions dont Laurent était accusé. Le procureur fut très embarrassé par cette démarche de solidarité et répondit dans un premier temps que c'était lui qui décidait des mises en examen, pas les prévenus potentiels. Puis, sans doute conseillé par le préfet ou le garde des Sceaux, il décida de diviser le groupe en individuali-

sant les réponses. Trois jeunes, sans famille ni travail, furent aussitôt arrêtés, trois autres retenus comme simples témoins, et le reste purement et simplement déboutés de leur demande. Pablo qui, vu son âge et son expérience de l'emprisonnement, se pensait le plus apte à sacrifier sa liberté, fut déçu et étonné de faire partie du troisième lot. Toutefois, l'inculpation de trois des leurs constituait déjà une démarche rare et une avancée considérable dans la reconnaissance de la logique de la désobéissance civile. Les simples témoins et les relaxés reprirent donc le chemin de Saint-Martin, contents de leur demi victoire et prêts à user de tous les stratagèmes pour défendre au mieux Laurent et leurs trois compagnons, pour soutenir les habitants de la ville dans les tentatives de normalisations qui n'allaient pas tarder et pour ouvrir le plus largement possible la tribune que leur offrait l'Etat.

Le Centre informatique de Saint-Martin accomplit en quelques jours un remarquable travail. Le site de la ville fut doté d'un blog, d'un forum, d'une pétition en cinq langues et d'un appel à tout témoignage pouvant prouver le montage éhonté qu'avait inventé la police. Des messages de soutien arrivèrent aussitôt du monde entier et le Centre informatique réquisitionna tous les portables et tous les volontaires possibles pour répondre et classer ces mails. Même les accros de jeux vidéo qui passaient leurs journées à cliquer, laissèrent tomber spontanément leurs héros virtuels pour se mettre au service du comité de soutien.

La ville ne désemplissait pas de journalistes, photographes et équipes de télévision et les gens de Saint-Martin, rompus depuis trois ans aux débats et controverses

en tout genre, se prêtèrent facilement au jeu et utilisèrent ce formidable potentiel de communication comme une tribune permanente. L'équipe de la bibliothèque municipale prit en charge la lecture et le visionnage de tous les reportages, exigeant immédiatement des droits de réponse quand un journaliste déformait les propos de l'un ou de l'autre, manifestait de l'animosité envers la commune ou dénigrait l'action de Laurent.

D'immenses manifestations défilèrent devant les Baumettes au cri de « Laurent au balcon ! », malgré les charges policières, les canons à eau et les gaz lacrymogènes. Dès qu'un groupe était dispersé devant la prison, un autre déjà prêt et prévenu par téléphone, démarrait devant la préfecture ou dans le centre ville.

Laurent, de sa prison, exigea que tous les slogans réclamant sa libération soient ôtés des calicots et des tracts. Il se sentait plus utile arrêté qu'il ne l'avait été libre. Sa position de victime lui donnait une force inattendue et portait ses rêves d'une société juste, comme jamais il n'aurait pu le faire de son balcon du CCA. Enfin l'expérience sortait du cadre régional. A travers le monde entier, l'idée était reprise, adaptée, améliorée, souvent dans des villes encore plus importantes et parfois elles-mêmes rattachées à d'autres dans un fédéralisme respectueux des unités de base.

De sa cellule des Baumettes, Laurent écrivit dans le Monde Libertaire un article émouvant intitulé : « *Remerciements aux gouvernants...* ». Il y expliquait sa grande fatigue d'avoir été sur la brèche pendant trois ans, ne dormant que quelques heures par ci par là, ses angoisses quand il se demandait s'il restait dans le respect de l'esprit et pas de la lettre, s'il entraînait toujours ses ci-

toyens dans le bon sens, s'il ne prenait pas trop de place nuisant ainsi à la liberté et à l'expression des individus. Il remerciait le Gouvernement pour ce repos mérité, pour l'avoir sorti de cette aventure dans laquelle il s'était tant impliqué et pour avoir bien voulu continuer son œuvre en suscitant de si nombreux débats sur la Commune libre de Saint-Martin. La lettre fut reprise par de nombreux journaux, y compris par les plus réactionnaires qui se donnaient un mal de chien à la dénigrer, ajoutant ainsi à la Commune un surcroît d'intérêt et de notoriété.

Les gouvernements n'ayant pas d'autres réponses aux problèmes posés par les communes libres que la répression, de plus en plus de gens commençaient à trouver le système viable et non plus utopique. Puisqu'aucun politique n'avait de solution au réchauffement de la planète, à la crise des matières premières, au chômage généralisé, aux migrations massives des populations en danger, à la dégradation de la biodiversité, à la privatisation du vivant et autres problèmes fondamentaux, l'expérience de Saint-Martin était peut être bonne à prendre.

La reprise en main de la municipalité de Saint-Martin par un maire digne de confiance apparut très vite au préfet plus délicate qu'il n'y paraissait. Les candidats ne se bouscuaient pas. Les Martinais avaient largement diffusé leur volonté de ne pas revenir en arrière, de conserver ce plaisir qu'ils avaient acquis de choisir leur destin. Personne ne pourrait plus jamais les obliger à quitter leurs comités d'îlots, à déléguer leurs pouvoirs à un quelconque maire. Toute tentative de récupération serait aussitôt boycottée, toute administration non démocratique se heurterait aussitôt à des actions de résistance et d'objection.

L'Etat en prit vite conscience et tenta une grande opération de remise aux normes. Le restaurant de Vigoureux fut fermé pour des raisons d'hygiène, le garage de Dominique fut accusé de mettre en danger l'intégrité physique des clients en les laissant manipuler des outils dangereux et passer sous un pont élévateur sans compétence technique. De nombreux jardiniers reçurent des avis d'huissiers déclarant leur exploitation illégale puisqu'établie sur des terrains communaux sans autorisation. Les GM furent encadrés par une équipe de policiers formés à la répression urbaine. Et pour faire bonne mesure, des cars de CRS, gardes mobiles et brigades anti-émeutes prirent position dans tous les quartiers, à chaque carrefour important. Les comités d'îlots, le Conseil communal, le Tribunal de paix furent dissouts et toutes leurs décisions considérées comme nulles. Bortolli, l'instituteur, se vit proposer une mutation "fort avantageuse" sur un poste de remplaçant titulaire. Ces tentatives d'étouffement du mouvement furent bien entendu relayées par les médias qui cette fois, prirent des précautions oratoires face à cette population pointilleuse.

Tous les reportages effectués dans la ville et diffusés sur les grandes chaînes de télévision du monde entier, avaient prouvé qu'en trois ans, les habitants de Saint-Martin étaient devenus plus heureux, plus libres, plus imaginatifs que partout ailleurs. Les choix entre la consommation et la qualité de vie, entre la facilité de la délégation des pouvoirs et l'efficacité de la démocratie directe, entre la pacification des rapports humains et la guerre économique, étaient devenus possibles à Saint-Martin. Un politique interviewé à la télévision nationale tenta de réduire l'expérience martinnoise à une sorte de "boîte à

outils“ parfois géniale mais sans portée réelle quant à la complexité des problèmes planétaires auxquels devait faire face un vrai gouvernement.

L'image de la boîte à outils fut reprise par le comité de soutien et en fit l'emblème même de la lutte. Cette boîte à outils avait profondément et irrémédiablement modifié les rapports sociaux. Sur le blog de la ville, on pouvait lire des dizaines de témoignages prouvant que la population martinnoise serait désormais ingérable dans un cadre classique. L'Etat, et le nouveau maire qui tardait à venir, et pour cause, pouvaient fermer le restaurant communautaire, dissoudre le tribunal de paix, réintroduire de vrais flics, réorganiser l'école pour un meilleur formatage des enfants, raser les jardins potagers, tous les réseaux qui s'étaient constitués de façon informelle depuis trois ans resteraient inaliénables. L'esprit de responsabilité, d'invention, de contestation, de liberté qui s'était développé allait durablement empoisonner tous les tenants de l'ordre, de la hiérarchie, de la politique représentative. Ceux qui avaient tenu à bout de bras les comités d'îlots, le Conseil communal, les entreprises autogérées et coopératives, s'immisceront de tout le poids de leurs réseaux pour imposer leur volonté. Il faudra bien alors que l'Etat et ses représentants se confrontent aux débats publics de la place Jean Jaurès et fassent l'apprentissage d'un rapport direct avec ce peuple qu'ils jugeaient incompetent, ignare et incapable d'argumenter sur le fond !...

Boîte à outils ? Soit, mais un outil créé n'a jamais cessé de fonctionner tant qu'un homme en trouve l'utilité. Que l'Etat montre ses dents autant qu'il le juge bon, notre boîte à outils est copiée partout dans le monde et continuera à servir...